

No 285.ⁱ



Ja. 50^a
g.

LE SPECTACLE
DE
LA NATURE.
TOME HUITIÈME.

Seconde Partie.



DE SPÉCIAL
DE
LA NATURE
TOME HUITIÈME

Secondes Papiers





Gravé par De Meuse.

*L'exécution de la Promesse
Par une Ambassade immortelle qui devoit porter
la parole et la porte encore a toutes les Nations.*

Matt. 28:19 et 20. Marc 16:15.

LE SPECTACLE
DE
LA NATURE.
TOME HUITIÈME,
Contenant ce qui regarde
L'HOMME EN SOCIÉTÉ
AVEC DIEU,
SECONDE PARTIE.



A LA HAYE,
Chez **CHARLES LE VIER**, Marchand
Libraire.

M. DCC. LII.

KÖNFIRED
UNIVERS.
ZV HALLE





LE SPECTACLE DE LA NATURE.

SCVITE
DE

LA DÉMONSTRATION ÉVANGELIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Examen de l'Alliance Chrétienne par la preuve commune de tous les Traités.

QUAND nous soumettons l'annonce de l'Alliance Evangelique à un examen, n'allons-nous pas contre la règle à laquelle nous avons vû que tous les esprits, même les plus éclairés,
Tom. VIII. Part. II. A

2 LE SPECTACLE

LA DE- devoient être soumis? Nous ne sommes
MONSTR. point contraires à nous-mêmes. Comme
EVANGEL. il y a un examen plein d'arrogance & d'il-
lusione; il y en a un qui est juste & con-
forme à notre état. Aucun esprit n'a droit
de rejeter , ou de discuter par des rai-
sonnemens ce qui est l'œuvre d'une vo-
lonté différente de la sienne , & à plus
forte raison , ce qui est l'œuvre de la libre
volonté de Dieu. Mais il n'y a point
d'esprit qui pour agir raisonnablement à
l'égard de ce fait , n'ait droit & obligation
de s'en assurer par les preuves testimo-
niales autorisées parmi les hommes. On
n'examine point si un tel qui vivoit du
tems de Louis XIII. a dû , ou n'a pas dû ,
avantager une branche de sa famille sans
faire mention des autres. Moins encore
se prétend-t'on dégagé de sa disposition
testamentaire par cette raison qu'on ne
la croit pas faite avec assez d'équité , ou
d'intelligence. Il n'y a ici qu'une dé-
marche raisonnable : c'est d'examiner
si cet homme qui étoit maître de son
bien , en a disposé : & on s'en assure tant
par la copie de l'instrument de dona-
tion , que par le Notaire conservateur
de l'acte , en un mot par une suffisante
publicité.

C'est encore la conduite qu'on tient

à l'égard des propositions que viennent faire les Envoyés d'une Puissance étrangère , & à l'égard des ordonnances d'une compagnie d'hommes délégués pour régler la police , la justice , ou les finances . On demande s'ils sont autorisés , & l'on s'en instruit par les témoignages non-suspects qui leur sont rendus . Cette conduite qui contente les moindres esprits , n'a jamais été rejetée des esprits les plus élevés : elle leur est même également nécessaire , parce qu'ils chercheroient en vain dans leur raison ce qui n'en est point provenu , & ce qui ne peut s'y trouver .

Mais s'il n'y a que cette voie pour savoir ce qui ne dépend point de nous , & pour vérifier sur-tout la réalité d'une ambassade qui s'offre à traiter avec nous ; c'est donc aussi l'unique procédé qui convienne dans l'examen de l'envoi de Jefus-Christ , & de ses Disciples . Laissons à part le traité & les paroles dont ils se disent porteurs : voyons leurs pouvoirs : nous pourrions nous méprendre dans l'examen du traité , & il ne peut qu'être digne de tous nos respects , si leurs pouvoirs sont divins . Or l'examen des pouvoirs est aisé : c'est un procédé ordinaire , & nous y sommes faits . Les règles s'en trouvent dans la société . La mission des Apôtres est-elle

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

4 LE SPECTACLE

LA DE- connue? les attendoit-on? ont-ils des let-
MONSTR. tres de créance? produisent-ils des té-
EVANGEL. moignages satisfaisans?

Les témoi-
gnages né-
cessaires.

Il y a deux sortes de témoignage, ce-
lui que nous nous rendons à nous-mêmes,
& celui qu'on nous rend. Le premier,
qu'on peut appeler le personnage per-
sonnel, est recevable à proportion des
bonnes qualités de celui qui le rend. Mais
en général le témoignage qu'on se rend
à soi-même, s'il est seul, est une foible
preuve; parce que les déguisemens de
l'amour propre inspirent une juste dé-
fiance. Il n'en est plus de même, quand
à ce premier témoignage il s'en joint un
autre naturellement plus digne de foi.
C'est le témoignage extérieur, le témoi-
gnage passif, qu'on reçoit de dehors, ou
celui que les hommes rendent à d'autres
hommes de les connoître pour gens fans
reproche, ou de les avoir trouvé véri-
diques dans un rapport, ou d'avoir ap-
pris par des moyens non-suspects qu'ils
sont chargés d'une commission qui les
doit faire écouter.

Ce témoignage extérieur est fort & va-
lide à proportion du nombre & des bon-
nes qualités des personnes qui le rendent
soit aux auteurs d'une action, soit aux
porteurs d'une commission. J'ajoute que

ce témoignage devient convainquant à proportion des circonstances qui appuient les dépositions des témoins d'un évènement, ou qui donnent à une commission la notoriété requise, & de commun usage. Le concours de ces diverses indications d'une même chose éloignée de nous par la distance du lieu, ou du tems, devient pour nous tout aussi sûr que le rapport de nos yeux, ou la vûe de l'objet. Et si nous y prenons garde, les rapports même de nos yeux & de tous nos sens, ne sont que des témoignages rendus à l'excellence & aux qualités des objets qui sont hors de nous. Nous ne connoissons point le soleil en lui-même, ni par aucun examen que nous ayons fait de sa nature. Comment nous y prendrions-nous pour faire un pareil examen? C'est la persévérance & l'uniformité des rapports de nos yeux & de tout notre corps qui nous assure de la présence & du pouvoir du soleil. C'est de même la persévérance & l'uniformité des rapports qu'on nous fait d'un Parlement établi à Paris qui nous détermine à y porter nos affaires sans crainte de méprise. Cette notoriété fondée sur la multitude des circonstances, & sur la qualité des témoignages extérieurs, est la plus grande cer-

A iii

6 LE SPECTACLE

LA DE- titude que l'homme puisse désirer pour
MONSTR. régler sa conduite. Quelle sera donc sa
EVANGEL. sécurité & sa reconnoissance ; si Dieu a
rendu le ministère qui lui apporte l'alliance du salut aussi durable & aussi no-
toire que l'est le ministère confié par
la République de Venise à son Sénat,
ou par les Provinces-Unies à leurs Etats-
Généraux ?

N'entrepreneons pas cependant de le prouver sans avoir pris d'abord dans la société une idée nette & sûre de ces témoignages extérieurs , dont le défaut dé-
cèle ceux qui s'arrogent un pouvoir qu'ils n'ont pas , & dont l'exhibition montre ceux qui en sont vraiment revêtus . Ce moyen de certitude est facile , & il nous mèt dans le plus parfait repos.

Le défaut de témoi-
gnages ,
preuve du
défaut de
pouvoirs.

Trois politiques , je le suppose , après avoir médité sur la conjoncture des affaires de l'Europe , en cette année 1748 , se sont mis en tête de former chacun à part , & de faire recevoir un système d'ar-
rangement général , qui réglera par des compensations équitables le partage des Princes & le sort des peuples de notre continent . Tous trois montrent du génie , & ont eû communication de quelques bons mémoires qui exposent les intérêts , ou même les intentions des Puissances .

DE LA NATURE.

LA DE.
MONSTR.
EVANGEL.

Celles-ci se sont déjà expliquées par leurs Agens , & ont envoyé leurs Plénipotentiaries à un Congrès. Il y a plusieurs articles convenus , dont les peuples ont pris connoissance. On consent en bien des lieux à recevoir le traité qui met fin à une guerre ruineuse.

Mais Martin , l'un de nos trois politiques , n'en est point content , & y veut changer différens articles. Jean y fait de nouvelles réformes : & Fauste va encore plus loin. Celui-ci conserve les termes du traité , & y substitue des sens auxquels on ne pensoit pas , des sens tout différens de ceux qu'un usage universel y avoit attachés : en sorte que ce qui dans l'usage signissoit un Roi , n'est plus dans son explication , qu'un premier Ministre ; ce qui signissoit un héritier , un propriétaire , n'est plus qu'un usufruitier , ainsi du reste. Le traité de la sorte se trouve tout différent de ce qu'on avoit cru.

Tous trois d'ailleurs se disent mécontents des envoyés qui avoient commission de faire l'accordement , ou de signifier les volontés de leurs Maîtres. Ils les accusent de prévention , & de défauts par lesquels ils prétendent la commission anéantie. Et comme ils croient mieux entendre les matières , nos trois raison-

A iiij



8 LE SPECTACLE

LA DE- neurs se mettent sans façon à la place
MONSTR. de l'Ambassade. Ils feront les Plénipo-
EVANGEL. tentiaires.

Pour se procurer cependant une appa-
rence de commission , une ombre d'auto-
rité ; ils vont jusqu'à établir un principe
fort singulier pour l'avenir , qui est que
quand un peuple sera mécontent des
Ambassadeurs d'une Cour étrangère , il
peut les destituer , & choisir dans son pro-
pre corps des sujets qui les remplacent.
Ainsi l'Angleterre mécontente de l'Am-
bassadeur d'Espagne , peut le renvoyer ,
donner cette qualité à Mylord Harrin-
gton , & l'instruire bien & dûment des
résolutions de la Cour de Madrid.

Si cette conduite est extraordinaire ,
la raison dont ils l'autorisent ne l'est pas
moins. Toute société , disent-ils , est en
droit de se choisir elle-même les Ministres
nécessaires à sa conservation. Elle peut
donc nommer les Envoyés d'une autre
Puissance , les choisir elle-même , & les
prendre où elle veut , même chez elle.

Martin , Jean , & Fauste couvrent la
bizarrie de ces nouveautés par un air
d'érudition & d'assurance. Ils en impos-
sent , & trouvent quelques partisans que
la séduction des raisonnemens , ou l'a-
mour de l'indépendance échauffe en leur

faveur. Mais le reste de l'Europe les laisse dire & battre l'air ; parce que n'ayant reçu des Puissances aucun pouvoirs pour agir , ni aucun témoignage qui les autorisent , il est inutile de les entendre : ils n'opéreront rien , n'étant porteurs de rien. Ces trois hommes n'influent pas davantage dans les affaires de l'Europe que trois nouvellistes qui attroupent autour d'eux des auditeurs dans la grande allée des Tuileries , & qui la canne à la main leur tracent leurs idées sur le sable.

Comme il est aisè de connoître ceux qui n'ont ni pouvoirs ni témoignages ; il ne l'est pas moins de discerner sans méprise ceux qui en sont pourvus.

Ici on ne court risque de s'égarer , ni dans les rapports compliqués d'une géométrie profonde ; ni dans la diversité des vues sous lesquelles la métaphysique peut considérer une même chose ; ni dans les détours de l'amour propre & de l'esprit particulier. La certitude des témoignages est communément attachée à des moyens de la plus grande simplicité , à une simple proclamation , à une prise de possession , à la cérémonie d'une réception. Ceux qui composent les congrès passagers , ou les compagnies permanentes , ont d'abord présenté les marques du pouvoir qui les

Moyens
infaillibles
pour con-
noître les
envoyés.

10 LE SPECTACLE

LA DE- en a rendu membres. Par la suite , sans
MONSTR. demander l'exhibition de leur premier
EVANGEL. titre , le Public les reconnoît pour ce
qu'ils sont avec la plus entière sécurité ,
& leur rend lui-même un témoignage su-
périeur à tout soupçon. Le moindre doute
à cet égard seroit capable de rendre un
homme ridicule. On ne fait point de
vains raisonnemens contre le ministère
public , & contre les établissemens con-
nus : mais on s'égare en des doutes &
en des discussions sans fin contre le mi-
nistère Evangelique , dont la notoriété
est la même que celle des établissemens
humains. Cette injustice étant très-gran-
de , & cependant très-commune , on la
fera mieux sentir , en la montrant sous
les traits d'une autre qui lui ressemble.

Que penseroit-on d'un habitant de
Dieppe qui refuseroit de porter son pro-
cès au Parlement de Normandie en vertu
de ce raisonnement ? Pour lier mon af-
faire à un Tribunal & m'en rendre dé-
pendant , il faut d'abord que je sois per-
suadé de l'existence & du droit de ce Tri-
bunal. Or ceux qui passent pour rendre
la justice à Rouen , & qui prennent la
qualité de Présidens ou de Conseillers au
Parlement de Normandie , n'ont aucun
titre légitime pour le faire. Car nos Rois



n'ont jamais fait un établissement qui auroit été entièrement contraire à leurs propres intérêts. Et qu'y avoit-il de plus contraire aux intérêts des Rois de France, que d'aliéner la noblesse d'une province riche & maritime, en la dépouillant du droit honorable & de la possession immémoriale où elle étoit de rendre la justice, pour en revêtir des hommes de loix ? a-t'on oublié le dépit de ces Seigneurs de Basse-Normandie qui favorisèrent la descente des Anglois en France, & qui vengèrent leur mécontentement personnel par l'ébranlement de tout l'Etat ? Ce qu'on nomme Parlement de Normandie dérogeant au droit commun & à la saine politique, est donc un établissement fabuleux, ou une entreprise insoutenable. Avec cela je voudrois bien savoir si les loix qu'on y suit sont justes, & si elles sont émanées du suprême tribunal de la raison. Mon parti est pris : & je porterai mon procès devant les plus sensés de l'ancienne noblesse de la province ; jamais ailleurs.

Que vous fert-il, diroit-on à cet homme, de disputer contre un fait attesté des petits & des grands ? pensez-vous y donner atteinte par la liberté de vos doutes ? Les premiers Judges délégués par le Roi

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

qui ont siégé en 1501. dans ce Parlement, montrèrent leurs lettres signées en 1499. par Louis XII. avec toutes les marques d'un pouvoir légitime & émané du Trône. C'est la noblesse même , qui pour s'acquitter mieux du service militaire , peu compatible avec l'étude des loix , & avec la longueur des discussions , demanda cet établissement. Elle le regarda comme un moyen de décharge pour elle , & de salut pour les particuliers , dont les intérêts se décidoient auparavant trop à la légère dans les courtes séances de l'Echiquier.

Depuis ce tems , même sans exiger la vûe des Lettres patentes de la nouvelle Compagnie , ni la liste suivie des Magistrats qui s'y sont succédés ; tout le Public rend témoignage à ceux d'aujourd'hui qu'ils sont les successeurs des précédens. Joignez à ces attestations la suite des réglemens publics & des arrêts rendus d'année en année par ce corps , les bâtimens dont il a toujours été en possession pour exercer les mêmes fonctions , les habits & toutes les marques de sa dignité , les charges conservées dans certaines familles , les offices subalternes , les droits honorifiques , & les usages relatifs aux fonctions de la Compagnie : tout en démontre le pouvoir & la perpétuité.

Ce qui distingue ici l'esprit supérieur d'avec les esprits du commun, n'est pas de pouvoir disputer contre ce qui est public & notoire ; mais de sentir mieux que les autres toute la force de la preuve testimoniale.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Or cette preuve si courte & si décisive dans la société pour discerner ceux qui sont revêtus de pouvoirs légitimes, est le moyen aussi expéditif que peu suspect auquel Dieu nous renvoie dans l'affaire de l'Alliance qu'il daigne faire avec nous par son Messie. Il a confié ses pouvoirs au descendant d'Abraham, à qui les bénédictions étoient promises, & a communiqué ces bénédictions à tous les peuples par un ministère à jamais reconnaissable, & toujours environné des marques de la divinité de sa mission. En sorte que comme c'est Dieu qui a fait & montré de loin la Préparation de l'Evangile, c'est lui-même qui en a fait la Démonstration ; & cette démonstration est aussi simple que celle qui nous assure des établissemens qui se font dans la société.

Genes. 22.
13.

Si l'Evangile n'étoit qu'une histoire, on pourroit le considérer sous différens points de vûe, & en produire différentes preuves également solides, sans entrer dans la question du ministère porteur des

LA DE- biens promis. Il y auroit , semble-t'il ,
MONSTR. quelque prudence à s'abstenir d'en par-
EVANGEL. ler ; parce que dans cette multitude de
sociétés qui ont rejetté le ministère , ou en
ont introduit un nouveau , ou ont rompu
les liens des Eglises en rompant ceux du
corps sacerdotal ; cette question peut of-
fenser les esprits , à la réunion desquels
nous devons toujours tendre.

Assurément nous n'avons rien de plus
à cœur que d'applanir selon notre pou-
voir les obstacles qui nous séparent , ni
rien de plus en horreur que d'avoir blessé
ceux que nous voudrions ramener à la
concorde. Mais ce seroit les servir fort
mal , de nous étendre sur ce qui est ins-
uffisant , & de supprimer ce qui est indis-
pensablement nécessaire.

La fin du Traité de l'Homme où la suite
des matières nous a conduit , ne doit pas
être différente de la fin même de l'hom-
me qui est son union avec Dieu. L'Evan-
gile est pour lui l'heureuse annonce de
cette alliance éternelle à laquelle Dieu
l'invite. Il étoit en la pleine liberté du
Tout-puissant de faire cette invitation par
des Anges , ou par des hommes ; comme il
l'étoit de ne laisser aucun exercice à notre
liberté , en nous sauvant sans aucune invi-
tation. Son choix nous fixe , & nous n'a-

vons pas à délibérer sur le moyen de communication. Si pour y avoir part il s'agit soit uniquement d'être convaincu de la réalité de l'histoire Evangelique, il y en a cent preuves, & l'on pourroit choisir. Mais de l'alliance Evangelique il n'y en a qu'une, & c'est notre bonheur que cette preuve soit unique, sensible, & aussi satisfaisante pour les esprits les plus fins, qu'intelligible pour les plus bornés. C'est même ce qui coupe pied aux vaines railleries, à l'érudition déplacée, aux discussions qui multiplient les difficultés, plutôt que de les éclaircir. C'est un fait public, & subsistant sous nos yeux, qu'il y a une Compagnie d'hommes qui se disent chargés par exclusion d'annoncer à toute nation la nouvelle du salut.

Or tous ceux qui viennent à nous avec commission, montrent leurs pouvoirs. Tout se réduit là. On connaît donc le ministère Evangelique comme tout autre ministère. La certitude en roule sur ce qui est de nécessité & d'usage dans tous les traités; sur les moyens très-simples & très-palpables par lesquels les hommes se procurent une juste sécurité dans tout ce qui se traite entr'eux pas des agens.

Le droit de jouir du repos que donne la certitude s'acquierte de deux façons,

Première
règle de
sécurité.

16 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

& selon deux maximes du sens commun qui tranquilissent tous les esprits. La première règle de sécurité, règle universellement reçue, est que, quand les Envoyés d'une Puissance absente ont fait connoître leurs pouvoirs, on peut alors être sûr des intentions de cette Puissance, & ce n'est que par ses Envoyés qu'on peut contracter avec elle. Par une suite nécessaire de la même maxime, il est clair que ceux qui sans une commission expresse auroient pris connaissance ou copie du traité qu'on propose, ne sont pas autorisés pour cela à se dire envoyés, ni ne peuvent mettre en correspondance les parties qui voudroient contracter. En un mot, le traité soit verbal, soit écrit, n'est point ce qui sert à faire connoître les Envoyés; mais les Envoyés connus servent à garantir le traité, & à communiquer la réalité de l'Alliance.

Seconde
règle de
sécurité.

Tous les hommes font usage d'une autre maxime également simple, que, quand une compagnie de Judges ou d'autres personnes qualifiées, ne peut se transporter dans un lieu, si elle y envoie un de ses membres, avec une commission présentée dans la forme qui l'autorise; on traite, on agit aussi sûrement avec le commissaire qu'avec tout le corps qui l'a envoyé.

Je



Je n'ai besoin que de la première maxime pour démontrer la vérité de l'E-
vangile aux personnes cultivées par l'u-
sage du monde , & des affaires de la
société.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Cette maxime qui contente les meilleurs esprits , est intelligible & satisfaisante pour les plus bornés. Elle les éclaire tous , & rend leur condition égale.

Je n'ai besoin que d'y joindre la seconde règle pour faire voir aux plus simples , à ceux , par exemple , qui ne connoissent que leur Curé , qu'ils ne doivent pas croire leur condition pire ou moins certaine à l'égard du salut , que celle des personnes les mieux instruites.

L'unique affaire des petits & des grands , est de savoir , *s'il y a un Apostolat adressé à toutes les nations , & à tous les siècles.* Mais il ne faut demander ni s'il y en a un , ni s'il n'y en a qu'un , ni où il est. Deux ambassades s'entre-détruiront , & on ne va pas au devant d'une ambassade. Il est seulement vrai que ceux qui en ont entendu parler ne peuvent raisonnablement négliger de la connoître , ni de la recevoir. Mais on n'est pas en peine de la chercher. C'est elle qui vient à nous. L'Apostolat de Jesus-Christ s'est mis en marche il y a dix-sept cens

Tom. VIII. Part. II.

B



LA DE- ans. Depuis ce tems-là les Envoyés n'ont
MONSTR. cessé de dire à toutes les nations : Nous
EVANGEL. voici. Ils continuent à nous annoncer la
parole de vie , & à nous montrer les
preuves de la mission dont ils sont re-
vêtus. De cette sorte les ignorans sont
instruits , & les savans sont fixés. Voilà
donc la preuve qu'il est indispensable de
faire valoir dans un traité tel que celui-ci ;
puisque seule elle suffit à tous , & que
sans elle tous les moyens généraux de
prouver le Christianisme ne nous ren-
dent pas Chrétiens.



CHAPITRE II.

*Les Témoignages rendus au Ministère
Evangélique.*

Si j'avois à faire l'histoire de la paix de Munster, ou d'Aix-la-Chapelle; je ne produirois pas en nature les pouvoirs des Plénipotentiaires, ni les actes signés. Je n'en donnerois que des copies, qui par elles-mêmes ne pourroient faire foi, mais qui deviendroient certaines par les témoignages postérieurs des différentes Cours qui ont reconnu ces actes, & des peuples qui y ont conformé leur conduite. Nous pouvons de même prendre dans les livres des premiers Ministres de l'Evangile le récit des merveilles par lesquelles le Tout-puissant a manifesté & scellé son œuvre. Nous n'avons pas besoin de prouver en ce lieu ni l'inspiration de ces livres, ni la réalité des miracles qui ont servi de lettre de créance aux ouvriers Evangeliques. Ce que nous en assurons n'est que conditionnel. L'esprit de Dieu s'est communiqué au genre humain, si les faits sont attestés. Jusqu'à la production de ces témoignages, tout demeure en sus-

B ii



LA DE- pens. Mais il ne reste plus de doute ni
MONSTR. sur l'œuvre de Dieu , ni sur les livres qui
EVANGEL. la rapportent , quand on montre la société
pleine des attestations rendues avec exa-
men , avec discernement , & en connois-
fance de cause à l'œuvre , aux livres évan-
géliques , & au ministère à jamais porteur
de l'alliance.

Nous pouvons , selon le langage des
premiers Chrétiens , partager cette ma-
tière en trois témoignages , qui sont ce-
lui de l'esprit , celui de l'eau , & celui
du sang.

Les témoignages de l'esprit , sont les
caractères de Divinité par lesquels l'esprit
de Dieu a illustré ses Envoyés. Nous ne
les avons pas vus : mais ils sont remplacés
pour nous par les autres témoignages qui
les constatent.

Le témoignage de l'eau est celui qui
étoit rendu à l'Evangile par le Baptême ,
& par la vie nouvelle des premiers Chré-
tiens. Quoique le premier baptême des
Chrétiens eût acquis par sa nouvelle ins-
titution un mérite fort différent de celui
d'une simple cérémonie , il rentrait dans
l'idée commune de purification. Toute
l'Antiquité est pleine de traits qui nous
montrent que ceux qui vouloient changer
de vie , ou expier de grands crimes , se

mettoient sous la conduite de quelque personnage respectable par sa place ou par sa doctrine , & commençoient par une purification , qui étoit comme la profession publique de leur renonciation à leur vie précédente. Cette purification , nous l'avons vu ailleurs , étoit connue chez les Payens comme chez les Juifs : & l'usage en étoit si universel , qu'on en trouve des exemples fréquens jusques dans les fables , comme dans celle d'Hercule , qui fut purifié par Eumolpe , (a) dans celle d'Apollon , qui fut purifié par Carmanor , (b) de Thésée , qui le fut par les Pytalides , (c) & de Bellerophon , qui pour un meurtre , quoiqu'involontaire , se fit purifier par Prætus , Roi & Grand-Prêtre d'Argos . (d)

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Au témoignage de l'eau ou du changement de vie par le Baptême , les premiers Chrétiens ont ajoûté celui du sang ou du martyre , le plus fort de tous : & ces trois témoignages n'en font proprement qu'un. C'est l'esprit de vérité qui rend témoignage à l'Evangile , parce que la nouvelle vie des Chrétiens & leur martyre ont suffisamment constaté le témoi-

(a) *Diod. Sicul. lib. 4.*

(b) *Paulsan. lib. 10.*

(c) *Plutareb. in Theseo.*

(d) *Apollodor. lib. 2.*

22 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

gnage des œuvres de l'Esprit saint , comme les actes du Parlement & la persuasion où est le public de l'existence de ce Parlement , sont pour nous la même chose que la vûe des lettres de son établissement . Ce sont trois témoignages qui n'en font qu'un .

I.

Le témoignage de l'Esprit.

Il y avoit des promesses : on en attendoit l'exécution . Dieu fit paroître enfin le Ministre de la grande alliance , & rendit le témoignage le moins équivoque à la Mission Evangelique , par les traits d'un pouvoir fort au-dessus de l'homme , par différens dons qui de leur nature sont supérieurs aux forces de toutes les intelligences créées , & qui par leur concours font encore supérieurs à toutes les illusions imaginables .

Avec la résurrection du Sauveur , qui est la grande preuve du Christianisme & le fondement de l'espérance chrétienne , l'Esprit de Dieu a mis en œuvre des dons qu'il a diversifiés selon ses vûes . Les uns étoient spécialement destinés à l'édification de l'Eglise déjà formée , comme la sagesse ou la profonde connoissance des mis-

tères dont on n'avoit pas encore entendu parler. Telle est la doctrine toute nouvelle que S. Paul prêche aux Juifs d'Antioche , de Rome & de Galatie , sur la destination de la loi & du sacerdoce d'Aaron , doctrine si différente de celle qu'il avoit apprise aux pieds du Docteur Gamaliel. Du même genre étoient les révélations spéciales & relatives au bien de quelques particuliers , ou d'une Eglise entière ; le discernement des esprits , & sur-tout des ouvriers qui s'offroient à la prédication de l'Evangile , les uns de bonne volonté & par conviction , les autres par intérêt & avec déguisement. Il y avoit d'autres dons qui tendoient spécialement à convaincre ceux qui ne connoissoient pas l'Evangile ou qui refusoient d'y croire. Nous nous bornerons à rappeller en peu de mots les plus distingués , ceux qui ont proprement formé l'Eglise , en autorisant très-publiquement les Envoyés. Ce sont les dons des guérisons , celui des langues , & le don de prophétie.

Celui des guérisons , qui de sa nature étoit le plus propre à attirer les yeux par le vif intérêt qu'on y pouvoit prendre , a été aussi le plus universel. Il accompagnoit par-tout le Sauveur & ses Disciples. Le simple attouchement de la robe

B iiij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Le don
des guéri-
fons.

24 LE SPECTACLE

LA DE- de Jésus-Christ , l'ombre de Pierre , les
 MONSTR. mouchoirs que la main de Paul avoit tou-
 EVANGEL. chés , guérissaient subitement les mala-
 des . (a) Ces guérisons miraculeuses se
 trouvèrent si multipliées & si notoires ,
 que les incrédules tant Juifs que Gentils ,
 jugèrent plus commode de les attribuer
 à la magie , que de nier ce qui étoit public
 & universel .

Mais cette attribution étoit vaine de
 sens , & n'avoit rien d'intelligible que l'a-
 veu des faits . Elle devient ainsi une des
 preuves du Christianisme .

Inutilement croiroit-on en éluder la
 force , en confondant la doctrine des
 Chrétiens & celle des Payens sur les es-
 prits , & en tâchant de répandre sur le
 tout la même incertitude & le même ri-
 dicule . C'est imiter les Pyrroniens qui
 jettent dans la même Catégorie les son-
 ges de ceux qui dorment , & la suite des
 idées de ceux qui veillent . Mais on laisse
 dire les Pyrroniens , & l'on sait la diffé-
 rence qui se trouve entre veiller & dor-
 mir . On ne s'y méprend pas : ils ne s'y
 méprennent pas eux-mêmes .

Ce que les Chrétiens admettent sur le
 ministère des Anges , & sur la malignité
 des esprits déchus de la justice , est fondé ,

(a) Matth. 14. 36. Ag. 5. 15. Ag. 19. 12.

comme le reste de la révélation , sur l'uniformité des faits qui conspirent à un même but. L'Evangile étant donc prouvé par des faits de cette espéce , il devient la règle de ce qu'il est permis d'avancer sur les pouvoirs que Dieu accorde , soit aux bons , soit aux mauvais esprits : & les bornes très-étroites que Dieu a mises à sa révélation sur ce point , sont aussi celles dans lesquelles les Chrétiens se renferment. Ils ne tirent point leurs preuves de ce qui est obscur ; mais en hommes droits & sensés , ils voient dans ces merveilles uniformes , dont les trois continens sont témoins , non des Puissances indépendantes qui brouillent librement tout l'Univers : mais le dessein unique du Maître de la nature qui fait entendre par-tout la même voix , & annonce le salut à sa créature. Au contraire , la doctrine des Payens sur la nature des esprits , & sur leurs opérations , n'avoit ni certitude dans son origine , ni mesure dans son étendue , ni conformité dans ses principes.

La magie , la théurgie , les sortiléges ; toutes les sortes de divinations par les oiseaux , par les serpents , par les feuillages & autres prétendus moyens , avec tous les enchantemens , ont eû la même origine que l'idolâtrie , & n'avoient pas



LA DE- plus de réalité. Dès que la cupidité &
MONSTR. l'ignorance eurent pris les figures de l'an-
EVANGEL. cienne instruction pour des Etres puis-
sans, & les formules de chant qui les ac-
compagnoient, pour des moyens d'obte-
nir tout ce qu'on vouloit ; l'esprit de
l'homme n'ayant plus de règle, sa dévo-
tion devint aussi terrestre que ses désirs,
& se porta pour les satisfaire à toutes les
pratiques absurdes qui découloient de la
première méprise. Toutes les parties de
l'Univers étant devenu autant de petites
divinités bien ou mal faisantes, & de gé-
nies dont le moindre talent étoit de pro-
phétiser, on ne laissa pas ces Puissances
oisives ; & en leur adressant les offrandes,
les victimes, & l'encens, on y joignit les
anciennes formules de chant & de prières
qui n'étoient plus entendues : ce qui don-
na lieu aux visions des enchantemens, &
aux prétentions de la magie.

La seconde source des progrès de ces
folies sont les récits des merveilles opé-
rées par les Prêtres les plus entendus,
disoit-on, dans la connoissance des dieux
& des cérémonies religieuses. La cupidité
aidoit à imaginer ces contes. Elle n'aidoit
pas moins à les faire recevoir.

Le dernier moyen qui les accrédita sont
les suffrages & les explications dont les

Philosophes les honorèrent à leur propre confusion. Ces hommes qui avoient beaucoup médité , & communément beaucoup voyagé , avoient trouvé par-tout des restes de vénération pour la chasteté , pour la sobriété , pour la prière , pour l'abstinence & le recueillement , comme étant autant de moyens de perfectionner l'homme , & de le préparer aux actes de religion. Telles étoient les traces ineffaçables des règles & des leçons de l'ancien culte , que le genre humain rendoit à Dieu dès le commencement. Mais les hommes , & les Philosophes encore moins que le commun des hommes , n'ont jamais voulu s'en tenir à un savoir borné & réglé sur leur besoin. Il faut qu'ils s'affranchissent : il faut qu'ils percent : & après que les peuples eurent par toute la terre changé les idées de la première révélation en y en substituant de monstrueuses , puisque c'étoient celles de leur imagination guidée par leurs convoitises ; ils voulurent encore mettre le tout en ordre. Les Philosophes , comme les plus suffisans , se chargèrent de la commission. Pouvoit-il y avoir quelque chose d'inaccessible pour ceux qui entendoient l'égalité des trois angles d'un triangle à deux droits ?

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

La raison qui les éclairoit sur les rapports & sur les mesures de ce qui étoit autour d'eux sur la terre , leur parut les autoriser à embrasser tout dans leurs connoissances. Aussi parlèrent-ils de ce qui étoit en haut , & de ce qui étoit en bas: ils distribuèrent par classes les dieux & les déesses , les demi-dieux & les génies: ils étudièrent le goût de chacun d'eux , & enseignèrent très-sérieusement par quels sacrifices & par quelles cérémonies on pourroit leur plaire , ce qu'on pouvoit leur demander , & quel degré d'abstinence pouvoit conduire les ames privilégiées à s'unir à eux extatiquement.

Tels étoient , disoient-ils , les heureux fruits de leur expérience , & de leurs voyages. Auroient-ils tant médité & tant couru pour n'arriver à rien ? Telle fut la profondeur du savoir d'Apollonius , d'Eunapius , de Porphire , & de Julien. C'étoient des esprits avides de nouveautés , & qui courroient sans règle après le merveilleux. De pareils hommes n'étoient pas propres à captiver leur entendement sous le joug de la foi , qui ne nous montre que le nécessaire. On sent combien la religion Chrétienne devoit leur déplaire , & il n'est pas plus étonnant de voir tant de beaux esprits qui se sont insatûés des

extravagances de la théurgie , (a) que d'en voir d'autres qui en grand nombre , & depuis trois mille ans perdent leur repos & leur bien , dans la pensée qu'on peut trouver le moyen de vivre plusieurs siècles , & de faire de l'or avec ce qui n'est pas or.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Le crédit & l'éloquence des Philosophes retardèrent autant l'œuvre du salut , que le firent les persécutions . Chacun se tranquilissoit dans son incrédulité , en disant : Il faut que le Christ ait été un grand Philosophe , & qu'il ait eû à sa disposition des génies fort puissans pour obtenir tant de guérisons , & peut-être sa résurrection . Mais nous avons nos dieux & nos génies dont nous sommes contens : il y a trop peu de profit à honorer les génies du Christ & des Chrétiens .

Ce raisonnement qui étoit très-commun parmi les Gentils infatués des promesses de la magie , nuisit beaucoup à l'Evangile : mais ce qu'il y avoit de nébuleux dans ce raisonnement , se dissipâ peu-à-peu . Ce qui en subsista fut l'aveu de la réalité des faits , & le tems dévoila tout aux yeux même les moins attentifs . On s'apperçut que les fatras d'Apollonius , publiés sur la foi de l'avanturier

(a) Les opérations des dieux & des génies .

LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

30 Damis plus de cent ans après l'évènement, n'avoient aucunes suites ; qu'il en étoit de même des dieux & des génies tant vantés par les Philosophes postérieurs ; que toutes ces dévotions bizarres étoient sans témoignages ; & que cette philosophie anti-Chrétienne se réduisoit à beaucoup de suffisance & de bruit.

On comprit de plus en plus ce que les coeurs simples avoient compris dès la première annoncé de l'Evangile , qu'il n'y avoit aucune comparaison à faire entre les miracles de la mission Evangelique , & les opérations , soit de la magie , soit de la théurgie qui ne différoient que de nom.

Ici on ne trouvoit qu'un tas de fables bizarres , qui n'avoient ni aucun but raisonnable , ni aucun lien ; un tas de merveilles adoptées par la crainte , accréditées par la superstition , mises à profit par l'avarice , débitées par la charlatanerie. Ce qu'on rapportoit de la force des enchantemens , & de l'opération des génies , se passoit dans les ténèbres. Rien n'étoit ni ne pouvoit être examiné , moins encore approfondi.

Faire descendre la lune du ciel en terre ; faire crever les serpens par la prononciation d'une formule requise ; dégraisser

les campagnes voisines au profit de la sienne ; envoyer la peste , ou détourner la grêle ; en un mot maîtriser la nature & la changer d'un tour de main ; c'étoient les pouvoirs ordinaires , les menus plaisirs des enchanteurs : c'est-à-dire , qu'ils n'avoient pouvoir de rien.

Tout le réel de la magie se réduisloit communément à des maléfices & à des empoisonnemens. Pour punir des ames pleines d'orgueil & de passions , Dieu paroît avoir quelquefois permis qu'elles fussent frappées ou de la vûe d'un spectre , ou d'une apparence d'accomplissement de quelque prédiction. Mais ce que les démons ont pu mettre du leur dans tout ce qui se nomme science occulte , n'a jamais formé rien de suivi. Tout y est borné , plein d'équivoques , d'impuissance , & de mensonge. Tout y est plein de ruses , d'indécence , de petitesse , de cruauté : & ce qu'on ne fauroit trop remarquer , c'est que ces œuvres n'établissent rien de constant , la puissance magique invoquée en Asie ne se mettant aucunement en peine de celle qui opère en Europe. Il ne faut pas une mer pour dérober à un génie la connoissance de ce qu'un autre assure. Une muraille suffit pour mettre deux démons en désordre ,

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Différen-
ce des œu-
vres de la
magie &
des mira-
cles de l'E-
vangile.

LA DE- ou deux fourbes en contradiction. (a)
MONSTR. Les œuvres du Christ & celles de ses
EVANGEL.

Disciples dispersés par-tout, avoient une même fin , & montroient un Auteur qui ne se démentoit point , toujours également puissant & bienfaisant. Ce qui se disoit , ce qui s'opéroit de miraculeux en Asie & en Europe , tendoit également à la sanctification des cœurs , & à la gloire de Dieu par les mêmes vérités. Les maladies des corps n'étoient guéries que pour convaincre les esprits des intentions de celui qui étoit annoncé comme le destructeur du péché & de la mort.

Tout se passoit à découvert : si les Chrétiens cherchoient quelquefois les ténèbres , c'étoit ou pour prier en silence , ou pour se soustraire à la persécution. Mais les miracles de l'Evangile s'opéroient sous le soleil , & dans les places publiques. Chacun en étoit juge : & comme les Chrétiens sans concert & en une infinité de lieux tout à la fois rapportoient ce qu'ils avoient appris par leurs yeux , & touché de leurs mains ; leur témoignage ne pouvoit raisonnablement se réfuser.

Ainsi ces guérisons étant si distinguées
des

(a) Voyez-en les preuves sans nombre dans le second livre de Ciceron , *de Dicinat.*

des prestiges de la magie par leur décence , par leur publicité , & par leur réalité palpable , elles ont toujours eû le double avantage d'incliner les cœurs à la vertu , & de prouver puissamment la même vérité. Faut-il s'étonner après cela , si les petits ont vû clair , tandis qu'une fausse science aveugloit les grands & les savans ?

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Il n'est pas inutile d'observer que ce pouvoir de maîtriser la nature a quelquefois été accompagné dans les premiers Apôtres , de celui de frapper par des punitions subites ceux en qui ils voyoient un profond déguisement. Mais l'usage de ce pouvoir terrible a été fort rare. Nous ne le voyons que dans les mains de S. Pierre , qui frappa de mort Ananie & Saphyre ; puis de S. Paul , qui frappa Barjefus d'avuglement ; & l'incestueux de Corinthe d'une maladie qui lui fut salutaire.

A& 5.
A& 13.

*I. Cor. 5-
4. 5. & II.
Cor. 2.*
Le don
des lan-
gues.

Au don des guérisons Dieu joignit ce-lui des langues , pour réparer ce qui manquoit aux Envoyés du côté des talens. Ils étoient la plûpart pêcheurs & artisans. A peine étoient-ils capables de parler leur propre langue. Ils paroiffoient conséquemment hors d'état de faire entendre la nouvelle du salut , & la doctrine du Sauveur aux nations étrangères. Ces Pré-

Tom. VIII. Part. II.

C



LA DE- dicateurs furent cependant entendus par-
MONSTR. tout. Ils introduisirent la foi & formèrent
EVANGEL. promptement des Eglises nombreuses
dans des villes où les Philosophes les plus
éloquens avoient à peine réuni quelques
disciples desœuvrés , ou amis de la dis-
pute , & dans des provinces où l'ambi-
tion Romaine n'avoit pû pénétrer.

Le don des langues dans les Ministres
de l'Evangile , quoique nécessaire pour
ouvrir la porte à la prédication , semble
d'une autre part contredire la première
intention qui les avoit choisi simples ,
grossiers , & sans lettres. L'intention de
ce choix étoit que la conquête des ames
ne parût point l'ouvrage de l'éloquence &
du savoir ; mais qu'elle parût ce qu'elle
étoit en effet , l'œuvre manifeste du Tout-
puissant. Aussi voyons-nous que le don
des langues n'a été donné qu'avec réserve.
Ceux que l'Esprit mettoit en état de par-
ler une langue étrangère pouvoient être
entendus : mais ce don ne faisoit d'eux
ni des Ecrivains polis , ni de grands Orateurs.
Il leur laissoit le tour de leur lan-
gue Hébraïque ou Syriaque , & la simpli-
cité de leur éducation. La merveille se ré-
duissoit à annoncer intelligiblement la mis-
sion du Sauveur , & la leur , à des peuples
dont ils n'avoient pas appris la langue.

Ils entendoient les Etrangers , & ils en étoient entendus. Mais la force étoit dans leurs œuvres , plûtôt que les graces & la beauté dans leurs discours.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

L'extrême modicité de leurs talens , jointe à un extérieur qui n'annonçoit ni rafinement , ni culture , faisoit tout attribuer à Dieu , rien à l'homme .

Souvent celui qui pouvoit , sous l'impression de l'Esprit , parler à des Etrangers un langage qu'ils entendissent , ne comprenoit pas lui-même les paroles que Dieu mettoit dans sa bouche , ou ne les pouvoit pas faire entendre à ceux des assistants qui parloient un autre langage . Souvent il avoit besoin d'un autre interprète , pour instruire & édifier sa propre Eglise de ce qu'il avoit dit d'intelligible à des Etrangers présens . Souvent le don d'interprétation étoit subitement donné à un autre Disciple , non-seulement afin que tout pût être entendu ; mais pour mieux marquer l'action de l'Esprit , qui exerçoit son pouvoir par des instrumens pleins de foiblesse & d'incapacité . Le Prédicateur n'attiroit point l'admiration : l'on n'étoit occupé ni de sa personne , ni de son esprit ; mais du grand objet de sa mission , & de la force des preuves qu'il en produissoit .

C ij

36 LE SPECTACLE

LA DE- Les Epîtres de S. Paul , & sur-tout
MONSTR. les Actes des Apôtres , sont un récit per-
EVANGEL. pétuel des effets de ce don des langues ;
par lequel des hommes sans science in-
troduisirent par-tout la Foi , & réunirent
en très-peu de tems des nations incon-
nues les unes aux autres , dans la persua-
sion des mêmes vérités , & dans un même
esprit.

Saint Paul qui écrivit ses deux lettres
aux Corinthiens , tant pour répondre aux
divers éclaircissemens qu'ils lui avoient
demandés , que pour réformer des désor-
dres qui s'introduisoient parmi eux , leur
donne des règles pour user avec disser-
nement & avec édification des dons mi-
I. Cor. 14. raculeux . Il recommande en particulier ,
& établit pour règle , que celui qui a le
don des langues étrangères , sans celui
de l'interprétation , garde le silence dans
leur Assémblée ; à moins que le don de
l'interprétation n'ait été donné à quel-
qu'un des assistans , afin qu'on ne cherche
pas à montrer sans fruit ses avantages
personnels ; mais uniquement à édifier
l'Eglise de Dieu , par la communication
de quelque lumière , en facilitant à tous
l'intelligence de ce qui a été dit .

Au surplus , quelque profitables que
puissent être à l'Eglise naissante ces dons

miraculeux des langues inconnues , & des guérisons subites , l'Apôtre fait bien voir l'esprit qui le mène en inculquant fortement qu'il est des dons plus précieux pour le bien des Eglises , tels que le discernement des vrais & des faux Prédicateurs ; la connoissance des choses cachées dans le fond des cœurs ; & l'intelligence des Ecritures . Il leur relève ensuite des dons encore plus désirables pour l'Eglise & pour eux ; la foi , l'espérance , l'amour de Dieu & du prochain . C'est ce qui lui donne lieu de développer l'excellence & les caractères de la charité , l'unique don durable , & qui subsistera à jamais après la cessation de tous les autres .

Ces lettres de S. Paul aux Corinthiens portent donc les preuves de leur vérité , par la naïveté même des circonstances sur lesquelles ces fidèles avoient demandé les instructions de leur Maître .

Est-il naturel ou possible de faire recevoir deux lettres à une grande Société , pour lui reprocher différens désordres qui ne seroient pas réels , ou pour lui donner des règles sur le bon usage du don des langues , & de l'interprétation , si elle n'en avoit aucune connoissance ? Cette preuve est simple : elle démontre tout ensemble l'existence & l'économie des

C iij

dons miraculeux , qui laissoient les Mi-
nistres dans un état d'imperfection , pour
ne montrer dans leurs progrès que la
puissance de la main invisible qui les di-
rigeoit tous.

On ne peut pas d'ailleurs douter tant
soit peu de la réalité de ces lettres , qui
furent citées peu d'années après par saint
Clément le Romain , écrivant aux Corin-
thiens même. Sur la fin de la première ,
S. Paul informe les fidèles de cette Eglise
de ce qui se passe en Macédoine , en Ju-
dée , à Ephèse , à Ancyre , & dans toutes
les Eglises d'Asie. Toutes ces circonstan-
ces se trouvent justes. C'est dans les mê-
mes lieux que se sont formées tout d'a-
bord les Eglises les plus célèbres : elles
ont tout d'abord montré les lettres qu'el-
les avoient pareillement reçues de saint
Paul : elles se les communiquoient réci-
proquement , & n'ont jamais discontinué
d'en faire la lecture dans leurs Assemblées.
Ces lettres ne peuvent être fausses qu'en
un cas ; qui seroit que ces Eglises se fus-
sent exposées à la persécution , pour avoir
le plaisir de publier que S. Paul avoit
été leur Maître , quoiqu'elles ne l'eussent
ni vu , ni entendu. Mais ne prévenons
point les témoignages postérieurs , qui
ont garanti & perpétué les témoignages

de l'Esprit. Si ces dons ont été réels ; le ministère est divin. Cette conséquence est claire , & elle nous suffit pour le présent. Ce qui n'est ici que conditionnel sera démontré par la suite.

Le don de la prophétie a achevé d'il-
lustrer la mission du Sauveur , & des Apô-
tres ; soit en révélant par eux la juste ap-
plication qu'il falloit faire des anciennes
prophéties aux évènemens , soit en met-
tant dans leur bouche , & dans leurs
écrits , des prophéties nouvelles dont l'ac-
complissement se perpétue sous nos yeux.
Ce dernier don est vraiment le sceau at-
taché à la lettre de créance. Il a rendu les
Envoyés parfaitement reconnaissables dès
l'ouverture de leur mission , & il se mon-
tre encore en entier , dans les derniers
siècles. Le tems même y ajoute une force
nouvelle , en mettant successivement sous
les yeux du genre humain , des révolu-
tions & des traits manifestement prédis ,
& écrits , dès avant l'empire de Titus.
Là est la marque de l'Esprit de Dieu.

Luc. 24.

„ Il est nécessaire , dit Jesus-Christ ,
„ que tout ce qui a été écrit de moi dans ^{44.}
„ le livre de Moïse , dans les Prophéties ,
„ & dans les Pseaumes , s'accomplisse.

Plusieurs des prophéties de l'ancienne
Ecriture , à quelques-unes desquelles Je-

C iiiij

40 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

sus-Christ a fait une attention distincte, sont moins des discours que des actions représentatives , ou des crayons de l'avenir. Tel est le sacrifice auquel Isaac a survécu : telle est la vie de Joseph vendu par ses frères , livré aux étrangers , & élevé en gloire , distributeur des graces & de la vie , sauveur des Etrangers , & enfin de son peuple. Tel est le signe de vie élevé par Moïse au désert : tels sont les traits du nouveau Prophète qui doit succéder à Moïse , être législateur comme lui , prendre la qualité de Sauveur , & mettre le peuple de Dieu en possession des biens promis. Telles sont tant d'autres images des mystères de Jesus-Christ , tracées par avance dans la foiblesse & dans la victoire des soldats Gédéonites ; dans les souffrances de David calomnié , rejeté , puis couronné ; dans la gloire de Salomon le Roi de paix & le fondateur d'un tabernacle permanent ; dans la prédication de Jonas qui évite de parler aux Gentils , & qui ne leur porte la parole qu'après une sorte de résurrection.

Plusieurs de ces prophéties sont verbales & expressées. Nous ne rappellerons plus celles qui ont été faites à Abraham , à Ismaël , à Isaac , à Jacob , à Juda , à David , & bien d'autres dont il est visible



que l'accomplissement n'a été connu
qu'après la publication du livre qui les
contient.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Nous nous abstiendrons de toucher
ici aux célèbres prophéties d'Isaïe , sur
l'homme de douleur ; d'Aggée , sur la
 gloire que devoit recevoir le second tem-
 ple en recevant le Désiré des nations qui
 leur apporteroit la paix ; de Daniel , sur
 le tems où le Fils de l'Homme recevroit
 l'Empire sur tous les peuples.

Au lieu d'insister davantage sur ces
 traits , & sur d'autres qui ont été si heu-
 reusement , & très-récemment éclaircis
 par le travail de tant d'habiles interpré-
 tes ; nous nous arrêterons à quelques-uns
 des Pseaumes que Jesus-Christ s'est app-
 pliqués. La manière même dont il se les
 applique est une preuve de vérité.

Il nous invite généralement à le cher-
 cher dans les Pseaumes , parce qu'il y est
 parlé de lui. Jesus-Christ aide notre tra-
 vail en citant un mot de l'un , un mot de ^{Luc. 24.} 44.
 l'autre : mais il ne fait rien valoir , comme
 feroit un savant qui semble se dénier de son
 lecteur ou de sa preuve , en développant
 laborieusement la conformité des menues
 circonstances prédictes avec les évènemens
 réels. Le Sauveur cite ce qui le regarde
 dans les Pseaumes avec la sécurité & la

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

dignité d'un Seigneur qui connoît ses ti-
tres , & qui se contente d'indiquer le dé-
pôt public où ils ont été mis long-tems
avant sa naissance. L'accès en est libre
aux Gentils comme aux Juifs : & il fait
que la simple lecture en est suffisante pour
mettre ses droits au plus grand jour.

Matt. 22.
41.

Ps. 109.
Hebr. 110.

Jesús-Christ excite la curiosité des Juifs
& la nôtre , en leur demandant quelle est
la génération du Christ , & de qui il doit
descendre. Les Juifs répondent : Il est fils
de David : " Pourquoi donc , dit Jesus-
Christ , David l'appelle-t'il son Seigneur ?
Nous ouvrons le Pseaume 109. auquel
il nous renvoie , & qui commence par
ces paroles : " Le Seigneur a dit à mon
Seigneur , &c. Voici ce que nous y
trouvons,

Analise du
Pseaume
109.

1^o. Dieu partage sa puissance avec ce-
lui que David apperçoit dans l'avenir , &
qu'il appelle son Seigneur. Le Prophète
le voit assis dans la gloire au même rang
que le Tout-puissant , & regnant malgré
des ennemis sans nombre qui lui sont sou-
mis tour-à-tour , & renversés à ses pieds
par des défaites successives.

2^o. C'est à Jerusalem que l'on verra
commencer son empire , & il l'exercera
au milieu même de ceux qui s'étoient li-
gués pour le perdre.

3°. Sa suprême puissance sera manifestée aux yeux de tout l'Univers par la multitude des justes qui lui obéiront, non seulement comme à un homme admirable, mais comme à un Dieu. En honrant en lui le descendant de David, on lui reconnoîtra une autre nature, une autre naissance, qui a devancé & sa mère, & l'aurore, & les siècles. (a)

4°. C'est ici l'œuvre durable. Dieu fait serment de ne la jamais rétracter ni changer. Celui qu'il a mis à sa droite, avec la qualité de Roi, portera aussi celle de Prêtre, non selon l'ordre d'Aaron dans lequel on verse le sang des animaux, dans lequel les Prêtres meurent & se succèdent ; mais selon un ordre différent ; dans lequel une seule offrande remplace toutes les autres ; dans lequel on ne connaît ni devanciers ni successeurs : en sorte que désormais c'est par lui seul & pour toujours que les hommes auront accès auprès du Père.

5°. Celui qui est Roi & Pontife éternel, est aussi devenu Juge de tous les hommes. Il n'a paru sur la terre que comme Sauveur : il n'a jugé personne, & a été condamné lui-même. Mais re-

(a) Hebr. *Præ utero & præ aurora tibi est genitrix tua*. Ce tour Hébreïque revient à ceci : *eras priusquam esset mater tua, & ante conditam lucem.*

44 LE SPECTACLE

LA DE- vêtu de la puissance du Pere , il exercera
 MONSTR. un jugement terrible sur les Rois & sur les
 EVANGEL. Nations. Tout sera soumis ou brisé de-
 vant lui.

6°. Il aura ainsi paru dans deux états d'une extrême différence ; l'un dans lequel ses fonctions lui auront couté des fatigues & une altération semblable à celle d'un voyageur qui boit dans son passage l'eau bourbeuse du torrent ; l'autre dans lequel il sera grand & élevé en gloire.

La Sinagogue a chanté ce Pseaume & l'Eglise le chante : mais au lieu que les Juifs en respectoient le sens & les promesses sans les comprendre ; il est dans la bouche des Chrétiens un vrai chant triomphal , que l'évènement rend intelligible , & qui est l'expression de leur bonheur.

Parmi les différentes paroles sorties de la bouche de Jésus-Christ , arrêtons-nous à celles qu'il proféra sur la Croix : *Mon Pere , s'écria-t'il prêt à rendre les derniers*
Luc. 23. *soupirs , je remets mon esprit entre vos mains.* Le Pseaume trentième d'où ces mots sont tirés est d'un bout à l'autre la prière la plus conforme à son état actuel. On y trouve une vive peinture de ses souffrances , & celle de l'attente où il est d'une délivrance promise. Il propose même la vie nouvelle qui lui est accordée , comme

46.



le puissant motif de la confiance de tous les justes qui souffrent.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ce sentiment peut faire trouver ces paroles citées par Jesus-Christ sur la Croix, peu compatibles avec celles qu'il avoit proférées peu auparavant : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné!*

Matt. 27.

47.

Celse & les autres ennemis du nom Chrétien , loin de disconvenir que ces paroles soient sorties de la bouche du Christ attaché au bois , les ont relevées comme la honte de notre religion. Voilà , disent-ils , des paroles de désespoir. Il n'y a ni grandeur ni patience dans celui que les Chrétiens honorent : & bien loin d'avoir l'esprit de Dieu , il ne montre pas même la tranquilité d'une homme constant.

Nous ne répondrons pas à Celse , que celui qui a été fait victime pour nous tous , portoit en ce moment tout le poids de la Justice Divine. Celse n'entendroit pas d'abord ce langage : mais nous lui ferons remarquer que ces paroles étoient fort connues des Juifs qui les entendirent , & qu'elles servirent à toucher les uns , & à convaincre les autres de l'opiniâtreté la plus criminelle. Depuis mille ans leurs peres chantoient ces paroles

46 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Analise du
Pseaume
21. qui a
beaucoup
plus d'é-
nergie
dans le
texte He-
braïque
que dans
la Vulgate.

dans leurs assemblées. Les Israélites en les récitant avec tout le cantique dont elles font le commencement , s'occupoient des deux états d'un homme extraordinaire qui devoit être traité comme un imposteur , & réduit au plus horrible accablement , puis être élevé en gloire pour annoncer avec les siens le vrai Dieu à toutes les Nations , & pour établir la Justice dans un peuple que Dieu devoit faire naître.

Quel est l'homme , quel est l'évènement où l'on puise trouver la réunion des deux traits qui partagent tout le Pseaume : je veux dire l'état d'un homme poursuivi jusqu'à avoir les pieds & les mains percés comme un malfaiteur , & le passage du même homme à une vie nouvelle , où il sera mis à la tête des adorateurs qui reviendront à Dieu de toutes les Nations ?

Ces deux caractères ne concourent qu'en Jesus-Christ. Ses Disciples ne tardèrent pas à avoir & à faire sentir aux autres l'accord singulier de tout ce cantique avec les circonstances qui accompagnèrent & suivirent la mort de leur Maître. Mais ses ennemis que la citation conduisoit à l'intelligence du reste , loin d'en faire l'application à ce qui étoit sous leurs yeux , enchérissent par mille insultes

exprimées dans le Pseaume , sur les traitemens des soldats Romains qui avoient exécuté les ordres du ministère public , & fait entr'eux le partage de ses habits. Les soldats du Gouverneur , & les Juifs accomplissoient ainsi , sans le favoir , toutes les particularités qui sont détaillées dans la première partie de la Prophétie aussi nettement que dans l'histoire Evangelique.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

La propagation de la doctrine de cet homme poursuivi à mort , & l'adoration du vrai Dieu , que les Envoyés du Christ ont fait connoître à tous les peuples , sont les évènemens aussi clairement marqués dans la seconde Partie. Il est distinctement parlé dans celle-ci du repas qui se donne dans l'assemblée de Religion , auquel les petits & les grands viendront prendre part , où les pauvres trouveront l'excellente nourriture , & où les Puissans du siècle s'abaissent profondément devant l'Auteur de tous leurs biens.

Celui qui au commencement de cette prière éprouve l'excès de tristesse convenable à la nature humaine , dans l'obligation de mourir sous l'effort de ses ennemis victorieux , & à l'état de victime qui le charge de la malédiction dûe à nos péchés ; glorifie ensuite son Pere de la

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

nombreuse postérité qu'il lui accorde ; enfin de la communication qui se va faire des vrais biens par ses Prédicateurs dispersés d'un bout de la terre à l'autre.

Quel autre esprit que celui de Dieu a pû par avance arranger dans ce détail , 1°. les circonstances précises de la mort du Christ ; 2°. le cri le plus conforme à son impuissance apparente qui fait le triomphe de ses ennemis ; 3°. sa délivrance & son retour à la vie ; 4°. les articles les plus distingués de sa doctrine ; 5°. le culte du vrai Dieu qui alloit être étendu par ses Envoyés dans toutes les parties de la terre ; 6°. la naissance d'un peuple auquel Dieu va donner l'être , avec un nom auparavant inconnu ? Tout cela est arrivé.

Quel autre esprit que celui de Dieu a pû dans le tems conduire la langue d'un homme rassasié d'opprobres & d'angoisses à la juste citation des premiers mots d'un Pseaume dont tout le reste est l'abrégié fidèle de son histoire , & le tableau de tout l'avenir. Il falloit pour cela que Jésus-Christ eût la vraie intelligence des Ecritures. Disons mieux : il en est lui-même la clef : c'est pour lui que tout est dit.

N'omettons pas qu'on voit en toute rencontre combien les Evangélistes sont véridiques , par le soin qu'ils ont pris de rapporter

rapporter des circonstances qui sont au premier aspect ou indifférentes ou nuisibles à l'intention de préconiser l'œuvre du Christ. Il s'en faut bien qu'elles y soient ni nuisibles ni indifférentes dans la réalité. Quand elles n'apprendroient rien d'important aux lecteurs ; elles caractérisent les historiens : elles attestent leur candeur & leur assurance. Leur candeur paroît en ce qu'ils ne s'étudient pas à plaisir par le choix des faits. Ils les rapportent comme ils sont. Leur assurance paroît en ce qu'au lieu d'inventer ou de supprimer des circonstances par intérêt, ils s'engagent dans des récits qui ne leur sont pas avantageux, & dans des détails sur lesquels une foule de témoins pouvoient les convaincre de faux. De ce nombre est la méprise de quelques assitans qui n'entendoient pas l'Hébreu des Pseaumes, & qui se figuraient que Jesus en proférant ces premiers mots du Pseaume 21 Eli, Eli, mon Dieu, mon Dieu, appelloit Elie à son secours.

Mais ce trait ingénú & d'un si petit profit pour l'Evangile, même désavantageux, selon les idées humaines ; prouve également & que l'historien n'a pas imaginé cette expression de découragement, & que Jesus sur la Croix fit usage de ces premiers mots du Pseaume 21,

Tom. VIII. Part. II.

D



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

qui donnèrent lieu à la méprise des étrangers. Or, employer ces mots dans son accablement, c'étoit nous expliquer tout le reste de la Prophétie & toute l'économie de l'œuvre du salut.

Le même esprit qui avoit révélé à David les différens états du Messie, a montré aux Apôtres, quoique sans culture & sans science, à distinguer dans les Pseaumes tous ces traits prophétiques. Avant l'effusion de l'Esprit-Saint, ils compreneroient à peine les discours les plus clairs. Après cet évènement, ce ne sont plus ces matelots du lac de Tibériade, qui ne connoissoient que leurs fillets, leurs barques, & le Décalogue. Avant cette effusion Jesus leur avoit tout dit : mais ils n'en comprirent le sens qu'à la réception de l'Esprit au jour de la Pentecôte. Le voile est ôté de dessus leurs yeux en ce moment. Ils consultent, ils citent avec intelligence le recueil des Pseaumes & toutes les Ecritures. Ils y distinguent comme dans un dépôt public, & produisent ensuite les titres du Sauveur qu'ils annoncent. Leur prédication est fortifiée en toute rencontre par les traits qu'ils entrent, & qui n'ont jamais eu un sens juste & parfait qu'étant appliqués aux divers états de leur Maître : de sorte qu'en

lui seul se trouve l'accomplissement de tout.

Ils voient dans le deuxième Pseaume l'inutilité des efforts de ceux qui l'ont opprimé ; la manifestation de *la vie nouvelle qu'il tient du Pere* par sa résurrection ; & la toute-puissance de Dieu, qui exécute ses promesses & ses volontés, par les complots des plus méchans hommes.

Ils voient dans le quinzième la prière de Jesus-Christ mis au tombeau, & la prédiction la plus distincte de sa résurrection. “ Le sépulcre de David , disent , „ ils aux Juifs , est au milieu de vous. Son „ corps y est en poussière. „ C'est à un autre que la sortie du tombeau , & la préservation de la pourriture est promise.

Ils reconnoissent dans le trente-neuvième l'insuffisance des sacrifices de la loi , dont ils avoient eû dès l'enfance une idée si avantageuse. Et ceux d'entre eux qui ont montré le plus de zèle pour la loi , jusqu'à persécuter le Christianisme avec fureur ; sont à présent ceux qui publient le plus hautement , que la loi cérémonielle n'étoit qu'une économie proportionnée à la grossièreté de leurs peres , & préparatoire à une loi plus parfaite.

Ils citent le quarantième comme une peinture admirable de la charité de Jesus-

D ij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Act. 4. 25.
Hebr. 1. 5.

*Hodie ge-
nui te.*

Act. 4. 26.

Act. 2. 25.
& 12. 35.

Hebr. 10.

Act. 1.

LA DE- Christ & de la noirceur, tant de celui qui
MONSTR. l'a livré à ses persécuteurs, que de son
EVANGEL. peuple qui l'a méconnu & condamné.

Le Messie qu'ils voient communément représenté comme un homme de douleur, est le même qu'ils voient plein de beauté, & revêtu de gloire dans le quarante-quatrième Pseaume. Mais l'Empire dont il est mis en possession, n'est point ce règne terrestre que le Juif charnel attendoit. C'est l'Empire de la vérité, de la concorde, & de la justice. La durée en sera éternelle : & celui que Dieu a sacré pour faire regner la vérité dans les cœurs, est lui-même au-dessus de tout. Toutes les intelligences célestes lui sont soumises & l'adorent. Il est Dieu comme

Hebr. 1. 8. celui de qui il a tout reçu.

Les mêmes Disciples nous ont fait reconnoître dans le Pseaume 68 le zèle du Messie pour l'établissement de la vraie justice ; le refus que son peuple feroit de l'entendre ; les traitemens affreux que les siens lui feroient souffrir comme à un étranger & à un imposteur ; l'amertume *Jean 2. 17.* & le fiel qu'ils lui feroient avaler ; & la *Matt. 27.* longue dispersion qui feroit le châtiment *48.* de leur infidélité. *Rom. 11. 9.*

Ces applications des Pseaumes, & beaucoup d'autres faites par Jesus-Christ,

ou par ses Envoyés , tirent une nouvelle force des circonstances du tems où ils les firent , & des évènemens qui y ont répondu d'âge en âge. Il s'y trouvoit des traits sans nombre actuellement reconnoissables pour le tems des Apôtres. Mais cependant le temple , l'ancien sacerdoce , & la nation subsistoient en un corps de République. Quoique le nom du Dieu d'Abraham , les bénédictons promises , la religion du cœur commençassent à être prêchés par-tout ; quoiqu'avec les sociétés Chrétiennes les exemples d'une charité toujours bienfaisante & d'une pureté parfaite se multipliaissent de toute part ; on pouvoit douter si cette œuvre se soutiendroit , & l'accomplissement des prédictions pouvoit devenir plus entier.

Ce puissant témoignage de l'esprit prophétique acquit donc un éclat nouveau quand les Juifs furent dispersés , comme le Pseaume 68 l'annonçoit , & que suivant le même Pseaume , Dieu eût substitué aux anciens sacrifices un culte plus parfait ; qu'il eût remplacé l'ancien peuple par des sociétés qui confessoient le nom de Dieu ; (a) qu'il eût enfin établi une nouvelle Sion , où tout homme in-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

(a) Pseaume 68. 32. Juda signifie la confession , la louange , le culte rendu à Dieu.



54 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

distinctement devenoit citoyen & possesseur paisible , en joignant l'amour du nom de Dieu à la profession extérieure.

Jusques-là les Israélites avoient récité le quatre-vingt-sixième Pseaume , sans le pouvoir entendre. Ils connoissoient à la vérité la gloire qui avoit été accordée à la Ville sainte par préférence aux autres établissemens de Jacob. Mais ils ne compreneroient pas comment les Egyptiens , les Perses , les Africains , & les Asiatiques deviendroient chers à Dieu ; comment ils seroient mis au nombre de ceux qui l'honorent. Moins encore compreneroient-ils comment les Philistins , les Tyriens , & tous les Etrangers , pourroient être enfans de la Ville de Dieu ; ni comment le Seigneur , en parcourant la liste de tous les peuples , y reconnoîtroit tels & tels devenu habitans de sa Cité.

La prédication Apostolique a dévoilé l'éénigme , & la chute de la Jerusalem terrestre l'a éclaircie pour les Juifs même , s'ils vouloient l'entendre. Tous les peuples peuvent recevoir la nouvelle vie , être incorporés au peuple adorateur du vrai Dieu , & avoir part aux avantages inestimables de la Cité sainte , que le Très-haut a lui-même fondée.



On n'est pas étonné après cela de voir l'Eglise perpétuellement occupée de la récitation des Pseaumes : elle connoît la personne qui parle dans la plupart de ces Cantiques ; & au lieu de nous égarer avec certains Interprétes qui nous y font voir uniquement ou David , ou Salomon , ou Ezéchias , ou Zorobabel ; elle éloigne de notre esprit des évènemens bornés , & peu dignes d'occuper tous les adorateurs dans la durée des siècles . Elle chante l'homme de souffrances , celui qui a pris sur lui nos péchés , & qui s'est fait victime pour nous . Elle chante le Roi de paix & de justice , le Libérateur . Elle nous le montre , & veut que nous le voyions dans les diverses circonstances qui répondent exactement aux expressions des Pseaumes , & qui en remplissent le sens . Ils n'en ont plus en effet la plupart , & dégénèrent en une emphase outrée , lorsqu'ils n'ont plus de rapport aux mystères du Sauveur . L'application communément n'en est heureuse qu'à lui .

Ces Cantiques sont évidemment les prières du Christ dans les différentes circonstances de son œuvre , & ses sentiments qui deviennent ceux des fidèles , sont de la sorte la nourriture & le soutien de leur piété .

LA DE.
MONSTR.
EVANGEL.

Raison
de l'usage
perpétuel
que l'Egli-
se fait des
Pseaumes.

56 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Mais comme tous les Pseaumes n'ont pas un rapport immédiat à sa personne ; quelques-uns étant seulement des leçons de morale , d'autres n'étant que l'expression des gémissements d'une ame pénitente , & vivement touchée de ses chutes ; enfin d'autres étant la peinture des divers états que la Providence réservoit au peuple Juif ; les Pseaumes se diversifient selon tous les besoins. Ils sont le vrai langage de la piété , & le précis des preuves de la religion.

Elle n'en a point de plus touchante que la promesse faite par le Sauveur , de conserver les restes d'Israël dispersés aux quatre-vents , & de les rappeler un jour à lui. Mais il a donné un relief admirable à cette preuve , en nous montrant dans les Pseaumes la prédiction des mêmes évènemens. La vérité ne se feroit trouvée ni dans les Pseaumes , ni dans la bouche de Jesus-Christ , si le temple & la nation se fussent conservés en place. Même preuve de faux , si les foibles restes de cette nation eussent succombé à la haine universelle qui les poursuit par-tout. Mais nous allons voir que c'est le Verbe incarné qui a inspiré David , & qui conserve aujourd'hui Israël contre toute vraisemblance.



Jesu-Christ après avoir versé des larmes sur l'endurcissement de son peuple obstiné à le rejeter , déclare à plusieurs reprises aux habitans de Jerusalem , qu'ils vont perdre leur ville & leur temple ; qu'il ne restera pas pierre sur pierre de celui-ci ; qu'ils vont être contraints d'abandonner la terre qui leur a été accordée par un don spécial ; & qu'il n'a plus de visite ni de bien à leur faire en commun jusqu'au tems où ils *le reconnoîtront pour la pierre angulaire & fondamentale qui avoit été mise au rebut par les architectes : & qu'ils diront en revenant à lui : Béni soit l'Envoyé du Seigneur.*

Jesu-Christ suit encore ici sa coutume fort remarquable de citer l'Ecriture par un trait comme échapé , qui laisse les indifférens dans l'ignorance , mais qui irrite les désirs de ceux qui cherchent la vérité. Il leur indique où est la preuve : mais il la leur laisse développer : il en fait la récompense de leur recherche. On n'ignore pas que c'est dans le Pseaume 117 qu'il est parlé de la pierre de rebut qui fera l'appui des deux murs. Nous recourrons à ce cantique ; & après ces paroles , nous y trouvons de suite l'acclamation avec laquelle l'Envoyé du Seigneur sera reçu de toute la nation. Mais en mettant cette

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

*Luc. 13.
35. & 19.
44.
Matt. 21.
42.
Marc. 12.
10.
Luc. 20.
17.*

bénédiction publique dans la bouche des Juifs revenus à celui qu'ils ont rejetté, Jesus-Christ nous apprend la circonstance précise où tout ce discours aura lieu. Ceux qui parlent dans l'acclamation ne sont point différens de ceux qui reconnoissent la pierre rejettée. Ce sont les mêmes qui parlent dans le reste du Pseaume. Ils nous y apprennent les châtimens affreux que Dieu leur a fait éprouver parmi toutes les nations, & l'heureux rappel qui amènera leur acclamation & l'effusion de leur joie.

Lorsque Jesus-Christ citoit ce Pseaume, & y joignoit une prédiction expresse de la longue séparation qu'il devoit mettre entre Iui & le peuple Juif, il faisoit rouler sa prophétie & celle de David sur quatre grands évènemens, dont aucun n'étoit accompli, savoir,

1. La réprobation de l'Envoyé de Dieu par les Docteurs de son peuple;
2. La dispersion de ce peuple, avec la chute de son temple;
3. Sa longue persévérance dans le même aveuglement;
4. Enfin sa future conversion.

Il y a plus de feize cens ans que les trois premiers évènemens ont commencé & continuent de s'accomplir. Ils nous répondent du quatrième, qui est la visite de

miséricorde que Jesus-Christ leur réserve.
Plaçons-nous dans ce moment où les Israélites convertis chanteront le Pseaume de leur reconnoissance. Le sens d'un bout à l'autre en est alors simple & suivi.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Analise du
Pseaume

117.

Les Israélites rappelés , commencent par y rendre graces de la miséricorde qui vient d'éclater sur eux. Après avoir été haïs , poursuivis , & écrasés par des ennemis sans nombre ; après avoir éprouvé les mauvais traitemens de toutes ces nations irritées contr'eux comme des abeilles en furie , ou comme des épines en feu ; ils remercient le Seigneur qui les délivre enfin de l'oppression. Ils reconnaissent que leur longue misère est un châtiment juste , quoique sévère ; & ils le glorifient de ne les avoir pas livrés à une entière destruction.

Mais quelle est leur faute ? quel est le crime qu'ils ont à se reprocher , & auquel ils ont tous pris part ? Depuis la captivité de Babylone ils n'ont montré aucun esprit de retour vers l'idolâtrie. Ils ont toujours fait profession d'honorer le Dieu d'Abraham , le Créateur & le Conservateur de tout , le vrai Dieu. Quel est donc celui qu'ils confessent , & qu'ils reconnaissent enfin pour leur Seigneur & leur Dieu ?

La grande méprise , le grand crime



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

dont ils s'avouent coupables, est d'avoir méconnu celui qui étoit la porte par laquelle on parvient à la justice. Ils avouent que cette porte est unique, & qu'en s'éloignant de celui qui est la porte, ils étoient bien loin de la justice, qu'ils ne cherchoient qu'en eux. Ils s'adressent à celui qui les a prévenus, & qui est enfin lui-même leur salut; à celui qui après avoir été rejeté par leurs peres comme une pierre de rebut & inutile à l'édifice de l'Eglise de Dieu, est devenu la principale pierre de l'angle, pour donner la fermeté à tout l'ouvrage.

Cette grande vérité à laquelle ils ont été si long-tems & si opiniâtrément opposés, devient pour eux ce qu'elle est en effet, *l'œuvre du Seigneur la plus admirable*, & le sujet de leur surprise. Cette œuvre ne leur étoit point connue, & c'étoit leur malheur. Elle leur est enfin révélée; & cette connaissance le remplit tour-à-tour de repentir & de ravissement. Ils se livrent aux acclamations & à la joie la plus vive, en demandant leur salut à celui qu'ils ont rejeté. Ils ne peuvent contenir leurs transports. Ils annoncent le même salut à toutes les nations, & publient que celui qu'ils ont méconnu est l'Envoyé de Dieu: ils les invitent à connoître l'objet

de leurs bénédictions. Les ombres sont enfin dissipées pour eux , & le Seigneur a fait luire sur eux sa lumière. Ils prennent part aux solemnités & au festin de l'Eglise. Ils ne se peuvent lasser de dire & de redire avec admiration , que celui qu'ils ont méconnu est leur Dieu & leur Sauveur.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Jesus-Christ nous montrant dans la prédiction de David ce qui n'a cessé de s'accomplir depuis son avertissement , mèt au grand jour cette vérité que le passé & l'avenir lui obéissent. C'est à l'école du Docteur de toute vérité que l'Eglise a pu apprendre ainsi à s'occuper d'un avenir éloigné comme s'il étoit déjà. Elle en jouit par avance , & elle ne doute non plus de la future conversion d'Israël que de l'endurcissement où il persévére. Elle prévient le moment de l'heureux retour de cette nation désolée comme elle l'y invite en d'autres tems en la provoquant par la peinture de sa misère , & par la prédiction de son changement. *Jerusalem, Jerusalem convertere.*

Le Sauveur ne s'est pas contenté de produire les preuves de sa mission , en indiquant les traits prophétiques des anciennes Ecritures qui la promettoient au peuple Juif. Jesus-Christ reconnaissable par l'accomplissement des anciennes pro-

62 LE SPECTACLE

LA DE- phéties , l'est encore par l'accomplisse-
MONSTR. ment des siennes . Il y a joint sur la forma-
EVANGEL. tion de son Eglise , & sur la perpétuité du
Prophéties ministère de ses Envoyés , d'autres prédic-
de Jésus- tions , dont l'accomplissement fidèle illus-
Christ. tre à jamais leurs pouvoirs .

Ceux qui ont des doutes sur la réalité des prophéties de Jesus-Christ , convien-
nent qu'on ne gagne rien à dire que les livres de l'Evangile ont été fabriqués après coup ; parce qu'ils sont indubitable-
ment antérieurs à la ruine de Jerusalem , & qu'en quelque tems qu'ils aient été écrits , ils ne peuvent être que divins s'ils annoncent des évènemens qui soient arri-
vés postérieurement à la publication des livres ; & qui aient été de nature à ne pouvoir être prédits sans une excessive témérité . Mais ils prétendent qu'un peu de connoissance des affaires du monde suffissoit à Jesus-Christ pour sentir sans être Prophète , que l'inquiétude des Juifs les conduiroit bientôt à la perte de leur ville ; & que ses Envoyés , après quelque résis-
tance , établiroient enfin son système de religion , parce qu'il étoit d'un caractère à être bien reçu . Voyons si la chose étoit si facile à faire , & à prédire .

Après avoir lú l'Evangile , ou seulement les trois chapitres qu'on nomme ,



le Sermon sur la montagne , où Jesus-Christ a rapproché les plus beaux traits de sa doctrine ; essayons d'en faire , pour ainsi dire , l'horoscope : servons-nous de notre expérience & de la connoissance que nous avons des dispositions du cœur humain , pour prévoir comment cette religion sera reçue dans le monde. Nous comparerons ensuite notre prédiction avec celle de Jesus-Christ , & toutes les deux avec l'évènement.

La religion Chrétienne peut être annoncée la force en main , ou être abandonnée à elle-même , & laissée sans support. Qu'arrivera - t'il dans le premier cas ?

Si un Prince qui a un grand nom & des armées à son commandement , prenoit soin d'introduire cette religion dans le monde , peut-être y prendroit-elle pied en quelques lieux à proportion des succès du conquérant. Encore peut-on penser que ce ne seroit pas sans de grands obstacles ni d'une façon durable , parce qu'elle condamne les idées reçues & les préjugés de l'enfance , la religion publique & l'intérêt des Villes les plus florissantes. Qu'on porte cette religion , par exemple , à Ephèse. Cette ville est pleine d'orfèvres qui font un assez grand trafic des

Prophétie
de Jesus-
Christ sur
les persé-
cutions.

LA DE- représentations qu'ils débitent en argent
MONSTR. & en cuivre , du magnifique temple de
EVANGEL. leur grande Déesse. Ruiner le culte de
la Déesse , c'est ruiner leur fortune. On
peut prévoir que la même religion pré-
sentée à Eleusis , à Epidaure , ou dans
Cithère , & à Paphos , allarmera les Prê-
tres de Cerès , d'Esculape , & de Vénus.
Même incompatibilité par-tout ailleurs.
On peut juger des obstacles qu'un Prince
auroit trouvés en établissant de force le
Christianisme , par les résistances opiniâ-
tres , & par les fureurs auxquelles se por-
tèrent les Normands , ou les peuples voi-
fins de la Mer Baltique aigris par la sévé-
rité des loix que Charlemagne & Louis
son fils , avoient établies pour les rendre
Chrétiens. Même conduite au douzième
siècle de la part des Prussiens envers Bo-
lelas le Crépu , Roi de Pologne , qui
leur portoit l'Evangile les armes à la
main.

Que si suivant la prédiction & l'inten-
tion de Jesus-Christ , sa religion est laissée
à elle-même ; si elle est annoncée par des
Ministres qui ne se mettent en peine ni
de faire provision d'argent , ni de prépa-
rer leurs discours & leurs réponses , ni
de se ménager des protections , ni d'em-
ployer l'épée contre ceux qui leur résis-
tent ;

tent; (& c'est le cas où le Christianisme s'est trouvé;) essayons de prédire quelle sera sa destinée. Il en sera de cette religion comme des idées de Diogène, de Zénon, d'Aristote, ou de Platon. Elle fera fortune dans quelques écoles, ou peut-être tout au plus dans la tête d'un petit nombre de contemplatifs. Le peuple qui est grossier & changeant, ou sera peu touché d'une religion si sage, ou n'y persévétera pas, & le tout s'en ira en fumée.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Si cependant la nouvelle religion, malgré la force des préjugés & des passions, peut acquérir quelques partisans; comme ils font profession d'aimer les hommes & de prier pour leurs propres persécuteurs; comme ils imitent celui qui fait lever son soleil sur les bons & sur les méchants, sans jamais maltraiter ceux qui ne pensent pas comme eux; une telle douceur ne peut que les rendre aimables. On leur passera sans peine quelques idées singulières sur la résurrection & sur les récompenses qu'ils attendent. Ces spéculations n'incommoderont personne: & l'on sera même fort aise dans la société d'avoir des voisins si peu difficultueux, si justes, & si bien-faisans.

Ainsi notre prudence nous conduit à faire deux prédicitions, l'une que cette

Tom. VIII. Part. II. E

66 LE SPECTACLE

LA DE- religion étant sans support , loin de se
MONSTR. répandre , s'en ira promptement à rien ;
EVANGEL. l'autre que si elle trouve quelques secta-
teurs , on les verra de bon œil , ou du
moins on les laissera en paix , en consi-
dération de leur petit nombre , & de ce
caractère bien-faisant qui est le grand
lien de la société . Telles sont nos deux
prophéties , entièrement conformes à la
façon de penser & d'agir qu'on éprouve
par-tout . Jesus-Christ en fait deux tou-
tes contraires ; l'une , que le royaume
des Cieux ou la prédication de la bonne
nouvelle , après des commencemens foi-
bles , prendra de grands accroissemens ,
& durera autant que le monde ; l'autre ,
que ses Disciples seront par-tout haïs ,
poursuivis , & traités cruellement . Com-
ment pouvoit-il espérer d'être cru , en
prédistant que son Evangile , qui est la
condamnation des usages universels ,
prospéreroit par-tout quoique sans sup-
port ; & comment s'est-il flatté de trou-
ver des Disciples & des Prédicateurs , en
débutant par ne leur annoncer à tous
que des persécutions & des supplices ?
Voilà certes l'entier renversement de nos
idées . Par l'évènement on peut voir de
l'Esprit de Jesus-Christ , ou du nôtre ,
quel est le prophétique .



Voici un autre trait du même Esprit qui démontre que Jesus-Christ à vû l'avenir , parce que l'avenir lui étoit soumis , & que c'est lui-même qui en dispose les évènemens .

Au tems où l'Evangile a été prêché , puis écrit , l'idolâtrie étoit si universelle & si dominante , par les différens rapports qu'elle avoit avec toutes les convoitises de l'homme , que la philosophie la plus éclairée n'avoit osé la contredire . Socrate , Platon , & Ciceron pensoient bien autrement que le peuple : cependant , ils avertissoient leurs Disciples de s'en tenir aux réglemens publics , d'honorer Bacchus , Vénus , Cupidon , Flore , & des dieux encore plus infâmes ; d'agir en un mot comme le peuple . Ils sentoient l'inconvénient terrible qu'il y avoit à le contredire : & aucun d'eux ne risqua l'entreprise . Leur complaisance alla jusqu'à prendre en main la défense du Polythéisme en le déguisant comme le firent Aristote , Plutarque & Pline . Ils crurent l'avoir merveilleusement spiritualisé , en attachant l'idée du feu à une divinité , de l'eau à une autre , de la végétation à une troisième , de la génération , & de toutes les productions de la nature , à quelques-uns des noms réverrés par la coutume : comme si

E ij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Proprétie
de Jesus-
Christ sur
la vocation
des Gen-
tils.



LA DE- la substitution d'une physique triviale aux
MONSTR. idées populaires , pouvoit ou racheter les
EVANGEL. désordres que ces idées toujors subsis-
tantes autorisoient également ; ou disculper les adorateurs d'avoir transféré à des
êtres inanimés la gloire qui n'est dûe qu'à
Dieu. Les génies dont les Platoniciens
peuploient toute la nature , sans avoir la
moindre connoissance de ce qu'ils assu-
roient , laissèrent subsister toutes les folies
précédentes , & y en ajoutèrent de nou-
velles. Ils remplirent la société de mi-
fanthropes , toujors pleins de l'espérance
de pouvoir converser face à face avec les
démons , toujors occupés de sacrifices
magiques , de spectres , & d'apparitions.
Telle fut l'imbécilité de l'ancienne phi-
losophie.

L'idolâtrie , le matérialisme , & la ma-
gie , ces trois systèmes également perni-
cieux , que les plus beaux esprits , quo-
ique protégés & admirés , n'osèrent seu-
lement attaquer , & dont plusieurs firent
l'apologie tour-à-tour , Jesus-Christ en-
treprit de les ruiner par la prédication de
douze Matelots. Il en prophétisa la réus-
site , & l'évènement a suivi.

Dans sa prédiction il égala l'étendue de
son œuvre à celle de la terre & des siècles.
Depuis le départ des Pêcheurs de Galilée ,

devenus , selon sa parole si surprenante ,
autant de Pêcheurs d'hommes , l'Evangile
 a acquis des cœurs fidèles dans toutes les
 nations. Il a percé jusques dans le nou-
 veau monde , & il porte les derniers coups
 à l'idolâtrie.

LA DE-
 MONSTR.
 EVANGEL.

Matt. 4.
 19.

Si le choix des Envoyés rend sa prédic-
 tion peu vraisemblable , les moyens qu'il
 leur recommande achèvent de la rendre
 incompréhensible. Il leur recharge d'être
 comme des agneaux au milieu des loups ;
 de n'employer ni l'argent , ni la protec-
 tion , ni les discours ; je ne dis pas étu-
 diés , mais seulement réfléchis ; ni la
 moindre résistance. Autant ces moyens
 sont peu propres à ébranler une opinion
 universellement fondée sur les cupidités
 du cœur humain , autant la triste annon-
 ce que Jesus-Christ fait à ses Disciples
 de contradictions & de persécutions vio-
 lentes , semble peu propre à lui attirer
 des partisans. Il fait exactement tout ce
 qu'il faut pour ne trouver ni qui veuille
 entendre l'Evangile , ni qui le veuille
 annoncer.

Entreprendre par de pareils moyens
 de renverser une religion , qu'on ne s'é-
 paroit nulle-part de l'intérêt de l'Etat &
 du bonheur des particuliers , c'est être
 Dieu ou extravagant : l'alternative est iné-

E iii

70 LE SPECTACLE

LA DE
MONSTR.
EVANGEL.

vitable. C'est être extravagant d'annoncer la destruction de l'idolâtrie , si on n'est pas le maître de l'opérer , n'y ayant rien eû ni de si fort que l'idolâtrie , ni de si dénué de tout support humain que Jesus-Christ & ses Envoyés : c'est être Dieu , si l'évènement répond à la promesse .

Mais depuis cette prédication , que font devenus l'Osiris & l'Iris des Egyptiens , le Mithras des Perses , la Mylitta des Arabes , la grande Déesse de Syrie & d'Ephèse , la Vénus de Paphos , la Cybèle & l'Athys de Phrygie , les puissans Dieux protecteurs des Grecs & des Romains , le Teutates des Gaulois , l'Herminisul des Saxons , & tant d'autres ? Ces idoles n'étoient rien , je l'avoue : mais elles oppoisoient aux attaques du Christianisme les préjugés , le brillant des fêtes , l'entêtement , la séduction , l'éloquence , la philosophie , la magie , la barbarie . Rien n'a tenu contre l'Evangile . Et qu'est-ce donc dans la réalité que l'Evangile ? Une parole , un souffle ; mais un souffle sorti de la bouche de Jesus-Christ .

Il y a ici quelque chose de plus touchant . Le Sauveur a été mis à mort sous l'Empereur Tibère , sans avoir quitté la Judée , ni adressé la parole aux Gentils : & aussi-tôt après la mort du Christ son

Evangile fut reçu parmi eux. Mais c'est précisément la prédiction que l'Evangéliste S. Jean met dans la bouche de son Maître. Il lui fait dire sans la plus petite ombre de vraisemblance, que l'empire de l'Esprit de ténèbres qui se faisoit adorer à la place du vrai Dieu, alloit tomber, & que la mort du Christ seroit suivie d'un ébranlement universel parmi les nations, qui alloient renoncer à l'idolâtrie pour s'attacher à lui.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

„ C'est maintenant, dit Jesus-Christ, *Jean 12. 31.*
 „ que le monde va être jugé. C'est main-
 „ tenant que le Prince de ce monde va
 „ être chassé dehors ; & pour moi, quand
 „ j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai
 „ tout à moi. Ces paroles qu'on suppo-
 „ seroit inutilement avoir été inventées par
 „ l'Evangéliste, ont été reconnues dès le
 „ premier siècle ; & cela nous suffit, puis-
 „ que l'idolâtrie étoit encore dominante au
 „ troisième. Mais le coup mortel lui étoit
 „ porté. Ses pertes se peuvent compter
 „ comme les années : & la prédiction si
 „ destituée de vraisemblance avoit devancé
 „ sa première chute.

Laissons à part l'insuffisance de ses En-
 voyés, & la folie de la croix, qui natu-
 rellement devoit leur ôter toute créan-
 ce. Quel privilége peut avoir, je vous

E iiiij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

prie, le moment de son supplice ou de sa retraite , pour engager les hommes, qui jusqu'à présent n'ont cru ni en sa sagesse ni en ses œuvres , à venir à lui tour-à-tour , & à écouter ses Envoyés plutôt que lui? Ou il n'y a pas l'ombre de sens, ou il y a une préscience toute divine à attacher à un moment précis la libre conversion des cœurs , au milieu des circonstances les plus propres à l'empêcher. Cette prophétie est sans contredit le plus fort témoignage que l'Esprit de Dieu ait rendu à l'œuvre évangélique. Elle atta-choit à la mission de son fils un si puissant motif de crédibilité , que Jesus-Christ l'a inculquée en cent façons , & sous une multitude de paraboles également propres à la rendre présente à tous les esprits. Toute la Judée a entendu de sa bouche , & tous les peuples ont appris de ses Envoyés , avant que les Evangélistes eussent écrit , que le Fils de l'Homme , le Christ , alloit donner sa vie , & qu'ensuite à la prédication des siens , il alloit venir de l'Orient & de l'Occident , du Septentrion & du Midi , une foule

Matt. 8. d'adorateurs qui auroient place au festin
11. & Luc. du royaume des Cieux , & honoreroient le
18. 29. vrai Dieu à la compagnie d'Abraham , d'I-
 saac , & de Jacob ; au lieu que les enfans

ingrats qui le rejettoient seroient mis de-
hors. Cette prophétie est proprement le
fond & l'économie de l'Évangile , qui
n'a jamais existé si cette prophétie n'est
pas réelle. Il porte ainsi avec lui une
preuve immortelle de vérité.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Si la prédiction du renversement de l'i-
dolâtrie inspire à tous les siècles suivans
un juste respect pour le livre qui l'a sans
contredit annoncé bien avant l'accom-
plissement ; rien n'étoit plus capable de
faire respecter dès le commencement la
prédication des Apôtres , que la prophé-
tie des circonstances qui devoient suivre
immédiatement la mort du Sauveur ,
& commencer le renversement de l'i-
dolâtrie.

Jesus-Christ annonce en toute rencon- Prédiction
tre à ses Disciples , que son œuvre étoit ; des évène-
1º. d'amener les hommes à la pénitence , mens pré-
dont Jean-Baptiste avoit fait l'ouverture. cis qui ont
2º. D'établir le royaume des Cieux , ou immédia-
la vraie sainteté dans les cœurs. 3º. De tement
ruiner l'empire de l'idolâtrie , que l'esprit suivi la
de ténèbres avoit étendu par-tout où il mort du
y avoit des hommes. En un mot , con- Sauveur.
vaincre l'homme de sa misère , former
des justes , & ruiner l'œuvre de l'ancien
séducteur , voilà la mission de Jesus-Christ.
Mais dans le moment le plus propre à

74 LA DE- rendre ses Disciples attentifs , il leur fait
 MONSTR. observer qu'aucune de ces trois opéra-
 EVANGEL. tions ne devoit s'accomplir de son vivant ,
 que l'exécution en étoit réservée *toute en- tière à l'esprit qu'il alloit faire descendre*
 sur eux pour les dédommager de sa perte .
 Il va jusqu'à leur déclarer que ces *trois changemens insignes* , qui étoient l'objet
 de sa venue , & dont aucun n'avoit encore
 paru , alloient éclater incontinent ; qu'ils
 commenceroint à s'opérer *tous trois dans*
 très - peu de jours , & *aussi-tôt* après la
 retraite .

JORNE. 16. 6. „ Parce que je vous ai , leur dit-il , an-
 noncé le moment de mon départ vers
 „ mon Pere , la tristesse s'est emparée de
 „ votre cœur : cependant , je vous dis la
 „ vérité : il vous est avantageux que je
 „ m'en aille . Car si je ne m'en vais pas ,
 „ l'Esprit consolateur ne viendra pas à
 „ vous : mais si je m'en vais , je vous l'en-
 „ voyerai . C'est lui qui après sa venue ma-
 nifestera parmi les hommes le péché , la
 „ justice , & le jugement . C'est à l'esprit
 „ consolateur qu'il est réservé de manifes-
 ter le péché (& de convaincre les hom-
 mes de leur corruption:) car vous voyez
 „ qu'ils n'ont point cru en moi . (Le mon-
 de est encore dans son impénitence ,)
 „ c'est l'Esprit consolateur qui (ce ma-

„ place) manifestera la justice , (& for-
„ mera la société des saints :) car pour moi LA DE-
„ je m'en retourne vers mon Pere , &
„ vous ne me verrez plus. C'est lui enfin
„ qui manifestera le Jugement ; car la sen-
„ tence est portée contre le Prince de ce
„ monde .

MONSTR.
EVANGEL.

Persuader aux hommes que le péché est en eux ; former au milieu de cette corruption un peuple de Justes ; ruiner enfin le culte des dieux pour faire adorer le seul Etre adorable , voilà autant d'entreprises peu vraisemblables pour un homme aussi foible en apparence qu'est Jesus-Christ. Mais assurer comme il fait que ces trois choses pour lesquelles il est venu , & dont aucune n'est exécutée , commenceront à s'accomplir précisément aussi-tôt qu'il ne sera plus sur la terre , est une hardiesse encore plus inconcevable. Or dès les premiers jours de sa retraite l'effet parut , & il dure encore .

Celui qui ne proféroit que des paroles de sagesse , ne fut point reçu des siens. Il eut des auditeurs , & des témoins en foule ; mais il eut peu de disciples. La crainte les retint , & rendit son œuvre jusqu'à inutile. Il disparut sans avoir ni introduit nulle-part le repentir & le changement de conduite ; ni rendu la sainteté

LA DE- plus commune parmi les peuples ; ni livré
MONSTR. la moindre attaque à la tirannie de l'erreur
EVANGEL. qui faisoit adorer tout , excepté Dieu. Si
Jesus-Christ n'en a pas tenté l'entreprise
dans une seule ville idolâtre , par exem-
ple à Tyr & à Sidon , des hommes aussi
dépourvûs de talens que le sont les Apô-
tres , seront-ils plus heureux que lui ?
Il ne leur reste qu'à se cacher : & sa mort ,
comme l'absurdité de la prédiction , doit
suffire pour les détromper. Mais loin de
fuir comme ils avoient fait lorsque leur
Maître vivoit encore , ils se montrent
publiquement , & l'annoncent dans le
temple. L'Esprit qui leur a été promis
en fait subitement des hommes nouveaux.
Aux deux premières prédications d'un
matelot grossier qui se dit le Disciple du
Christ , huit mille hommes embrassent
la pénitence , & sont pénétrés de dou-
leur d'avoir demandé sa condamnation au
Gouverneur. Malgré le dépit & les me-
naces de l'ordre sacerdotal , les exemples
d'une foi constante , & d'une sublime pié-
té , se multiplient à Jerusalem & dans
toute la Judée. L'Eglise & les mêmes
vertus s'étendent à Damas , à Antioche ,
à Paphos , & à Corinthe : c'est-à-dire ,
dans les villes les plus débordées. L'Evan-
gile donne la première secoussé à l'ido-

lâtrie jusques dans Rome , jusques dans LA DE-
la Cour de Néron , & dans la famille de MONSTR.
Narcisse , c'est-à-dire , dans le centre de EVANGEL.
tous les excès.*

*Rom. 16.

Il n'est point de jour dans les six siè-
cles suivans , où l'autel de quelque dieu ,
disons plutôt , de quelque monstre , ne
soit renversé. Par-tout l'idolâtrie perd ses
partisans. Elle se sauve dans les campa-
gnes , & dégénère en rusticité. Enfin la
Barbarie en rougit elle-même : & dans
les quatre continens le vrai Dieu a des
adorateurs.

Jesus-Christ n'a donc exécuté par lui-
même aucune des trois parties de son œu-
vre : & en les accomplissant toutes trois
suivant sa promesse , aussi-tôt après sa re-
traite , par des hommes incapables de
tout ; il n'a laissé voir que l'*Eſprit* tout-
puissant qui étoit en lui , & qu'il avoit mis
dans ses Envoyés.

On ne peut opposer à cette preuve
que des ténèbres. Peut-être Jesus-Christ
n'a-t'il pas fait cette prophétie. On a bien
de la peine à croire qu'il ait dit ces paro-
les. On est persuadé qu'il ne les a jamais
dites. On trouve dans sa raison la règle
infaillible de la conduite que Dieu a dû
tenir.

En attendant que nous produisions les

LA DE- témoignages que les Apôtres ont rendus
 MONSTR. aux prédictions de Jesus-Christ , & les
 EVANGEL. témoignages sans nombre qui ont été ren-
 dus tant à la prédication qu'aux écrits des
 saints Apôtres ; arrêtons-nous un instant
 sur le caractère de l'Evangéliste de qui
 nous apprenons la dernière prophétie.
 Regardons l'Evangile qui la contient
 comme tout autre écrit , comme tout au-
 tre témoignage humain , qui devient
 croyable à proportion des marques de vé-
 rité qui le relèvent. Il n'y a rien qui rende
 son récit suspect : & toutes les présom-
 tions lui sont favorables.

On fait par les rapports du martyr
 S. Polycarpe , de S. Irénée , & d'Eusebe ,
 que l'Evangéliste Jean faisoit sa résidence
 à Ephèse , où il étoit connu & honoré de
 toutes les Eglises d'Asie. Ce n'est point
 son Evangile qui a introduit le Christia-
 nisme dans ces quartiers : mais c'est la
 connoissance de la Doctrine Apostolique ,
 & l'estime singulière des vertus de S. Jean ,
 qui ont fait recevoir avec vénération son
 Evangile , écrit le dernier des quatre .
 C'étoit toujours la même histoire , (a)
 qu'on tenoit de la bouche des témoins
 oculaires qui en avoient été les prédicta-

(a) *Sicut tradiderunt qui ab initio ipsi viderunt & ministri fuerunt sermonis. LUC I. 2.*

teurs ; mais mieux circonstanciée en plusieurs points.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Il n'y avoit point de témoignage qui fût humainement plus croyable que le sien. Dans la dispersion des Apôtres confernés par la crainte , il étoit resté seul aux pieds de son Maître jusqu'après sa mort : ce qui nous a procuré le récit plus détaillé de l'inscription mise sur la Croix ; du sort jetté sur la robe de J E S U S ; & du vinaigre qu'on lui fit boire. C'est lui qui nous rapporte les dernières volontés du Sauveur , & le soin qu'il prit de sa Mere , en lui assurant l'entretien nécessaire sur le bien & sur l'amitié de Jean , dont ce testament fait la gloire. Il nous rapporte aussi la circonstance de l'ouverture du côté de J E S U S après sa mort ; & il y fait l'application de la prophétie qui prédit que le Christ sera percé de coups par les siens , & qu'un jour ils reconnoîtront celui qu'ils ont percé.

L'Evangéliste Jean est le seul Apôtre qui ait été exactement témoin de tout. Mais il n'étoit point seul. Il s'y trouvoit avec une multitude d'assistans , ou curieux de nouveauté , ou ennemis zélés de J E S U S - Christ , & plus ardents à lui ôter l'honneur que la vie. Toutes ces circonstances dont ils avoient été instruits par leurs

Zachar.
12. 10.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

yeux , les mettoient en état de confondre
le récit de l'Evangéliste s'il s'écartoit de
la vérité.

Il y avoit pour lui des hommes plus à
craindre encore que les ennemis de l'E-
vangile. Dans la recherche que nous fai-
sons ici des moyens humains qui pou-
voient naturellement faire recevoir son
récit , nous devons pareillement faire état
de ce qui pouvoit le décréditer dans la
supposition d'imposture. Son histoire de-
voit offenser la délicatesse ou la jalousie
des autres Disciples , en s'attribuant ,
comme il fait par-tout , la qualité de *Dis-
cipule bien-aimé* ; en se glorifiant d'avoir
reçu chez lui cette Mere vénérable dont
JESUS lui avoit fait le leg spécial ; enfin en
couvrant tous les Apôtres de la honte d'a-
voir fui , accusation peu nécessaire au pro-
grès de l'Evangile.

Mais vous voyez par-tout dans les ré-
cits de S. Jean , la confiance d'un homme
qui ne craint ni les réfutations , ni les
desaveux , ni les plaintes. Vous y trouvez
l'exactitude d'un témoin parfaitement ins-
truit , qui rapporte sans apprêt & sans
choix ce qui fait pour sa cause , ce qui
y paroît indifférent , même ce qui y
semble contraire , par cette unique raison
qu'il y étoit , & qu'il dit les choses naïve-
ment ,

ment , comme elles se sont passées sous ses yeux.

Selon les règles de la plus saine critique , l'exacte conformité du récit des expéditions de César avec les circonstances des lieux & des affaires d'alors en démontre la vérité , quoique le témoin n'eût , au rapport de Ciceron & de Salluste , ni droiture ni religion. A plus forte raison , cette exactitude à rapporter les plus petits détails , & à se soutenir sans méprise dans ces noms de lieux , de personnes , & d'affaires publiques , est-elle une démonstration de vérité , quand le témoin est d'une probité reconnue.

Si cette preuve pouvoit acquérir quelque nouveau degré de force , c'est parce que l'Evangéliste ajoute à la vertu la plus éminente une simplicité d'enfant. On en peut juger par la candeur de ses lettres. Comment un homme aussi simple auroit-il été l'inventeur d'un récit dont il seroit impossible au fourbe le plus consommé d'assembler les circonstances sans broncher dans sa marche à tout instant , & sans être fréquemment convaincu de faux ? Il n'y a donc aucun témoignage qui rasssemble plus de caractères de vérité , que le récit de l'Evangéliste Jean.

D'où il suit que si l'on a résolu de
Tom. VIII. Part. II. F

LA DE- soupçonner de la fourberie dans la sin-
MONSTR. gulière prédiction des trois œuvres ré-
EVANGEL. férées à l'esprit dont les Apôtres seroient
remplis aussi tôt après le départ de leur
Maître , l'Evangéliste en est déchargé.
Tout au plus il peut avoir été trompé par
un homme plus fin que lui , & avoir rap-
porté ses paroles avec trop de crédulité:
mais puisque le fait est réel , & que ces pa-
roles sont sorties de la bouche de celui à
qui on les attribue ; comment veut-on
qu'un fourbe lie juste dans l'avenir le plus
prochain , & dans un avenir très-éloigné?
Les trois points prédits , ou très-ancien-
nement couchés dans l'Evangile de saint
Jean , ont commencé à s'accomplir aussi-
tôt après la retraite de Jesus. On vit aussi-
tôt des sociétés de pénitens & de justes à
Jerusalem , à Samarie , & chez les Payens
eux-mêmes.

Le Dieu d'Abraham , c'est-à-dire , le
Créateur qui avoit promis à Abraham de
bénir en sa postérité toutes les nations ,
leur est annoncé au nom de son descen-
dant ; & la décadence de l'idolâtrie com-
mencée à cette prédication va toujouors en
augmentant de siècle en siècle. C'est sur-
tout la persévérance de cet accomplisse-
ment dans un avenir éloigné , qui fait con-
noître de quel esprit l'Evangéliste & son

Maître étoient animés. Il n'y a donc ici aucune fourberie , ni dans celui qui raconte , ni dans celui qui prophétise , & la Mission Chrétienne est divine.

LA DA-
MONSTR.
EVANGEL.

Une dernière remarque mèt encore mieux cette prophétie au-dessus de tout soupçon. Saint Jean ne la publia d'abord que de bouche comme le reste de la vie de son Maître. Il n'écrivit que tard , & lorsque le premier siècle étoit fort avancé. Les deux premières parties de la prédiction , nous l'avons vû , s'accomplissent de toute part. Mais ces commencemens de pénitence & de sainteté pouvoient n'être pas durables. Le troisième point de la prédiction qui étoit le plus important , & le plus visiblement réservé au pouvoir de Dieu seul , n'avoit pas à beaucoup près son accomplissement marqué. Du vivant de l'Evangéliste l'idolâtrie subsistoit , & avoit écrasé les Apôtres même. Les efforts de la philosophie & de la puissance temporelle durant les siècles suivans , sembloient devoir anéantir le Christianisme. Il fut résolu plusieurs fois de convaincre de faux les prédictions du Messie : mais ces efforts rendent témoignage à la prophétie & la constatent. L'idolâtrie n'est plus , & la parole de Jesus-Christ a son effet.

F ij



Les obſ-
tacles ſuf-
cités à l'ac-
compliſſe-
ment des
prophé-
ties, ont
été pro-
phétisés.

Ces obstacles qui ont rendu la prophétie plus célèbre en la contredisant de dessein prémedité ; ont été prophétisés eux-mêmes. Jesus-Christ a prédit à plusieurs reprises, & d'une façon très-marquée, que la doctrine du vrai Dieu & les bonnes mœurs alloient s'introduire dans la société ; que l'Evangile feroit porté d'une ville à l'autre , & s'y soutiendroit malgré des combats perpétuels.

Quand un homme qui n'a point reçu l'esprit prophétique fe mêle d'annoncer l'avenir , il faut du moins qu'il ne se mette pas en contradiction avec la plus constante expérience. On pouvoit prévoir humainement que la doctrine de l'Evangile trouveroit des oppositions. Mais il ne falloit pas fe flatter que les succès feroient constans comme les persécutions. La connoissance du cœur humain montre bien le contraire : & il est d'une insigne témérité , de prédire qu'une doctrine sera toujours traversée & toujours florissante. Il suffit même que des opinions cessent d'être protégées pour tomber dans un discrédit général. Les Dieux des Grecs & des Romains n'ont point d'abord souffert de persécutions. Jamais les Empereurs devenu Chrétiens ne firent mourir ni les prêtres des idoles ni les Idolâtres. Lorf-

que la police ferma les temples des Dieux dans les villes , le culte s'en maintint dans les campagnes , *in Pagis* : d'où est venu le nom de Paganisme. Peu après cependant le seul défaut de protection y fit enfin renoncer totalement. On plaida sans fruit pour la conservation de l'autel de la paix & du temple de la victoire. Bacchus & Vénus , ces divinités enjouées , pour qui tout l'univers devoit prendre parti , sont tombées comme les autres ; & sans nos théâtres elles n'auroient plus nulle-part ni autel ni asile.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Toutes les fois qu'on a voulu attaquer les religions dominantes , renverser l'ancienne police , ou changer les coutumes des peuples , on a trouvé , il est vrai , plus ou moins de résistance. Mais tout céde avec le tems. On se lasse de lutter contre le torrent. L'amour du repos amène insensiblement des idées nouvelles : & il n'est point de changemens que la durée des persécutions n'ait introduits. Il n'a été donné qu'à la foi des promesses & à la sainteté des mœurs chrétiennes d'éprouver des attaques perpétuelles , soit du dehors , soit du dedans , & de ne pas succomber. La prédiction en est donc d'autant plus touchante qu'elle étoit sans vraisemblance ; & que pour l'accomplir dans sa plénitude ,

F iij



**LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.** les hommes qui sont naturellement doux envers ceux qui ne leur font point de mal , sont fortis de leur caractère dans l'acharnement qu'ils ont montré à pourfuir le Christianisme.

D'une autre part , il est naturel à l'homme de se détacher de ce qui ne lui attire que des disgraces , quand elles ne sont compensées par aucun dédommagement réel. Mais quoique la conservation de l'Eglise au milieu des secousses que les Puissances temporelles & l'esprit humain lui ont toujours suscitées , soit une preuve sensible de la Providence qui veille sur elle , & la soutient contre toute vraisemblance , cette preuve tire une illustration parfaite de la prédiction qui a été faite d'une chose si peu croyable. Jesus-Christ ne se montre pas actuellement lui-même : mais sa parole n'en paraît que plus puissante : & par l'accomplissement immortel de ses promesses universellement publiées *Heb. 13. 8.* avant l'évènement on sent " qu'il étoit „ hier , qu'il est aujourd'hui , & qu'il sera „ dans tous les siècles .

La conser-
vation du
peuple
Juif pré-
dicté par J.
C. & égale-
ment sans

S'il se trouve après la religion Chrétienne une société perpétuellement maltraitée & cependant indestructible , c'est la religion & la nation Juive. Mais la conservation de celle-ci n'est pas moins

l'ouvrage de celui qui a immortalisé le Christianisme ; & qui à côté de son Eglise a conservé l'ancien dépôt des preuves qui la manifestent , en conservant l'authenticité de l'ancienne écriture avec le peuple à qui il l'a confiée. Enfin ce qui démontre pleinement la divinité de cette longue & peu vraisemblable conservation dans l'adversité , c'est encore la prédiction célèbre que Jesus-Christ en a faite.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.
vraisem-
blance.

Qu'on refuse tout établissement aux Juifs ; qu'on les contraigne à fuir dans d'autres climats , ou à se tenir cachés dans le nôtre ; qu'on les admette à se montrer parmi nous à des conditions à peine supportables ; qu'on les déposséde ensuite , comme il est arrivé presque par-tout , du peu de terrain qu'on leur avoit accordé , comme une faveur singulière ; qu'on les hâisse ; qu'on les écrase : ils subsisteront. David , Zacharie , & Jesus-Christ ont annoncé que les habitans de Jerusalem béniront un jour l'Envoyé du Seigneur , après l'avoir mis au rebut ; & qu'ils reconnoîtront celui qu'ils ont crucifié.

Quoique ce soit un grand sujet de surprise , de voir tout un peuple consentir persévéramment pendant une très-longue suite de siècles à être malheureux , quand il peut cesser de l'être en renonçant à quel-

F iiij



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

ques opinions ; ce n'est pas uniquement la durée de ce peuple coupé par pelotons, qui donne droit de recourir au miracle : & nous ne disons point que toute opinion persécutée soit pour cela même une doctrine céleste. Par exemple , on a vû les Gaures (*a*) qui ont eu pour maître Zoroastre , qu'on croit avoir vécu sous Darius fils d'Hystaspes , (*b*) subsister long-tems dans la Perse , puis se sauver dans l'Inde plutôt que de renoncer à leurs pratiques nationales. On les retrouve encore au Mogol ; & il semble conséquemment qu'on puisse être dans l'humiliation & subsister long-tems.

Mais quoiqu'on doive remarquer que les persécutions suscitées aux Gaures ont été passagères , & qu'ils jouissent paisiblement dans l'Inde d'une liberté qui ne s'y refuse à aucune religion ; il y a une autre raison de disparité , qui ne souffre point qu'on mette leur conservation en parallèle avec celle des Chrétiens ou des Juifs persécutés. Nous ne séparons pas les deux marques des desseins de Dieu sur un peuple , qui sont de se conserver malgré les attaques les plus persévéramment réité-

(*a*) Ceux qui se disent adorateurs d'un seul Dieu sous le symbole du feu. C'est le sentiment que leur attribue M. Hyde , *de Relig. Persar.*

(*b*) Humphrey Prideaux , *Hist. of the Jews.*

rées , & d'en produire la prédiction distincte.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ce n'est ni la prospérité ni l'adversité qui fait preuve des intentions spéciales de Dieu : mais c'est la prospérité ou l'adversité prédictes & fidélement accomplies qui porte le caractère de l'Esprit divin. Il n'y a que Dieu qui puisse savoir la destinée future des Chrétiens , des Juifs & des Gares. Il n'y a que Dieu qui puisse dire ce qu'ils deviendront deux mille ans après la prédiction. Mais Dieu ne nous a rien annoncé sur les Gares ; ni ne les a dispersés parmi le genre humain pour y être témoins & conservateurs de quelque insigne vérité : au lieu qu'il a prédit par Daniel & par Jesus-Christ la longue dispersion des Juifs ; & par les Apôtres , comme par la bouche de leur Maître , la pérennité si peu vraisemblable de la doctrine évangélique , malgré des traverses toujours nouvelles jusqu'à la fin des générations humaines. Ils ajoutent à cette prophétie la réunion d'Israël à l'Eglise Chrétienne dans les derniers tems : & c'est un événement qui n'est pas encore sous nos yeux , parce qu'il est le dernier.

Tous ces évènemens qui ont été dès le commencement de l'Eglise Chrétienne la preuve lumineuse de la mission de Je-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

sus-Christ & de ses Prédicateurs , ont acquis un nouvel éclat avec la succession des tems ; puisque l'étendue & la force de la preuve augmentent comme la fidélité & l'étendue de l'accomplissement. En effet , aux persécutiōns des trois premiers siècles ont succédé des combats intérieurs encore plus redoutables , les disputes , l'intrigue , l'avarice , le faste. Avec les Princes & la multitude des peuples , tous les vices sont entrés dans l'Eglise. Elle eut une infinité de membres qui la deshonorèrent. Elle en eut qui travaillèrent à la ruiner , & qui cessèrent d'être ses membres. La raison humaine toujours ennemie ou peu contente de la règle de foi qui la tient en captivité , attaqua tour-à-tour la divinité du Verbe , puis peu-à-peu tous les articles de la commune & invariable créance. La philosophie surprise elle-même des maux qu'elle a causés , a encore l'injustice de les reprocher au Christianisme. L'Eglise eut à souffrir de la barbarie des peuples du Nord , qui sembloient se relayer pour la tenir dans des allarmes perpétuelles. Elle n'eut pas moins à souffrir de l'ignorance du moyen âge & de toutes les passions qui l'ont déchirée : en un mot , elle devoit toujours souffrir & toujours subsister.

Cette démonstration est principalement pour nous. A cet égard , la condition des derniers tems de l'Eglise acquiert un avantage sur celle des premiers. Ou plutôt il se trouve une juste compensation de lumière , qui met tous les siècles en état de se convaincre de la révélation évangélique. Les premiers siècles ont vu les œuvres de l'esprit tout-puissant : les suivans & les derniers sentent de plus en plus que Jesus-Christ & ses Envoyés sont le centre où viennent se rendre les prophéties précédentes , & d'où il part d'autres prédicitions qui se justifient d'âge en âge. De cette sorte , l'esprit de vérité n'a cessé & ne cesse de justifier par son témoignage immédiat , la réalité de la mission chétienne.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Nous avions promis de montrer qu'elle est divine , si l'Esprit saint l'a justifiée par les preuves que rapportent les Evangélistes. Mais nous avons déjà fait plus. La condition n'est plus incertaine , & les faits se trouvent réels. Sans faire aucun effort pour prouver la divinité des Ecritures ; il nous suffit que ce soient d'anciens livres publiés par-tout avant l'accomplissement d'une multitude d'événemens très-peu vraisemblables qui s'y trouvent prédis. Voilà le sceau de l'Esprit saint ; & la mis-



sion dont ces livres annoncent la perpé-
tuité, ne va point sans ses preuves.

Mais tous les hommes n'étant pas éga-
lement à portée ou d'avoir vû les œuvres
miraculeuses, ou de faire la compara-
ison des prophéties anciennes avec les évè-
nemens; ces premières lettres de créance
que les Envoyés produisoient, & qui
peuvent encore être examinées par des
yeux attentifs, ont été fortifiées ou rem-
placées pour tous par d'autres témoigna-
ges très-nombreux les plus dignes de foi
que les hommes puissent rendre à ce qu'ils
ont vû; & qui, de la sorte, ne faisant
qu'un avec les témoignages précédens,
Joan. 20.
29. „ rendoient ceux qui avoient cru sans
„ voir les œuvres, aussi heureux que ceux
„ qui les avoient vûes.

II.

Le témoignage du Baptême.

Je passe donc du témoignage de l'Ef-
prit à celui de l'eau, c'est-à-dire, au
changement de ceux qui reçurent d'a-
bord le baptême: parce que ces deux té-
moignages reviennent au même, le se-
cond supposant le premier, & devant en
tenir lieu.

Quoiqu'on n'ait pas vû les lettres-patentes de l'érection d'un siège Présidial, ou d'une Cour souveraine, on en est également sûr par les attestations de ceux qui en ont pris connoissance : on l'est par la persévérance de la République à maintenir ces Tribunaux ; & par l'acquiescement des Provinces qui y portent leurs affaires. Un témoignage peut donc être remplacé par un autre, sans crainte d'illusion. C'est ainsi que le témoignage rendu par le Pere à son Fils au jour de sa transfiguration, & les témoignages rendus par l'Esprit saint à la mission des ouvriers Evangeliques, ont été suppléés par les témoins de ces œuvres en faveur de ceux qui crurent sans les avoir vues : & bien loin que ceux-ci soient blâmables d'avoir cru ; leur acquiescement à la prédication & aux Ecritures Evangeliques sur le fondement du témoignage des premiers Fidèles, étoit une conduite infiniment raisonnable ; puisqu'ils avoient, pour y ajouter foi, des motifs incomparablement plus forts que ceux qui déterminent toutes les démarches de la société dans les affaires les plus importantes. Nous faisons avec la plus parfaite tranquilité un contrat de vente, dans la persuasion qu'une terre nous appartient ; que l'acte

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

94 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

d'acquisition en est dans nos mains ; que la minute en est chez tel Notaire ; que nous l'avons toujours affermée sans trouble ; quoiqu'il se pourroit faire , si quelqu'un avoit entrepris de nous jouer par des apparences adroiteme nt préparées , qu'il y eût de l'illusion dans le tout . Cette illusion devient impossible dans les faits qu'on nous propose à croire ; à proportion du concours des trois ou quatre caractères suivans .

1º. Que les objets & les faits qu'on nous rapporte n'aient pas été vus dans l'obscurité par manière de prestiges , mais au grand jour ; ni une seule fois en passant , mais en plusieurs lieux , & d'une façon durable qui permette à l'œil de s'assurer de ce qu'il voit .

2º. Que les faits rapportés soient liés entre eux , en sorte qu'ils se confirment mutuellement , que les seconds supposent les premiers , & qu'avoir vu les uns soit autant qu'avoir vu les autres .

3º. Qu'il ne puisse y avoir eu de concert entre les témoins qui rapportent ces choses aux personnes qui ne les ont pas vues .

4º. Que les témoins donnent toutes les assurances qu'on peut exiger de leur exactitude & de leur désintéressement .

Ces caractères n'ont aucun besoin d'être développés. Il ne faut que les appliquer. Ce que l'Evangile présente n'est pas une opinion imaginaire, créée dans une tête, & arrangée avec art. C'est une suite de faits bien attestés. Les œuvres de l'Esprit de Dieu qui ont été produites en preuves de la mission Evangelique, & publiées par les premiers Chrétiens, n'étoient nullement sujettes à illusion, soit qu'on les considère en elles-mêmes, soit qu'on les considère par les dispositions de ceux qui les rapportent.

Pouvoit-on se méprendre avec d'autres, avec douze autres, avec cinq cens autres, en attendant la voix de JESUS après sa résurrection, en touchant ses cicatrices, en le voyant agir & manger au milieu de ses Disciples?

Les Eglises pouvoient-elles se méprendre sur le fait de la résurrection, lorsqu'on les avertissoit trente ans après cet évènement, que la plûpart des cinq cens frères qui avoient vû le Sauveur ressuscité, étoient encore en vie?

Ceux qui n'avoient pas vû le Christ ressuscité, avoient pu être témoins de l'effusion de son Esprit. Ceux qui n'avoient pas vû les miracles de Pierre, avoient vû ceux d'un autre Disciple. Les

96 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

derniers faits tenoient lieu des premiers : & tous étoient preuve soit de la vérité de la résurrection , soit de la divinité de la mission & de l'Ecriture Evangelique. Toutes ces choses étoient inséparables : une seule prouvée, tout étoit prouvé.

Les témoins qui les avoient vues , touchées , ou entendues , se présentoient partout sans concert , sans soupçon , ni apparence , soit de crédulité , soit d'imposture.

Les fidèles du second siècle étoient convaincus tant par les faits dont ils étoient témoins eux-mêmes , que par les faits qu'ils tenoient des premiers témoins les plus respectables de tous. La Gréce & l'Italie , très-probablement la Gaule & l'Espagne avoient vu & entendu S. Paul , ou S. Marc , ou S. Clément. Les habitans de Lyon joignoient leurs connaissances personnelles au récit qu'Irénée leur faisoit de ce qu'il avoit vu & entendu du vénérable Polycarpe son maître. Celui-ci rapportoit aux Eglises d'Ionie les conversations qu'il avoit eues avec saint Jean l'Evangéliste , & avec d'autres Disciples , sur les actions & sur les paroles du Seigneur. Ces seuls exemples nous en font concevoir dix mille , qui étoient les mêmes par-tout.

Ceux

*Euseb.
Hist. Ec-
clesis.*

Ceux qui rendoient aux Ministres de l'Evangile le témoignage d'avoir vû leurs œuvres étoient parfaitement dignes d'être écoutés. C'étoient des hommes faits qui étoient devenu Chrétiens par choix, & avec connoissance de cause. Les Juifs convertis avoient , conformément aux avis des Apôtres , comparé les promesses & les prophéties avec les évènemens. Les Gentils avoient vû un concours étonnant d'œuvres merveilleuses qui établissent la même mission.

II. Petr.
I. 19.

Personne n'ignore combien il y avoit peu à gagner pour les témoins de ces merveilles : & cette preuve de leur probité a été maniée trop de fois pour avoir besoin d'être retouchée. Au lieu de montrer de nouveau toutes les passions , & tous les intérêts humains réunis , pour écraser les premiers Fidèles ; arrêtons-nous à ce qu'ils eurent à éprouver de la part de leur propre cœur : nous comprendrons par leurs combats intérieurs que la seule force de la vérité en a fait des témoins.

Si vous exceptez une espéce de gens qu'on a de bonne heure accoutumés aux entreprises hazardeuses par l'attrait du pillage , & en qui le grand usage des crimes a ruiné la conscience , ou éteint le respect des loix ; tous les hommes sont

Force du
témoigna-
ge rendu
par les pre-
miers
Chrétiens.

Tom. VIII. Part. II. G

fortement attachés à la religion dans laquelle ils ont été élevés. Ils ne tiennent pas moins fortement à leur patrie & aux intérêts de leur famille. Il n'est pas aisé non plus de rompre les liens qui les attirent à une demeure , à des possessions, à des plaisirs ou à des pratiques dont ils ont contracté une longue habitude. Ce sont tous ces liens ensemble qui arrêtent ceux à qui l'Evangile est annoncé , & qui les retiennent d'autant plus fortement que ce sont des liens agréables. Comment résister à une femme éplorée qui remonte à son mari le désastre inévitable que sa créance va faire tomber sur tout ce qu'il a de cher. On conçoit ici mille obstacles également terribles qui doivent naturellement rendre l'Evangile infructueux. Je ne vois point d'hommes sur la terre qui ne doivent y apporter une opposition invincible , s'ils écoutent leurs intérêts , ou seulement leurs préjugés.

Les pré-jugés des Juifs , entièrement contraires à l'Evangile.

Annonce-t-on l'Evangile aux Juifs? Ils sont pleins de vénération pour leurs pratiques extérieures , pour la loi qui les distingue des autres peuples , pour la famille qui exerce le sacerdoce , pour le pays que Dieu leur a accordé en propre. Leur temple est le lieu que le Seigneur a choisi pour y faire sa demeure. Ils se-

ront à jamais le peuple de Dieu. Ils sont les enfans d'Abraham & d'Iaac ; la postérité chérie. L'avenir le plus brillant leur est réservé. Ils attendent un Messie qui les mettra en honneur en leur soumettant les nations. Comparent-ils ces idées avec la doctrine Evangelique ? On leur déclare que la loi, le temple, le sacerdoce, & la concession du pays de Chanaan, ne sont que des préparatifs ; divins à la vérité ; mais passagers, qui servoient à régler & à contenir la nation dépositaire des promesses jusqu'à la manifestation du Messie ; qu'il doit être mis à mort ; que son sacrifice sera désormais le seul que Dieu agrée ; qu'on n'en célébrera plus d'autre ; qu'après cette œuvre accomplie le temple va être supprimé, & le sacerdoce anéanti ; que le Messie au lieu d'être le conquérant des Nations, en va être le Docteur & le Sauveur ; qu'il va leur communiquer par ses Envoyés le culte du vrai Dieu, & en faire des enfans d'Abraham par la foi ; que les Juifs qui se croyoient le peuple de Dieu par exclusion, ne seront plus son peuple ; & que la nation qui a abreuvé de fiel & crucifié son propre Roi, selon la parole des Prophéties, va être, selon les mêmes prophéties, arrachée de sa terre natale, pour

G ij

LA DE- demeurer esclave & vagabonde parmi
MONSTR. toutes les nations.
EVANGEL.

Quelles impressions une telle annonce doit-elle naturellement faire sur les Juifs? Leur premier mouvement est de ne vouloir ni rien examiner, ni rien voir, ou entendre de ce qu'on leur dit, ou qu'on leur montre au doigt. Leur zèle qui est déréglé par l'amour propre, & qui n'est plus qu'une passion brutale, se convertit en fureur: & au lieu d'écouter les faits, ou de voir le rapport des évènemens avec les prophéties; ils se bouchent les yeux & les oreilles: ils commencent par poursuivre, même par lapider les Prédicateurs.

On sent ici quelles révolutions ont dû se faire dans le cœur d'un Juif, pour le détacher de ses premières pensées, & pour lui en faire prendre de si différentes. Qu'un témoignage a de force quand il est rendu à une vérité de fait par des cœurs qu'elle gagne au milieu de ses préventions! Un Paul, un Silas, un Barnabé convertis de la sorte, ne sont ni des fanatiques échauffés dès l'enfance par les discours de leur famille, ni des indépendans qui se révoltent contre la loi de leurs peres. Ce sont des hommes prudens & de sens rassis, qui comparent les promesses qu'on leur a faites avec les effets qu'ils voient, & qui

bien loin de mépriser la loi de leurs pères, commencent à en sentir la vraie excellence, en recevant les biens réels dont elle étoit la préparation & l'annonce.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Delà le soin extrême que prend saint Paul dans toutes ses lettres adressées aux Eglises où il y avoit beaucoup de Juifs convertis, comme dans celles aux Romains & aux Galates, à plus forte raison dans l'épître aux Hébreux; de leur faire observer dans la loi dont ils avoient connoissance, une économie & des desseins que ni lui, ni eux n'y avoient vus; mais que les évènemens leur mettoient nettement sous les yeux.

Porte-t'on l'Evangile chez les schismatiques de Samarie? Ils respectent Moïse, des Samaritains à & ont la nation Juive en horreur. Ils ne l'Evangile pourront donc ni entendre dire que la loi de Moïse n'a plus d'exercice; ni soutenir la pensée de recevoir des Juifs l'accomplissement des promesses, & l'annonce du salut.

L'Evangile est-il porté aux Gentils? Ils boivent l'iniquité comme l'eau. Point de règle qui les gêne. Leurs plaisirs au contraire, sont autorisés par la religion publique, & consacrés comme des actions agréables à autant de divinités spéciales, qui prennent soin de les récom-

Préven-
tions des
Gentils
contre l'E-
vangile.

G iij

LA DE- penser. Les nations les plus puissantes se
MONSTR. sont toutes préoccupées très-fortement
EVANGEL. de cette pensée, qu'il falloit être scrupu-
leusement fidèles aux Dieux auteurs de
leur prospérité , & fermer sévèrement la
porte à toute religion étrangère.

Disposition
des Philo-
sophes.

Porte-t'on l'Evangile dans les écoles
des Payens ? Les Philosophes malgré leurs
divisions se réunissent tous en un point,
qui est d'idolâtrer leur raison , & d'esti-
mer peu le rapport des sens. Comment
recevront-ils une doctrine dont le pre-
mier but est d'humilier la raison ? com-
ment recevront-ils une doctrine qui gît
en faits , & qui n'est point l'ouvrage de
leur intelligence ? A coup sûr ils rejette-
ront l'Evangile , & préféreront leur juge-
ment aux attestations les plus claires,
dont ils se débarrasseront en traitant les
rapports les plus uniformes de tous nos
sens , de moyens illusoires , & peu pro-
pres à instruire un Philosophe. Prenez
les hommes dans telle nation & dans telle
façon de vivre , ou de penser qu'il vous
plaira : il faut en leur adressant l'Evan-
gile , les résoudre à refondre toutes les
idées qu'ils ont prises , pour s'en former de
neuves ; à renoncer à tout ce qu'une lon-
gue habitude & l'applaudissement de la
coutume paroisoit rendre aussi estimable

que nécessaire. Il falloit tout ensemble les résoudre à embrasser une religion pleine de gravité , une règle impitoyable , qui pour remédier au libertinage des sens , & à la fierté de la raison , réduisoit la raison & les sens en captivité . Par un nouveau surcroît d'obstacles , il falloit recevoir des leçons de créance & de conduite , d'une nation qu'on savoit destituée de philosophie , & à laquelle son extrême singularité avoit attiré un mépris universel .

Mais de quoi les Emissaires de cette nation sont-ils porteurs ? Ils annoncent au genre humain qu'il faut reconnoître pour Sauveur & pour Maître , un homme qui s'est dit plus grand que les Prophétés ; antérieur à Abraham ; mis sous les yeux d'Abraham comme passant par avance de la mort à la vie ; né avant tous les tems dans le sein du Pere ; le Fils de l'Homme tout ensemble , & le Fils de Dieu ; l'héritier de toutes choses ; qui s'est dit la Sagesse venue d'en haut ; qui en un mot s'est dit Dieu ; mais qui a cependant habité parmi nous dans un corps mortel , & a souffert la mort . Il est vrai qu'on l'annonce revenu à la vie : mais il ne paraît pas ; & les biens qu'on promet de sa part sont éloignés & invisibles .

Veut-on qu'à propos d'un évènement

G iiii

LA DE- incroyable dans la disposition où sont tous
MONSTR. les esprits , & sur la parole de quelques
EVANGEL. discoureurs fans talent , les hommes re-
noncent à leur façon de vivre , à leurs
plaisirs , à tous les agrémens d'une reli-
gion brillante & sensuelle ? Les hommes
ne se mettent pas à l'étroit de gayeté de
cœur. Il n'y a rien sur-tout dont ils soient
plus jaloux que de l'indépendance de leur
raison. Et si peu , si peu qu'elle leur ait
produit par leurs recherches personnel-
les , ils ont peine à souffrir ce qu'ils ne
peuvent concevoir.

Tels sont cependant les sacrifices qu'on
fait par-tout en devenant Chrétien. Préju-
gés , habitudes , possessions , raisonne-
mens , liberté de sentimens , voilà ce que
les hommes mettent par-tout sous leurs
pieds. Il faut qu'il y ait eû des évènemens
bien singuliers , pour produire de tous
côtés cette révolution : & l'on peut juger
de la force des motifs qui ont touché les
Juifs , les Gentils , les Barbares , les Phi-
losophes même , par le renouvellement
universel qui s'est fait en eux. Nouvelles
idées , nouvelles espérances manifestées
au dehors par une vie toute nouvelle.

Jesús-Christ fait entendre à un Docteur
de la loi qui le consultoit , quelle est la
nature de ce renouvellement intérieur que



l'Evangile doit opérer dans les cœurs : & LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.
il compare cette opération spirituelle au souffle de l'air dont on entend la voix,
& dont on ressent les secousses , quoi-*Joan. 3.*
8. &c.
qu'on ne sache ni d'où il part , ni où il se porte . " Cen'est pas assez , dit-il , que
,, l'homme renaisse d'eau ,(en faisant par une purification extérieure la déclaration publique de vouloir changer de vie ,)
,, mais il faut qu'il renaisse de l'Esprit ; qu'il change d'idées & d'inclinations ; que l'Esprit en fasse un homme nouveau . On ne voit ni d'où provient en lui ce changement , ni le terme & les espérances où il le conduit . Mais la force de l'esprit qui le touche , & la conviction des biens que le fidèle attend , se montrent au dehors par une réforme qui embrasse toutes ses actions & sa vie entière .

Cette vie admirable qui après les libertés & les énornités précédentes suivoit persévéramment le Baptême , étoit donc l'expression la moins équivoque du changement que la vûe des miracles & la grace venoit d'opérer en eux . Ainsi quoique la raison fût confondué dans les objets de la révélation , & que les biens promis fussent invisibles ; Dieu honoroit l'intelligence de l'homme , & vouloit qu'il fût Chrétien par une détermination sage , en

LA DE- le frappant au dehors par des motifs aux-
MONSTR. quels la prévention ou les passions seules
EVANGEL. pouvoient résister.

III.

Le témoignage du Sang.

Je m'apperçois que j'ai fait sentir par avance tout le mérite du troisième témoignage , qui est celui du sang. Car l'homme n'ayant rien de plus à cœur que sa vie , s'il la sacrifie plutôt que de désavouer ce qu'il a vu , entendu , & touché , c'est le plus fort témoignage qui se puisse produire d'une chose sensible. Cette attestation se nomme simplement **LE MARTIRE** , *le témoignage*. Le martyre est en effet la preuve par excellence , parce que si celle-là n'est pas reçue en matière de fait , ou de choses palpables & soumises au commun rapport des sens , il ne faut plus recevoir ni dépositions , ni attestations. Il est impossible de rien constater. Lettres de noblesse , chartres , titres d'acquisition , prise de possession , lettres-patentes , sceaux , promulgations de loi , notoriété , tous ces moyens d'être instruits de ce qui a été vu , de ce qui a été dit ou réglé , deviennent frivoles & sans validité. Ce sont toutes choses sensibles : il



n'y faut plus faire fonds. Il n'y a donc plus de certitude, ni de juste sécurité en rien. Car sur quoi comptera-t'on donc, si l'on ne reçoit pas le témoignage que plusieurs hommes sages & de sens rassis, que des hommes de tout âge, de tout état, de tout caractère, & de tout pays, rendent sans se connoître, en différens tems, en tous lieux, à des choses qu'ils ont vues, ou entendues; sans être ébranlés ni par l'insinuation, ni par les rigueurs, ni par la perte de la vie. Nous n'avons rien de comparable à ce témoignage. Il peut y avoir des fous: mais la folie ne fut jamais un mal épidémique.

Rien n'est si peu à sa place que le discours qu'on a coutume de rebattre à l'occasion des Martirs du Christianisme. "Les fausses religions, dit-on, se vantent d'avoir eû les martyrs.

Je sais qu'on peut mourir pour le Mahométisme, & pour toute opinion dont on s'est laissé prévenir. Mais mourir pour une chose qu'on n'a ni vue, ni apprisé par des rapports certains, c'est attester sa persuasion, non la chose même.

Celui qui meurt plutôt que de désavouer le voyage de Mahomèt au Ciel, dont qui que ce soit n'a été témoin, n'atteste que sa propre prévention en faveur

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ce qu'il
faut pen-
ser de
ceux qui
meurent
pour une
opinion.



LA DE- de ce célèbre Arabe. Il n'y a point de
MONSTR. Mahométan qui se soit jamais donné pour
EVANGEL. témoin oculaire d'aucune partie de la
mission du prétendu Prophète. Quelqu'un
l'a-t'il accompagné sur l'escalier de lu-
mière? quelqu'un a-t'il vu le grand coq,
& exactement pris ses dimensions? quel-
qu'un au défaut du mesurage des Cieux
fait par lui-même, a-t'il entendu des Ex-
perts qui lui aient certifié cet arpantage,
& ces curiosités si peu importantes à la
sanctification des ames? C'est trop insis-
ter sur des choses ridicules. Le Maho-
métisme, & toutes les révélations qui se
sont passées dans le secret, peuvent bien
avoir des confesseurs: mais elles n'ont
point de martyrs.

Au contraire quelqu'incroyable que
paroisse un événement, il y a lieu à le
démontrer par un témoignage vraiment
juridique & convainquant, lorsque les
témoins ont pu faire usage de leurs yeux,
de leurs oreilles, & du concours de tous
leurs sens, sur-tout s'ils l'ont fait sans con-
cert, si d'autres qui ne les connaissent pas
y joignent de semblables témoignages,
même au péril de leur vie.

L'homme ne peut donner une plus
grande preuve de sa sincérité, ou de sa
persuasion. Mais comme cette persuasion

n'est rien quand on n'a ni vu, ni appris les faits par le témoignage de ceux qui les ont vus; cette persuasion d'avoir vu & suivi les faits, quand elle est attestée par la perte de la vie même, est la plus forte preuve de la réalité des faits qui se sont passés sous le soleil. C'est de la sorte que le Martire est la grande preuve du Christianisme, & l'équivalent de tous les autres témoignages.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ceux qui par des motifs que nous nous dispenserons d'approfondir, ont essayé de réduire les témoins de la vérité de l'Evangile à un très-petit nombre; ont été parfaitement résutés par les faits infinis, & par les autorités respectables que Dom Thierry Ruinard a rapprochés dans la célèbre préface qu'on lit à la tête des *Vrais Actes des Martyrs*. Ces paradoxes ne sont pas moins résutés par un nombre infini d'Ecrivains contemporains, & par une foule de monumens réels, qui pour n'être pas des pièces par écrit, ou dès faits détaillés, ne laissent pas d'être des preuves ingénues des exécutions barbares que le Christianisme occasionna par-tout. On mettoit les Chrétiens aux prises avec les bêtes dans toutes les arènes que chaque grande ville ambitionnoit d'avoir à l'imitation de Rome. Les prisons, les

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

galères, les carrières, & les mines étoient remplies de Chrétiens. Il y a même plusieurs faits qui démontrent que la haine du Christianisme, malgré la douceur & les précautions de plusieurs Empereurs modérés, avoit dégénéré par tout en fureur, & occasionné le massacre de plusieurs familles à la fois. Je n'en produirai qu'un trait. On retrouve dans les cimetières qui étoient autrefois hors des portes de nos anciennes villes, des lieux que la piété des fidèles a toujours distingués par le nom de Cimetières des Martyrs. En y creusant pour faire des fondations, on a souvent trouvé des tombeaux de tuf, de pierre, ou de craie, dans lesquels sont couchés des squelettes, avec des clous enfoncés dans les coudes & sur la tête, ou avec des broches de fer qui les traversent par les épaules en se croisant sous la poitrine. Quelques-uns de ces tombeaux se sont trouvé assez spacieux pour contenir à la fois plusieurs grands corps, & plusieurs petits d'une taille inégale. (a) Presque tous portent les marques d'une semblable cruauté. On voit ce que cela signifie. On n'a jamais fait souffrir aux enfans des malfaiteurs, la peine dûe aux crimes

(a) Voyez Rom. subterr. Gallonius, & Pref. Histor. Metropol. Remensi. Domni Marlot.

de leurs peres : & la sépulture honorable
qui se refuse aux scélérats a visiblement
été procurée à ces familles , par le même
Esprit qui eut la force de demander à Pi-
late le corps de JESUS , & de le déposer
avec distinction dans un caveau qui n'a-
voit pas encore servi.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Les Auteurs des trois premiers siècles ,
& les trois anciens continens , sont pleins
non de vestiges équivoques , mais de mo-
numens très-expressifs de la constance &
du nombre de ceux qui ont donné leur
sang plutôt que de désavouer les faits
dont ils étoient parfaitemetn instruits.
D'habiles critiques (a) en ont recueilli &
fait valoir les preuves , en écartant non-
seulement le faux , mais même l'incertain.

Cette preuve qui est proprement le té-
moignage des témoignages , s'est accrue
comme le nombre des Chrétiens , & s'est
fortifiée trois cens ans de suite. L'œuvre
du salut avoit déjà cessé d'être locale ,
par l'universalité de la prédication : mais
comme toute la terre a entendu les Pré-
dicateurs , & vérifié leurs écrits ; toute la
terre a vu couler le sang des témoins :
& Jefus-Christ avoit donné par avance à
ce témoignage une force invincible , en
prophétisant contre toute vraisemblance ,

(a) Adrien Baillet , & les Bollandistes.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

qu'il lui seroit rendu devant les tribunaux
des Juifs , & des Gentils.

Par tout ce qui précéde il est sensible qu'on ne peut raisonnablement douter de la coexistence des livres du Nouveau Testament , & des Eglises qui nous les ont uniformément attestés & transmis. Les témoignages rendus par le Pere à son Fils & à ses Envoyés , sont également sûrs, puisqu'ils sont rapportés par ces livres, & en même-tems remplacés aux yeux de toute la terre , tant par le changement des nations converties , que par la mort constante d'un foule de témoins.

O B J E C T I O N .

Voici ce que j'ai ouï avancer de plus spécieux pour infirmer cette preuve , par des personnes qui avec beaucoup de justesse & de conséquence dans l'esprit , ne laissoient pas d'hésiter sur la certitude de la révélation , par un effet de l'habitude où nous sommes tous de perdre de vue les preuves claires quand notre raison y oppose une demi lueur , ou seulement quelques obscurités.

Nous ne disconvenons nullement , disoient-ils , que l'Evangile n'ait une parfaite proportion avec les besoins de l'homme,

me, soit pour humilier sa raison présomptueuse en l'assujettissant à la règle de la révélation ; soit pour incliner son cœur à la pratique de toutes les vertus nécessaires à la société , en lui en présentant les exemples les plus forts , & les motifs les plus touchans. En ce sens nous applaudirons toujours au Christianisme. Nous n'avons point d'amis plus solides que les vrais Chrétiens. Nous avouons encore à la gloire de l'Evangile , qu'en le mettant en parallèle avec la doctrine des hommes les plus judicieux , tels qu'ont été Socrate & Confutius ; celle-ci est froide & destituée d'encouragement , n'ayant rien de plus pour animer nos espérances que quelques raisonnemens conformes au goût d'un petit nombre de personnes qui réfléchissent ; mais supérieurs à la portée du commun des hommes. Or qu'est-ce qu'une morale qui n'est que pour les Philosophes ; pour des gens qui se croient tous capables d'en faire une autre encore plus belle ? Au lieu que la morale de Jesus-Christ est intelligible aux plus petits. Il ne se pouvoit rien concevoir de plus populaire que de nous montrer l'un d'entre nous déjà placé dans la gloire qui est réservée aux autres. Mais ce n'est pas assez que l'annonce de cette œuvre soit belle.

Tom. VIII. Part. II. H

LA DE- & touchante : il faut pouvoir en admi-
MONSTR. nistrer les preuves dans tous les tems ; &
EVANGEL. c'est ce qui ne paroît pas facile aujour-
d'hui.

Si l'Evangile s'annonçoit comme une simple histoire , ou comme un traité de philosophie ; nous ne serions pas étonnés d'en voir paroître des interprétations différentes , ou des preuves plus ou moins vraisemblables. Mais on nous présente l'Evangile comme une alliance que Dieu fait avec l'homme. Et dans la vérité il le faut pour le besoin de la multitude qui se perd dans une opinion disputable , mais qui entend très-bien les promesses faites à Abraham , & l'alliance présentée par son descendant à tout le genre humain. Or il n'y a point d'alliance sans ambassade ; & cette ambassade doit nécessairement être une comme l'intention de celui qui l'envoie. Comment donc accorderons-nous l'indispensable unité de la mission avec la multiplicité des ministères qui changent la doctrine , qui s'entre-condamnent , & qui cependant nous disent tous avec une égale confiance : *Venez à nous : nous sommes les Envoyés ?*

Quand enfin il resteroit dans la société un ministère qui s'y montrerat avec des marques plus avantageuses que n'en ont

les Auteurs des nouvelles sécôtes; il faudroit que ce ministère pût prouver son envoi comme le Parlement de Paris prouve sa Royale institution; ou par ses Lettres-patentes, ou en remplaçant la lecture de celles-ci par son Greffe, par ses priviléges, & par les attestations perpétuelles de tout ce qui l'environne. En cela le Parlement ne se rend pas témoignage à lui-même; il n'est que porteur des témoignages qu'il a d'abord reçus, & continué de recevoir. Mais en est-il de même du ministère Evangelique? peut-il aujourd'hui faire revivre les témoignages des œuvres de l'Esprit, & les témoignages humains qui ont été rendus à l'œuvre Evangelique? Quand il seroit réel qu'ils ont été rendus; ce n'est plus qu'une très-ancienne renommée: il n'est plus possible de les discuter, ni de les comparer avec ce qui en pouvoit sûrement montrer la force, ou l'invalidité. Le tout est si loin de nous, que c'est comme s'il n'étoit plus.

Mais si l'éloignement & la difficulté d'éclaircir les preuves de la mission en ont ruiné la certitude, les Porteurs de l'alliance, quels qu'ils soient, n'ont plus que des *oui-dire*, pour alléguer les droits qu'ils s'attribuent. Ils se rendent témoignage à eux-mêmes, au lieu de se présen-

H ij



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

ter à la suite d'un témoignage qui les préviennent : & l'Evangile n'étant plus qu'une affaire de raisonnement , nous ne lui voyons plus d'autre mérite que la singularité des hazards. Il en sera comme de la mètempsycole de Pythagore , qui a trouvé grace chez les Bramines ; ou de cette beauté intellectuelle de la vertu , qui toucha Socrate , & après lui quelques sectateurs capables de penser.

Il ne suffit donc pas , ajoute-t'on , de produire comme l'ont fait tant d'Ecrivains , les preuves de la religion Chrétienne. Le commun des hommes ni ne lit , ni ne peut entendre ces discussions : & ceux qui y trouvent le plus de vraisemblance , ne sont pas beaucoup plus avancés. Le principal point leur manque.

La religion Chrétienne se donnant en effet pour être essentiellement l'alliance de Dieu avec les hommes , c'est de cette alliance qu'il faut administrer la preuve toujours vivante , toujours intelligible aux moins instruits , comme aux plus savans. Il faut leur montrer une commission donnée & clairement perpétuée : car on ne peut être sûr , ni des vrais articles de l'alliance que par ceux qui ont la commission de l'annoncer ; ni sur-tout de la réalité de leurs pouvoirs que par des

témoignages qui se puissent toujours vérifier. Mais si les lettres de créance , ou les témoignages équivalans ne subsistent plus , comment nous les produira-t'on ? Nous n'avons point vû les œuvres de l'Esprit qui pouvoient prouver la mission : nous n'avons point vû couler le sang des témoins qui en étoit comme le remplacement. Les actes de leur martyre sont perdus , & des légendes communément fabuleuses en ont pris la place. Le ministère restant sans preuve , l'Evangile peut-il passer pour une alliance réelle ; & n'avons-nous pas un juste sujet de craindre que le tout ne dégénère en illusion ?

Pour répondre à cette difficulté qui est très-pressante , & qui suppose notre propre division de matières ; c'est une nécessité indispensable de montrer la perpétruité du ministère qui est porteur de l'alliance ; & la perpétruité des témoignagès qui garantissent l'un & l'autre à toutes les générations.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.



C H A P I T R E III.

*La perpétuité des Témoignages rendus
au Ministère Evangelique.*

Cette multiplicité de sectes détachées du corps de l'Eglise, qui indispose tant de personnes, ne deshonore que l'esprit particulier qui en est l'auteur, & n'assouplit en rien la certitude du Christianisme. Le gouvernement d'un Etat cesse-t'il d'être unique & reconnaissable, parce qu'il se montre dans quelques Provinces des troupes de mécontents, qui sans avoir entre elles aucun liens; ont chacune à part leur bannière, leur nom, & leur méthode?

On peut diviser le nom Chrétien : Marcion, Manès, & Arius se peuvent dire Chrétiens : mais on ne peut non plus diviser le Christianisme qu'on ne peut diviser l'Apostolat. Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Médiateur, qu'une alliance, une foi, & un corps très-connu d'Ambassadeurs qui sera le même pour tous les siècles. Où sera l'Apostolat, là sera le Christianisme.

Les auteurs & les fauteurs des schismes font voir qu'ils ne connoissent pas, ou

n'exécutent pas la volonté de leur Maître, qui n'a pas mis dans la bouche de ses Envoyés des paroles de contradiction, ni fait partir plusieurs Ambassades au lieu d'une. Il faut donc que les Ministres schismatiques ou n'aient point reçu de pouvoirs, ce qui rend leurs plus beaux talens inutiles pour le salut de ceux qui les écoutent; ou qu'ils aient perdu à notre égard le droit d'être écoutés, en exerçant à l'écart & dans l'indépendance, une mission qui devoit s'adresser en tout tems à l'Univers entier, & s'exercer solidairement.

Les deux grands objets qui ont occupé le Sauveur sur la terre, sont la rédemption du genre humain par son sang; & le soin d'établir un ministère capable par les leçons & par la forme qu'il lui donna de porter à tous les peuples les mêmes dogmes avec les preuves de cet envoi. C'est pour prévenir toutes les démarches arbitraires de la raison humaine; c'est pour fixer à jamais les fidèles par le moyen le plus familier, & le plus sûr, que Jesus-Christ a adressé à toutes les nations & à tous les siècles son Apostolat, c'est-à-dire, un corps d'Ambassadeurs indissoluble & immortel.

Dans le dessein de former son Eglise de Juifs & de Samaritains, de Grecs &

H iiii

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Précau-
tions de J.
C. pour
rendre sa
mission
toujours
reconnoi-
sable.

LA DE- de Barbares , il ne commença point par
 MONSTR. leur présenter un livre , parce qu'un livre
 EVANGEL. peut être suspect aux uns , intelligible
 pour d'autres , & différemment entendu.
 Il ne jugea pas à propos de leur présenter
 un Prédicateur unique , parce que cet
 Envoyé n'auroit pû être présent par-tout ,
 & qu'il auroit pû abuser de son pouvoir
 se voyant seul chargé de l'œuvre. Mais
 il leur adressa un corps de Députés , aux
 quels il avoit commandé d'annoncer con-
 jointement , & jusqu'à la fin des siècles ,
 ce qu'il leutr avoit prescrit ; soit en le pu-
 blier de vive voix , soit en le mettant
 par écrit.

Ce ministère auquel Jesus-Christ lui-même a donné le titre d'Ambassade , *quos*
Lut. 6. 13. & Apostolos nominavit , coupe pied à toutes les entreprises de l'esprit de l'homme :
 puisqu'il est comme les autres ministères ,
 institués par manière de compagnie ; instituion dont l'effet comme l'intention no-
 toire est de prévenir , ou de supprimer les
 nouveautés & les vices personnelles . Il faut
 en même-tems , puisque ce ministère doit
 être perpétuel , que ses preuves l'accompa-
 gnaient & le rendent toujours reconnoissable . Le moyen de justifier la per-
 pétuité du ministère & de ses preuves est
 sous nos yeux . Il est dans toute la société .

Les exemples s'en trouvent dans chaque nation , dans chaque province , & dans chaque ville. Quand nous lissons dans l'histoire de France , quel Roi a rendu le Parlement de Paris sédentaire , qu'on ajoute à quelle intention il fit cet établissement , à la décharge de qui , avec quelles obligations & quelles attributions ; nous devons certains de la vérité de cette histoire , en voyant le même corps se soutenir jusqu'aujourd'hui avec toutes les marques publiques de sa royale institution. Cette histoire par elle-même ne fait point preuve : mais elle est prouvée par les témoignages subséquens & permanens. De même , nous trouvons la mission Evangelique dans une histoire aussi ancienne que l'Eglise , & avouée de toutes les sociétés qui se sont dit Chrétiennes dès le premier siècle. Nous ne produisons point cette histoire pour preuve de l'établissement du ministère Apostolique : moins encore avons-nous recours à l'inspiration des livres qui la contiennent. Indépendamment de l'esprit qui en a dirigé les Ecrivains , leur histoire ne peut manquer d'accuser juste à l'égard du ministère unique & immortel , si cet établissement qu'elle rapporte se perpétue dans tous les siècles ; toujours dans sa première forme ; toujours

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

LA DE- accompagné des témoignages qui le ren-
MONSTR. dent reconnoissable, & qui n'autorisent
EVANGEL. que lui. Commençons par les traits qui caractérisent la mission dans le récit de tous les Evangélistes. Nous en verrons ensuite les effets justificatifs & perpétuels dans la société.

1º. Jesus-Christ en quittant la terre, n'adressa rien aux hommes par écrit : mais il leur adressa l'Apostolat. Aussi l'Eglise fut-elle formée avant que la parole de la prédication fût écrite ; & jamais aucune Eglise n'a été formée par la lecture d'un livre , mais par la prédication des Envoyés. *La foi vient de l'ouïe & de la parole qui a été prêchée.*

*Rom. 10.
17.*

Quand bien même les Prédicateurs auraient présenté d'abord un traité écrit, encore auroit-il fallu préalablement faire connoître leur personne , & certifier le traité par la justification de leur envoi. Cela se pratique chez les peuples polisés, & chez les peuples barbares : parce que tous veulent être sûrs des personnes avec qui ils traitent. L'Apostolat devance donc l'Ecriture.

2º. Jesus-Christ en établissant le ministère n'a point parlé à un seul Ministre, mais à plusieurs ensemble. *Ite. Docete.* C'est donc un corps d'Ambassade qu'il

envoie, & qu'il nous faudra retrouver.

3^o. La commission de ce corps embrasse toute la terre. *Docete omnes gentes.*

Le ministère n'est donc point local dans sa totalité. Il n'est point comme le sacerdoce Lévitique attaché à une ville & à un temple unique. Il est universel.

4^o. Quoique dispersé par-tout, ce ministère est étroitement astreint à une doctrine unique, & porteur précisément des mêmes intentions, comme doivent l'être tous ceux qui composent une ambassade, ou une magistrature. On ne les mèt en corps, on ne les assujettit à la loi des correspondances & de la subordination, que pour empêcher le partage & les caprices de l'esprit particulier. *Docentes eos servate omnia quæcumque mandavi vobis.*

Il y aura donc concert & solidité dans le ministère : sans quoi nulle uniformité dans la commission, nulle certitude dans le traité ; chacun le pouvant interpréter à sa façon, s'il fait son œuvre à part, & sans en être comptable envers sa compagnie.

5^o. Jesus-Christ en établissant des Pasteurs & des Docteurs, leur promit son assistance pour tous les jours jusqu'à la consommation des tems. *Ecce ego vobis-cum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* C'est donc une légation

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

permanente & une œuvre immortelle,
Si la légation ne subsiste plus , toute cette
œuvre est sans réalité : & si cette œuvre
dure jusqu'à la fin des tems , elle se per-
pétue par une ambassade qui ne peut
être qu'une d'un bout du monde à l'autre .
En suivant littéralement les paroles de
l'Instituteur , voilà une compagnie mise
en règle , qui a pour objet le salut des
hommes par la participation de la doc-
trine & des mérites du Christ ; pour dé-
partement toute la terre ; pour durée tous
les siècles ; pour premier devoir de ne
dire que ce que la première légation a
reçu de son Instituteur . Mais on apper-
çoit qu'il faut ici quelque chose de plus .
Puisque le Ministère Chrétien est une
compagnie établie à demeure & pour tou-
jours , elle doit , comme toutes les autres ,
avoir les moyens de créance qui autorisent
& font connoître , même long-tems
après l'institution , toutes les compagnies
permanentes . Ces moyens sont deux .

1º. La publicité du Ministère & de ses
preuves . 2º. L'unité des Ministres , ou leur
subordination qui n'en fait qu'un corps .

La publicité met au grand jour les té-
moignages qui sont rendus à la mission :
& l'unité ou la subordination régulière
des membres qui agissent chacun à leur

manière , au nom d'une compagnie & de la part du législateur qui l'a autorisée , manifeste le légitime usage d'un même pouvoir , quoiqu'exercé par différentes personnes , en différens tems & en différens lieux . Ceux qui sont hors de cette unité , ou n'ont rien reçu , ou abusent de tout . Ici rien n'est arbitraire : ces règles sont faites avant nous : elles sont avant l'Eglise Chrétienne , & sont les mêmes par-tout . Ce sont les loix de l'humanité : c'est par elles que les hommes sont sûrs de leur état : & le Verbe en se faisant homme , a conformé l'établissement de son Eglise aux moyens qui notifient tous les établissemens . Il s'est bien gardé de soumettre son alliance & ses volontés à l'examen des Philosophes , ou à la décision des beaux esprits , qui sont à cet égard aussiignorans que le reste des hommes , & plus dangereux , parce qu'ils sont plus suffisans & plus susceptibles de vues passionnées : mais il a présenté son alliance & les vrais biens à tous les hommes par la voie qui fait leur sûreté , par un ministère public & autorisé .

Qu'un homme s'érigé en ambassadeur , ou entreprenne d'établir une chambre de judicature , en s'associant des collégues & des subalternes : on n'y a point d'égard ,

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

parce qu'on fait d'où il vient ; ou qu'on fait même très-certainement par le simple défaut de témoignage qu'il s'est arrogé ce pouvoir , & qu'il n'en a point de réel qu'il puisse communiquer à qui que ce soit.

D'une autre part , qu'un membre légitime du Sénat de Gênes , ou de quelqu'autre conseil public , entreprenne de former un tribunal à part , pour régler d'une façon nouvelle les affaires d'une vallée ou d'un bourg , & qu'il veuille pour cela se rendre indépendant du corps dont il s'est détaché : son entreprise est vainue . L'homme le plus ignorant peut en sentir l'insuffisance . Chacun sait la nouveauté de ce démembrément . Il porte un nom différent du Sénat de Gênes , & il n'est ni avoué ni souffert ; ou s'il se prévaut de quelques supports pour se maintenir , il ne peut ni anéantir l'autorité de l'ancien Sénat , ni transmettre à d'autres un pouvoir légitime .

L'auteur de la première entreprise s'aroge ce qu'il n'a point reçu : l'auteur de la seconde abuse visiblement de ce qu'il a . Le premier ne pouvoir devenir juge qu'étant incorporé à la compagnie qui a les pouvoirs ; & l'autre , quoiqu'envoyé , perd le fruit de sa mission , parce qu'il ne

l'exerce pas conjointement avec les autres Envoyés , & conformément à l'institution du ministère commun. On fait le lieu & le jour où il a commencé à faire bande à part. Depuis ce jour-là son œuvre a cessé d'être celle du corps dont il s'est retiré.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Par une suite nécessaire de ces règles universellement reçues , il nous est à tous aussi aisè de savoir s'il y a un traité d'alliance qui nous réconcilie avec Dieu , que de savoir s'il y a un traité de paix entre la France & la Hollande. Ce n'est point pour nous une recherche pénible de savoir où est le ministère qui mène l'homme en société avec Dieu par Jesus-Christ. Il est public : il se présente avec tous ses témoignages dans l'Eglise qui a notoirement étendu sa foi à tous les tems & à tous les lieux.

Nous n'avons pas besoin de montrer en détail que telle & telle société , comme celle des Ebionites , celle des Manichéens , celle des Arriens , ne font point l'Eglise de Jesus-Christ ; puisque le ministère qui les a assemblées est de nouvelle introduction , & qu'il a prétendu , contre toute règle , dégrader le ministère ancien qui étoit immortel , pour se mettre en sa place. Nous n'avons pas besoin de montrer que la société des Coptes , ou celle des



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Arméniens n'est pas l'Eglise de Dieu, puisque le ministère qui les gouverne, quoique provenu de la vraie Eglise, a rompu avec le corps de l'ambassade universelle, & condamné comme anéanti un ministère qui continue jusqu'à la fin des siècles à fructifier d'un bout du monde à l'autre. L'Eglise Catholique est celle qui fait porter la parole de vie à toute créa-

Marc. 16. ture; celle qui montre l'ancienne & immortelle ambassade, toujours reconnaissable par ce qui a toujours caractérisé toute ambassade; je veux dire par la publicité des témoignages qui l'accompagnent, & par l'unité qui élève les actions de plusieurs ministres à la gloire de devenir les actions du corps entier.

I.

*La publicité du Ministère Catholique;
& de l'Eglise Catholique.*

C'est un langage sinonime de dire que l'Eglise Catholique, ou que le Ministère Catholique se montre en tout tems & à toute la terre, avec des témoignages parfaitement clairs & certains. En effet, quoique l'Eglise soit fort différente du Ministère; quoique les fidèles qui composent l'Eglise

l'Eglise n'aient reçu ni conséquemment pû donner de pouvoirs à personne ; & que le ministère lui vienne nécessairement de Dieu qui a daigné traiter avec elle, c'est pour elle qu'est le ministère : c'est pour elle que sont les Envoyés & le Chef de la mission : *Omnia vestra sunt, sive Apollo, sive Cephas.* C'est par ce ministère qu'elle jouit de tous ses titres. Elle n'est sûre des biens qui s'acquièrent chez elle, & ne les promet avec confiance, que par la certitude où elle est de la sainteté de son ministère. Elle confesse que c'est Jésus-Christ qui est l'auteur & le consommateur de sa foi ; qu'il est le Maître unique de qui elle tient sa doctrine ; qu'il est le modèle de ses mœurs & le principe de sa justice : c'est par lui qu'elle est sainte, & que la sainteté est en tout tems communiquée au moins à un nombre de ses membres. Mais comme il n'y auroit point d'alliance pour elle ni pour personne, s'il n'y avoit point d'Envoyés ; elle est autorisée à se dire l'Eglise sainte, unique, & catholique, s'il est notoire qu'elle a reçue l'unique ambassade qui apporte aux hommes la bonne nouvelle & les biens de l'alliance. De cette sorte, elle a la sainteté intérieure que l'Esprit saint communique aux justes, & qui ne se voit pas. Elle a en

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

I. Cor.

3. 22.

Tom. VIII. Part. II. I



LA DE- même-tems la sainteté extérieure & sensi-
MONSTR. ble qui est l'avantage de tout le corps , &
EVANGEL. à laquelle tous les particuliers , même les
mauvais Chrétiens , ont part ; étant no-
toirement unis au Ministère qui a les pou-
voirs. Elle connoît & annonce les titres
qui la distinguent , parce que c'est chez
elle , & uniquement chez elle que se re-
trouve la forme constante de la première
& irrévocable mission. Personne ne peut
ignorer que la forme régulière & con-
stante des établissemens publics est ce qui
en maintient le fond & qui en montre
les pouvoirs , tant qu'ils ne sont point
révoqués. Cette forme ôtée , la société
ne fait plus à quoi s'en tenir. Si donc
il y a un Apostolat immortel , nous de-
vons par la forme extérieure du minis-
tère qui perpétue le premier envoi , re-
trouver sans équivoque la vraie Eglise que
ce ministère est venu former & servir.
A côté du ministère nous devons retrou-
ver la perpétuité très-sensible des preu-
ves qui ont d'abord manifesté la mission ,
& établi le Christianisme. Ajoûtons que
les progrès de cette perpétuité qui se
retrouve uniquement dans l'Eglise Ca-
tholique , sont les mêmes que dans une
compagnie de judicature , & dans une
Chambre souveraine qu'on reconnoît

long-tems après son établissement sans ambiguïté & sans crainte de méprise. Cette espéce de tradition , ou de transmission , qui ne demande ni livres , ni lectures pour être entendue , n'est pas seulement publique , mais insaillible. Elle tient à des élections , à des réceptions , à des actes publics , à des bâtimens dont chacun fait l'usage ; à tant de moyens conspirans & permanens , qu'il ne se peut rien trouver de plus certain dans la société.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

La lecture des lettres d'établissement ne se réitere pas tous les jours : elle n'a même été faite qu'au commencement , & ne se demande plus. Cinq cens , ou cinq mille témoins , la chose est indifferente , ont d'abord entendu faire cette lecture. Leur témoignage est ensuite remplacé par l'attestation de ceux qu'ils en ont instruits ; par l'exercice même des Ministres qui commencent l'établissement ; par l'incorporation publique de ceux qui leur succèdent , & qui remplissent les places vacantes ; par l'acquiescement des peuples qui portent leurs affaires à ce Tribunal ; par la distinction des Chambres , & des affaires dont elles connoissent ; par la diversité des fonctions assignées aux différens membres qui les composent ; par la perpérité des lieux , des usages , des habits , &

I ij



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

des priviléges qui leur sont affectés. Le concours de ces circonstances est équivalent à la réitération journalière des témoignages de l'établissement : il y supplée.

Les pouvoirs accordés par la puissance législative dans les affaires temporelles, ne sont pas plus visibles que les droits & l'envoi du ministère Catholique : & comme ces pouvoirs temporels sont attestés extérieurement par des marques durables, les droits de l'Eglise Catholique se produisent avec la même évidence par la conservation de son extérieur, & par la publicité des témoignages rendus d'un jour à l'autre à son ministère. Suivons cette comparaison dans quelque détail.

Perpétuité
des témoi-
gnages de
l'Esprit qui
a formé
l'Eglise
Catholique.

Les cinq cens Disciples qui eurent le bonheur d'entretenir en Galilée le Sauveur ressuscité , & les huit mille Juifs qui se convertirent aux premières prédications de S. Pierre , appuyées des merveilles de l'Esprit saint , voilà avec les Apôtres les premiers garants de la mission de Jesus-Christ. Les autres fidèles qui grossirent bientôt l'Eglise de Jerusalem, conjointement avec ceux qui dans toute la Judée déposoient ce qu'ils avoient vu & entendu : voilà les nouveaux témoins de l'œuvre du Messie , & des pouvoirs Apostoliques. C'est par eux que com-

mence la publicité. Cinq cens ou cinq mille témoins de la résurrection , huit mille ou quatre-vingt mille témoins de la descente du saint Esprit , c'est la même chose pour les siècles suivans ; parce que les uns & les autres étant morts , leur témoignage a dû être remplacé par ceux qui les ont ouïs : or nous sommes aussi sûrs d'une attestation universellement rendue au rapport uniforme de cinq cens témoins , que de celle qui auroit été rendue à cinq mille.

Si cependant on veut qu'il y ait , même pour nous , plus de certitude dans les attestations rendues par les Fidèles du premier âge au récit de cinq mille témoins de la résurrection , qu'à celui de cinq cens ; & à quatre-vingt mille témoins des merveilles de l'Esprit saint qu'à huit mille ; je dis que l'Eglise jouit de cet avantage , & d'un avantage fort supérieur. Elle a publié & transmis par des moyens sûrs à tous les âges suivans , les dépositions non de quelques centaines , ou de quelques milliers de témoins de la première mission , mais d'une vraie nuée de témoins non-suspects.

Ils ne sont point suspects , parce qu'il ne peut y avoir ni illusion dans ce qu'ils ont vu publiquement , ni collusion dans

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

le rapport de gens qui ne se connoissoient pas. Ce n'est pas un évènement unique, attesté par les habitans d'une seule ville, mais divers évènemens que des témoins sans nombre assurent avoir vus en différents pays dans des villes célèbres, dans une longue suite d'années; & tous évènemens qui supposent le même pouvoir, qui tendent à la même fin. Il est égal d'avoir vu Lazare sorti du tombeau après quatre jours de sépulture, ou d'avoir vu le Sauveur ressuscité. Plusieurs ont vu les merveilles & les premiers dons de l'Esprit: d'autres ont vu les résurrections opérées à Joppé & à Troade: d'autres des miracles aussi peu équivoques: plusieurs les ont vus la plupart. Or attester par troupes les faits postérieurs, c'est attester la résurrection & l'effusion des dons de l'Esprit saint, dont ils sont les effets & les preuves. De cette sorte les premiers témoins non-seulement ne sont point suspects, mais se trouvent réellement innombrables. La résurrection du Sauveur, & la mission Evangelique, acquièrent par ce moyen une illustration qui s'étend & se perpétue de toute part.

L'Eglise formée à Jerusalem ne cesse de communiquer ses témoignages & ses preuves aux autres Eglises naissantes qui

lui en rendent d'aussi touchans. Tout s'oppose à cette correspondance : & elle s'établit avec une facilité qui est elle-même un prodige. La haine n'empêche pas les Samaritains de recevoir des Juifs le salut que ceux-ci annoncent. La jalouſie n'empêche pas l'Eglise de Jérusalem de se réjouir à la nouvelle que l'Esprit saint qui avoit manifesté parmi eux sa présence , s'étoit communiqué de même aux nouveaux fidèles de Samarie. Quand on connoît les préjugés & les dédains des Israélites à l'égard des nations idolâtres , on sent que la seule force de la vérité a pu porter les Juifs & les Samaritains convertis , à glorifier Dieu de ce qu'il avoit fait part aux Gentils du don de la pénitence pour les conduire à la vie ; au lieu qu'auparavant ils s'attendoient que leur Messie n'auroit affaire aux autres nations que pour les écraser , ou pour les mettre en servitude.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ag. II. 13.

Les Grecs d'Antioche quoiqu'accoutumés à un langage poli , & à des discours savans , ne s'offensent point de la simplicité de ceux qui leur apportent l'heureuse nouvelle. La vérité leur suffit , avec ce qui en est la marque. L'évidence des faits l'emporte donc par-tout sur les haines nationales , sur le mépris qu'on faisoit

I iiiij



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

des Juifs , & sur la doctrine de la Croix , qui séparée de ses preuves paroiffoit une extravagance. Tous ne font plus qu'un peuple , une même ame , un même nom. Leur gloire n'est plus d'être habitans de Jerusalem ou d'Antioche. L'Eglise est formée. En quelque lieu qu'on soit , on peut prendre naissance dans cette ville ,

Psalm. 86. & en être citoyen.

Une telle publicité est incomparablement plus grande que n'auroit été celle d'une apparition du Sauveur , vû après sa résurrection dans le temple de Jerusalem en présence de vingt mille habitans. Ce n'eût été qu'un fait : & pour éluder une rencontre unique on allégueroit les illusions des sens , la magie , la fascination. Nous ne serions pas à beaucoup près aussi touchés aujourd'hui du témoignage rendu dans le siècle suivant au récit de cette apparition par les enfans des premiers témoins , que nous le sommes des témoignages rendus sans concert à la prédication Apostolique par ces Eglises nombreuses contre leurs inclinations , malgré leurs préjugés , malgré leurs querelles , malgré l'intérêt le plus capital. Et de peur que vous ne vous teniez sur la défiance à l'égard du Livre qui raconte quelques-uns de ces faits arrivés à Lydda ,

à Joppé , à Damas , à Salamine , à Ico-nium , à Troade , à Philippe , à Thessa-lonique , à Corinthe , à Malte , ou à Ro-mé ; c'est précisément dans ces lieux que se forment subitement des Eglises que les profanes y ont connues & attestées , qui subsistent encore , & qui ont garanti tant les faits , que l'histoire qui les rapporte . C'est ainsi que les Duché & Comté de Bourgogne sont encore la preuve justifi-cative de l'histoire qui établit les Bour-guignons dans ces quartiers . C'est ainsi que le changement du nom de Gaule en celui de France , justifie l'histoire qui in-corpore les Rois Francs aux armées Ro-maines , & qui nous en montre l'agran-dissement dans la décadence de l'Empire .

Quand on parle devant certains esprits de l'établissement de l'Eglise , il semble qu'on leur conte une avanture d'inven-tion , dont on a mis la scène où l'on a voulu , par exemple , à Theffalonique , à Corinthe , & à Rome , plutôt qu'à Tor-neo de Laponie ; & que pour la rejeter il suffise de dire : Nous n'y étions pas .

L'Eglise étoit formée en Italie , con-formément au récit de S. Luc , sous les premiers successeurs de Tibère ; puisqu'au rapport des Payens même , on brûloit ses enfans enduits de poix pour servir de

Juvenal.



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

*Pline le
jeune.*

fanaux ; illumination digne des jardins & des fêtes d'un Néron. L'Eglise étoit très-nombreuse dès-lors dans toute l'Asie-Mineure , puisqu'un Magistrat Romain envoyé par Trajan en Bithynie , fut blessé de voir conduire une telle multitude d'habitans au supplice , & d'être constraint lui-même par l'usage à les y envoyer , sans leur connoître d'autre crime que le nom de Chrétien.

L'Eglise qui va se perpétuer comme le Ministère de qui elle a tout reçu , ne cessera plus d'en attester les œuvres & les pouvoirs. Tous les nouveaux actes , tous les établissemens que nous allons voir paraître dans ce corps dispersé par-tout , vont devenir non de simples monumens historiques , propres à exercer les savans , mais des témoignages populaires universellement rendus au ministère , aussi visibles à tous , & aussi immortels que lui.

La succef-
sion très-
publique
des Minis-
tres.

La première boucle de cette chaîne de témoignages qui tient aux premiers fidèles & s'allonge jusqu'à nous , est l'Ordination publique. Ce fut en effet la première démarche des Apôtres à leur retour de la montagne des Oliviers , lorsqu'ils étoient encore tout pleins des règles que le Seigneur venoit de leur donner avant son départ , & des promesses d'un Mi-

nistère qui dureroit comme la succession des siècles.

Le premier des Apôtres * se léve au milieu de l'Eglise , qui consistoit alors en six-vingt personnes. Il y propose l'élection d'un homme parfaitement instruit de la vie publique du Sauveur depuis le baptême de Jean jusqu'à la résurrection , & capable de remplir la place qui étoit vacante dans le Collège Apostolique. Toute l'Eglise se mèt en prière , & Matthias reçoit les pouvoirs de l'Apostolat. Telle fut la première succession dans le Ministère. La notoriété n'en pouvoit être plus grande , puisque toute l'Eglise y étoit : & c'est avec la même sûreté que l'Eglise a toujours reçu depuis & connu les nouveaux Ministres à qui les anciens communiquoient les pouvoirs & les fonctions pour la perpétuer elle-même.

Nous voyons par plusieurs autres traits du livre des Actes ; par les règles que saint Paul donne à Tite & à Timothée ; par l'ancien recueil des Constitutions qui venoient la plûpart des tems Apostoliques ; & par la pratique de tous les tems qui ont suivi , que l'Eglise a toujours employé l'imposition des mains de son Clergé , avec le jeûne solemnel & les prières de tout le peuple , afin de rendre la succe-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

* ACT. I.
15.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

tion dans le ministère très-publique & très-respectable. Le peuple y a toujours pris part ; non pour donner aux nouveaux Envoyés des pouvoirs qu'il n'a point reçus , mais pour obtenir la bénédiction du Ciel sur l'œuvre Evangelique ; pour rendre témoignage à la probité de ceux qui y sont appellés ; & pour montrer à tous la ligne de ceux qui sont chargés de l'alliance , & de la communication des vrais biens.

La publicité de la réception des nouveaux Magistrats n'est pas une vaine cérémonie , mais une nouvelle attestation des pouvoirs de la compagnie dans laquelle ils prennent place. On ne peut s'y méprendre : & dans l'Eglise Chrétienne , comme dans l'Etat civil , cette forme d'institution n'a été mise en usage que pour prévenir les entreprises illégitimes , en notifiant le vrai ministère sans en renouveler davantage les premières preuves. Mais puisque ces preuves sont remplacées , elles sont perpétuées.

Le Minis-
tère connu
par les
trois or-
dres de la
Hierar-
chie.

Nous voyons l'administration des premières Eglises entre les mains des Apôtres , des Prêtres , & des Diacleres. Tous ensemble selon le degré de leurs pouvoirs & de leurs fonctions , ils veilloient au bien commun. *L'Esprit saint vous a établi inf-*

Act. 20.28.

pecteurs pour gouverner l'Eglise de Dieu, LA DE-
est-il dit aux Prêtres de l'Eglise de Milèt. MONSTR.
Mais ce mot d'*Inspecteurs* n'exprime vi-
siblement ici que les devoirs généraux du
Clergé, & la vigilance nécessaire à tous
les ordres : il n'est ni un titre, ni un nom
distinctif : il le devint ensuite par la ré-
serve spéciale qui en fut naturellement
faite au premier ordre.

Les Apôtres & ceux qui leur furent
associés, comme Matthias, Barnabé,
Paul, & Silas se transportoient par-tout
où ils étoient appellés par l'occasion, ou
par le besoin. Ils étoient nécessaires pour
fonder les Eglises, pour ordonner le Cler-
gé, pour confirmer les Néophytes, pour
juger définitivement les questions sur la
foi. Mais bientôt après lorsque ceux qui
composoient le premier ordre furent at-
tachés à demeure au gouvernement spé-
cial d'un troupeau, ils prirent uniformé-
ment, & s'approprièrent le nom modeste
de *Surveillant*, (a) qui en les distinguant
les avertissoit de la sollicitude pastorale
dont ils avoient la principale part. Ainsi
tous les premiers associés & successeurs
des Apôtres, sur-tout à mesure qu'ils
devinrent sédentaires, furent distingués
dans le Clergé par ce nom d'*Evêque*,

(a) Επίσκοπος, Evêque.

LA DE- comme Timothée & Onésime à Ephèse,
 MONSTR. Tite en Crète , Marc à Alexandrie , Evi-
 KVANGEL. dius à Antioche , Polycarpe à Smyrne ,
 Lin & Clément à Rome . Cette distinc-
 tion des trois ordres , chargés des diffé-
 rents services nécessaires aux Eglises , n'a
 jamais discontinue nulle part , & nous
 montre en se retrouvant encore la pri-
 mitive hiérarchie.

Le nom de Pape ou de Pere , qui a été
 commun à tous les Evêques , fut par la
 suite réservé à celui qui remplit la pre-
 mière chaire , & qui continue la primauté
 de Céphas , centre nécessaire de l'Aposto-
 lat dispersé . Ce titre exprime la juste vé-
 nération des Fidèles pour celui qui étant
 le premier dans l'Episcopat , le chef du
 ministère & de l'Eglise universelle , n'a
 pas seulement l'inspection particulière du
 diocèse de Rome , mais embrassé le main-
 tien du Christianisme universel dans l'é-
 tendue de ses devoirs & dans la généra-
 lité de sa jurisdicition .

Le ministère s'étoit montré au premier
 siècle avec toutes les opérations extraor-
 dinaires de l'esprit qui l'autorisoit : il en
 montra de nouvelles au suivant : mais par
 la notoriété qu'elles avoient acquises les
 unes & les autres , il commença à n'avoir
 plus besoin de les réitérer . La publicité

des preuves précédentes se transmit comme le ministère , & ne s'en sépara en aucun tems. Comme il se montroit suffisamment par l'ordination & par la distinction invariable des trois ordres d'ouvriers , il n'attiroit pas moins les yeux par les actes avoués & continuellement réitérés de ses différens pouvoirs.

Il n'en est pas des actes d'une compagnie comme d'un monument à demi rongé , ou d'une médaille qu'on peut soupçonner de fausseté , & dont l'explication peut être contestée. Les actes d'une compagnie sont aussi vivans qu'elle , & n'ont pas besoin d'explication. Ils produisent en tout tems deux effets ; l'un de remplir l'objet dont la compagnie a les pouvoirs ; l'autre de la montrer elle-même tous les jours & d'en entretenir la notoriété. La longue inaction la feroit perdre de vûe : au lieu que la réalité de ses titres se fait toujours sentir par la perpétuité de ses fonctions. De même les différens actes du ministère Evangelique , & toutes les pratiques ou les établissemens émanés de ce pouvoir , ont le double effet de sanctifier les ames , & de nous transmettre les témoignages d'un Apostolat immortel.

C'est aux Pasteurs & aux Théologiens à nous apprendre l'excellence & l'appli-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Le Minif-
tère connu
par ses ac-
tes.



144 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

cation régulière des moyens par lesquels le ministère communique aux Fidèles les effets de l'alliance. Ce que nous considérons ici dans ces pratiques aussi anciennes que l'Eglise même , c'est l'avantage qu'elles ont par leur visibilité , d'être les monumens aussi indestructibles que publics de la doctrine apostolique & de la légitime autorité. Car il est aisë de voir que ces pratiques étant significatives & permanentes comme le ministère qui les emploie sans interruption ; elles sont une vraie perpétuité de témoignages toujours rendus tant aux dogmes qu'elles expriment , qu'à la mission de Jesus-Christ & aux pouvoirs de ses Envoyés dont elles sont l'exercice. C'est de cette sorte que les actes , les réglemens , & le cérémonial même d'une compagnie de députés ou de sénateurs attestent la réalité de ses pouvoirs & la nature de son département.

Nouvelle
preuve de
la perpé-
tuité de la
mission , ti-
rée de l'é-
tablisse-
ment des
fêtes Chré-
tiennes.

Après l'ordination qui devoit perpéter le ministère & ses fonctions , le premier établissement apostolique fut celui d'une fête hebdomadaire , qu'on nomma *le jour du Seigneur* , & d'une fête annuelle qu'on nomma *la Pâque ou la Résurrection*. La célébration de ces fêtes étoit une profession claire de la création de tout par un seul Dieu , de l'incarnation du Verbe éternel



éternel, de la mort du Messie pour notre salut, & de sa résurrection pour garantie de nos espérances. Ces fêtes par leur nom, par l'instruction des Pasteurs, & par le sens de la prière publique, ont toujours été le Catechisme vulgaire de la doctrine Evangelique, & un exercice toujours nouveau de tous les sentimens de la piété. Mais les mêmes fêtes perpétuées portoient avec elles d'une semaine à l'autre, & d'un siècle à l'autre, les preuves de la mission salutaire. Elles en continuaient sans interruption les témoignages, parce que la certitude de la mission est inseparable de l'attestation des faits dont on glorifie Dieu dans chaque solennité, & de la fonction de présider aux Assemblées.

1^e. Nous ne pouvons effectivement refuser aux fêtes Chrétiennes les témoignages qui résultent chez les autres peuples de leurs fêtes annuelles, sur-tout quand elles sont liées d'ailleurs à des monumens connus. Il en résulte d'abord l'attestation la moins ambiguë, & la plus grande célébrité d'un fait.

Le Collège des Prêtres d'Auguste, & les sacrifices qu'ils lui faisoient en certains jours, étant liés avec les actes & les divers monumens de ce Prince, attest-

Tom. VIII. Part. II. K

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

toient d'une façon très-marquée qu'il
avoit vécu, & qu'on l'avoit déclaré Dieu
après sa mort. Voilà les deux faits qui
résultent de l'établissement du Collège
Augustal, & de ses fêtes : mais rien de
plus. Ni les Pontifes du premier âge, ni
leurs successeurs, n'attestoient qu'Au-
guste eût été vu parmi les dieux.

Les Ismaélites d'Arabie, d'Afrique,
de Perse, & de divers autres pays, n'ont
pu conspirer dès le commencement &
malgré leurs divisions, à célébrer l'hégi-
re, ou la fuite de Mahomèt hors de la
Mecque sa patrie, pour se rendre à Mé-
dine, sans garantir d'une façon incon-
testable la réalité de ce fait.

Or nous ne demandons autre chose
pour le Christianisme. Les faits sont réels
de part & d'autre, parce qu'ils ont été
vus & attestés par-tout sans concert ; ou
que si un peuple en a célébré la mémoire
à l'exemple d'un autre peuple, c'est par
un effet de la conviction où ils étoient
également de la vérité du fait, touchant
les uns comme les autres à la source de
cette connoissance.

Mais attester qu'on a vu fuir un hom-
me hors de sa patrie, & qu'on l'a su ar-
rivé, puis établi ailleurs, où il s'est effec-
tivement montré en bien des rencontres

les armes à la main ; ce n'est pas attester qu'on l'ait vu revenir du Ciel avec les marques de sa mission. Ce n'est pas attester qu'on ait ouï la voix de Dieu qui le déclaroit son Prophète. Mahomèt a voulu être cru sur sa parole , & s'il n'a pas prouvé son ambassade, il n'a pû la perpétuer. Ceux qui viendront après lui pourront dire qu'il a tout vu dans le Ciel : mais comme les premiers n'ont été témoins de rien , ceux qui leur succéderont n'attestent rien de plus que l'existence , la suite , & les guerres de Mahomèt d'une part , & de l'autre leur vaine confiance en son apostolat : au lieu qu'attester qu'on a vu le Sauveur ressuscité , ou qu'on a été témoin de l'effusion de son Esprit , & des merveilles par le concours desquelles les Envoyés ont établi la foi de la résurrection & l'Eglise , c'est diviniser l'Evangile , & c'est le faire avec droit. Attester ensuite , comme ont fait les fidèles qui célébroient les mêmes fêtes au second siècle , qu'ils avoient entretenu les instituteurs de ces fêtes , entendu leurs témoignages , connu leurs intentions , vu leurs œuvres admirables ; c'étoit transmettre au troisième siècle & aux suivans , les assurances de la vérité des faits , & le droit de la publier. Les témoignages ren-

K ij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

dus d'abord aux faits Evangeliques, & à la divinité de la mission qui en est inseparable, sont donc très-publiquement perpétués par la célébration annuelle & hebdomadaire des fêtes Chrétiennes. Elles font dans leur durée l'exakte répétition des mêmes témoignages. C'est la même certitude & la même valeur.

S'il y avoit en Orient & en Europe des fêtes annuelles ou hebdomadaires de la dictature de César, instituées par Auguste, & toujours célébrées depuis, au moins dans les deux mois qui portent leurs noms; ou si les Allemands, les Italiens, & les François avoient constamment renouvellé d'année en année des tournois & une fête générale en mémoire du couronnement de l'Empereur Charlemagne en l'an 800; ce seroit alors apparemment que l'esprit humain trouveroit qu'il est beau de n'ajouter foi ni à la dictature de Jule-César, ni à l'origine de la dénomination des mois de Juillet & d'Août, ni au couronnement de Charlemagne.

2º. Ces fêtes & le ministère sont inseparables. On n'a jamais livré ni le ministère, ni la présidence des fêtes au premier bourgeois, ou au premier artisan qui voudra ouvrir sa porte, & attrouper

le monde pour les célébrer. Le Pasteur qui les annonce & qui y préside , a toujours été pris dans la ligne très-connue qui perpétue les pouvoirs. Ainsi ces fêtes , en nous conservant la confession des faits , & en montrant le Pasteur , perpétuent les preuves de son ministère , comme l'exercice réglé de la judicature perpétue la notoriété du pouvoir des Juges.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

L'Eglise a fait plus que d'entretenir la première confession des faits essentiels à sa foi par les mots de *Noël* , ou *Dieu avec nous* , de *Résurrection* , de *descente du Paraclet* , d'*Epiphanie* , & autres noms très-significatifs qu'elle donne à ses fêtes. Avec les objets de sa joie & de sa créance que ces noms expriment sommairement , l'Eglise a transmis à tous les âges suivans , les motifs de sa persuasion & la réalité de l'envoi de ses Ministres , par des moyens qui ajoutent une force infinie aux témoignages précédens. Elle n'a pas institué les sacremens : mais elle en a réglé l'administration selon l'intention de Jesus-Christ , de manière à en faire une nouvelle école où les mêmes vérités se répètent , & ne vont point sans leurs preuves.

On sait par tous les monumens historiques , & par la lettre de Pline à Trajan , que l'Eglise Chrétienne tenoit ses

K iij



LA DE- assemblées au jour du soleil , " pour
MONSTR. " chanter des hymnes au Christ comme
EVANGEL. " à un Dieu , puis pour s'entr'exhorter
" à la vertu & à la haine de toute infi-
" délitè dans le commerce de la vie.
On fait par les premiers Apologistes du
nom Chrétien , que l'Eglise assembloit
ses enfans le jour du Seigneur , qui est
celui qu'on nommoit *du soleil* , pour leur
lire les écrits de ses premiers ministres ,
pour les encourager à la pratique de ce
qu'ils venoient d'entendre , & pour leur
distribuer les présens qu'elle avoit reçus
pour eux de son Instituteur. Jamais ni
ce ministère , ni ces lectures , ni cette
distribution , ni le choix de ce jour n'ont
discontinué. C'est la raison naturelle qui
nous prouve que ces livres qui se re-
trouvent par-tout les mêmes , comme le
ministère , les assemblées , & les com-
munes pratiques , sont indubitablement
aussi anciens que l'Eglise , & qu'ils con-
tiennent la véritable histoire des témoi-
gnages universellement rendus par les
premiers Chrétiens à la mission Evan-
gelique. Mais à côté de ces livres , dont
nous tâcherons dans peu de faire con-
noître l'excellence , l'Eglise en présente
d'autres plus courts aussi intelligibles ,
& en un sens très-véritable , encore plus

précieux pour les fidèles ; puisque si les LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.
Livres Saints contiennent la doctrine sa-
lutaire ; les Sacremens qui sont les livres
dont je parle avec la doctrine qu'ils ex-
periment, contiennent la grace & la réa-
lité des biens promis.

Parmi tant de pratiques & de fêtes
commémoratives , arrêtons-nous à celle
de Pâque. D'abord l'antiquité en est la
même que celle de l'Eglise , puisqu'il y
avoit partage pour le choix du jour en-
tre les Gentils convertis & les premiers
fidèles Juifs qui suivoient encore les usages
de la sinagogue. La Pâque Chré-
tienne étoit accompagnée de la célébra-
tion du baptême ; de l'imposition des
mains de l'Evêque sur les nouveaux bapti-
sés , pour leur communiquer les dons du
saint Esprit ; & enfin de leur première
participation au repas du Seigneur.

Quoique les Sacremens institués par
Jesus-Christ tirent leur force & leur va-
lidité de son institution ; remarquons que
l'Eglise en demande cependant l'effet par
des prières solennelles , qui de la sorte
se trouvent être une excellente exposition
de sa foi : comme la prière que Jesus-
Christ nous a enseignée , ou la demande
que font tous les jours les fidèles du pain
qui est actuellement sous leurs mains , est

Les prié-
res de l'E-
glise sont
l'exposi-
tion de sa
foi.



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

une excellente confession de leur disette naturelle , & de la gratuité des présens que leur fait la Providence.

C'est ainsi que l'Eglise confessoit & confesse encore l'état malheureux qui précéde le baptême Chrétien , en demandant pour les Catéchumènes la délivrance de la tirannie jusques-là exercée sur eux par les esprits de ténèbres.

Cérémonies instructives.

La foi qui se trouvoit nettement développée dans les formules de ses prières, ne l'étoit pas moins dans ses saintes cérémonies. Elle publioit ainsi l'égale puissance des trois Personnes divines , en conférant le pardon des péchés & la justice, par l'égale invocation de toutes les trois; & en joignant en bien des lieux la triple immersion à la triple invocation.

Les nouveaux Chrétiens étoient mis dans un état de mort sous les eaux du baptême. Ils en sortoient comme des hommes régénérés , ou rendus participans d'une vie nouvelle. L'action même extérieure étoit donc une profession claire de mou-

Gal. 3. 1. rir au péché , pour ne plus vivre que de *Rom. 6. 3.* la vie de celui qui étant mort & ressuscité *& 4.* n'éprouve plus la mort. Cette peinture *Hebr. 6. 4.* extérieure qui retracoit vivement en eux *5. 6.* la mort & la résurrection du Sauveur, n'étoit donc pas moins une déclaration

publique de la commune croyance de la
résurrection , qu'un engagement à vivre
dans l'éloignement du péché.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

La réception du baptême étoit par sa forme le précis de toutes les instructions qui avoient précédé ; & toutes ces instructions n'étant que les simples conséquences d'autant de faits très-publics , le baptême étoit un témoignage rendu , non à des opinions sistématisques & suggérées , mais à des évènemens faciles à justifier.

L'Eglise ne reçoit dans ses assemblées ni des visionnaires , ni des entouasiastes , ni des philosophes prévenus d'une doctrine par des raisonnemens. Elle savoit que toutes ces voies conduisent par l'incertitude à la confusion & à l'égarement. Elle ramenoit avec soin la raison à l'excellent moyen qui la fixe en tout tems , & dont Dieu a fait choix pour se manifester sans équivoque au genre humain. Ce moyen c'est la preuve testimoniale , & la parfaite notoriété des faits. Tous les jours l'homme sage se rend malgré ses préventions à ce qui a été vu & attesté par des témoins oculaires & desinteressés. L'Eglise n'admettoit ses Catéchumènes au baptême qu'après de longs préparatifs , dont le moindre dégré , ou le préalable nécessaire étoit , que les Catéchumènes prissent soin

de s'informer des faits Evangeliques, & pussent se répondre à eux-mêmes comme aux autres, qu'ils avoient vûs les premiers miracles, ou qu'ils en avoient vû d'équivalens, ou que les premiers & les suivans leur avoient été assurés par des témoins non-récusables. L'Eglise ne craignoit rien tant qu'une crédulité légère, & une confession chancelante. Elle aimoit mieux compter un moindre nombre d'ensans, que d'avoir à déplorer leurs chutes.

Les Néophytes eux-mêmes savoient que la réception du baptême devenoit la condamnation du Judaïsme, & de la vie des Payens. Cette démarche les conduissoit aux avanies, aux insultes, à la perte de leurs biens, au martyre. Le danger du témoin le mettoit dans la nécessité d'aller exactement aux enquêtes, & ajoutoit à son témoignage le mérite de la prudence.

La Confirmation qui suivoit le baptême attestoit tout ensemble la première effusion des dons du saint Esprit, & la continuation sensible de ces dons, qui venoient de former tant d'Eglises où le souvenir en étoit encore récent.

La Confirmation,
témoigna-
ge rendu
aux dons
du saint
Esprit.

L'Eucha-
ristie, pu-
blication
immortel-
le de la
mission

Le Néophyte étoit enfin admis au repas du Seigneur, & par cette action qui étoit le grand objet de ses désirs, comme le grand motif des épreuves préparatoires,

il attestoit nettement tous les faits Evangeliques. Il devenoit vraiment le Prédicateur de l'œuvre du salut , & en perpétoit la prédication d'un siècle à l'autre , jusqu'à l'avènement du Fils de Dieu.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Evangeli-
que.

Le baptême étoit la peinture la plus vive de la nouvelle vie de Jesus-Christ ressuscité , & du renouvellement intérieur du Catéchumène. C'étoit l'abjuration de sa vie précédente pour passer à une conduite opposée. Mais ce Sacrement ne se réiteroit pas. Au lieu que le repas Eucharistique étant la participation à la Victime sainte , & devenant la nourriture ordinaire du Chrétien ; il y trouvoit sans cesse l'avertissement de sa vocation , & les motifs les plus touchans , ou même les plus terribles , de se maintenir dans une extrême pureté. L'Eucharistie de la sorte devoit à jamais & tous les jours , montrer le Ministère qui a droit de la dispenser ; répéter la doctrine dont elle est la prédication , & animer les mœurs dont elle est le plus fort encouragement. C'étoit perpétuer le Christianisme en entier & sans variation. En effet , les variations n'ont point d'accès dans les compagnies qui ont leurs formules réglées , & leurs fonctions connues de tout un royaume. A plus forte raison les diverses parties de l'Eglise

156 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Catholique si desunies d'intérêt , & si dispersées sur la terre habitable , nous ont-elles fidélement transmis les témoignages & la confession des premiers fidèles , en continuant à s'assembler sous la présidence du même Ministère , & en attachant toujours à ses fonctions des idées uniformes . On les retrouve les mêmes jusque dans ces sociétés dont la Providence a très-anciennement permis la séparation d'avec le corps de l'Eglise Catholique . L'Instituteur a visiblement attaché la certitude au moyen de transmission dont il a fait choix dans l'établissement de l'Eucharistie .

Voyons de quoi toutes ces anciennes sociétés glorifient unanimement le Sauveur dans cette importante action . Voyons le présent qu'il nous y fait , & les vérités que confessent de tout tems tous ceux qui le reçoivent .

Le repas Eucharistique ne consistoit pas seulement dans l'ancienne offrande de quelques fruits de la terre , pour remercier Dieu de la création des êtres & des moyens qui les conservent . Telle étoit l'Eucharistie de l'homme innocent . Cet hommage prescrit avec tant de justice au premier homme , fut continué après sa chute , & se continue encore , comme les présens que la Providence continue



d'année en année à lui départir. Tous les peuples y ont anciennement ajouté ce qu'ils avoient appris d'Adam & d'Abel par Noé , je veux dire , l'effusion du sang des bêtes qu'ils mettoient en la place du leur , & qui étoit non l'expiation , mais la confession de leurs péchés.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Le repas Eucharistique des Chrétiens étant enfin la participation à la victime de l'alliance éternelle , à l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde , c'étoit toujours l'hostie d'Abel & l'Eucharistie du pécheur , mais du pécheur enfin réconcilié : c'étoit tout ensemble le plus grand de tous les présens , & l'action de graces du fidèle intimement uni au sacrifice propitiatoire.

Ce repas étant ce que la religion avoit de plus grand , & ce qui intéressoit le plus les Fidèles , n'en prenons pas les idées dans nos raisonnemens , mais dans les rapports des premiers témoins.

Recevoir ce que l'Eglise distribuoit dans ce repas , ce n'étoit plus se nourrir d'un pain & d'un breuvage commun. L'Apologiste du Christianisme S. Justin qui nous le dit aussi-bien que S. Ignace d'Antioche , & S. Irénée de Lyon ses contemporains , ajoute comme eux , que c'étoit recevoir le corps & le sang même de

LA DE- Jesus-Christ. " L'Eglise étoit très-certai-
MONSTR. „ ne , selon l'énergique expression du saint
EVANGEL. „ Martir , que la toute-puissance du Ver-
„ be divin , qui avoit éclaté dans l'Incarna-
„ tion , en se revêtant d'un corps humain ,
„ étoit la même qui agissoit dans l'Eucha-
„ ristie , en nous nourrissant de sa chair.

Cette confession , qui est du commencement du second siècle , est parfaitement d'accord avec les épreuves exigées des fidèles : & c'est la nature de la doctrine qui étoit le fondement de la rigueur des règles ecclésiastiques.

Otons pour un moment cette confession du premier âge : réduisons le pain & le vin eucharistiques à un simple signe , à un symbole institué selon des idées modernes , pour nous avertir de penser à celui qui a été brisé , & qui a versé son sang pour nous. Ce signe sera un mémoial d'institution. Nous pourrons en le voyant & en le recevant exciter en nous un sentiment de reconnoissance. Mais cette action ne demande ni de grandes épreuves , ni n'occasionne des règles sévères , ni n'attire aucunes conséquences effrayantes. On peut voir un symbole , & même un beau tableau de la mort de Jesus-Christ sans courir le risque de devenir plus criminel , faute d'une épreuve

précédente. On seroit encore plus touché de la lecture détaillée de la mort du Sauveur , ou d'un discours pathétique sur ses souffrances. Le signe , la lecture , & la prédication peuvent être conseillés aux plus grands pécheurs. Cette action peut bien leur être inutile : mais loin de leur nuire , elle peut les rappeler au milieu de leurs désordres , & il n'y a personne à qui il ne faille l'accorder. Il n'en est pas de même de l'Eucharistie , & elle n'est pas simplement un tableau. Les termes dont S. Paul s'est servi pour en régler les approches & la participation , jettent l'épouvanter dans tous les cœurs.

Si cependant il a plu à l'Instituteur d'exiger l'épreuve & l'assurance raisonna ble d'une bonne conduite pour recevoir ce signe ; alors la nécessité de ces saintes dispositions découlera de la volonté expresse & de l'ordre marqué du législateur , non de la nature même du présent qu'il nous fait. Or c'est de la nature même du don que recevoient les fidèles , & du *changement opéré dans l'Eucharistie par la toute-puissance de la parole de Dieu* , que provenoient leurs frayeurs , & les allarmes où l'Eglise étoit pour eux.

Pour nous en convaincre , il ne faut que reprendre la confession que nous

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

tenons des premiers Chrétiens , selon laquelle la toute-puissance du Verbe agit autant en nous donnant son corps qu'elle a agi en s'en revêtant. Voici les conséquences naturelles que nous en tirons nécessairement.

I. Cor. 10. ,, D'abord puisque ce pain est unique,
17. ,, étant plusieurs nous ne sommes plus
 ,, qu'un seul corps ; car nous participons
 ,, tous au même pain.

Delà la tendre charité qui doit nous unir tous : delà l'égalité qui nous place comme les enfans d'un même pere à une même table : delà l'incompatibilité des distinctions dans l'assemblée eucharistique avec la charité & l'égalité inseparables du repas du Seigneur.

I. Cor. 10. ,, Jettons les yeux sur les Israélites , &
18. ,, même sur les sacrifices de la Gentilité.
 ,, Ceux qui mangeoient de la victime ne
 ,, participoient-ils pas au sacrifice ? C'est ainsi que nous avons part à celui de Jesus-Christ ; ce qui ne seroit pas , si ce que nous recevons n'étoit pas ce qui a été offert en expiation.

De cette sorte l'Eucharistie est l'association à l'alliance nouvelle & éternelle. C'est le don du Ciel : c'est le don par excellence. Mais quoique la réception en doive pénétrer le fidèle de joie & de connoissance,

connoissance , il y a une juste crainte inséparablement attachée à l'excellence même du don qu'il reçoit. Cette action inspire la frayeur à l'Eglise entière aussi-bien qu'à chaque particulier. La sollicitude de l'Eglise pour ses enfans a dû conséquemment produire des règles , prescrire des épreuves , des délais , des refus. L'effet de la frayeur des fidèles a dû être de s'éprouver , de se juger eux-mêmes avant de recevoir leur juge ; parce que se présenter indignement , & sans apporter à une action si sainte les dispositions que l'Eglise demande , " c'est se rendre coupable de „ la profanation de son corps & de son sang.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

I. Cor. 10.
13.

Ce défaut d'épreuve & de changement de conduite est une disposition semblable à l'indifférence de celui qui n'y connoîtroit qu'un pain commun , & qui " n'y discernereroit pas le corps du Seigneur : *Ibid.* „ mais ne l'y pas discerner lorsque le tout- „ puissant l'y mèt , comme dans l'*Incar-* „ *nation* , certes c'est manger son propre „ jugement , & boire sa propre condam- „ nation.

L'Eucharistie est de cette sorte , & par une suite nécessaire de ce qu'elle contient , *la plus grande œuvre* du Ministère chrétien , le grand objet de la discipline

Tom. VIII. Part. II.

L



LA DE- de l'Eglise , le sujet de l'effroi des pé-
 MONSTR. cheurs , aussi-bien que de la reconnois-
 EVANGEL. sance des justes , le motif d'une vigilance
 perpétuelle , l'ame des bonnes mœurs ,
 l'action de graces de tous les bienfaits , la
 confession de tous les mystères : disons
 tout en un mot , *C'est la perpétuité de la
 Prédication Chrétienne.* (a) Tous les
 Chrétiens en ce sens deviennent à jamais

I. Cor. II. par la réception de l'Eucharistie les prédi-
 26. cateurs du Christ , puisque toutes les fois
 qu'ils la reçoivent , " ils annoncent par
 " leur action l'œuvre du Seigneur & l'at-
 " tente de son dernier avènement .

Psalm. 44. Ces paroles , *memento erunt nominis
 tui* , ne signifient pas un simple souvenir ,
 mais la confession publique du nom de
 Dieu , & l'emploi honorable de le faire
 connoître à toute la terre : de même ces
 paroles , *in mei memoriam facietis* , ne
 signifient pas seulement : vous vous sou-
 viendrez de moi : mais en recevant mon
 corps rompu pour vous , autant de fois
 vous publierez mon sacrifice . Votre ac-
 tion sera la prédication de ma mort , de
 ma résurrection & de vos espérances . (b)
 Toutes ces conséquences qui se tirent de
 la doctrine de l'Eucharistie , même par les

(a) *In memoriam mei facietis.*

(b) *Morteum Domini annunciatibus donec veniat.*

plus simples , en font nécessairement la plus expressive confession des vérités évangéliques , & la plus puissante exhortation à la vertu . Quelle différence entre un symbole froid ou un souvenir passager de la mort du Sauveur , qui laisse l'homme à toute son indifférence , & un mémorial qui nous donne le bien qu'il annonce , & tient tous ceux qui s'en approchent salutairement émus des retours qu'ils font sur eux-mêmes , sans pouvoir être rassurés que par l'accord de leur vie avec leur confession !

Mais ce commentaire de la doctrine des saints Martirs Justin , Ignace , & Irénée , n'est pas le mien . C'est une explication qui les a précédés : c'est une explication aussi ancienne & aussi étendue que l'Eglise même , puisque c'est celle de saint Paul . Elle n'étoit point particulière à l'Eglise de Corinthe , qui attestoit l'avoir reçue de lui , comme il l'avoit lui-même reçue du Seigneur . Les autres Eglises ont trouvé cette doctrine & la foi des Corinthiens conforme à celle qu'on leur avoit annoncée . Ni S. Justin , ni S. Ambroise , ni S. Cyrille , * ni l'Eglise Catholique n'auront eu recours dans ce mystère à l'opération de la toute-puissance pour y trouver une représentation , un avis . Il ne faut

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

* Hierosol.
Cateches. 4.

L ij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

point de toute-puissance pour établir un signe nud : & jamais la raison des fidèles dans son obéissance à la foi, n'a été bles-sée d'entendre demander , comme le sont toutes les anciennes liturgies gréque & latine ; que le pain & le vin deviennent le corps & le sang de Jesus-Christ : jamais la raison des fidèles n'a reproché à l'Eglise Catholique de lui faire illusion , ni de ruiner dans son dogme la vérité du rap-port de nos sens qui voient un signe & reçoivent une réalité différente , parce qu'il n'est point fait d'illusion à nos sens quand nous sommes avertis. Or Jesus-Christ nous avoit avertis qu'il nous donneroit sa propre chair à manger , & nous associeroit à son sacrifice. Il le répète dans les paroles de l'institution. S. Paul le redit après lui. Tous les Docteurs , toute l'Eglise nous en ont avertis. L'Eucharis-tie Catholique nous pénètre donc de res-pect , de reconnoissance & d'une salutaire frayeur sans nous tromper en rien. C'est au contraire une économie visiblement proportionnée à notre état ; & les mêmes témoins de la foi primitive qui nous ont attesté l'action de la toute-puissance dans l'Eucharistie n'ont pas moins relevé la charité tendre qui nous communiquoit la chair & le sang de la victime excellente,

sous le voile invariable d'une nourriture
ordinaire.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ces sublimes vérités ne sont point une tradition de quelques bruits populaires qui se diversifient de bouche en bouche , ou d'opinions scholastiques abandonnées au jugement des particuliers. C'est une foi générale à laquelle une Eglise ne peut toucher que les autres ne la réclament ; une foi notoire , & qui ne peut être ignorée de personne , parce qu'elle tient aux fonctions les plus distinguées du ministère ; à des fêtes solennelles dont le retour est invariable ; à des devoirs & à des règles qui embrassant tous les états , ne laissent personne dans l'ignorance à cet égard. Ce ne sera pas une dissertation philosophique du neuvième siècle ; abandonnée dans le fond d'une bibliothéque poudreuse qui viendra informer l'Eglise qu'elle trompe ses enfans en exagérant les présens qu'elle leur fait. Ce ne sera pas l'onzième ou le seizième siècle qui nous apprendra ce qu'il en faut croire. Nous répétons aujourd'hui la même œuvre & la même confession que nos peres ont reçue avec les livres saints des successeurs des Apôtres , & qui leur a été certifiée comme ces livres par les témoignages unanimes de toutes les Eglises. Nous célébrons cette

L iij



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Pâque solennelle , & nous réitérons ce repas salutaire dans des temples de sept cens ans , de mille ans , de douze cens ans ; dans des sociétés de quinze & seize siècles . Ce sont toujours les mêmes autels , les mêmes instrumens , la même liturgie , la même présidence , une œuvre & un sens qui ne peuvent changer . Et comme il n'y a point sur la terre de pratiques plus universelles ni plus solennelles que celles qui ont transmis jusqu'à nous ces trois parties essentielles à nos assemblées , savoir , le banquêt Eucharistique , la publication des saintes Ecritures , & le Ministère qui préside à l'un & à l'autre ; il n'y a point non plus de certitude qui puisse être portée à un plus haut dégré que celle de la perpétuité indivisible de l'Eucharistie , de l'Ecriture sainte , & du Ministère .

Dans tout l'extérieur du Christianisme nous n'avons jusqu'ici fait usage que de la fête de Pâque ; & dans cette fête nous avons choisi uniquement la réception que l'Eglise faisoit à ses nouveaux enfans . Si une seule partie du rituel des fêtes Chrétiennes , même avant que le Pasteur eût commencé à instruire par lui-même , contenoit déjà tant de lumières & de sentiments ; que sera-ce de la totalité des autres fêtes , des cérémonies , & des leçons qui

leur étoient propres ; des prières auxquelles tous les fidèles s'unissoient au moins par l'acclamation d'*Amen* ; en un mot des secours sans nombre qui étoient dans le Ministère & dans toute la Liturgie ?

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Je ne dirai plus : quelle publicité ! mais je dirai : quelle infaillibilité & quelle étendue d'instructions ! Je vois des milliers d'assemblées Chrétiennes : mais je ne vois qu'une école : c'est par-tout le même catéchisme. Voilà le livre de tous les états & de tous les âges. On y lisoit, & on l'entendoit au dixième siècle comme au quatrième & dans le nôtre.

Les savans accoutumés à recueillir les lumières que les livres fournissent , connoissent le mérite des livres , & y attachent avec raison leur estime. Mais cette estime peut quelquefois être accompagnée d'injustice & d'inattention , quand ils ne sentent pas assez le mérite souvent supérieur des autres secours par lesquels Dieu nous transmêt la vérité. Nous cherchons les témoignages de la foi dans Tertullien , dans Origène , dans Eusebe , dans Théodorêt , & dans ceux qui ont suivi : c'est une méthode qu'il n'est pas permis de négliger , & qui est singulièrement en recommandation dans l'Eglise Catholique : mais quelquefois à côté de l'exposi-

L iiii



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

tion de la foi Catholique , il se trouvera dans les livres de ces Docteurs une explication qui se ressent de la philosophie & des recherches de la raison ; parce qu'il arrive assez souvent que plus elle est cultivée , moins renonce-t'elle à ses pensées propres ; moins veut-elle s'en tenir modestement à la simplicité de la révélation . Il faut alors des discussions : c'est une nécessité de discerner ce qui est la foi commune de l'Eglise , d'avec les pensées des Philosophes , & d'avec les méthodes humaines . L'Eglise profite des secours qui se tirent de la conformité des témoignages de tous les siècles . Mais elle distingue toujours le docteur d'avec le témoin , & ne souffre en rien de ses imperfections , puisqu'elle a d'autres moyens d'une certitude entière & d'une précision parfaite pour connoître la doctrine révélée , & pour l'éclaircir quand il faudra . Ces moyens sûrs & toujours présens , sont les objets très-distincts de ses fêtes , de ses pratiques , & de ses prières universelles . Elle trouve la règle & la preuve de sa doctrine dans la conformité très-publique de la croyance de tant d'Eglises particulières toujours en état d'attester les dogmes & les Ecritures qu'elles ont reçus dès le commencement .

Ceux qui veulent savoir à fond les droits & les usages du Parlement de Londres, ou de l'Eglise Catholique, ont recours aux livres qui en ont parlé dans la durée des différens âges. Ils peuvent eux-mêmes en faire de nouveaux. Mais ces grands établissemens n'ont eu besoin de livres, ni pour se former, ni pour exercer leurs droits, ni pour les faire connoître. Ils devancent les livres : ils font disparaître par l'éclat de leur notoriété les petites objections qu'on peut tirer de tel ou tel Ecrivain, contre des maximes universellement reconnues. Ni le Parlement, ni l'Eglise ne dépend des histoires ou des dissertations qu'on en fait. Les livres ne peuvent ni leur rien acquérir par leur justesse, ni leur faire rien perdre par des exposés faux ou imparfaits. Les fidèles peuvent devoir des lumières ou des secours aux bons livres : mais les bons livres, & la sainte Théologie doivent tout à l'Eglise, & à son immortelle prédication.

Suivons les effets qui ont naturellement découlé de la première constitution de l'Eglise. Un seul & même Ministère l'a d'abord formée par-tout, & lui a donné par-tout la même doctrine, la même hiérarchie, les mêmes fêtes, & les mê-

L'exté-
rieur n'est
pas feule-
ment une
école,
mais un
chartrier.

mes pratiques. D'où il suit que le culte extérieur n'est pas seulement une instruction perpétuelle , mais un dépôt de témoignages immortels , & un chartrier de pièces incorruptibles qui fixent la foi de tous les siècles. Les moyens de connaître toute vérité dans l'Eglise Catholique, à qui toute vérité a d'abord été confiée, sont inaltérables. Les Pasteurs pour instruire les fidèles , n'attendent ni n'osent annoncer aucune nouvelle révélation. On ne les écouteroit pas. La révélation de toute vérité a été faite par la première prédication. Les successeurs des Apôtres n'ont fait que répéter ce qu'ils tenoient des Apôtres qui le tenoient de Jesus-Christ. Les actes des uns & des autres se font diversifiés sans fin : mais ce sont les mêmes intentions , & les mêmes vérités. Ceux qui viennent après eux sont dans la nécessité de conformer leurs enseignemens aux pièces du dépôt , & au langage universel. Quand les Pasteurs se laissèrent surprendre au tems de l'Arrianisme par des formules équivoques , & qui n'exprimoient rien distinctement ; la prédication commune , & la leur propre , ramenèrent au grand jour le dogme qu'on avoit en quelques lieux laissé obscurcir.

Si les Pasteurs venoient à se taire , com-

me dans les siècles d'ignorance ; les pierres & tous les instrumens du service public se feroient entendre en leur place. Si quelqu'un d'entr'eux avoit dit : Jesus-Christ n'est pas Dieu comme son Pere ; on lui auroit montré la forme du baptême , où il est invoqué comme le Pere. Si un Pasteur osoit dire : Unissez-vous par la pensée à celui qui a été immolé : mais le pain que vous avez offert sur cette table est toujours le même pain : l'Eucharistie n'est point la victime ; on lui diroit , & on eût dit dans les premiers siècles comme aujourd'hui : Nous avons un sacrifice : nous avons un autel : & l'autel est fait pour la victime.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ceci seroit la matière d'un article vraiment utile ; mais d'une trop grande étendue pour avoir place ici. On y verroit , & chacun voit sans que j'en entreprenne le détail , que tout est lié dans la formation & dans la propagation de l'Eglise ; que le corps des pratiques extérieures , en perpétuant les témoignages des intentions Apostoliques a rendu la foi de l'Eglise sensible à tous les esprits , & nécessairement invariable : parce que comme le ministère & les pratiques s'entr'aident & reviennent aux mêmes vérités , quand on suit ce qui a été cru d'abord & partout ; l'instruction & les pratiques s'entre-

LA DE- condamneroient au contraire à la moins-
MONSTR. dre innovation , à la moindre altération.
EVANGEL. Le Ministre peut hésiter ; mais le dépôt
est sans passion & sans hésitation.

Perpétuité
du témoi-
gnage de
l'eau.

Les établissemens Apostoliques ne sont pas seulement la répétition journalière des lettres de créance qui ont d'abord autorisé le ministère : ils ne sont pas seulement la confession publique & immortelle de l'incarnation , de la résurrection , des dons du Paraclèt accordés selon la promesse du Sauveur à son Eglise ; & de toutes les œuvres par lesquelles l'Esprit saint a prouvé au genre humain la réalité de la Bonne nouvelle , & la réalité de son Ambassade. On y retrouve aussi le témoignage de l'eau , ou la preuve qui résulte de la conversion surprenante des Juifs , des Idolâtres , & des Barbares. La perpétuité même de l'Eglise , est la perpétuité de ce témoignage.

On ne nous débite point des histoires brillantes , ou devenu incertaines par la distance des tems , quand on nous dit que les Juifs , les Samaritains , & les Gentils , malgré les préventions les plus fortes , malgré la séduction de la coûture , malgré la perte de leur repos & de leur vie , se soumirent à l'Evangile par le simple effet de la conviction des évènemens dont

ils furent les témoins. Trois cens ans de persévérance dans la profession de cette foi , concourant avec trois cens ans d'une haine dénaturée contre ceux qui s'y rangeoient ; il en sortit un témoignage plus touchant sous Dioclétien , qu'il ne l'avoit été sous Néron. Et ce témoignage si fort se fait encore entendre : puisqu'il est bien plus notoire que c'est ce témoignage qui a rendu la Grèce , l'Italie , la Gaule , & l'Espagne Chrétiennes ; qu'il ne l'est que les Grecs , les Italiens , les Gaulois , & les Espagnols ont acquis avec plus ou moins de réserve le droit de Bourgeoisie Romaine. On n'hésite pas sur la vérité de ce droit de nos peres quoiqu'il ne soit plus rien. Bien moins peut-on hésiter sur la réalité de cette étonnante conversion dont notre Christianisme est la suite & la preuve encore subsistante.

On ne nous débite point des faits doux , quand on nous dit qu'il y a deux religions qui ont fait par-tout des prosélytes ; la Mahométane & la Chrétienne ; mais , que la Mahométane n'a prospéré que parmi les nombreuses tribus d'Ismaël , & parmi quelques autres peuples qui leur étoient unis par de grands intérêts ; que le Mahométisme n'a rien changé aux pratiques des Ismaélites , & n'y a introduit

LA DÉ-
MONSTR.
EVANGEL.

LA DE- d'autre nouveauté que de leur assurer
MONSTR. l'indépendance & la protection ; ou de
EVANGEL. les écraser en cas de refus : au lieu que les
autres Barbares tour-à-tour ont volontairement abjuré les leçons de leurs peres pour embrasser le Christianisme , & conséquemment les loix de l'humanité.

Je conviens que les conversions des tems postérieurs n'ont pas dans le même degré le mérite du témoignage rendu par les Chrétiens des premiers siècles qui avoient tout contr'eux. Mais il n'y a point de Pays où le Baptême & le Ministère Chrétien ne se soient introduits. Le témoignage est donc rendu à la vérité par toute terre & en tout tems , soit parce que les dernières conversions sont traversées comme les premières par toutes les oppositions de la nature , & de la coutume : soit parce que Jesus-Christ & les Apôtres ont prédit la propagation du Christianisme jusqu'aux derniers climats , & jusqu'aux derniers âges.

N'ommettons pas ici que la réalité des faits Evangeliques si singulièrement attestés de toute part , étant le fondement de toute conversion solide , la perpétuité de la foi est la continuation d'une obéissance éclairée.

Mais quoique tous les premiers témoi-

gnages tiennent à des fêtes immortelles , à des monumens durables , & à des effets permanens , il est juste de faire valoir un nouveau moyen d'illustration que la Providence a encore accordé à son Eglise. Nous allons voir sortir du quatrième siècle une nouvelle lumière qui éclaire tous les siècles Chrétiens & qui répand jusques sur les derniers jours tout l'éclat des preuves dont les premiers fidèles ont été touchés.

On a quelquefois essayé non pas d'anéantir , car il est impossible ; mais d'obscurcir les preuves précédentes , en alléguant la liberté rendue aux Chrétiens en ce siècle par la politique de Constantin. Voilà , dit-on , ce qui a ruiné l'idolâtrie , & étendu le Christianisme de façon à nous ôter le droit de trouver du furnaturel dans ces deux évènemens.

C'est un peu dommage pour l'honneur de cette objection qu'elle vienne trop tard. Il y a trois cens ans que le Christianisme dure malgré les oppositions de tout ce que le monde a de fort , & que l'idolâtrie s'ébranle de tous côtés , par les attaques de ce que le monde a de plus foible : cet évènement est incroyable , & il a été prédit. Le Christianisme a donc fait ses preuves avant Constantin ; & l'en-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Réponse
à l'objec-
tion qui se
tire de la
faveur ac-
cordée par
Constantin
au Chris-
tianisme.



LA DE- tière décadence de l'idolâtrie loin d'y dé-
MONSTR. roger y ajoute une force nouvelle , puis-
EVANGEL. qu'entre tant d'évènemens prophétisés &
accomplics celui-là manquoit encore.

Quand on croit pouvoir donner quelque couleur à cette objection , il faut se résoudre à avoir deux poids & deux mesures. Tout est politique dans Constantin. Il ne persécuta point les Idolâtres : & en favorisant le Christianisme , il se contenta de rendre l'idolâtrie ridicule. C'étoit la vraie façon de s'y prendre. On veut que ç'en soit assez pour devoir très-naturellement anéantir l'idolâtrie , & mettre le Christianisme en vogue. Si on ne change point de règle & de méthode de raisonnement , que doit-il arriver sous Julien ? Il est tout-puissant comme Constantin : mais à sa qualité d'Empereur viennent se joindre le savoir & la dextérité. Son goût pour les connaissances extraordinaires l'a détaché du Christianisme , qui ramène l'homme au sentiment de ses bornes , & le réduit à croire non ce qu'il conçoit , mais ce qui lui est attesté. Julien s'est mis en tête que les sublimes conceptions & les austérités extraordinaires d'Eunapius , de Porphyre , & d'une troupe de Philosophes qui l'obsédent , le conduiront à toutes les sciences occultes , & l'uniront

in-



intimement avec les Dieux. Il est devenu systématiquement Idolâtre , & n'en est que plus ardent à établir ce qu'il croit entendre : même il attaque la religion Chrétienne avec les armes qu'elle lui a fournies , conservant toujours les grands sentimens & l'estime de la vertu que son éducation lui avoit inspirée. Il se garde bien d'employer la violence ouverte : mais après avoir ôté aux Chrétiens leurs temples , leurs livres , & leurs écoles , il emploie son éloquence & celle des plus grands maîtres , pour spiritualiser le plus qu'il se pourra le culte des Dieux , en attaquant en toute rencontre la religion Chrétienne par le côté qui y paroît désavantageux. La folie de la Croix devient , en un mot , la matière d'une satire universelle. Pour le coup c'en est fait du Christianisme : qui pourra le maintenir contre ce nouveau genre de persécution ?

La main de Dieu qui a promis de le maintenir jusqu'aux derniers jours malgré toutes les Puissances réunies pour le perdre ; fait tourner ces attaques à son avantage. Les efforts de l'Empereur demeureront impuissans. Sa faveur qui enhardit les excès des Philosophes , achèvera , en les produisant au grand jour , de les accabler d'un ridicule dont ils ne se

Tom. VIII. Part. II. M

LA DE- releveront jamais. Leur grand malheur
MONSTR. est d'avoir écrit & constaté leurs visions.
EVANGEL.

Pauvre philosophie! que ne demeuriez-vous dans votre ancienne obscurité? Les ténèbres de vos mystères faisoient révéler de loin ce qu'on n'entendoit pas. Mais vos partisans vous ont trahie, & ont desabusé le Public en lui présentant par écrit vos préventions & vos preuves.

Ces hommes avides de merveilleux avoient, en courant le monde, assemblé quelques restes des vérités révélées dès le commencement à tout le genre humain, & outré les plus anciennes pratiques de sobriété. Ils y avoient ajouté les imaginations de tous les Prêtres Idolâtres, & leurs propres égaremens. C'est ainsi qu'on vit un Apollonius & bien d'autres Philosophes errans, chercher depuis Cadix jusqu'à Babylone les disputes les plus animées, les interprétes les plus suffisans de la position des astres & de la route des influences planétaires, les plus favantes leçons de magie; mais sur-tout les plus beaux faits de Théurgie, & de Nécromance. Ils courroient par-tout de cave en cave, & d'autre en autre. Ils parvenoient enfin à voir quelque spectre, quelqu'illusion nocturne préparée par un imposteur, ou par le Pere du mensonge.

A la vûe de ces prétendues merveilles LA DE-
toute la doctrine de Platon sur les Dieux MONSTR.
& sur les Génies, devenoit indubitable. EVANGEL.

He ! qui pouvoit raisonnablement hésiter
sur leur existence & sur leurs facultés ?
Socrate même, le sage Socrate, en ayant
un qui étoit à son commandement. Il
ne falloit qu'un certain régime, certaines
abstinences, certains sacrifices pour
plaire à l'un, pour se délivrer de l'autre.
On comptoit parvenir aux extases, & al-
ler de plein pied dans toute vérité.

Tout ce savoir emphatique tomba en
poussière avec Julien : & le Christianisme
subsista. Ce Prince ayant prêté l'oreille à
la philosophie, & il fit honneur à celle-
ci des lumières & des sentiments qu'il ne
devoit qu'à son éducation Chrétienne.
Cette ingratitudo n'est point rare. On lui
fit des promesses comme on en fait au-
jourd'hui à ceux qui se laissent infatuer
de la profondeur des connaissances de
l'homme. Voyez, lui disoit-on, jusqu'où
la raison seule peut parvenir. La vôtre est
faite pour atteindre à tout ce qu'il y a de
plus sublime. Il secoua le joug de la foi,
qui le renfermoit dans des vérités de pra-
tique, sans rien offrir à sa vanité : & cher-
chant en lui-même sa sagesse, il alla de
délire en délire, parce que qui ne suit pas

M ij



LA DE.
MONSTR.
EVANGEL.

Le qua-
trième sié-
cle ; lu-
mière de
l'Eglise.

*l'unique Maître, que Dieu nous a don-
né, marche dans les ténèbres.*

La chute des visions de Julien & de toute cette extravagante érudition, est le moindre des divers avantages que le Christianisme remporta dans ce siècle. Avec la liberté l'Eglise acquit toutes les facilités de faire valoir ses preuves aux yeux de tout l'Univers, & de les rendre plus durables que le marbre & le bronze. Durant trois cens ans l'Eglise avoit eu peine à conserver quelques bâtimens en propre. Ils étoient communément faisis pour d'autres usages, ou abattus presqu'aussi-tôt que construits. Si on pénétrait dans ses assémbles ; on y trouvoit plus l'apparence d'un Sénat que d'un temple. Son autel étoit une table : son sacrifice ne montroit aucune trace de la moindre effusion de sang : on ne connoissoit point ses Ministres : on ne compre-
noit rien à ses fêtes : & on ne connoissoit guère l'Eglise que par ses souffrances.

Elle sortit enfin des cimetières & des diverses retraites où elle cachoit ses solemnités, & où elle encourageoit ses enfans à la persévérance, en leur montrant les urnes qui contenoient le sang & les cendres de ses témoins. Elle n'oublioit rien de ce qui lui étoit cher. Ses fonda-

teurs , ses maîtres , ses martyrs , leurs le- LA DE-
 çons , leurs lettres , leurs souffrances , MONSTR.
 les actes de leur ministère & de leur con- EVANGEL.
 fession , tout lui étoit présent : tout étoit
 recueilli & écrit : la mémoire qui s'en re-
 nouvelloit d'année en année dans ses fê-
 tes , se renouvelloit d'un jour à l'autre dans
 les conversations de ses enfans. Quand
 il lui fut libre , non-seulement de célébrer
 ses solemnités , mais de publier & de prê-
 cher par-tout sa foi ; au lieu de s'occuper
 à réfuter l'idolâtrie & la philosophie ,
 comme il étoit raisonnables & d'un usage
 très-ordinaire auparavant , (a) l'Eglise
 produisit toute sa doctrine au grand jour.
 L'Eglise montra par-tout son ancienne
 hiérarchie , la succession de ses Evêques ,
 ses anciennes institutions , & la confes-
 sion des vérités qui étoient inseparable-
 ment unies à ses pratiques. Ainsi s'ouvrit
 au quatrième siècle le Chartrier du Chris-
 tianisme. Les actes qui le composoient
 étoient la plûpart aussi familiers aux
 Chrétiens du commun , qu'à ceux qui
 instruisoient les autres. Les instrumens &
 les établissemens Apostoliques , quoique
 multipliés comme les Eglises , se retrou-
 vèrent par-tout les mêmes. La croyance

(a) Voyez Lactance , Arnobe , Clement d'Alexan-
 drie , &c.



des Eglises d'Asie mise auprès de celle des Eglises d'Afrique & d'Europe , ne se trouva en rien différente. Quand on la sentit incompatible avec la métaphysique d'Origène ou d'Eusebe de Césarée , ou de quelqu'autre nom célèbre , on profita de ce qu'ils avoient de bon. Mais toutes leurs pensées sur les Anges , sur la Résurrection , sur la génération du Verbe , & sur d'autres points qui ne se trouvèrent pas d'accord avec la commune foi des Eglises , furent proscrites comme des doctrines étrangères & pernicieuses. Cette règle si simple de *ne dire que ce qui avoit toujours été dit* , fidélement observée à Nicée par les témoins de cette foi qui s'y étoient rassemblés de toute part , transmit aux siècles suivans le Christianisme des premiers avec la preuve de sa pureté. Il est vrai que chaque siècle Chrétien annonce au suivant ce que le précédent lui a appris : mais c'est d'une façon très-spéciale que le quatrième siècle devint la publication & la répétition du Christianisme des trois premiers.

Il y eut en celui-ci des disputes très-vives : mais par leur nature elles sont la gloire de l'Eglise , & notre sûreté. Les uns plaident pour leurs pensées , ou pour la doctrine d'un Maître célèbre :

ce qui a toujours été & sera toujours la maladie de l'esprit humain. Les autres plaidoyent pour ce qui avoit été prêché & reçu ; pour ce qui étoit cru par-tout , & attesté soit par les prières publiques & par la commune prédication ; soit par les pratiques constantes ; soit par les autres instrumens de la foi des Apôtres. Ce qui a toujours été , & sera à jamais le salut de l'Eglise.

Cette extrême fermeté des Peres de ce siècle à énoncer nettement & unissemént non ce qu'avoient pensé Origène , Philon , ou Platon ; mais ce que confessoient les Pasteurs & les Fidèles de l'âge précédent , qui touchoient à la source de toute vérité , se trouve accompagné d'un autre caractère de droiture qui appartient en propre à leur siècle , & qui en fait pour nous , après le tems du Sauveur , le siècle le plus respectable , & le plus lumineux.

On venoit de passer subitement d'une longue & cruelle oppression , à la liberté la plus entière. Ce moment n'étoit pas fort propre à donner naissance à aucune innovation. La plûpart des Prélats & des Prêtres menoient depuis long-tems une vie errante & pleine de dangers. Un grand nombre de ceux qui survivoient à la per-

M iiii

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

sécution portoient les cicatrices & les marques d'une confession généreuse , ou étoient exténués par les rudes travaux des mines & des carrières. De tels hommes connoissoient le prix de leur foi , & n'étoient pas de caractère à annoncer , ou à souffrir des fables , ni des systèmes frivoles , quand la liberté fut rendue. On les trouve simples & entiers. Ils sont sur le langage de la foi d'une délicatesse extrême : ils se déclarent hautement contre ceux qui veulent allier les pensées de l'Ecole avec la Philosophie du Sauveur : & la même uniformité qu'ils veulent dans la foi , ils la demandent dans la conduite : ils veulent en tout la même droiture.

*Epiphanius
in heres.
Meletianor.*

„ Qu'il vous fied mal , disoit Potamon Evêque d'Eracléople à Eusebe de Césarée , qui malgré sa doctrine plus qu'équivoque sur la divinité du Verbe , siégeoit à Tyr dans le Concile assemblé contre le grand Athanase ; „ Qu'il vous fied mal „ de vous asseoir ici en qualité de Juge ! „ & peut-on souffrir qu'un Athanase soit „ accusé , paroisse ici debout , & attende „ son Jugement d'un homme tel que „ vous ? Je vous connois parfaitement : „ nous nous sommes trouvés ensemble „ dans les fers au tems de la persécution . „ J'ai perdu cet œil pour la vérité : mais ,

„vous , quelle perte avez-vous faite?
 „Quel est le martyre qu'on vous ait fait
 „endurer ? Il ne vous reste aucune mar-
 „que de votre confession : parlez : quel
 „autre moyen trouvâtes-vous pour vous
 „faire ouvrir les prisons , que celui de
 „promettre à nos persécuteurs que vous
 „sacrifieriez ? & peut-être n'est-il que
 „trop vrai que vous avez tenu parole.
 Eusebe ne put tenir contre ce reproche ,
 & quitta le Concile , sous prétexte d'aller
 assister à la dédicace de la nouvelle Eglise
 de Jerusalem.

Qu'on a droit de se faire écouter avec
 de pareilles preuves de constance & de
 sincérité ! La plûpart de ceux qui illustrè-
 rent pour lors la foi de l'Eglise , ou par
 leurs écrits ou par leurs attestations por-
 tées au Concile général , ou par d'autres
 services , étoient autant de Confesseurs.
 Quelques-uns étoient savans. Plusieurs
 s'en tenoient à la simplicité de la doctrine
 Chrétienne : ils redisoient avec candeur
 ce que leurs prédécesseurs leur avoient
 appris. L'Eglise étoit leur école ; ses
 écritures & sa liturgie leur bibliothéque.
 Voilà les hommes qui perpétuèrent le
 Christianisme , & qui en attachèrent les
 témoignages à des solemnités publiques ,
 à des bâtimens , & à des instrumens aussi

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

durables que tout l'avenir. Voilà les maîtres qui en ont formé d'autres, tels qu'Hilaire, Jérôme, Ambroise, Augustin, Chrysostome, Leon, & tous les Docteurs du premier ordre. L'Eglise s'étoit montré jusques-là par ses miracles, par la sainteté vraiment prodigieuse des hommes les plus pervers devenu ses enfans, & par les souffrances de ses témoins. Mais sa beauté étoit désfigurée aux yeux du genre humain par les opprobres, & une vaine philosophie prévaloit. C'est le quatrième siècle qui plaça l'Eglise dans une situation avantageuse pour être vûe. La Croix fut exaltée par-tout, & c'est principalement de ce siècle si éclairé, puis du suivant, que nous viennent les premiers recueils de l'Histoire Ecclésiastique, les liturgies célèbres, les collectes de nos fêtes, les instructions de toute espèce, le rétablissement des Basiliques, les dédicaces & la forme de tout le culte extérieur; en un mot, le parfait modèle de tout ce qu'il falloit croire & pratiquer d'après l'institution des hommes apostoliques.

La per-
pétuité du
témoigna-
ge du Sang.

Ils couronnèrent cet ouvrage si important pour nous par la perpétuité du témoignage qui renfermoit généralement tous les autres, & qui en tenoit lieu. Ils renouvellèrent par-tout les bâtimens &

les autels consacrés à Dieu , sous le nom des *Témoins* , ou sous le nom de *Mémoires de tel ou tel Martir*. On y indiqua les assemblées des Fidèles , & ces solemnités qu'on ne fréquentoit auparavant qu'avec inquiétude & qu'avec beaucoup de précaution , se célébrèrent par-tout en grand concours . Ce témoignage qui intéressoit le cœur des Fidèles par les impressions les plus touchantes , commença par toute terre , comme toutes les vérités précédentes , à tenir à des fêtes qui le vont rendre présent à tous les siècles . *Au lieu donc de nous faire aujourd'hui à nous-mêmes des institutions & des idées du Christianisme qui nous autorisent à condamner , même dans les premiers siècles , ce qui ne s'ajusterà pas avec ces idées ; notre sagesse est uniquement d'observer les témoignages des trois premiers siècles , & de prendre nos idées dans la lumière du quatrième , pour y conformer soigneusement notre créance.*

Ce n'étoit pas une coutume qui fut particulière aux Chrétiens , d'ensevelir les morts avec honneur , de célébrer des fêtes anniversaires aux tombeaux des personnes d'une grande considération ; d'y chanter des hymnes , ou d'y faire l'éloge du défunt , & de descendre processionnellement dans les Cryptes souterraines avec



un cierge ou une lampe à la main. On voit par les Historiens, par les Poëtes, & par les inscriptions qui nous restent, que les anniversaires & tous les honneurs rendus aux morts sont aussi anciens que le monde. On peut lire dans la Thébaïde de Stace les fêtes célébrées sur la sépulture d'Archémoré ; dans le cinquième livre de l'Enéïde l'anniversaire d'Anchise ; & dans l'ancien Testament les honneurs annuels qui ont été rendus à la fille de Jephthé , aux Patriarches , & aux Prophètes aussi-tôt après leur mort & long-tems après leur mort. L'Ecriture ne blâme ni les monumens , ni les fêtes funèbres , ni les éloges des morts ; mais la détestable coutume de leur sacrifier , d'évoquer les esprits , & de prétendre les interroger sur l'avenir , en s'asseyant familièrement avec eux autour du sang des victimes mortuaires dont on les croyoit fort avides.

L'Ecriture parle de cette pratique dans le livre du Lévitique , (a) dans Ezéchiel , (b) & bien ailleurs. L'Odyssée nous en fournit le détail le plus conforme à celui d'Ezéchiel , dans le sacrifice que fait Ulysse à l'ombre de Tirésias. C'est un abus insigne d'une ancienne pratique très-

(a) Levit. 19. 26. Hebr.
(b) Ezech. 43. 25.

innocente , & c'étoit en même-tems une preuve parlante de l'ancienne & universelle persuasion où l'on étoit de l'immortalité de l'ame. Les Poëtes font preuve en ce point ; parce que leurs fictions supposent & imitent ce qui étoit d'usage.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ce qui étoit particulier aux Chrétiens à cet égard , & qui ne pouvoit être d'usage ailleurs , c'étoit de poser au jour de l'anniversaire d'un Martir la table Eucharistique & le corps du Seigneur sur les restes qu'on avoit sauves du corps de son témoin ; ou de poser ces restes sous un autel à demeure. L'Eglise mettoit ainsi auprès de l'Eucharistie , non un second objet d'adoration , mais la preuve la plus touchante , soit de la réalité des biens que les Fidèles y venoient recevoir , soit de la sainteté du Ministère qui les leur dispensoit.

Les Mé-
moires des
Témoins ,
moyen in-
faillible de
perpétui-
té.

Le mot de *Reliques* déjà introduit par l'usage où on étoit en bien des lieux de mettre les corps sur le bucher & d'en conserver les cendres dans la famille , devint encore plus commun dans les fêtes Chrétiennes , où l'on ne plaçoit sous l'autel que les restes informes d'un corps à demi brûlé , d'un corps mis en pièces par la violence des bourreaux ou des bêtes.

Gardons - nous toujours de prendre

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

quoi que ce soit dans nos propres pen-
fées pour l'attribuer à l'Eglise ; & con-
noissons les intentions des premiers Chré-
tiens dans cet usage par le rapport des
Docteurs les plus respectables que le
quatrième siècle ait produits , puisque le
premier fruit de la liberté que l'Eglise y
obtint , fut de célébrer à découvert les
fêtes du Seigneur & les anniversaires de
ses Témoins. Mais on y trouve en même-
tems la preuve de leur délicatesse sur l'u-
niformité. Ils avertissent de ne faire que
ce qui se faisoit dans les tems de con-
trainte , & se plaignent amèrement de la
nouveauté des grands repas , qui depuis
la liberté de l'Eglise devenoient communs
auprès de ces tombeaux. Ce désordre &
leurs plaintes servent à constater la très-
ancienne célébrité de ces fêtes , la persé-
vérance des témoignages , l'uniformité
de la doctrine , & l'opposition du Minis-
tère à toute nouveauté.

Saint Ambroise , dans le discours qu'il
adresse à l'Eglise de Milan , pour la féli-
citer d'avoir recouvré les corps de ses
deux martyrs Gervais & Protais , nous
instruit tout à la fois de l'ancien usage où
étoit l'Eglise d'ériger ses autels sur les
cendres des Martyrs , & de la différence
infinie qu'elle mettoit entre le culte rendu

à Jesus-Christ & le souvenir honorable de ses Saints. " Honorons , dit-il , le triomphe de Jesus-Christ en lui amenant ces victimes dans le lieu où il est victime lui-même. Mais il appartient à celui qui est mort pour tous d'être sur l'autel : au lieu que ceux qui ont été rachetés par sa mort sont sous l'autel.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Saint Augustin parle de cet usage avec la même justesse & avec le même feu : " Le peuple Chrétien , dit-il , (a) fréquente les Mémoires (b) des Martirs & les honore par de saintes solemnités , pour s'animer à suivre leur persévéran- ce ; pour être associé à leurs mérites ; pour être aidé par leurs prières : avec cette réserve cependant que nous n'élevons point d'autels aux Martirs , mais au seul Dieu des Martirs , même dans les temples qui portent leurs noms . Car quel est le Prêtre qui en célébrant à l'autel sur le lieu où reposent les corps saints , ait jamais dit : C'est à vous Pierre ou Paul ; c'est à vous Cyprien que nous faisons l'oblation ? Mais ce qui est offert , est offert à Dieu qui a couronné ses

(a) *Libr. 20. Contr. Faust. cap. 21.*

(b) On donnait ce nom aux bâtiments aussi-bien qu'aux fêtes.



LA DE- „ témoins , & lui est offert dans les mé-
 MONSTR. „ moires de ceux qu'il a couronnés....
 EVANGEL. „ Nous honorons donc les Martirs de
 „ ce culte de dilection & d'association
 „ par lequel nous honorons même les
 „ saints hommes de Dieu qui sont encore
 „ en vie , avec cette différence que nos
 „ sentimens pour ceux qui ont confessé
 „ la foi , sont plus animés , parce que les
 „ Martirs n'ont plus de chute à craindre
 „ après les combats dont ils sont sorti
 „ victorieux. Mais nous n'honorons ni
 „ n'enseignons à honorer que Dieu seul
 „ de ce culte , que les Grecs appellent de
 „ Latrie. C'est à son culte seul qu'appar-
 „ tient l'oblation du sacrifice. Delà vient
 „ qu'on donne le nom d'Idolâtres à ceux
 „ qui offrent le sacrifice aux idoles. Nous
 „ sommes fort éloignés de le faire : nous
 „ n'en offrons pas même ni n'enseignons
 „ à en offrir à aucun Martir , ou à au-
 „ cune ame sainte , ou à aucun Ange.

Après avoir nettement expliqué ce que
 l'Eglise se propose dans les anciennes so-
 lemnités de ses Martirs , S. Augustin se
 plaint des désordres qu'une joie peu me-
 surée y introduissoit , & que l'Eglise ne
 souffroit qu'avec un déplaisir extrême , en
 attendant qu'il lui fût possible de les ar-
 réter. Cette exposition de la créance des

Pères



Peres du quatrième siècle, est celle de la foi Catholique actuelle; en sorte que si quelqu'un ose rejeter celle-ci, c'est une nécessité qu'il rejette aussi la doctrine des Peres du quatrième siècle. Mais leur doctrine n'est que la propagation de celle des trois premiers siècles précédens: & elle est d'autant moins suspecte, que tenant à des usages & à des fêtes d'une notoriété universelle, elle n'a pu être inventée par aucun Docteur du quatrième siècle. C'est une attestation très-solemnellement rendue aux pratiques de l'Eglise qui avoient été par-tout pour les premiers Chrétiens de puissantes leçons & de grandes consolations dans leurs souffrances.

LA DE-
MONSTR.
EVANGELIA

On conçoit avec quelle affection les Chrétiens qui avoient perdu ce qu'ils avoient de plus cher sous les quatre prédecesseurs de Constantin, se portèrent à immortaliser les derniers témoignages, & à les associer aux précédens. C'est ainsi que le quatrième siècle est le lien de la foi des premiers Chrétiens & de la nôtre. Car comme la nôtre se retrouve à chaque page dans les Ecrivains de ce siècle, qui ne firent que publier sur les toits ce qu'on étoit contraint auparavant de se dire à l'oreille; il s'ensuit que l'Eglise Catho-

Tom. VIII. Part. II. N

LA DE- lique a dans tous les tems la même foi,
MONSTR. les mêmes fêtes , & les mêmes témoi-
EVANGEL. gnages.

Après quoi il devient peu nécessaire d'accumuler ici les attestations rendues à l'antiquité des Mémoires par S. Cyprien , par Tertullien, par les actes du martyre de S. Ignace , & d'autres aussi anciens ; par la lettre de l'Eglise de Smyrne à celle du Pont ; & par tant d'autres monumens qui se trouvent dans l'histoire d'Eusebe & ailleurs.

La forme
de nos
Eglises,
moyen de
perpétuer
le témoi-
gnage.

Il étoit naturel que les monumens de cette pratique se trouvassent par-tout. Elle étoit en effet des tems Apostoliques , & faisoit une partie de la forme qui fut donnée dès le commencement aux assémbées des Chrétiens. Cette forme consistoit dès le premier siècle en quatre ou cinq parties principales , toujours réunies : une chaire distinguée & placée derrière l'autel , mais à quelque distance & au fond du bâtiment où la vûe se terminoit ; c'étoit le siège de l'Evêque : à côté de lui à droite & à gauche , d'autres sièges pour les Prêtres : au milieu de l'assémblée un autel sur lequel on célébroit l'Eucharistie : sous l'autel une ou plusieurs urnes où l'on conservoit ce qu'on avoit pu recueillir ou sauver soit du sang , soit des

cendres , ou des autres dépouilles des Martirs : enfin un ou plusieurs candélabres pour soutenir les cierges ou les lampes qui éclairoient les Ministres & les Fidèles. Cette forme se trouve encore dans l'Église de S. Pierre de Rome , dans plusieurs anciennes Cathédrales , dans quelques Eglises Abbatiales , & autres ; sur-tout selon que les Décorateurs ont pris l'antiquité pour leur règle. S. Jean dans sa révélation voit la gloire céleste , selon des idées conformes à l'ordre des assemblées Chrétiennes : un thrône dans le fond : des siéges de part & d'autre pour les vingt-quatre Prêtres rangés à côté de celui qui est assis sur le thrône : un autel sur lequel est l'Agneau comme *une victime égorgée* : sous l'autel les Martirs revêtus d'habits blancs : enfin plusieurs candélabres pour éclairer l'autel & l'assemblée.

*Tanguam
occisum.*

Le fruit comme l'intention de cet établissement Apostolique , a été de rendre la mémoire des Martirs toujours présente & chère à la postérité , & de certifier leur confession à tous les âges par la plus grande publicité qui se puisse concevoir. De la sorte les fidèles ne participèrent jamais au mémorial de la mort , de la résurrection , & de l'ascension du Sauveur , sans en avoir devant eux le té-

Le fruit de
cette pra-
tique.

N ij



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

moignage le plus fort que des hommes
aient pu rendre ; qui est de mourir pour
ce qu'ils ont vu eux-mêmes , & appris de
toute part par d'autres témoins oculaires.

Ces monumens très-touchans par eux-
mêmes , devinrent avec cela très-célèbres
par le concours. Dans une infinité de
lieux ils se convertirent en de grandes ba-
siliques , ou même en des villes très-peu-
plées , qui en prirent leur nom. Et c'est
parce que le sang des Martirs a coulé
par-tout , que ce témoignage est devenu
universel. On ne solemnisce nulle part ni
les ravages d'Alexandre en Asie , ni ceux
des Scipions en Afrique. Quelle part en
effet le genre humain y prendroit-il ?
mais où ne célèbre-t'on pas depuis seize
cens ans les expéditions entreprises par
Pierre & par Paul , pour gagner des
cœurs à Jesus-Christ ? connoît-on des
conquérans plus aimables ? en est-il de
plus utiles ? avec cela connoît-on des
conquêtes mieux avérées ? est-il un con-
tinent , un Royaume , une Isle , où l'on
ne montre les monumens du passage de
quelqu'un de ces Ministres de paix , &
où l'on ne dise , que par eux nos Peres
ont connu la vérité , & sont entrés dans
la voie du vrai bonheur ?

Nous ne l'attachons pas ce bonheur à

la pompe des cérémonies , ou à la magnificence des bâtimens. Mais Dieu a permis qu'en visitant le plus beau temple qui lui soit élevé sur la terre , on puisse dire : Voilà où est la chaire & le tombeau du premier des Envoyés Evangeliques. Le Vatican où il est venu terminer sa carrière , est tout ensemble le mémorial d'un autre héros qui a fait la conquête des Gentils. Quel témoignage que le mausolée commun de ces deux Vainqueurs placé sur les débris de l'idolâtrie ?

Les autres Cathédrales montrent partout sous leur autel , ou à côté , les monumens de leurs premiers Evangélistes. Il a été dit à ces illustres Témoins , d'attendre le rétablissement du corps qu'ils ont généreusement quitté : mais semblables aux os de Joseph , ils ont continuellement annoncé à l'Eglise de Dieu sa vocation , & ses espérances. La mort n'a pas mis fin à leur prédication. Ces urnes conservées par-tout , ces phioles de sang , ces débris échappés à la dent des bêtes , ces os noircis par le feu , les baisers des Fidèles , leurs magnifiques présens qui ont converti les Mémoires des Témoins en autant de monumens immortels , & les ont en plusieurs lieux accompagnées d'une chaire Episcopale ; ici tout est parlant.

N iii

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Après tant de siècles nous retrouvons les fêtes des premiers Ambassadeurs , leurs tombeaux , leur œuvre , & leurs successeurs. Cet assemblage de monumens publics & conspirans , est particulier à l'Eglise Catholique. Les pierres , le bronze , & les livres , sur le concours desquels on fait tant de fonds pour s'assurer des évènemens de l'Histoire profane , sont , quoiqu'ils se trouvent ici par mille , les moindres instrumens de la gloire des Martyrs. L'Eglise par ses fêtes leur a acquis une célébrité infiniment supérieure. Il y a donc perpétuité , & les preuves du Ministère Catholique sont en tout tems à côté de lui.

Comme nous avons vû les monumens des promesses dispersés sur toute la terre ; nous voyons les témoignages de l'accomplissement , & les preuves de l'alliance également répandues. Mais quoique le concours de tant de voix soit d'une force invincible ; chacun de ces monumens pris à part porte encore avec lui la célébrité d'un témoignage aussi durable que les siècles.

Les actes
& les mo-
numens du
moyen âge
répètent &
confirment

Comme le premier effet de la liberté du quatrième siècle avoit été de rétablir avec splendeur les Mémoires des Martyrs que la persécution avoit abattus ou

profanées ; les mêmes bâtimens venant par la suite à périr de vétusté ; le moyen âge les renouvela , & nous communiqua tous les mêmes témoignages par des Dé dicaces nouvelles , & par des Translations qui attestent d'année en année , non les inventions du neuvième ou du onzième siècle ; mais le rétablissement des fêtes & des bâtimens qui avoient précédé. Quelle précaution falloit-il prendre qui n'ait pas été prise , pour certifier les faits , & pour continuer la chaîne des témoignages ?

La certitude sort avec naïveté des dé fôrdes même. On la retrouve dans les excès & dans les tumultes inséparables du grand abord des peuples. On la retrouve dans l'indiscrétion même des Légendaires du moyen âge. N'ayant point par-tout les Actes des Martirs recueillis selon la pratique de bien des lieux , & communiqués par les Notaires (a) même , plu sieurs enhéritrent par des traits d'inven tion sur l'ancienne renommée pour four nir dans ces fêtes les éloges qui étoient d'usage , & donnèrent lieu tant aux sain-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

ceux du
premier.

Les défor-
dres repro-
chés à l'E-
glise Ca-
tholique
prouvent
la vérité de
ses monu-
mens , &
de son mi-
nistère.

(a) Les Greffiers se nommoient Notaires , parce qu'avec le secours des notes abrégées ils écrivoient dans les tribunaux les demandes des Juges , & les réponses des accusés , d'une façon très-expéditive. La main alloit comme la langue.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

tes règles de l'Eglise , qu'au discernement
d'une saine critique. La fausse monois
se discerne & se rejette sans préjudice de
la vraie : elle la suppose.

La certitude de la vérité se retrouve
dans les débats des peuples pour ces mo-
numens de leurs premiers Prédicateurs ,
& jusques dans l'indécence avec laquelle
ils se les sont quelquefois arrachés.

Cette vénération pour les tombeaux
des Martirs devenu les autels du Sei-
gneur , fit accorder de très-bonne-heure
ou la même sépulture , ou une place ho-
norale à côté de l'autel , à ceux qui sans
verser leur sang avoient édifié l'Eglise par
une éminente piété , & par des services
persévérons. Le même respect pour tous
ces vases d'élection , fit cesser l'horreur
qu'on avoit auparavant pour les corps
morts : & l'habitude de réserver cette dif-
tinction à la vertu , fit souhaiter , puis ac-
corder peut-être trop aisément la sépul-
ture au commun des fidèles dans les Egli-
ses. Mais ni cet abus , si c'en est un , ni
les autres , même les plus réels , n'infir-
ment en rien la suite de la perpétuité ; &
le Ministère Catholique se trouve Aposto-
lique , par la conservation de tous ses
témoignages : ils sont inséparables de sa
succession , de ses fêtes , de ses établissem-

mens, de ses bâtimens, de son exercice public & uniforme, de ses assemblées annuelles, & des monumens de toutes les insignes vertus que le Christianisme a enfantées de siècle en siècle. C'est un tout indivisible.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Mais il y a une sorte d'Actes qui fait la plus grande publicité des Compagnies de judicature, ou d'autres, & qu'il est bien nécessaire d'observer séparément. C'est le perpétuel & principal exercice de leurs fonctions. Leurs anciens actes se conservent par écrit. L'exercice actuel en est la continuation. Il en résulte un tout qui annonce nettement les mêmes pouvoirs, & la première intention. Rien ne montre mieux un Parlement à tout son ressort que cette suite de Réglements & d'Arrêts qui décident les cas survenus, qui préjugent les semblables, & que les peuples alléguent pour la règle de leur police, & de leurs possessions.

Jamais on ne s'est avisé de troubler les peuples dans la certitude où ils sont d'avoir des traités de commerce & des Compagnies de judicature, qui les régulent. Jamais on ne s'est avisé de trouver dans leur persuasion un cercle vicieux, qui seroit de montrer l'établissement & le département d'une Compagnie par les actes.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

qu'elle a toujours exercés ; puis de prouver l'autorité de ses actes par son établissement & les pouvoirs qu'elle a reçus de la puissance législative. Ce qui fait que ces deux procédés sont bons sans se nuire l'un à l'autre , c'est qu'à côté de l'établissement de la Compagnie , & à côté de l'exercice de ses pouvoirs , se trouve la société entière qui a pris connoissance de l'un & de l'autre ; & qui par son acquiescement nous garantit que l'un est la suite de l'autre. Alors pour prouver les pouvoirs & la nature du département d'une Compagnie , il devient indifférent , ou de recourir aux lettres de son établissement , ou de juger de la teneur des lettres par les actes qui sont émanés & émanant de son pouvoir ; parce que le Public a une autorité suffisante , disons même , une infailibilité naturelle pour nous répondre de la réalité de l'établissement , & du droit conséquent de l'exercice.

Il en est de même de la possession où est le Ministère Catholique d'enseigner toute vérité , de l'éclaircir , & de la définir. La Dialectique nous accuse d'attribuer à ce Ministère un pouvoir qu'il nous est impossible de justifier : parce que tantôt nous prouvons l'autorité de l'Apostolat & du Ministère immortel par les pa-

roles des Ecritures qui en sont émanées, & par la possession où il a été d'âge en âge de prêcher & de définir la vérité; tantôt nous prouvons l'autorité des Ecritures, & des actes postérieurement émanés du Ministère Catholique, par la certitude de la mission Apostolique.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ce procédé pourroit paroître défectueux, si l'excellence de l'Apostolat, & l'excellence de ses actes, ne nous étoient également démontrées par un moyen infaillible. C'est l'attestation & l'acquiescement d'une société vraiment immense, répandue par-tout, incapable de collusion, incapable de méprise sur l'objet de son attestation. Telle est l'Eglise Catholique: elle a vu, touché, & attesté par toute terre les œuvres de l'Apostolat: elle a semblablement attesté & garanti la réalité des écrits provenus des hommes Apostoliques. Elle nous a instruits des droits du Ministère qui a succédé aux Apôtres en recevant sa prédication, ses règles, les décisions de ses Conciles, ses professions de foi, les prières de sa Liturgie, enfin les écrits même des Docteurs particuliers à proportion de l'analogie que le Ministère y a reconnue avec la prédication précédente. Tous ces actes recueillis, attestés, & employés tous les jours par une

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Société qui ne meurt point , forment un dépôt aussi public & aussi indéfectible que la société même.

Nous honorons avec une juste reconnaissance la saine critique & l'érudition qui éclaircit les doutes , & qui redresse les méprises. Mais il y a une notoriété fort supérieure à l'érudition. La plus savante histoire de notre Magistrature , & de nos traités de Paix , n'est pas ce qui nous assure nos possessions , nos limites , & nos priviléges. Nous en sommes redétables à la réalité du Ministère qui les a réglés ; & cette réalité nous est garantie , non par la plume des Historiens , mais par le témoignage très-public & très-persévérand de la Société qui en a pris connoissance.

Nous n'avons pas besoin de montrer ici en détail combien la simplicité de ces moyens , & la concorde de tous ces actes successifs du Ministère joints au langage uniforme des pratiques universellement les mêmes , donnent de facilité aux Pasteurs pour former leur prédication ; ni combien les Fidèles y trouvent d'abondantes ressources pour être inviolablement instruits de la foi des siècles précédens , même dans les tems d'hérésies , de schismes , de persécutions , de

nuages, de scandales. Ce que nous avons nécessairement à faire voir, c'est la certitude parfaite où nous sommes dans l'Eglise Catholique d'avoir le vrai Ministère & la conservation régulière du dépôt de la foi.

Or on ne peut non plus contester ni l'un, ni l'autre à l'Eglise Catholique, qu'on ne peut contester à la France la réalité de ses Parlemens, ou à Venise la connoissance de son Sénat, & de ses actes.

Ce qui fait qu'une grande Société ne peut se méprendre sur l'établissement d'une Cour souveraine, c'est que le fait est très-public, & que la Société y a applaudie comme à un établissement très-avantageux. Cette connoissance une fois prise se perpétue dans la même Société: on ne réitère plus les premières preuves des pouvoirs accordés aux Juges. Leur succession, leurs Jugemens, leurs règlements, & l'exercice actuel, montrent ce qu'ils sont. Seulement si l'un d'eux excédoit ses pouvoirs, ou si tous ensemble ils entreprenoient de régler ce qui n'est pas de leur département, par exemple, les opérations militaires; la Société, sans rompre avec eux, les renfermeroit dans leurs bornes.

Comme il n'y a jamais eu de publicité

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

comparable à celle de l'ambassade Evangelique , puisque la voix des Ambassadeurs , & les preuves de leur mission, ont été portées par-tout : il n'y a point eû non plus de consentement ni plus touchant , ni plus soutenu , que celui qui a été donné au Ministère Chrétien par l'Eglise universelle ; puisque c'est dans le fort de la durée des preuves qui ont mis au jour la vérité de l'Apostolat , que cette Eglise s'est formée de Juifs , de Samaritains , de Grecs , de Romains , d'Africains , d'Asiatiques & d'Européens , malgré le savoir & la politesse des uns , malgré la barbarie des autres , malgré les dedains & les préventions réciproques , malgré des oppositions terribles , malgré des intérêts très-vifs qui tendoient & tendent plus à les séparer qu'à les unir. Cette conviction dans une multitude d'hommes si divisés , si innombrables , si inébranlables dans une même foi , ne pouvant être en matière de faits publics & soumis au rapport des sens , que l'effet des preuves les plus palpables & les plus victorieuses , la simple persévérance de cette grande société dans son attachement au Ministère Evangelique le dispense de réitérer ses preuves. La Société perpétue elle-même les témoignages de l'établis-

sement, & la notoriété des droits du Mi-
nistère.

Delà vient d'abord , que comme le Magistrat rend la justice sans avoir besoin de prouver ses pouvoirs , le Pasteur Catholique administre la parole & les Sacremens sans se mettre en peine de montrer le droit qu'il a de le faire. Sa société , les bâtimens , les monumens , l'œuvre qu'il perpétue , tout parle pour lui. L'inquiétude & les efforts ne conviennent qu'à ceux à qui tout l'univers reproche leur nouveauté , & la témérité de leur séparation.

Il est vrai que divers accidens ont détruit plusieurs Eglises célèbres , & que le schisme a détaché plusieurs sociétés d'avec l'ancien corps de l'Eglise Catholique. Mais leur témoignage n'est pas détruit pour cela. Celui que l'Eglise d'Egypte a rendu au Disciple Marc d'avoir été le premier Evêque de sa capitale , & d'avoir écrit une Histoire Evangelique , subsiste toujours. Toutes les histoires nous ont conservé ce témoignage ; & il est aussi certain que celui qui a été rendu par les Eglises d'Asie à l'Apôtre S. Jean d'avoir résidé à Ephèse , d'avoir été exilé à Patmos , d'avoir écrit l'Evangile & l'Apocalypse qui portent son nom. Le témoi-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

gnage rendu à S. Paul par les habitans de Thessalonique & de Corinthe , de leur avoir adressé les quatre lettres qui portent son nom & le leur , n'a jamais été obscurci par le moindre nuage , non plus que celui par lequel les Romains nous ont constaté la lettre qui les regarde. Toutes ces Eglises s'entre-communiquoient ainsi leurs richesses : elles ont revu leurs Fondateurs & leurs Maîtres depuis la réception des réglemens , & des écrits qu'ils leur avoient adressés. Ils sont morts au milieu d'elles , en leur donnant tout leur sang pour dernière preuve de la vérité de leur mission.

Sous la garantie de tant d'Eglises témoins de la réalité des miracles , de la réalité des écritures , & des établissemens Apostoliques , le ministère n'a plus eu besoin dans les siècles postérieurs que de se montrer avec le dépôt de ses actes , & avec le corps de ses pratiques universelles , double moyen de rendre à jamais la prédication invariable.

Sous la garantie de tant d'Eglises qui n'en font qu'une , il est également sûr ou d'écouter le Ministère pour connoître le sens des écritures & des institutions primitives , ou de prendre dans les écritures & dans le dépôt des autres actes du Ministère ,

terre, la connoissance des légitimes pouvoirs des Pasteurs, & de leur juste étendue.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Tel est l'avantage de celui qui fait partie d'une grande société ; par exemple, de la nation Françoise , qu'il est sûr de son propre état , sans être obligé de faire de longues recherches ; & que s'il les veut faire il importe peu qu'il commence par examiner ses propres titres , ou qu'il débute par s'assurer de la réalité du Notariat qui les garde , ou du Parlement qui les a réglés. Ses démarches le mènent toujours à la certitude , & la nation abrégé tout en sa faveur. Delà vient encore que si un esprit séditieux attaquoit les droits du Parlement , cette Compagnie le condamneroit & le puniroit , sans craindre le reproche d'avoir jugé dans sa propre cause.

L'entre-
prise d'at-
taquer les
droits du
Ministère
ne les in-
firme
point : la
société les
maintient.

La République applaudit à cette conduite , & atteste les pouvoirs que cette Cour souveraine a reçus pour tenir tout dans l'ordre. Tel est le repos dont jouit le citoyen dans un état policé : telle est la sécurité du Catholique : elle est même fort supérieure.

Pour le faire voir d'une autre sorte , analisons l'Eglise & la Foi : ne voyons dans l'Eglise que ce qu'elle a d'extérieur . N'envisageons dans la foi du particulier

Tom. VIII. Part. II.

O

LA DE- que le procédé de l'esprit de l'homme.
MONSTR. Laifsons à part l'opération de l'Esprit
EVANGEL. saint , qui est avec son Eglise , qui forme
un cœur fidèle , & qui perfectionne la
condition de l'un & de l'autre.

La foi du Catholique prise humainement est la persuasion d'avoir part à l'alliance éternelle par le Ministère qui n'a cessé , lui dit-on , d'en faire l'annonce de la part de Dieu par-tout où il est possible de pénétrer.

Cette foi ne seroit qu'une crédulité légère si le Ministère n'étoit garanti : mais la prédication du Clergé Catholique inclinant l'esprit par la plus grande autorité qui soit sur la terre , & par la plus grande sûreté que l'homme puisse désirer , notre acquiescement ne peut être pour lors qu'une conduite très-sage , & notre refus ne peut être qu'inexcusable.

Les Ministres des Rois obtiennent des pouvoirs pour former un établissement : mais le particulier qui veut y prendre part n'est sûr de rien que par le témoignage public & soutenu que la société rend à cette commission. L'Apostolat qui s'est dit immortel & universel est digne de notre soumission , s'il est divin : mais comment serons-nous certains que cette condition est remplie ? Pour nous en con-

vaincre pleinement , il est juste que ce Ministère ait d'abord fait ses preuves , & qu'une société digne d'être crue ne cesse point de nous les perpéter. C'est le cas où nous sommes , & il ne se montre nulle part plus avantageusement. Nous recevons le Ministère Catholique sous la caution d'une société immense , & dispersée par-tout ; société originaire témoin des mêmes faits & des mêmes preuves dans sa dispersion ; incapable à cet égard d'illusion & de collusion ; rendant témoignage aux mêmes vérités de fait contre son intérêt capital , & donnant pour tou-jours à son témoignage la plus extraordinaire notoriété ; d'abord par trois cens ans de souffrances , puis par une foule de monumens indestructibles , & placés de toute part sous nos yeux.

Tous ces articles ont été prouvés pré-cédemment. Le concours & l'éclat de ces preuves ne se trouvent nulle part dans un degré comparable à ce que nous voyons dans l'Eglise Catholique. Elle a toujours porté ce nom , parce que ceux qui la com- posent n'ont par toute terre & dans tous les siècles , qu'une même prédication , & qu'un même culte extérieur. Ils ne se sont point d'abord assemblés ou unis pour rendre témoignage à ce qu'ils avoient vû

O ij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

& appris : mais l'uniformité du témoignage qu'ils ont rendu dans leur dispersion au ministère Apostolique , est ce qui les a mis en un corps de société. Ni l'histoire du genre humain , ni les communs moyens de garantie ne nous offrent rien qui approche de l'autorité de ce magnifique témoignage rendu par les premiers fidèles ; & c'est parce qu'ils ont compris l'avantage qui en revenoit à leurs enfans, aux autres peuples encore égarés , & à toutes les générations à venir , qu'ils ont pris soin d'attacher leur témoignage , leur créance , & tous les actes successifs du ministère , à des moyens de publicité & de conservation que rien ne pût détruire, ni même obscurcir.

Rien de plus lumineux ni de plus sûr que la règle de la foi Catholique : " Ne
„ pratiquer , ne dire que ce qui se prêche
„ par-tout , que ce qui se trouve dans
„ les actes de la prédication universelle.
Quod semper , quod ubique.

Rien de plus sensible , ni de plus efficace que les moyens d'uniformité parmi les Catholiques. Leurs fêtes , leur liturgie , les Mémoires des Témoins , tout l'extérieur , voilà l'ancienne & immortelle exposition de la foi Catholique , avec ses preuves toujoures visibles. Que sera-ce

quand on y joindra les témoignages
écrits?

LA DR.
MONSTR.
EVANGEL.

Vienne se présenter , qui l'osera , pour livrer l'attaque à un point de la créance , ou des pratiques universelles. Arius ose-t'il ouvrir la bouche contre la divinité du Verbe qui s'est incarné , & qui est notre Emmanuel , Dieu avec nous ? Vigilantius ose-t'il blâmer l'Eglise de placer honorablement sous la table de son sacrifice les cendres de ses Témoins ? Tout est résuté par avance. La seule dissonance , la nouveauté suffit pour confondre toutes les sectes. L'Eglise Catholique le voit naître à gauche , à droite , & rentrer l'une après l'autre dans leur néant. Seule elle subsiste & enseigne avec autorité , parce qu'elle ne se montre qu'avec un Ministère immortel & divin dont elle a perpétué les preuves & tous les actes.

Ce n'est pas ici une tradition du caractère de l'histoire Chinoise ou Egyptienne. Ce n'est pas une renommée comme celle qui fait honneur à Fohy & à Mercure d'avoir inventé & communiqué à leurs peuples des secrets très-importans après lesquels on court encore. Ce ne sont point de vieux *ouï-dire* , qui prennent des formes différentes d'un pays à l'autre ,

O iij



LA DE- d'un jour à l'autre , d'une bouche à l'autre. Tout est prédication dans l'Eglise
MONSTR. Catholique , & elle est hors d'état de
EVANGEL. rien changer à la créance qui tient à des moyens de notoriété aussi stables que ceux qui caractérisent les établissements humains ; avec cette différence , que les bâtiments & les actes qui montrent le Parlement d'Angleterre sont uniquement dans cette île , au lieu que les diverses pratiques , tout l'extérieur de la Religion Catholique se perpétuent sans fin & sont les mêmes par-tout.

La condition de l'Eglise Catholique est donc bien éloignée de se trouver inférieure à celle des Républiques qui certifient , & même s'approprient les actes de leur magistrature , en sorte que le Publicy puisse déférer avec sécurité. Dans l'Eglise Catholique c'est exactement parlant le Ministère seul qui prêche , qui offre le sacrifice , qui s'assemble en Concile , qui fasse des réglements & des définitions , qui instruise & qui engendre des enfans à Jesus-Christ. Mais l'Eglise Catholique , qui fait que le Ministère est institué pour son avantage & pour l'édification de tout le corps , s'en approprie les actes sans injustice , en s'y soumettant & en s'y conformant. La doctrine qu'elle reçoit , elle

l'appelle sa doctrine. Le sacrifice qui s'offre en elle & pour elle , elle l'appelle son sacrifice. Elle renouvelle dans ses fêtes la publication de ses écritures , de ses symboles , & de toute sa créance : elle mèt le tout à l'usage de tous ses enfans , & ne craint rien tant que de voir ses richesses demeurer inutiles faute d'être connues. Où trouveroit-on une plus parfaite notoriété & une plus constante publicité. De même donc que les pouvoirs & les opérations de la magistrature , toujours attestés par le même extérieur & toujours maintenus par la République pour qui le tout est familier & usuel ; ne sont ni une tradition obscure , ni un établissement incertain : le Catholique trouve un repos aussi parfait dans la garantie de l'Eglise universelle , qui ne peut s'approprier & perpétuer les actes de l'ancien Ministère sans être vraiment pour nous *la colonne de la vérité.*

Cherchons un autre moyen de vérité & de sûreté , s'il s'en peut trouver un. Voyons celui auquel ont eu recours en divers tems des hommes décisifs , qui offensés d'appercevoir des défauts dans les Ministres de l'Eglise , ou blessés de se voir assujettis à croire des mystères au-dessus de leur intelligence , crurent de-

O iiiij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

LA DE- voir se rendre indépendans. Plusieurs es-
MONSTR. sayèrent dans cette vûe de détruire le
EVANGEL. Ministère qu'ils regardoient comme un
 poison dans la société ; c'est ce qu'ont fait
 les Donatistes ; d'autres d'extirper la doc-
 trine commune , qui leur paroissoit une
 cangrène : c'est ce qu'ont fait les Arriens.
 Les uns & les autres ont eu des imitateurs.

Supposons qu'il ait été donné aux der-
 niers venus d'abattre pár-tout les chaires
 Episcopales , d'exterminer le Clergé , de
 dissiper toutes les assemblées Chrétiennes,
 & de mettre à néant tous les actes du Mi-
 nistère , à l'exception des Livres saints.
 Comme la chose a été tentée , on peut de-
 mander en cas d'une réussite entière , s'il
 n'eût pas été possible d'introduire dans
 la société un Christianisme plus pur.

Laissons à part l'excessive absurdité
 d'une supposition où le Ministère se trou-
 ve abandonné de Jesus-Christ contre sa
 promesse , & où les hommes entrepren-
 nent de faire quelque chose de plus beau
 que ce qu'a fait Jesus-Christ lui-même.
 Je réponds directement à la supposition
 de l'entier anéantissement du Ministère
 Chrétien ; qu'en ce cas , il n'y a plus de
 Christianisme sur la terre , & qu'on ne
 pourra l'y faire revivre. La preuve en est
 simple.

Quoique l'Eglise universelle ait perpé-
tué son Ministère & son dépôt par des moyens de conservation aussi sensibles que ceux des sociétés humaines , il s'y trouve une différence essentielle. Le témoignage rendu publiquement & perpétuellement par des hommes qui se succèdent , est le même dans l'Eglise & dans l'Etat. Voilà l'exakte ressemblance extérieure. Mais les pouvoirs auxquels le témoignage est rendu , sont fort différens. Les pouvoirs des Ministères civils viennent des hommes : la mission Apostolique vient de Dieu. Des mécontents peuvent entreprendre de ruiner les bâtimens & les actes du Sénat de Venise , ou de la Compagnie des Indes. Mais la République & la Couronne sont invulnérables. La République peut se rendre un autre Sénat , si on avoit tué ses Sénateurs ; & si des séditieux avoient fait main-basse sur la Compagnie des Indes , le Roi peut en former une autre. Mais si le Ministère périt dans l'Eglise , tout est perdu pour elle. On disoit d'elle qu'elle batisoit , qu'elle offroit , qu'elle ordonnoit , qu'elle enseignoit ; parce que le Ministère qui a reçu la propriété des pouvoirs les exerce pour elle. Mais si l'homme qui voit , parce qu'il a des yeux , vient à les perdre , il sera

218 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

pour toujours dans les ténèbres. Qui lui rendra des yeux ? Dieu seul peut construire l'œil : Dieu seul peut faire revivre l'œil pour le service de l'homme. Dieu est aussi le seul qui puisse donner des pouvoirs à ses Envoyés , & par eux vivifier le corps de l'Eglise. Mais dans l'anéantissement du Ministère de salut , la source des dons salutaires est tarie pour l'Eglise : elle ne peut plus donner d'enfants à Jesus-Christ : elle n'est plus que le squelette d'un corps qui a vécu.

On a , dites-vous , sauvé les Livres saints de la déroute universelle. Le texte Evangelique nous demeure en entier. Mais qu'en pensez-vous faire ? Approchez ce livre de votre squelette d'Eglise , & essayez de lui rendre la vie. Vos efforts seront vains. L'Ecriture Evangelique est un des premiers actes du Ministère : mais cet acte est sans utilité , depuis que le Ministère qui le faisoit valoir, n'est plus. C'est la plus belle partie de la prédication : mais il n'y a plus de prédication , puisque tous les Envoyés sont exterminés.

C'est encore dans les idées universellement reçues que nous allons prendre la vraie notion de l'estime qui est due à l'Ecriture sainte , au plus ancien

acte que le Ministère nous ait laissé par
écrit.

LA DÉ-
MONSTR.
EVANGEL.

En général toutes les Ecritures soit sacrées, soit civiles, sont par elles-mêmes sans activité, & sans authenticité. Elles sont sans activité. Un livre ne vient pas à nous : il faut que quelqu'un nous le mette en mains. Le traité de Munster, ni aucun autre, ne s'est mis en marche vers nous : & ce qui passe pour un traité de paix, de limites, ou de commerce, ne le seroit pas, ou demeureroit sans effet, si quelqu'un n'étoit chargé de le produire.

L'activité d'un instrument devient ensuite la même que celle du Dépositaire. Sicelui-ci n'est que garde-note & conservateur, l'acte demeure chez lui, & est sédentaire comme lui. Il faut aller trouver le Notaire pour avoir l'acte. Mais si le Dépositaire est Ambassadeur, & encore plus si c'est une Compagnie, un corps permanent qui se montre à tout le public, & qui soit chargé d'instruire les autres de ce que ces actes contiennent, d'en renouveler la publication, de faciliter à tous le moyen d'en prendre connoissance, sans jamais rester dans l'inaction ; alors quoiqu'on puisse & qu'on doive s'adresser à ce corps pour être instruits, le grand

L'activi-
té de l'E-
criture.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

mérite des actes de cette espèce , leur vraie activité , n'est pas seulement d'instruire quiconque cherche la lumière; c'est sur-tout de nous prévenir , & de ne laisser personne dans l'indifférence. Telle est l'immortelle activité des Ecritures dans l'Eglise Catholique. Son Ministère les porte par-tout, les publie par-tout, il est le seul qui le fasse. Par-tout de fête en fête , & de jour en jour , il annonce par un signal clair , le moment où il renouvelle par partie la même publication. Par-tout dans nos Eglises le premier objet , qui s'offre aux yeux des assistans , est la tribune qui sépare le peuple d'avec le Clergé , & d'où se fait l'annonce de l'Ecriture Apostolique aux fidèles ; & les infidèles n'en sont pas exclus.

Cette lecture , l'exhortation du Pasteur , & l'offrande du sacrifice , voilà le fond de toutes les Liturgies , & de ce qui se pratiquoit dans les assemblées des Chrétiens du premier âge. (a) L'assemblage de ces trois parties se retrouve dans les solemnités Catholiques des quatre continents. C'est donc chez les Catholiques que l'Ecriture est vivante ; c'est par eux qu'elle est annoncée universellement.

L'auten-
ticité de
l'Ecriture

Comme une écriture est d'elle-même

(a) Voyez l'Apologie de S. Justin.

un instrument mort , ou sans activité , elle est encore par elle-même sans autenticité . LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.
Il ne suffit donc pas qu'une main en nous l'apportant , ou une bouche en nous la lisant , lui donne une sorte de vie . On ne fait pas pour cela d'où elle vient , ni par quelles mains elle a passé . Il faut pour être reçue & reconnue comme vraie , que l'Ecriture & le Porteur , aient une garantie .

Il n'y a personne qui ne fache qu'une lettre , un testament , une sentence , une patente , un traité , ont besoin pour être reçus , qu'on en connoisse la main , le Notaire , le Tribunal , le sceau , l'Ambassadeur . Mais ensuite quand ces pièces ont été vérifiées , qu'elles ont été avouées par le Public , & sur-tout par une société très-nombreuse qui en devient le témoin & le répondant , l'acte ne se montre plus sans la parfaite notoriété de sa valeur : & l'on y trouve à jamais de lumières fûres .

La société conserve en même-tems les autres instrumens écrits ou non écrits , les monumens , les pratiques , & toutes les circonstances relatives , soit à la réalité , soit à l'éclaircissement de l'objet de cette Ecriture .

Mais ce qui achève de faire la sûreté des actes conservés par écrit ; ce qui forme en leur faveur une évidence d'expérience

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

à laquelle on ne résiste que par entêtement ; c'est que le Corps ou le Ministère de qui ces actes sont émanés, soit subfistant, & les maintienne. On sent la différence qui se trouve entre le recueil tant des communes loix Françoises, que des réglemens de nos Cours Souveraines, dont la manutention demeure confiée à des Compagnies permanentes ; & les loix d'Athènes ou de Lacédémone, qu'on ne trouve plus que dans les Livres. On peut bien douter que celles-ci soient de Lycorgue ou de Solon, parce qu'aucun Sénat n'a plus la commission d'en conserver le texte : aucune Compagnie de judicature n'est avouée & autorisée à les interpréter, ou à les appliquer. Elles n'ont plus d'effet.

Ainsi les loix, les traités, les actes, & toutes les écritures civiles & saintes, tombent par terre sans validité, quand on les sépare des Dépositaires qui en ont reçu la garde, & qui sont autorisés à en maintenir l'exécution.

Mais de même que les loix humaines méritent tout le respect qui est dû à la Puissance législative, quand elles sont présentées & maintenues par le Ministère public chargé d'en faire l'application ; à plus forte raison recevrons-nous comme

divines les Ecritures que nous appellons saintes , quand nous en entendons faire la publication & l'interprétation par le Ministère notoirement chargé de cette double commission.

LA DR-
MONSTR.
EVANGEL.

Si un Quaker , ou quelqu'un qui fait profession de l'Arrianisme , se présente pour nous expliquer l'Ecriture Sainte , cette parole , lui dirons-nous , est sans autorité dans votre bouche. Il est vrai que le texte en vient des Apôtres , & que la succession Apostolique continue à la publier. Mais du moment que vous avez rompu avec ce Sénat , on ne vous connaît plus de fonction. Vous n'êtes plus maître de la parole : & écrite ou non écrite , elle n'est dans votre bouche que la parole d'un homme qui la tourne comme il veut. C'est le sens de ce texte , & non la lettre qui en fait le mérite. Mais le Ministère ancien & universel , notoirement chargé de publier ce texte & de nous en transmettre le sens , est tout ensemble aidé & gouverné dans son interprétation par les lumières du dépôt public , & de la prédication universelle.

Ce texte peut avoir été copié avec des variantes. Il peut avoir été bien & mal traduit. Mais ces imperfections n'alleront point l'Eglise Catholique : elles y

sont compensées par des instrumens cor-
rélatifs qui se trouvent sans nombre dans
le dépôt. Elles y sont pleinement répa-
rées par le Ministère qui a prêché toute
vérité avant la publication des Ecritures
Evangéliques , & qui depuis cette pu-
blication n'a perdu ni ses droits , ni ses
connoissances.

Mettez les loix Françaises auprès d'un
homme qui sache lire : vous ne formerez
pas un tribunal. Mais qu'un Roi ou une
République autorise un Ministère per-
manent à publier , à interpréter , à appli-
quer ses loix : pour lors on conçoit la
validité des loix & de tous les actes con-
séquens , parce qu'on conçoit le Minis-
tère que l'Etat autorise.

L'Ecriture Sainte n'a donc pas l'unique
avantage de nous prévenir par l'activité
du Ministère qui nous l'annonce : elle a
de plus le double mérite d'une autenti-
cité qui lui est assurée par l'Ambassade que
l'Eglise Catholique honore , & d'un sens
que tout concourt à fixer. Correspon-
dance des actes de toute espèce , corres-
pondances du Ministère qui tient par-tout
le même langage , aveu de la société qui
conçoit de tout tems les pouvoirs de son
Ministère ; voilà les secours publics &
conspirans qui assurent l'Etat du citoyen.

Les



Les mêmes secours assurent l'état du Catholique. Tel est de part & d'autre le progrès de notre certitude. Nous sommes sûrs des actes par le Ministère : & nous avons la notoriété du Ministère par l'aveu de la société.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Quoique les promesses de Jesus-Christ si persévéramment accomplies jusqu'à nos jours, forment un témoignage supérieur à tous les autres, continuons à voir combien il y a de certitude dans les moyens humains que l'Eglise Catholique nous présente comme toute autre société.

Cet aveu d'un seul Ministère auquel il faut s'adresser, est aussi clair & aussi constant dans l'état civil, que les établissements publics & les revenus qui y sont attachés. Cet aveu est aussi ancien & aussi perpétrant dans l'Eglise Catholique que les chaires Episcopales, que les temples où nous nous assemblons, que les revenus qu'on y a très-anciennement attachés pour le maintien du même Ministère & de la même œuvre.

L'extérieur est le même, dit la Méta-physique. Mais qui empêche que l'esprit & la doctrine ne changent ? Il faut alors revenir à l'Ecriture.

Ce changement peut arriver dans les sociétés qui ont ruiné le Ministère : elles

Tom. VIII. Part. II. P

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

ont en même-tems ruiné l'extérieur, & les actes qui les incommodoient, mais qui nous fixent. Chez elles tout est pure intellec^tion, pure métaphysique, & l'Ecriture y tourne comme l'esprit qui la mène : en vain y revient-on. Mais dans l'Eglise Catholique la foi & le sens des Ecritures sont invariables. La réalité de cette persévérance du Ministère dans la saine prédication, est le fruit de la célèbre promesse : & l'un des plus parfaits moyens de crédibilité qui nous puissent faire sentir notre avantage, se trouve dans la stabilité du dépôt public. Il y a de la sorte deux prédications immortelles : l'une muette, l'autre très-sonore. Elles se maintiennent : elles s'entre-éclai-
rent : elles s'entre-justifient.

On comprend après cela combien il y a de justesse dans ce mot que nous répétons d'après un grand homme. “ Je n'a-
„ joûterois point foi à l'Ecriture Evan-
„ gelique, si je n'y étois déterminé par
„ l'autorité de l'Eglise.

Comme nous avons distingué dans la foi ce qui vient de Dieu lorsqu'il touche un cœur, d'avec la conviction de l'homme, qui croit sur de bons témoignages ce qu'il n'a point vû ; nous laissons ici à part l'autorité spirituelle que l'Eglise reçoit

du Chef qui la sanctifie , & qui remplit le cœur de ses enfans d'une sécurité ineffa-ble. Nous n'envisageons point le présent que cette infaillibilité naturellement inséparable d'une grande société , lorsqu'elle atteste des faits très-publics. Les Eglises comme les Etats en se perpétuant per-pétuent les témoignages. Cette voie aussi sûre qu'abrégée , & à laquelle l'homme étoit fait , est celle dont Dieu a fait choix pour lui montrer clairement l'Ambassade de la grande Alliance. La société la plus croyable en matière de fait nous a trans-mis , sans incertitude , cette Ambassade & ses Actes , dont l'Ecriture du Nouveau Testament est le plus ancien.

Ce livre ne nous procure pas seule-ment le bonheur d'entendre ceux qui ont été immédiatement éclairés de l'esprit de Dieu : il nous est encore singulièrement avantageux en nous avertissant de ce qu'il ne nous livre pas , & en réglant la me-sure du respect qui lui est dû.

Quoi donc se peut-il faire qu'on ex-cede dans le respect qu'on porte à l'E-criture de la nouvelle alliance? Ce mot a besoin d'une prompte explication , & elle se présente.

L'Ecriture sans le Ministère est une let-tre morte : & quoiqu'en elle-même elle

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

L'Ecritu-re du Nou-veau Tes-tament nous sou-met au Mi-nistère.

P ij



soit une philosophie admirable, une philosophie vraiment divine, on ne peut pas cependant la regarder comme un instrument qui suffise pour livrer les effets de l'alliance. On ne peut pas même montrer qu'elle contienne toute la doctrine nécessaire au salut.

La preuve s'en trouve dans la nature & dans le caractère de chacune des pièces qui composent le recueil de cette Ecriture. Ce sont diverses parties de la prédication Apostolique mises par écrit. Mais la prédication & le Ministère fructifioient précédemment. L'Eglise étoit formée. Ce n'est donc pas l'Ecriture qui forme l'Eglise. Pour la former dans tous les siècles, il faut que l'Ecriture Evangelique, & tout le dépôt subséquent, soient accompagnés & appuyés du Ministère qui les a devancés. Trois ou quatre faits peuvent le faire voir : & ils se trouvent dans les évènemens qui donnèrent lieu aux différentes parties du Nouveau Testament.

La connoissance exacte que S. Luc prit de toute la vie publique de Jesus-Christ, en fréquentant assidûment les Apôtres, lui donna lieu d'écrire un Evangile plus détaillé que les histoires qui en avoient été recueillies par plusieurs Particuliers. Les blasphèmes de ceux qui nioient, les

uns la réalité du corps de Jesus-Christ ; les autres la divinité du Verbe ; donnèrent lieu à S. Jean d'écrire une histoire Evangelique où il insiste beaucoup sur ces deux points & sur les derniers discours du Sauveur pour recommander à ses Disciples la persévérance dans l'unité.

Les actes des Apôtres sont la seconde partie de l'Evangile de S. Luc, & contiennent non les actions ou les discours de Jesus-Christ ; mais l'établissement de son Eglise.

La dispute survenue à Rome entre les Juifs & les Gentils convertis , sur la préférence que les uns croyoient avoir à bon tirer sur les autres dans la nouvelle alliance , fut l'occasion & le sujet de l'Epître aux Romains qui les réduit tous à un égal besoin de la grace du Sauveur.

Les questions proposées par les Corinthiens , & les désordres qui s'étoient glissés dans leur Eglise , donnèrent lieu aux deux Epîtres que S. Paul leur adresse.

L'entreprise faite par plusieurs Docteurs Juifs de soumettre les Gentils , quoique batisés comme eux , à la réception des usages de la loi de Moïse , fut l'occasion de l'Epître aux Eglises de Galatie.

La vénération bien fondée mais peu éclairée , que les Hébreux de la dispersion

P iiij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

LA DE- conservoient pour les sacrifices & pour
MONSTR. les autres observances de la loi, est ce
EVANGEL. qui engagea S. Paul à les instruire , sans
se nommer lui-même , sur l'excellence du
sacerdoce éternel de Jesus-Christ , & sur
l'unité de son sacrifice qui supprimoit les
autres en accomplissant tout ce qui avoit
été promis.

Par ce court exposé , il est sensible que
les pièces qui composent le recueil du
Nouveau Testament sont inspirées com-
me les Ecrivains qui les ont données. Ce
sont différens actes de la première prédic-
tion. Les lire & en entendre la publica-
tion , c'est entendre les paroles des Apô-
tres , & de celui qui les instruisoit. Mais
cette haute idée que nous avons des Ecri-
tures , & qui est en connoissance de cau-
se , ne nous mène point à négliger les au-
tres moyens de salut , pour nous renfer-
mer dans celui-ci. Ce respect si néces-
saire & si juste , a donc sa mesure.

Il est sensible que ces différens actes de
la première prédication , ont d'abord été
des instructions locales & sur des sujets
particuliers : on n'en peut pas conclure
que ces différens écrits soient , ni chacun
à part , ni tous ensemble , toute la prê-
dication , tout le Traité qui a été livré au
Ministère. Les Apôtres avoient reçu leurs

instructions précédemment , & la parole a été seconde avant que d'être écrite. Mais quand il seroit réel que les Ecritures Evangeliques renferment le germe de toute vérité , comme elles le renferment sans doute , elles n'ont pas également développé tout. L'interprétation n'en est pas abandonnée à l'esprit particulier , mais confiée au Ministère dépositaire du texte , & du sens. Elles nous avertissent elles-mêmes dans les termes les plus précis ; „ Que la foi vient de l'ouïe , que l'ouïe est fondée sur la prédication , comme „ la prédication vient des Envoyés ; „ qu'il faut donc recevoir l'Ambassade ; que le Ministère a reçu de l'Esprit toute vérité , & l'a communiquée à l'Eglise ; que l'Eglise qui nous montre à jamais le vrai Ministère , est ainsi *le maintien de la vérité.*

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

I. Tim. 3.

15.

D'où il suit que le respect si justement dû à la doctrine du Nouveau Testament , n'autorisa jamais personne à rejeter le Ministère , ni à rejeter l'Eglise ; mais au contraire mettra toujours à la tête de nos devoirs celui de recevoir tous les dogmes qu'elle enseigne unanimement ; parce que sachant toute vérité nécessaire , elle nous enseigne à jamais ; qu'au besoin elle peut la décider quand elle est obscurcie ; & que le consentement des Eglises

P iiiij



LA DE- sur un dogme , ne peut être que l'expres-
MONSTR. sion d'une vérité révélée aux Apôtres
EVANGEL. pour faire partie du dépôt.

Ainsi quoique Jefus-Christ n'ait pas voulu que la foi fût jamais paresseuse, puisqu'il avertit ses Disciples de demander , de chercher , de frapper à la porte, de se précautionner contre les dangers, & contre les mauvais Maîtres , de croître dans la science du salut , & de savoir la vérité pour la pouvoir confesser ; on ne peut qu'admirer les moyens si simples, si publics , si indivisibles , qui forment & affermissent la foi dans l'Eglise Catholique.

C'est là que nous trouvons tout , de même que le citoyen trouve tous les supports dont il a besoin dans le concours des loix & de l'autorité , qui ensemble maintiennent tout le corps de la République , & l'Etat des particuliers.

Ici figurez-vous un particulier , puis un autre , & à leur exemple un troisième , qui disent chacun à part : “ Ne me parlez plus du Ministère public. La Magistrature a perdu tous ses droits : elle ne mérite que nos mépris & j'y renonce. Est-ce ainsi qu'on rend la justice ? Jela rendrai moi , & je la rendrai bien. Il ne faut que me laisser faire : j'ai une

„bonne copie des Loix. Je les applique-
„rai juste , & les interpréterai conformé-
„ment à la droite raison , qui en dernière
„analyse est le souverain Juge , & qui
„conséquemment doit juger de tout. Il
„est vrai que d'autres pourront les inter-
„préter autrement que moi : mais il n'im-
„porte : les gens choisiront : on s'adres-
„sera à celui qu'on trouvera le meilleur
„Juge , & l'Etat sera réformé.

Certes ce n'est point là la réformation
de l'Etat : c'en est la confusion & la ruine :
ou plutôt soit dans l'Etat , soit dans l'Egli-
se, le particulier ne règle rien. Les loix
elles-mêmes , ni les réglemenrs écrits n'o-
pèrent rien ; c'est le Ministère qui conduit
les particuliers ; qui applique les loix ; qui
enfin opère des effets solides & durables.

Mais n'est-ce pas mettre dans la société
un pouvoir qui peut y devenir exorbitant ,
& y porter le trouble , parce qu'il paroît
illimité ?

Il n'y a au contraire rien de plus limité
ou de moins arbitraire que le pouvoir Ec-
clésiastique. Les Ministres de l'Eglise Ca-
tholique sont porteurs de la parole & des
Sacremens : mais ils ne dominent pour
cela ni sur les nations , ce qui n'appartient
qu'aux Souverains ; ni sur la foi , ce qui
n'appartient qu'à celui qui en est l'auteur.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Conduite
nécessaire
dans l'abus
des deux
Puissances.

234 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Dès le commencement, le Médiateur de la nouvelle & éternelle Alliance instruisit nettement les Envoyés de ses intentions, & leur ordonna de les communiquer à tous les peuples sans y rien retrancher, sans y mettre du leur: *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis.*

Règle
prefcrite
par Jefus-
Christ.

Règle de
S. Paul.

Règle du
Pape saint
Etienne.

Règle de
S. Basile.

La règle des premiers Envoyés fut de consulter fidélement leurs instructions avant que d'adresser la parole à leurs auditeurs, *Omnia quæcumque mandavi vobis.* La règle de leurs successeurs dans le Ministère qui devoit durer comme le monde, fut de garder le dépôt qui leur avoit été confié, *Depositum custodi.*

Le corps Episcopal n'avoit point d'autre règle dans les siècles suivans. "Qu'il ne soit rien changé: *nihil innovetur.* N'an-nonçons, ne pratiquons que ce qui nous a été transmis: *nisi quod traditum est.*

" Ce que les saints Peres nous ont ap-
" pris, disoit-on au quatrième siècle,
" nous l'annonçons à ceux que nous
" avons à instruire. " L'avertissement de
Vincent de Lérins n'est qu'une applica-
tion perpétuelle de cette maxime aux
plus célèbres questions de foi.

Tous les siècles ont répété & suivi la même loi: il est même impossible à qui que ce soit de s'y soustraire impunément,

parce que cette loi n'est pas seulement dans des livres : elle est vivante : elle est parlante & intelligible à tous , puisqu'elle n'est point différente de l'immanquable conformité qui se trouve dans la prédication universelle. Si on l'altère en un lieu , elle crie & réclame dans dix mille autres. Ajoutonsqu'elle est toujours devant nous , & qu'elle est aussi publique que l'œuvre la plus publique qui soit au monde. Les offices de l'Eglise ne se célèbrent pas à huis clos. De quoi sont composées ces homélies , ces collectes , & ces liturgies que nos Prélats font réimprimer & traduire avec un zèle si édifiant ? Que contiennent-elles avec l'Evangile finon les écrits , les prières , & les exemples , en un mot , la foi des premiers Fidèles ? Quand le Clergé voudra changer ou déguiser la foi des premiers siècles , c'est une nécessité qu'il commence par supprimer la prière publique , & le signal qui en annonce l'ouverture.

Si des Ministres de l'Eglise sont quelquesfois sortis de leurs bornes aussi continues que l'Evangile , & se sont portés à des procédés qui excédoient ou leurs pouvoirs ou la prudence de leur Ministère ; quelle devoit être alors la conduite des Fidèles ?

La conduite qu'on a dû tenir , & qu'on

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

a tenue en effet par-tout où l'on suit les règles de l'Evangile & les exemples des premiers Chrétiens; a été de se comporter dans les entreprises du Clergé sur le temporel, comme les vrais Fidèles se comportent à l'égard des Princes qui empiètent sur la Religion. Ces deux maux ne se guérissent ni par la rébellion, ni par le schisme. Le parfait Catholique demeure soumis à Constance; mais sans abandonner la foi de Nicée: & il demeure uni à Sixte-Quint; mais sans méconnoître le droit inaliénable de la famille des Bourbons. Il remplit toute justice, & concilie tous les devoirs. Là uniquement est la vraie patience & la sage tolérance, où l'on ne blesse ni l'intégrité du dépôt, ni l'autorité, soit temporelle, soit spirituelle.

Quand on procéde avec droiture, dira-t'on, l'on ne peut disconvenir que les scandales ne soient compensés dans l'Eglise Catholique par la prédiction que le Seigneur en a faite, & par cette multitude de voix toujours parlantes qui y tiennent le même langage jusqu'à la fin des tems, & ne cessent d'y publier la même foi & les mêmes règles. Mais si les actes que nous ont laissés par écrit les hommes Apostoliques, si leurs établissements, & tous les témoignages des premiers siècles se font

perpétués de compagnie avec le Ministère sous les yeux d'un grand nombre de nations toujours subsistantes ; ce Ministère si bien avéré ne sera-t'il pas aussi apostolique à Corinthe qu'à Rome ? à la bonne-heure qu'on se détourne de toutes ces Eglises de nouvelle institution , dont les architectes s'entendent aussi peu que les ouvriers de Babel. Mais le Ministère qui nous prévient sans interruption avec sa foi , avec ses autels , & ses monumens , avec l'immortel aveu de ses Eglises , n'est-il pas aussi digne d'être écouté dans les sociétés Orientales que dans l'Eglise Latine ?

Cela étoit véritable tant que les Eglises Orientales , & l'Eglise Latine , ne furent qu'un corps. Mais le Ministère de Corinthe & celui d'Alexandrie , ne sont plus le Ministère Catholique , depuis qu'ils ne sont plus partie de la Légation , qui de droit & de fait porte la parole Evangelique à tout l'univers , en conservant encore la première forme qui a toujours servi à montrer ses pouvoirs.

Ces sociétés comme leurs Ministères , se sont détachées les unes des autres , & d'avec la première Chaire qui en étant auparavant le lien commun , étoit aussi la marque de l'unité du tout. Ce n'est pas

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

assez qu'elles conservent un Ministère qui soit originairement Apostolique. Il est volontairement vitié & soustrait à la règle de l'Ambassade, puisqu'il est exercé à l'écart, & sans liaison avec le corps très-connu des Ambassadeurs. Ces sociétés sont ainsi retombées dans l'incertitude de la philosophie, & dans les désordres de l'esprit particulier. Ceci nous conduit au principe de l'unité, qui est la seconde qualité essentielle à un Ministère pour le rendre légitime & reconnoissable.

II.

L'unité du Ministère Catholique, & de l'Eglise Catholique.

La Sagesse éternelle, en assujettissant notre raison à la croyance de ses Ministères, lui laissé tout le mérite d'un acquiescement juste, & y joint le repos de la certitude : puisque pour nous mettre en état de discerner sans méprise les Envoyés qu'elle a chargés de traiter de sa part avec nous, elle a fait connoître leurs pouvoirs par les deux moyens également sûrs & simples qui montrent toutes les Compagnies autorisées, & qui distinguent sans discussion les Légations per-

manentes d'avec les pouvoirs irréguliers & usurpés. L'un de ces deux moyens est la publicité de l'exercice actuel du Ministère, & la publicité des Actes de l'exercice précédent ; c'est ce que nous venons de voir : l'autre est l'unité du corps, quoique dispersé en différens lieux.

C'est encore dans les procédés très-communs de la société que se trouve la juste notion de l'unité. Un enfant en est capable : & elle épargne toute recherche au savant, que la multitude de ses vues expose souvent à se méprendre. Aussi le Christianisme qui est pour tous a-t'il été réglé sur le pied des établissemens sensibles qui se discernent du premier aspect.

Dans le ressort d'une Cour souveraine qui est une Légation perpétuelle, l'Appariteur a son pouvoir particulier. Le Juge commissaire, en exerce un autre. Le Procureur général & ses Substituts, ont leurs fonctions. Les Tribunaux subordonnés & les différentes Chambres, ont leur département propre. Mais toutes ces actions, quoiqu'exercées par différentes personnes & en différens lieux, reviennent à l'unité. Chaque Tribunal se montre par le concert de ses membres sous la présidence d'un chef. Chaque Chambre a le sien. Le premier Président est à la tête de la

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Notion
commune
de l'unité.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

première Chambre , & de toutes les Chambres. Il est le chef de tout le corps. Tout y est ainsi dans une correspondance connue : en sorte que les actions particulières étant faites au nom & de l'aveu de la Compagnie , portent le nom & sont les actions du corps , comme les actions de l'œil , du pied , & de la main , sont les actions de l'homme.

Telle est l'unité que Jesus-Christ a mise dans le Ministère , qui conséquemment la communique à l'Eglise universelle , dont il est extérieurement le principe sanctificateur , l'agent nécessaire & le lien visible.

La fin de la mission du Sauveur , & de l'œuvre Evangelique , est " Non-seulement de procurer le salut promis à la nation Juive , mais aussi de rassembler les autres enfans de Dieu malgré leur

* Joan.
11. 51. 52.

,, dispersion * sur toute la terre ; ,, c'est de former de ces différentes Eglises une seule Eglise , dans laquelle les vrais adorateurs , unis à leur chef , rendront à jamais au Pere le culte qu'il demande , qui est de l'adorer du cœur & en vérité. Le Verbe divin a daigné devenir l'un d'entr'eux , les appeler ses frères , & ne faire qu'un corps avec eux. L'Incarnation & l'Apostolat ne

Ephes. 4.
12.

tendent qu'à former ce corps. *In ædificationem corporis Christi.*

Ceux

Ceux, qui d'âge en âge sont malgré leurs imperfections admis dans ce corps d'adorateurs, font profession de n'être qu'un entre eux, comme ils ne veulent être qu'un avec leur Chef & avec le Pere, par la charité. Quoique dispersés par-tout, ils doivent s'unir par les sentimens intérieurs, croire les mêmes vérités, attendre les mêmes biens, embrasser dans leurs prières, dans leurs services, & dans leur tendre dilection, toute la fraternité.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Cette communion des Fidèles qui nous est donnée * comme la marque à laquelle on reconnoîtra à jamais les Disciples du Sauveur, a toujours été conséquemment caractérisée au dehors par des liens reconnaissables, toujours guidée, facilitée, & soutenue par l'union extérieure de plusieurs familles avec un Pasteur du second ordre, de plusieurs Paroisses avec un Evêque, de plusieurs Pasteurs du premier ordre, & de plusieurs Eglises nationales avec le premier Siège, avec le Chef du Ministère Apostolique.

L'amour de l'ordre & de la paix, ne suffit pas dans la société pour y établir la paix & l'ordre. Il faut des loix, des traités de partage, un Ministère, une promulgation, une magistrature, une police

Tom. VIII. Part. II. Q

LA DE- réglée. L'amour de l'union ne suffit pas
 MONSTR. non plus pour faire des Chrétiens : mais
 EVANGEL. c'est pour opérer , régler , & montrer
 cette union que Jesus-Christ a institué un
 *Epheſ. 4. Ministère , * & une association connue,
 12. *Luc. 9.16. comme la réception de ce Ministère.*

Ceux qui s'en séparent portent du jour
 de leur rupture le caractère de l'esprit
 particulier qui sort de la règle , & à qui
 il n'a rien été promis . " Ne fussiez-vous ,
 dit le Sauveur , que deux ou trois Dis-
 ciples ; assembliez-vous en mon nom ,
 & je ferai au milieu de vous . " Li-
 vre-t'il ensuite toutes ces petites sociétés
 de Chrétiens attroupés en différens lieux ,
 à l'incertitude de leurs pensées , & à l'in-
 dépendance inséparable d'une telle soli-
 tude ? C'est au contraire pour prévenir
 la diversité de conduite , & la diversité
 de doctrines qui est le fruit de l'indépen-
 dance , qu'il a donné au genre humain un
 Ministère composé de différens ordres
 de Pasteurs , d'Evangélistes , & d'Ou-
 vriers subordonnés , travaillant de con-
 cert & dans un même esprit , à former
 un seul corps & un même cœur . *Unum*
corpus & unus spiritus.

Epheſ. 4.4. Réunir des hommes dispersés sur toute
 Ib. 11. 12. la terre & dans des siècles différens , en
 13. une même foi & en un même esprit ,

voilà la fin de l'Incarnation. Rien de moins compatible avec cette intention que des Prédicateurs isolés , & sans subordination. Rien de plus efficace pour y parvenir que la concorde des actions d'une Compagnie, dont les différens Ordres tra-

LA DE.
MONSTR.
EVANGEL.

vaillent conjointement à la même œuvre.
Per omnem juncturam subministracionis.

Ibid. 16.

Cette unité d'un Ministère répandu en différens lieux , est , selon les idées humaines , la marque la plus visible de la société , dont il est le mobile & le lien.

Mais est-il sûr que ce soit là réellement la constitution de l'Eglise , & qu'elle soit une par l'unité de sa foi opérée par l'unité de son Ministère ? N'attribuons point d'intentions à Jesus-Christ : mais apprenons celles qu'il a eues , par les discours & par les établissemens que toutes les Eglises ont reçus des Apôtres , & nous ont transmis. Le Sauveur en expliquant ses intentions à ses Envoyés , leur avoir expressément recommandé " d'enseigner " , & de faire observer toutes les choses , qu'il leur avoit ordonées . , Il y avoit ajouté la promesse de leur envoyer l'E-
Matth. 28.
prit qui leur donneroit l'intelligence de tout ce qu'il leur avoit précédemment enseigné , & qu'il leur suggéreroit toute vérité. Ce que les Envoyés après ces af-
Joan. 14.
26.

Q ij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

surances vont dire , faire , & établir pour
toujours , c'est Jesus-Christ qui l'aura ins-
piré . Commençons par leurs discours .

Saint Paul est si plein de la communica-
tion de tous les secours que Jesus-Christ
a mis dans l'unité , qu'il n'est point d'ima-
ge qu'il n'emploie pour inculquer cette
vérité importante . Il met en opposition
l'incertitude des Philosophes livrés , cha-
cun à part , à la vanité de leurs pensées ,
avec le bonheur des Fidèles qui ne sont
plus emportés à tous les vents des opi-
nions humaines , mais qui sont guidés &
Ephes. 4. fixés dans l'unité de la même foi par dif-
férens Ministères subordonnés entr'eux ,
pour travailler de concert à la même
œuvre .

Ibid. 8.
16. & Colos.
2. 19.

Il va jusqu'à comparer l'Eglise entière
avec le corps de l'homme ; jusqu'à compa-
rer les fonctions du Ministère , qui com-
municquent à l'Eglise entière les lumières
& les graces , avec les liaisons des vais-
seaux ministériels & subordonnés , qui
malgré leur dispersion & la multiplicité
de leurs opérations , ne laissent pas de
distribuer conjointement la vie & la santé
au corps humain . Tout membre qui est
détaché du corps , ou des vaisseaux nu-
tritifs , n'a plus en lui l'influence , ni
l'action qui vivifie .

C'est de cette comparaison, qui est familière au saint Apôtre, qu'il tire les avis les plus nécessaires aux Fidèles pour les tenir dans une étroite union avec leurs Pasteurs; & les plus salutaires aux Pasteurs eux-mêmes, pour empêcher, par exemple, que l'œil trop fier de sa fonction ne dise au pied: je n'ai pas besoin de vous.

Cette unité n'est pas un trait d'éloquence, ou une peinture ingénieuse des avantages de la concorde. C'est la forme essentielle que Jesus-Christ avoit donnée à son Eglise pour être perpétuée, & facile à distinguer jusqu'aux derniers jours. Jugeons-en présentement par les faits, par les établissements Apostoliques.

S'il suffissoit à chaque Eglise pour être instruite, & guidée dans les voies du salut, de se donner à elle-même un Ministre sans avoir rien reçu d'aucune autre Eglise, alors ni les Ministres ne seroient subordonnés entr'eux, ni les Eglises ne seroient un corps. Quelle unité pourroit-il y avoir entre différens Ministres qui ne forment point une Compagnie? Il ne peut conséquemment y avoir ni place vacante, ni aggrégation nécessaire dans une Compagnie qui n'est point: & n'ayant point d'unité entr'eux, ces Ministres n'en pourront mettre dans les sociétés qu'ils con-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Q iij



duisent. L'esprit , les principes , & les noms en seront différens. Ce n'est point là l'Eglise de Jesus-Christ. L'Eglise éternelle est une par l'unité très-visible de son Ministère , & par la profession qu'elle fait en le recevant d'être unie à tous ceux qui le reçoivent.

Ce Ministère renfermé dans Jerusalem ne fut d'abord qu'un : dispersé & accru par la suite , il ne fut toujouors qu'un. C'est parce que l'Apostolat est un corps , que la place qui y vaque est remplie par un Disciple qui n'est pas seulement choisi , mais *aggrégé publiquement.* (a)

Avec le Collège Apostolique , nous voyons dès le commencement , deux autres Collèges , celui des Prêtres , & celui des Diaires subordonnés au premier. Mais le même objet , le même esprit , les réunit tous : & quoique l'excellence de leurs services ait différens degrés ; quoique leurs actions ne soient pas les mêmes , aucun n'a son action à part : tout se fait conjointement , & il n'y a qu'une hiérarchie : d'où il suit qu'il n'y a qu'une Eglise.

Concert du Ministère , preuve de l'unité. Le trésor commun des Fidèles est la même foi. Il n'y sauroit être porté atteinte dans une Eglise , que les Recteurs des nité.

(a) *Annumeratus est cum undecim. Act. 1. 26.*

autres Eglises, que tout le Ministère ne s'allarme & ne vienne au secours. On hésite, on se partage à Antioche sur une question importante. Les Apôtres pour en connoître & pour rendre le calme à cette Eglise, interrompent leurs différens travaux : ils se rendent à une assemblée commune. *Convenerunt Apostoli.*

Le premier Ordre honore & consulte le second, *Convenerunt Apostoli & seniores videre de verbo hoc.* Selon la lettre du texte grec ; " les Apôtres & les Prêtres " s'assemblèrent pour discuter ce point : " & après qu'ils en eurent beaucoup conséré ensemble, Pierre se leva & prononça son jugement. Barnabé & Paul y joignirent le leur. Jacque Evêque de Jérusalem, où se tenoit l'assemblée, termina la séance par le sien. *Et ego judico.*

La pluralité de tous ces jugemens qui concourent à n'en faire qu'un pour fixer l'Eglise entière sur un dogme précis, caractérise parfaitement l'unité du Ministère qui la gouverne.

Cette Eglise étendue en très-peu de tems hors de la Judée, & au delà même des limites de l'Empire Romain, ne changea point de forme. La hiérarchie s'y retrouve la même, & les trois Ministères subordonnés reparoissent par-tout. Ce

Q iiiij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ad. 15.

v. 2.

Forme de
l'unité
dans tou-
tes les
Compa-
gnies.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

sont en tout tems les mêmes fonctions: & quoique les Ministres se multiplient, tous leurs services ne font qu'une même œuvre. Ils s'entre-donnent avis de tout: ils blâment ce qu'ils trouvent de répréhensible dans le travail de leurs collègues: ils confirment le bien par l'approbation qu'ils y donnent: & le concert continue à manifester l'unité.

L'aggrégation au
College Apostoli-
que , preuve de l'u-
nité.

Le Collège Apostolique s'augmente comme les besoins de l'Eglise. Barnabé, Silas, & d'autres , y sont cooptés. Mais c'est l'association même qui continue à montrer l'essentielle & indivisible unité de l'Apostolat. Il ne faut point de coopération , où il n'y a ni Corps , ni Compagnie.

La con-
duite de S.
Paul sup-
pose la loi
de l'unité.

* Gal. 1. 11.
12. & 17.

Gal. 1. 18.
& 2. 2.

Secundum
revelatio-
nem.

Paul instruit par l'Esprit de Dieu , annonce l'Evangile en Arabie & dans l'Asie, sans en avoir * conféré avec aucun homme. Quelque tems après pour prendre sa doctrine , non pas plus certaine , puisqu'elle étoit autorisée des dons du saint Esprit ; mais plus profitable à tous par la visibilité de son parfait accord avec tout le Ministère ; il alla visiter Pierre , puis par un ordre exprès de Dieu , le Collège Apostolique , " de qui il reçut les témoignages de l'unité de son œuvre avec la leur , , & le département spécial de sa

prédication.* *Dextras dederunt mibi & Barnabæ societatis.*

La correspondance entre les ouvriers s'étend comme l'Eglise , & ne sauroit être plus publique. Si donc celui d'entre eux qui n'avoit rien reçu † des hommes , qui tenoit sa doctrine immédiatement de Jesus-Christ , évite par une révélation spéciale de travailler à part , & " crain- droit , dit-il lui-même , de courir en vain , „ ou d'avoir rendu son travail in- fructueux , faute d'avoir par un concert marqué reconnu & honoré la fraternité Apostolique ; est-il après cela au pouvoir de quelqu'un de séparer son œuvre propre de celle du corps sacerdotal ? Il est clair que le repos de l'Eglise est le fruit de l'unanimité , comme l'unanimité est le fruit de l'observation de la règle. Or la règle est connue dans toutes les sociétés humaines , & elle se montre à découvert dans les progrès du Ministère Evangelique. Ceux qui l'exercent se multiplient de jour en jour , à proportion du nombre des Fidèles. Mais comme il n'y a qu'une alliance , & qu'une même foi qui doit les sanctifier tous , il n'y a toujours qu'un Apostolat. Deux ambassades indépendantes seroient un monstre , ou une source de confusion ; & quoique

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

* *Ibid. 2.*
7. 8. 9.

† *Galat.*
1. 1.



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

la mission prit de jour en jour des ac-
croissemens nouveaux d'un continent à
l'autre, l'unité y subsista : l'unité embrassa
toute la terre.

Les successeurs des Apôtres continuè-
rent à tenir le premier rang , à ordon-
ner les différens Ministres , qui devoient
perpétuer les trois Ordres ; à confirmer
les Néophytes ; à s'assembler au besoin ;
à juger définitivement de la doctrine ; & à
faire tous les réglemens convenables dans
leurs Sinodes ; enfin à exercer conjointe-
ment la plénitude du pouvoir. Quoiqu'ils
eussent chacun à part l'inspection d'une
Eglise , ils travailloient en commun pour
toutes les Eglises , en leur communi-
quant les mêmes professions de foi ; en
rendant générales les décisions formées
dans des assemblées particulières selon l'a-
nalogie de la commune prédication ; en-
fin en s'assémlant en commun de toutes
les parties de l'univers , quand la chose
devint possible & nécessaire.

L'Eglise devenu libre au quatrième sié-
cle avoit déjà produit au grand jour sa
doctrine , ses fêtes , & tous ses anciens
usages. Les disputes suscitées par la Philo-
sophie sur le point fondamental de la Re-
ligion Chrétienne , achevèrent de mon-
trer la forme primitive & essentielle de

l'Eglise , en illustrant par une assemblée
écuménique son gouvernement & son
unité. Cette unité qui avoit toujours été,
& qui devoit toujours être la règle visi-
ble des esprits , & le caractère précis de
la vraie mission ; parut à Nicée dans le
plus grand éclat. Le modèle en avoit été
dans le premier Concile de Jerusalem ,
tenu par les Apôtres même : & le pre-
mier fruit de la liberté de l'Eglise fut
de confondre une erreur capitale , en
opposant à la philosophie d'Arius la
créance ancienne & générale , les témoi-
gnages des Députés de toutes les Egli-
ses , les Ecritures Apostoliques , les an-
ciennes professions de foi , les prières
communes ; enfin la décision infiniment
régulière du premier Ordre , prononçant
avec une autorité divinement & naturel-
lement infaillible. Elle l'étoit divinement ,
puisque c'est avec les Apôtres , & consé-
quemment avec leurs successeurs , répé-
tant ce qu'ils ont reçu ; que Jesus-Christ
a promis d'être jusqu'à la consommation
des tems. Elle l'étoit naturellement , com-
me le sont toutes les Compagnies qui ne
peuvent ignorer leurs propres loix , sur-
tout en consultant juridiquement la pos-
session & les actes publics , où ces loix
sont énoncées.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

L'unité
toujours
visible,
même dans
la disper-
sion des
Évêques.

La pri-
mauté du
Siège de
S. Pierre.

Mais l'Eglise Catholique dont l'unité est rendu visible par la réunion des Présidens des Eglises particulières avec leurs Docteurs en un Concile général, ne perd rien de ses droits, ni de sa visibilité dans sa dispersion. Elle n'a pas tous les jours besoin de faire des décisions : mais elle a tous les jours besoin de faire voir son unité, afin qu'on ne se méprenne point dans le choix d'une Eglise. La marque de cette unité doit donc toujours subsister.

La place qui étoit la première dès le tems des Apôtres, l'est encore aujourd'hui : ceux qui l'occupent ont la Présidence & la prérogative dans les Conciles : ils l'ont dans l'Eglise dispersée. De même que Pierre avoit eu la primauté parmi les Apôtres, étant nommé *le premier*, agissant, parlant, & jugeant le premier, à Jérusalem, à Antioche, & à Rome, où il termina son Apostolat par le martyre que Jesus-Christ lui avoit prédit ; ses successeurs dans ce dernier Siège eurent le même rang parmi les Evêques, & dans toute l'Eglise. Le Siège de Pierre de son vivant, & après sa mort, fut toujours regardé comme le centre commun de la prédication Evangelique. Toujours on regarda comme travaillans hors de l'u-

nité, & sans règle, ceux qui étoient sans rapport à ce centre.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Cette primauté du successeur de Pierre, n'est ni un honneur frivole, ni une domination arrogante, qui dégrade ses collègues, ou qui anéantisse leurs pouvoirs. C'est une Présidence qui les montre: c'est un lien qui associe leurs fonctions à l'œuvre universelle, & qui en prouve la valeur. C'est une forme non de bienséance, mais de nécessité. Cette forme étoit connue par-tout dans les sociétés humaines : & de même que l'Apostolat, elle est de l'institution de Jesus-Christ. Celui qui a fait choix d'une Ambassade pour instruire à jamais les nations, a pris soin de la distinguer de toutes les missions qu'il plairoit à des avan-turiers de se donner. Il n'a fait de tous les Envoyés qu'un corps unique. Tous les membres de ce corps ont un Chef. Par cette union le Corps entier, le Chef, & les Membres, sont à jamais reconnoissables. Les Clergés, les Chaires, & les Evêques, sont dispersés par-tout. Mais l'Episcopat n'est qu'un. Toutes les Chaires n'en font qu'une : & comme nous n'avons qu'un Maître qui est Jesus-Christ, il n'y a qu'une école sur la terre qui est l'Eglise Catholique.

La pri-mauté d'institu-tion divi-ne.



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Rien de plus visible , comme rien de plus nécessaire , que l'unité des Ambassadeurs : rien conséquemment de plus visible , ni de moins sujet à méprise , que la société qui a reçu l'alliance avec la vraie Ambassade infailliblement reconnaissable à son unité . C'est ainsi qu'ont parlé de l'Eglise rendu vraiment une par l'unité de l'Episcopat , tous les Peres les plus respectables , Irénée , Tertullien , Cyprien , Athanase , les Peres de Nicée , Augustin , Optat & tant d'autres , dont les témoignages expriment bien moins leurs pensées particulières que la commune confession des Eglises , & la réalité de leur union indissoluble avec le Siège Apostolique .

C'est cette invariable & très-sensible unité du Ministère , qui en rendant au dehors l'Eglise de Dieu aussi visible qu'une ville située sur une montagne , y opère intérieurement les plus heureux effets .

1º. Cette unité assure l'état du particulier que la nécessité de son travail dispense d'une étude approfondie .

2º. Cette unité éclaire & dirige le choix du particulier qui veut s'instruire & se mettre en état de défendre la cause de l'Eglise .

3º. Elle opère l'inaffabilité de la com-

mune prédication. Où subsiste l'unité de l'Ambassade , là est le même langage , & l'effet du traité.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

4°. Cette unité en même-tems oblige de toute nécessité les Ministres de la parole à faire une étude exacte de la doctrine Chrétienne , bien loin de les en dispenser. Les trois premiers articles ont été éclaircis : le dernier n'est pas moins évident. L'unité du Ministère oblige les Ministres à une étude assidue , parce que l'unité de l'Ambassade étant destinée à introduire par-tout la même foi , & les mêmes espérances , c'est une nécessité que tous les Ambassadeurs aient reçu les mêmes instructions , & publient le même traité. Or ils n'ont que deux moyens pour y parvenir : c'est ou d'apprendre le tout par une révélation nouvelle , que Dieu ni ne promet nulle part , ni n'accorde à personne ; ou de prendre leurs instructions dans le dépôt comme S. Paul l'ordonne , & comme il se pratique dans toutes les Légations permanentes. Ils sont donc obligés pour n'avoir qu'un langage , comme ils ne sont qu'un corps , de former leur savoir sur les actes du dépôt que leurs devanciers dans la Légation leur ont laissé. Mais tel est l'avantage des Ministres Catholiques , que leurs fonctions même

L'unité
du Minis-
tère rend
la foi une ,
& infalli-
ble.



256 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

sont des leçons pour eux, que la liturgie est pour eux une Théologie excellente, & qu'ils ne peuvent prier beaucoup, sans commencer à savoir beaucoup.

La conformité de leurs instructions, nécessairement puisées dans les archives de l'Ambassade, la solidité de l'œuvre qu'ils accomplissent en commun, & l'inspection de tout le corps sur le travail de chaque ouvrier, assurent conséquemment à l'Eglise une Doctrine invariable.

Cette infailibilité, naturellement digne de notre confiance, se trouve relevée & vraiment divine par la promesse que fait Jesus-Christ à l'Ambassade de la maintenir tous les jours jusqu'à la fin des tems. L'effet est conforme à la promesse : la mission non-interrompue se fait encore entendre jusqu'aux derniers climats, & n'y annonce rien qu'elle ne le justifie par les actes de l'ancienne prédication.

Mais la condition du fidèle Catholique est-elle aussi avantageuse qu'on le dit ? son Pasteur, & tout autre Pasteur, ne peut-il pas abuser plus ou moins de son Ministère ? parmi les Pasteurs, même du premier Ordre, S. Pierre ne fut-il pas répréhensible ? Victor ne fut-il pas blâmé par les Evêques d'Occident ou de dureté, ou d'imprudence ? ne compte-t'on pas les chutes

chutes ou les égaremens du Pape Libère, d'Honorius, de Jean XXII? quelle conduite que celle d'Alexandre VI? Si les conducteurs sont aveugles, ils conduiront d'autres aveugles dans le même précipice: ou s'il faut que les peuples réforment leurs Pasteurs; de quoi leur sera-t-il d'être gouvernés?

LA DE-
MONSTR-
EVANGEL.

Cette objection qui a été tournée en cent façons tombe à plomb sur les sociétés desunies: elle en découvre l'incertitude & l'extrême misère. Mais bien loin de déshonorer l'Eglise Catholique, elle en relève les avantages: elle en montre les richesses, qui sont faciles à acquérir; faciles à recouvrer quand on a eu le malheur de les perdre; communes à tous; toujours abondantes & indestructibles.

Les défauts des Pasteurs seraient déplorables dans l'Eglise Catholique, s'ils devenaient les défauts de l'Eglise même. Mais la perpétuité & l'unité de sa prédication remédient suffisamment à tout. Dans les sociétés qui se sont donné de nouveaux maîtres & de nouveaux noms, l'erreur du maître devient celle de la société. Trois Eglises modernes en présence, se reprochent nécessairement l'incertitude de leurs voies, par leur propre variété: & comme elles se réservent le droit de se

Tom. VIII. Part. II. R

LA DE- réformer, souvent elles corrigent une
MONSTR. doctrine fausse par une autre aussi peu
EVANGEL. sûre.

Hors de l'unité, l'erreur de celui qu'on écoute est nécessairement contagieuse, & la vérité qu'il enseigne est dans ses mains un trésor périssable. L'unité seule remédié à toute erreur : & non-seulement elle enseigne, mais elle garantit toute vérité, parce que l'unité est visible, & qu'elle rend les pouvoirs, l'alliance & toute vérité aussi visibles qu'elle. Saint Cyprien se trompa sur la rébaptisation : mais en se gardant de rompre l'unité sacerdotale, & en supposant pour règle de foi de s'en tenir à la décision & à l'unanimité du Corps des successeurs des Apôtres ; il nous montra lui-même le reméde de sa méprise. Son attachement à l'unité empêcha les suites de sa faute qui fut ainsi couverte par une grande charité. La précipitation, les foiblesses inseparables des pensées humaines, l'erreur même peuvent paroître dans l'unité : mais ce sont les défauts de tel & de tel. Jamais ils ne deviendront ceux de l'Eglise, parce que l'unité redresse ce qui est déréglé ; qu'elle réfute suffisamment toute erreur ; qu'elle conserve & publie à jamais toute vérité.

Cette infaillibilité qui est assurée à l'E-

glise Catholique , & qui l'est à elle seule , est le fruit de son unité , & l'unité de ce Corps est l'effet de l'unité de son Ministère . Plusieurs Provinces qui auparavant n'avoient aucun autre lien que celui d'être limitrophes , viennent-elles à être soumises à une même Magistrature & aux mêmes loix ? ces provinces forment ensemble un Ressort . L'unité de leur Magistrature & la perpétuelle application qui leur est faite des mêmes loix leur communiquent non-seulement l'unité , mais la connoissance certaine de leur état commun , & des procédés qu'il faut suivre pour s'y maintenir . Le tems fortifie les liens & la certitude . Il n'y a qu'égarement & qu'affliction pour toute famille qui voudra se soustraire à l'unité de ce gouvernement .

Cette unité des Ministères humains , si propre à lever toute incertitude , est visiblement ce que le Sauveur a eu en vûe dans les promesses qu'il fit à S. Pierre . Pour savoir tout ce qu'elles signifient , voyons-en l'exécution .

Aussi-tôt après l'effusion de l'esprit qui devoit montrer les effets de l'œuvre de Jesus-Christ , & consoler les disciples de la retraite de leur Maître ; Pierre commence à exercer publiquement la com-

Exécution
des pro-
messes fai-
tes à saint
Pierre .

R ij



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

mission d'instruire au nom du Seigneur, & de dire qui est Jesus-Christ. Il fait usage du pouvoir de lier & de délier : il accorde le baptême aux cœurs pénitens, & refuse la rémission des péchés aux conversions fausses ou équivoques. Il fait usage des clefs que Jesus-Christ lui avoit promises, comme la future récompense de son excellente confession : *Tibi dabo claves regni.* Au moment même de cette promesse, le Sauveur lui avoit défendu & aux autres disciples de dire à personne qu'il

Matt. 16. étoit Jesus le Messie. Enfin la défense est levée. Le moment d'exercer le Ministère est arrivé : & par ce pouvoir comme par la parole de vie, Pierre forme & fonde l'Eglise, il lui communique les effets de l'infailibilité & de l'indéfectibilité promises pour elle à l'Apostolat : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

Pierre est relevé de sa chute. Il est affermi : & par les prières du souverain Médiateur il est inébranlable dans sa foi : *Rogavi ut non deficeret fides tua.* C'est alors que toutes ses fonctions & toutes ses qualités se déclarent. Il est Pierre & fondement de l'édifice où Dieu sera à jamais honoré par une foi pure & par de saintes mœurs.

Mais cet Apostolat qui fonde & for-



me l'Eglise lui est commun avec d'autres Envoyés, puisqu'il est le premier de tous.* LA DE-
MONSTR. EVANGEL.
 „ Recevez l'Esprit saint, leur a-t'il été dit en commun. Ceux dont vous re-
 „ mettrez les péchés, ils leur seront re-
 „ mis. † „ Par ces pouvoirs communs, & par leur Légation commune ils forment l'Eglise conjointement avec Pierre. Leur Apostolat ne se divise point. Pierre est le fondement & ils sont le fondement: *Fundamentum Apostolorum.*

Dans la révélation faite à S. Jean, les noms des Apôtres sont écrits sur autant de pierres qui sont les fondemens de la Cité sainte, & qui ne forment qu'un édifice dont Jesus-Christ est l'appui commun: *Ipsò summo angulari lapide Christo Jesu.*

Voilà donc deux importantes vérités que l'Eglise n'a jamais desunies; l'une que le Ministère qui la forme & qui la gouverne sera jusqu'aux derniers jours sous la protection de celui qui en a fait l'envoi, en sorte que le corps des Envoyés prêchera toujours la vérité: *Allez, leur dit-il, enseignez, & assurez-vous que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des tems;* l'autre que tous les Envoyés ensemble ne feront qu'un avec le premier de tous, & que le premier de tous étant par excellence la pierre, la

R iij

* Matt. 10.
2.

† Joan. 20.
22. 23.



LA DE- première pierre du fondement , tout édi-
MONSTR. fice qui ne tient pas à cette pierre est
EVANGEL. hors du fondement , hors de l'unité , hors
de la structure de l'Eglise : au lieu que
l'édifice bâti sur cet appui sera l'Eglise
de Jesus-Christ , & en recevra l'immobi-
lité qui doit rendre toutes les attaques
de l'enfer inutiles.

Si les promesses du Sauveur sur l'im-
mobilité & sur la visibilité que la vraie
Eglise tirera de la forme même extérieure
de son Ministère avoient besoin d'être ex-
pliquées , où faudroit-il raisonnablement
en prendre l'interprétation ? Par quel pri-
vilége les derniers siècles pourront-ils
mieux entendre les paroles du Sauveur
que les âges précédens ? Il est prudent &
nécessaire de n'en chercher le sens que
dans l'exécution même des promesses . Le
vrai , le grand éclaircissement des paroles
du Sauveur sur son Eglise se trouvera sans
doute dans la forme de l'Eglise des pre-
miers âges , dans le langage constant des
anciens Docteurs de tous les continents , &
sur-tout des Docteurs du quatrième siècle ,
qui sortant avec toute l'Eglise de l'oppres-
sion & des ténèbres où elle étoit forcée
de se tenir , commencèrent à montrer aux
fidèles , aux schismatiques , & à tout l'uni-
vers , l'unité de leur société , quoique ré-

pandue par-tout , quoique soumise à divers Pasteurs qui n'étoient tous ensemble qu'un seul & même Ministère par leur communion entr'eux,& avec le successeur de Pierre.Tel est leur principe & leur stile.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

L'effet naturel de cette forme extérieure n'est nullement obscur. Le Sauveur en protégeant invisiblement sa Légation , cache son opération sous le voile des procédés ordinaires de la prudence humaine. Ces liens publics , cette communion marquée de tous les Pasteurs entr'eux & avec un Chef connu , voilà ce qui rend le corps sacerdotal sensiblement semblable à tous les corps institués par des Législateurs. Il en résulte un double effet , qui est de rendre le gouvernement visible à tous , & de perpétuer à jamais l'exécution des volontés du Législateur.

L'unité seule opère les mêmes pratiques , le même langage , le même dépôt. Otez l'unité extérieure , il n'y a plus de perpétuité ni d'unanimité.

S'il survient donc , comme il surviendra sans doute , quelque partage d'avis sur un point ; tout alors sera éclairci suivant les témoignages de la doctrine que chaque Eglise a reçue & toujours professée. Tout sera au besoin réglé & défini par le concours du Chef & des premiers Pasteurs

R iiij



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Modéra-
tion néces-
faire aux
Fidèles.

dans l'exposition des mêmes dogmes.

Quelque autorisés que soient les fidèles à chérir & à pratiquer les vérités qui se trouvent énoncées dans le dépôt, ils n'ont point d'autorité pour condamner ceux qui les contestent : c'est au corps Pastoral qu'il a été dit d'enseigner, & qu'il appartient de placer à tems sa définition.

Si le Sauveur n'a pas d'abord tout dit ni développé ces règles à ses Apôtres dans le tems où ils lui faisoient sur la primauté & sur la nécessité de leur être associés, des questions qui déceloient leur orgueil; c'est parce qu'il réservoit à l'Esprit saint qu'il devoit répandre sur eux, de les guérir de l'amour des distinctions & de la jalouse des avantages personnels ; de leur apprendre à tems la forme du gouvernement de son Eglise ; & de leur révéler toute vérité nécessaire. Il la leur apprit de bouche dans tous les entretiens qu'il eut avec eux depuis sa résurrection. Il leur en donna l'intelligence & leur en fit sentir la force & l'étendue par la communication de son Esprit. Ce qu'ils ont pratiqué vient donc de Dieu : c'est là, & non dans les pensées d'aucun homme que nous trouverons notre règle.

Le commentaire de tout l'Evangile & le modèle de tout l'avenir doivent consé-

quemment se trouver dans la conduite
des Apôtres. Deux traits que nous y pou-
vons choisir, embrassent tout.

Hymenée & Philète, trop accoutumés aux disputes des écoles Gréques, & ne pouvant se résoudre à admettre comme révélé ce qu'ils ne pouvoient concevoir, se mêlèrent de dogmatiser dans l'Eglise de Corinthe sur la résurrection des corps, & d'en nier la possibilité. Les fidèles indignés en avertirent S. Paul leur premier Prédicateur. Il réfuta les pensées de ces discoureurs, & raffermi la foi de ceux qu'ils avoient ébranlés. Bientôt le soulèvement général des fidèles très-bien instruits même dès auparavant de cette vérité capitale ; & la très-explicite confession qu'en faisoient toutes les Eglises en célébrant annuellement la résurrection du Sauveur, fermèrent la bouche dans Corinthe à ces Philosophes, & décréditèrent leur favoar par-tout où ils osèrent opposer leurs raisonnemens à la révélation. Le scandale cessa. Chacun apprit la nécessité de captiver son intelligence sous l'obéissance de la foi : & il ne fut point assémblé de Concile, parce qu'on avoit le consentement des esprits & l'unanimité dans la doctrine. On avoit par avance ce qui auroit été le fruit du Concile.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

LA DR.
MONSTR.
EVANGEL.

Il n'en fut pas de même d'une autre vérité très-importante & très-connuë, mais obscurcie dans quelques Eglises par une grande diversité de sentimens. Le juste respect qu'on ne manquoit pas de conserver pour la loi de Moïse , & le zèle mal réglé avec lequel plusieurs Hébreux convertis entreprenoient d'assujettir les Gentils aux pratiques de cette loi, jettèrent plusieurs fidèles & des Eglises entières dans de grandes perplexités.

Saint Pierre de retour de chez Cornille le Centurion avoit déjà informé l'Eglise tant de la descente du saint Esprit sur les Gentils , comme sur les Juifs baptisés , que de la défense expresse que Dieu lui avoit faite de regarder davantage comme impurs ceux que sa grace avoit sanctifiés.

Dès auparavant le saint Précurseur & Etienne le premier Martir avoient nettement annoncé la fin de la loi , & la cessation des sacrifices , pour faire place au seul sacrifice de Jesus-Christ.

La doctrine de saint Paul étoit très-publique & très-précise sur cette matière. La vérité étoit connue : elle faisoit partie de la prédication universelle. Mais elle étoit traversée par les vûes particulières de plusieurs Ministres de la parole qui

avoient des talens , du crédit , & un désir extrême de se rendre importans. Comme la jalouſie & non l'amour de la vérité étoit l'ame de leur conduite , ils s'appliquèrent à exténuer les services de S. Paul & des bons ouvriers ; d'une autre part à égaler , par des sophistiquerées étudiées , la loi préparatoire à la loi Evangelique : en sorte que bien des Fidèles du nombre des Gentils se croyoient tenus à la profession de l'une & de l'autre.

Il fut donc accordé au besoin des Eglises , & à l'agitation que cette querelle y causoit , d'assembler le corps des Envoyés. Tout fut discuté par les témoignages conspirans de ce que l'Esprit saint avoit opéré & déclaré par tout , tant sur l'adoption des Gentils , que sur la cessation des effets de la loi depuis les jours de Jean-Baptiste.

Le principal fruit de la discussion ne fut pas d'apprendre à l'Eglise un dogme nouveau , puisque l'Eglise décida la vérité qu'elle prêchoit dès auparavant ; mais ce fut de réunir les jugemens sur ce point , & de rendre plus sensible l'unanimité qui étoit déjà très-réelle. Après quoi le dogme sur lequel on avoit supporté l'hésitation de quelques-uns , étant mis dans un nouveau jour & précisément défini ,

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

ce point acquit le droit de soumettre tous les esprits.

Telle va être à jamais l'autorité de l'Eglise ou dispersée, ou représentée dans un Concile par ses Députés. Toutes ses démarches découlent de l'unité, & y reviennent. Ses procédés désormais sont connus: sa forme est constante, & il n'y sera point fait de changement.

Cette forme qui est l'interpréte des volontés de Jesus-Christ, fera à jamais la sûreté de l'Eglise. La Primauté n'y anéantit pas les autres pouvoirs: au contraire elle les suppose. L'Eglise est servie par le concours de tous les témoignages, par l'exercice de tous les droits, & par l'usage d'une juste liberté: mais toutes ces actions n'en deviennent qu'une, parce que la Primauté en fait la liaison, & en montre l'unité.

Voici cependant aussi-tôt après la mort des Apôtres une nouveauté qui semble être un affoiblissement dans l'Eglise, & donne lieu à de justes désiances. Les Apôtres pouvoient enseigner sûrement & définir avec autorité, parce qu'ils avoient notoirement l'esprit de Dieu. Mais lorsque les successeurs de leurs places voudront de même faire des décisions, le pourront-ils avec la même certitude? Il

L'Eglise
n'est point
de pire
condition
sous les
succes-
seurs des
Apôtres,
qu'elle s'é-
tait au
commen-
cement,

leur est nettement commandé de garder le dépôt de la foi. *Depositum custodi.* Ils sont obligés de la sorte , & s'engagent à consulter toujours le dépôt. C'est là qu'ils prendront leur prédication : c'est là qu'ils prendront au besoin la décision d'un dogme connu , mais obscurci par des disputes. Ne peut-on pas dire qu'il y a en ceci un grand affoiblissement dans le Ministère , puisque les Ministres précédens pouvoient prendre leurs connoissances dans l'immédiate révélation de l'esprit de Dieu ; au lieu que ceux qui vont suivre ne s'attendent point à une pareille inspiration ? Ils ne doivent dire que ce qui aura été cru & toujours , & par-tout. *Quod semper , quod ubique.* Leur condition se trouve donc fort inférieure à celle du premier Ministère , & la nôtre conséquemment moins avantageuse que celle des premiers Chrétiens.

Mais en cela il ne se trouve ni désavantage , ni changement réel. C'est au contraire un moyen sûr , commun , & efficace pour perpétuer sans équivoque les intentions du Législateur. Comme il n'y a qu'un seul Seigneur qui a une fois notifié ses volontés à son Ambassade , il n'y aura qu'un traité & une même doctrine pour tous , & par-tout. Ceux qui

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

composent l'Ambassade enseignent con-
jointement , & s'entr'éclairent solidaire-
ment. L'arbitraire ne s'y peut présenter
que tous les autres ne se récrient : &
comme l'Ambassade avec ses actes dure
autant que les siècles ; la foi est une dans
tous les tems.

Si la condition de l'Eglise Catholique
est heureuse , ce n'est pas seulement par-
ce que les mêmes dogmes ne peuvent être
unanimement reçus par tant de nations
qui la composent , qu'ils ne soient Aposto-
liques & uniformément transmis ; mais
parce que les Ministres de l'Ambassade
Catholique ayant encore les mêmes fonc-
tions , les mêmes places , le même Chef ,
la même universalité , & la même unité ;
en recevant ce Ministère , nous sommes
sûrs de recevoir l'Apostolat qui devoit
toujours durer.

On peut bien par des accusations af-
fектées ou étrangères au sujet , rendre
l'Eglise Catholique odieuse , comme si
elle pouvoit quand elle voudra , faire
passer des erreurs en dogmes. Mais cet
inconvénient n'est à craindre que dans
les sociétés où l'on se donne un maître ,
où l'on écoute un homme. Pour nous
c'est le Ministère de tous les siècles que
nous écoutons. Ce qui yient uniquement

des écoles , non du dépôt public , nous LA DE-
en portons le jugement d'estime , ou de MONSTR.
tolérance que l'Eglise en porte elle-mê-
me. Nous n'en faisons point la règle de
notre créance , & le laissons pour ce qu'il
peut valoir. Mais notre commune foi , la
doctrine qui nous sauve tous , est précise
& annoncée par-tout. Jamais il n'y sera
retranché un iota.

EVANGEL.

Quand une vérité n'est pas encore dé-
cidée par un jugement spécial , elle est ce-
pendant déjà connue , puisqu'elle ne pou-
roit être définie , si elle n'étoit déjà dans
le dépôt public où l'Eglise prend tout ce
qu'elle annonce. La publication d'au-
jourd'hui ne peut donc impunément être
différente de celle d'hier , & les décisions
qui se pourront faire dans cent ans sont
des vérités publiées dans les Livres saints ,
& dans les monumens des premiers âges ,
quoiqu'elles n'aient pas été l'objet d'une
définition spéciale. L'Evêque de Samosa-
te , un Prêtre d'Alexandrie , un Archidia-
cre d'Angers , peuvent annoncer de nou-
veaux dogmes. Mais tout le Ministère
veille solidairement pour les réprimer. Ce
qu'un Ministre avance de faux , les autres
le réfutent. S'ils se taisoient durant un
tems , le dépôt parleroit toujours en leur
place. Au contraire ce que l'un d'entre

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

eux dit de bon , les autres en avouent , en louent la conformité avec la prédication universelle : & en lisant l'exposition de la foi par M. de Meaux , ce n'est pas Bossuet qu'on écoute : on écoute tout le Ministère qui y a reconnu la doctrine de tous les tems. Par la forme même que le Sauveur a donnée à l'Apostolat , la vérité est inexterminable dans l'Eglise Catholique , & jamais l'erreur n'y peut être érigée en article de foi.

L'esprit particulier peut sans doute causer de grands maux , même dans l'Eglise Catholique : mais nous sommes munis contre ses entreprises , & il ne peut empêcher ni l'indéfectibilité de l'Eglise , ni l'indéfectibilité de la prédication qui sanctifie l'Eglise .

L'erreur. Quelqu'un ose-t'il ajouter au dépôt , ou en retrancher ? Voilà l'erreur. Mais cette erreur , quoique haïssable à proportion sur-tout qu'on est instruit , ne reçoit pas d'abord les qualifications qu'elle peut mériter. C'est même un devoir d'en supporter les défenseurs avec autant de patience que l'Eglise en montre , si elle diffère à condamner cette opinion erronée.

L'hérésie. On ne lui donne le nom d'hérésie qu'après la condamnation. De la sorte , la rébaptisation étoit dans S. Cyprien , Firmilien , &

& leurs adhérents, une erreur : mais depuis la définition de Nicée, c'est une hérésie.

• Quelqu'un ose-t'il toucher à l'unité du Ministère soit d'abord en se soustrayant à l'ancienne hiérarchie Catholique comme tombée en ruines ; soit en second lieu en s'arrogeant une mission nouvelle & extraordinaire , pour faire revivre l'Eglise ; soit enfin en exerçant dans l'indépendance & sans subordination un Ministère régulièrement acquis dans son origine ? Voilà le schisme , pire encore que l'erreur. Il ruine dans l'exacte vérité les effets de l'alliance , en ruinant la charité qui est l'ame du Christianisme ; & il est tout à la fois la suite de l'erreur qu'on s'obstine à défendre , & l'occasion des nouveaux égaremens qu'amène l'indépendance.

On dit aux Partisans de la première & de la seconde séparation : Où est la révocation de l'ancienne Ambassade ? où est la vraisemblance de son extinction après les promesses précises que Jesus-Christ lui a faites , d'être avec elle jusqu'aux derniers jours ? & quand il seroit possible que Jesus-Christ , contre sa parole formelle , eût laissé son ancienne Ambassade à l'abandon & sans support ; où sont les marques de la vôtre ? qui êtes-vous pour ré-

Tom. VIII. Part. II.

S

LA DE:
MONSTR^s
EVANGEL^s

Le schis-
me.

LA DE- prouver le Ministère précédent , & pour
MONSTR. vous introduire en sa place ? & quand vos
EVANGEL. plaintes seroient justes , lui ôtent-elles sa
mission , & vous l'attribuent-elles ? pour-
quoi voulez-vous qu'on vous écoute par
préférence à Ebion , à Manès , à Arius , à
Donat , & à tant d'autres qui prennent
comme vous , la qualité d'Envoyés ? Vous
les réprouvez & ils vous réprouvent . Vous
vous rendez mutuellement justice , & sans
délibérer , nous vous la rendons à tous ,
parce que vous êtes sans titres .

Tous tant que vous êtes , vous vous
présentez l'Ecriture sainte à la main . Vous
ne voulez point d'autre règle : mais loin
de vous donner quelque droit , elle vous
couvre d'opprobre . Le traité d'alliance ,
selon cette Ecriture , a été confié à une
Ambassade immortelle qu'il faut écouter :
& l'on connoît les différentes dattes de
vos prétendues missions . Cette Ecriture
facilite la connoissance & la méditation
des principaux articles du traité : mais on
ne peut pas dire qu'elle soit tout le traité :
le supplément en est donc dans le Minis-
tère qui a publié les intentions du Lé-
gislateur avant que d'écrire , & qui con-
tinue à faire l'annonce verbale du traité
entier , depuis la collection des écrits
Apostoliques comme auparavant .

Mais quand il seroit vrai que l'écriture du Nouveau Testament seroit tout le traité , est-ce assez que vous en ayez une copie pour vous dire Ambassadeurs ?

LA DE^{re}
MONSTR.
EVANGEL.

La confusion seule est le fruit de cette multiplicité d'Ambassades : & comme vous n'avez chacun à part aucun titre qui attire la confiance , vous n'avez chacun à part aucune règle qui vous fixe. Vous prenez tous l'Ecriture pour règle. Mais elle n'en est plus une pour vous. Puisque le sens en est sous le gouvernement de votre esprit , au lieu d'être comme est l'Ecriture dans l'unité Catholique sous l'interprétation du Ministère qui en est porteur , & tout ensemble sous l'éclaircissement du dépôt universel. Dépôt infiniment public , dépôt qui fixe l'interprétation & maîtrise autant les Ambassadeurs qu'il les aide. Dans l'Eglise Catholique tout se prête des secours mutuels : chez vous tout s'entre-détruit.

Loin de pouvoir justement prétendre à la qualité d'Envoyés qu'on ne se donne point ; vous ne pouvez pas même raisonnablement vous flatter de la qualité d'enfans de l'Eglise. Car si celle qui vous a enfantés étoit l'Eglise , vous n'avez pas dû la quitter ? Si la vraie Eglise étoit quelque part ailleurs , par exemple en Abiss-

Verrot,
Baffuet,
Nicole.

S ij



LA DE- nie , ou en Gréce ; pourquoi ne vous y
 MONSTR. êtes-vous pas unis ? & si l'Eglise n'étoit
 EVANGEL. plus , qui vous a engendrés à Jesus-
 Christ ? vous avez tout perdu pour vous-
 même , & égaré vos Disciples en ensei-
 gnant hors de l'unité .

Quant à ceux qui croient avoir con-
 servé le Ministère Apostolique , mais qui
 l'ont démembré du total , qui ont ré-
 prouvé le reste , & concentré l'Eglise dans
 leur société particulière , on leur dit :
 Vous avez une apparence de succession
 dans le Ministère . Mais vous en avez per-
 du le fruit en l'exerçant à votre gré , & en
 vous soustrayant à la foi de toutes les lé-
 gations permanentes , qui est d'être uni
 au Chef , & de travailler sous l'inspection
 du corps de l'Ambassade entière . Celle-ci
 n'étoit nécessairement qu'une , soit pour
 annoncer les mêmes vérités & la même
 alliance à tout le genre humain ; soit pour
 rendre l'Eglise de Dieu reconnaissable en
 la distinguant des sociétés irrégulières par
 l'unité visible du sacerdoce universel . Il ne
 tient pas à vous que la foi ne soit devenu
 équivoque , & le choix d'une Eglise incer-
 tain . Vous avez à jamais perpétué les
 haines & le trouble en multipliant les
 Eglises . A quel titre avez-vous pu chaque
 Canton à part , vous approprier la léga-

tion ? une parcelle détachée du corps de l'Ambassade devient-elle toute l'Ambassade ? après cette rupture quelle certitude aurons-nous de l'intégrité de votre commission , & de la conservation du dépôt dans vos mains ? en rompant avec le Corps sacerdotal vous n'avez plus de garants qui répondent de la bonté de votre œuvre ? si l'erreur s'est glissée parmi vous , où avez-vous trouvé une lumière fidèle ? & si vous êtes tombés , qui a pris soin de vous relever ?

Ne voyez-vous pas qu'aucune Eglise particulière ne se suffit à elle-même , & qu'il n'y en a aucune qui ne publie qu'elle croit la Communion des Saints ? mais en vain le dites-vous comme les autres , si vous vous privez de cette communion & de ses effets , si vous rompez le lien extérieur qui les communique. En vain ces saintes Sociétés répandues par-tout envoieront-elles leurs témoignages ou leurs Députés , pour procurer aux Particuliers & au Corps entier des avertissemens , des réglemens , des décisions. Ces précieux effets de la Communion des Saints sont perdus pour vous. Toute Eglise qui s'arrogue l'indépendance en ruinant les liens de cette Communion universellement honorée , introduit une forme d'Eglise que

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

La Com-
munio
n des Saints
perdue
pour les
Schismati-
ques.

S iij



LA DE- les Hommes Apostoliques n'ont pas éta-
MONSTR. blie. Elle perd sa propre autorité, & se
EVANGEL. refuse le profit de l'autorité que les autres
conservent, en demeurant inséparables.

Vous aviez, dites-vous, des griefs qui demandoient votre séparation d'avec le Siège de Rome & d'avec les Occidentaux. Ils se rendoient indignes d'être plus long-tems dans la communion de vos Eglises, en continuant malgré vos plaintes à insérer dans le symbole que l'Esprit saint procéde du Fils comme du Pere ; à célébrer l'Eucharistie avec du pain azyme ; & à interrompre pendant le Carême le chant de l'*alleluia*.

Quand vos reproches seroient plus fondés & plus graves, votre séparation n'en seroit ni plus prudente, ni plus légitime. Vous tous qui avec les Pasteurs d'Occident partagiez le Ministère Catholique, & ne faisiez qu'un avec nous, vous aviez dans vos mains, aussi-bien que nous, les Ecritures, la prédication universelle, les maximes des saints Docteurs, & tout le dépôt qui contient avec les principes de tout bien, la réforme régulière des abus, l'avertissement des scandales à venir, & les moyens de vous en défendre. Parmi ces moyens vous n'avez point trouvé celui de la rupture. Vous y avez ap-



pris au contraire que les Envoyés même courroient en vain s'ils prétendoient exercer leur légation indépendamment du corps de l'Apostolat.*

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

* Gal. 2. 2.

Tout l'Univers a condamné les Donatistes qui concentroient chez eux l'Eglise. Tout l'univers a applaudi à la maxime d'Augustin, qu'il ne peut y avoir de juste cause pour faire une Eglise à part en rompant avec les autres.

Si vous pouviez vous éloigner des Occidentaux, c'étoit au cas que l'Eglise universelle les eût convaincus de quelques faux dogmes, & les eût manifestement retranchés sur le refus opiniâtre d'abandonner telle & telle erreur. Mais la chose implique dans les termes, & ne peut être arrivée. Comment voulez-vous que la moitié de l'Eglise, & le Chef commun se retranchent eux-mêmes, ou puissent être retranchés par l'autre moitié? Quand les scandales & les erreurs auroient été réels, c'étoit le cas de se supporter en paix. L'unique parti légitime étoit d'aider modestement la vérité à prendre par-tout le dessus, & d'attendre sans amertume l'éclaircissement de vos prétendus griefs.

On ne remédie à rien par l'impatience, & quand il seroit vrai que toutes nos Eglises étoient pleines d'ivraie, nous

S iiiij



LA DE
MONSTR.
EVANGEL.

étions avec vous la commune moisson du Seigneur. Nous étions dans le même champ. Or il avoit expressément défendu à ses ouvriers d'arracher tout d'un coup l'ivraie avant la moisson , & de la jeter dehors. Il falloit dans la supposition de son mélange général avec le bon grain, la souffrir avec le bon grain , de peur d'emporter le bon grain , en voulant extirper l'ivraie par trop multipliée. Une telle réforme ne pourroit être qu'un vrai ravage.

Ce n'est pas seulement par cette infigne desobéissance que vous êtes convaincus d'être de mauvais ouvriers. Vous ne l'êtes pas moins par la petitesse avec laquelle vous exercez votre Ministère. L'Eglise Catholique seule se souvient à jamais que le sien n'a point de bornes , & il se montre par-tout , parce qu'il est pour tous. Sa prédication & son zèle s'étendent comme ses obligations. Jusques dans les derniers jours il illustre sa prédication par le Martire. (a)

On vous entend faire des plaintes amères de son activité. Nos Missionnaires s'insinuent , dites-vous , dans tous vos

(a) Voyez le discours de Benoît XIV. sur le Martyre de l'Evêque de Mauricastre , décapité à la Chine le 26 Mai 1747.

Etats , & dans vos familles. C'est une ar- LA DE-
deur , une inquiétude , qui vous blesse : MONSTR.
& vous la réprimez par des loix sévères. EVANGEL.

Mais jugez mieux de la faveur de leur prédication , & de la froideur de la vôtre. Vous confessez par vos plaintes que le Ministère Catholique s'adresse au genre humain. Hé , n'est-ce pas là sa vocation ? Il ne cesse ou de tirer les hommes de l'infidélité , ou de les ramener de l'égarement du schisme dans l'unité. C'est une œuvre à laquelle les Princes & les peuples Catholiques contribuent noblement. On cultive à Rome , à Lisbonne , & à Paris , des Pépinières Ecclésiastiques pour introduire ou pour rétablir la foi par-tout où il est possible : & telle est l'intention d'une grande partie des secours vraiment édifiants , qui sont envoyés de tous les Etats Catholiques au Clergé de Rome. Au lieu que vous autres soit instituteurs , soit fauteurs de communions séparées , vous renfermez votre sollicitude dans cette petite troupe qui condamne avec vous tout le reste de l'univers. Contens d'être écoutés en Abissinie , en Gréce , dans telle Isle , ou dans tel Canton , vous demeurez muets pour le reste de la terre , & vous avouez votre insuffisance par votre taciturnité.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Nous ne voulons pas dire, en adres-
sant ces paroles aux Sociétés Schismati-
ques, que les Eglises célèbres d'Ephèse,
de Corinthe, & de Theffalonique, ou les
sociétés Arméniennes, Moscovites, &
autres qui se mettent si peu en peine de
la propagation de leur foi, ni du salut
des autres ; soient absolument sans justice
& sans vie.

Plusieurs Sociétés Orientales récla-
ment ouvertement contre cette desunion.
Bien loin que le schisme soit consommé
dans tout l'Orient, plusieurs Particuliers
se joignent à nous, tant qu'il leur est possi-
ble : des Monastères & de plus grandes
sociétés font profession de nous être unies.
On en trouve de plus ou moins nom-
breuses, en Macédoine au Mont Athos,
en Syrie au Mont Liban, en Arménie
dans un très-grande nombre de Paroisses,
& ailleurs. Les Sociétés qui ont fait schis-
me après avoir régulièrement reçu l'an-
cien Ministère, ont l'Ordination Aposto-
lique, en sorte que l'Eglise ne réordonne
pas leurs Ministres quand ils reviennent
à l'unité. Elles ont la succession, sinon
des légitimes pouvoirs, au moins des pla-
ces Episcopales. Elles ont la réalité des
Sacremens, & la perpétuité du dépôt
plus ou moins pur, parce qu'il n'a pas

été ais , m me chez elles, de toucher ´ ce qui se transm t dans des soci t s nationales , par la commune pr dication des Pasteurs unis entr' eux , & subordonn s ´ un Patriarche , ce qui avec la liturgie , est un moyen d'une grande publicit  & d'une grande s ret .

C'est en petit l'imitation des liens & de la constitution de l'Eglise universelle. Plusieurs N ophytes re oivent dans ces soci t s le bat me , la cr ance du simbole , & plusieurs pri res qui nous sont communes. Ils re oivent les Sacremens , & un commencement de vie spirituelle. Nous ne conno sons ni leurs d sirs , ni les v ux qu'ils peuvent faire pour la r union. Personne n'ignore qu'ils l'ont plus d'une fois demand e par des D putations que les Princes mal-intentionn s ont rendu inutiles. Il ne m'appartient pas d'osier dire ce qui suffit ou ne suffit pas , pour rendre leur ignorance excusable ou inexcusable , ni jusqu'` quel d gr  les peuples schismatiques participent ´ l'aigreur de la r upture , & ´ la haine qui divise leurs Pasteurs d'avec nous. La premi re pens e qui nous vient , ´ propos des Eglises s par es , est de nous attendrir sur le sort de nos fr res , & de d sirer qu'il y e t  , s'il  toit possible , en leur faveur des ex-

284 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

ceptions à la rigueur de la loi qui attache la sainteté à l'unité de l'Eglise , & au seul Ministère qui forme le Corps des Saints.

Mais cette compassion toute humaine doit céder aux vues adorables de la Sagesse suprême , qui n'a établi la loi inviolable de l'unité dans son Eglise , la commune profession , *credo unam Ecclesiam;* que pour rendre la vraie Eglise & le vrai Ministère à jamais reconnaissables par des liens sensibles , & par un caractère qui fût à la portée de tous. Nous ne pouvons donc que plaindre ces Eglises schismatiques non-seulement des dangers , mais des malheurs inséparables de leurs démembemens.

La Providence qui a permis les insinuations de la philosophie parmi les Pasteurs , & les séparations que la jalouse ou la manie des opinions a tant multipliées , en a d'abord prévenu le scandale par la prédiction.* Elle en a tiré de plus un avantage très-réel , qui est de ménager à son Eglise des attestations convainquantes , soit de l'antiquité de ses dogmes , soit de l'intégrité de son dépôt. Ces attestations , sans être nécessaires à ses enfans , ferment la bouche à ses contradicteurs.

Affurément la forme de son institution empêchoit par des précautions efficaces

* *Tim. 4.
3. &c.*



& durables l'altération de son Ministère & de sa foi : mais rien n'empêchoit qu'elle ne pût être calomniée ou accusée de changement : & voici des Sociétés depuis huit, onze, & douze cens ans séparées d'avec nous, & desunies entr'elles, qui attestent par leur commune créance la même en tout que la nôtre, hors le point qui les sépare ; l'intégrité & l'Apostolicité de celle-ci. (a)

Nous avons de plus contre toutes ces Eglises, & pour nous, l'aveu unanime qu'elles firent autrefois de l'Apostolicité de notre hiérarchie, comme de celle de notre foi. Lorsque toutes ensemble elles n'étoient qu'un même corps avec nous, elles confessèrent par une Députation générale à Nicée, & par les réglemens de cette Assemblée, l'unité de l'Eglise, la primauté de S. Pierre, celle de ses successeurs dans le Siège de Rome, en un mot la forme de gouvernement qui duroit depuis trois siècles, & à laquelle nous sommes encore fidèles.

(a) Voyez les témoignages de la commune créance des Sociétés Orientales, rapportés par M. de Nointel Ambassadeur à la Porte.

L'Auteur se souvient d'avoir vu en 1717. le Czar Pierre s'abaisser profondément & avec génuflexion, devant le grand Autel d'une Cathédrale Catholique : action parlante & témoignage public de la persuasion de ce Prince éclairé.

LA DE-
MONSTR.
EVANGELs

286 LE SPECTACLE

LA DE- Les Evêques des différentes parties du
MONSTR. monde Chrétien , assemblés dans le voi-
EVANGEL. sinage de la nouvelle ville Impériale , au-
roient pû, semble-t'il, faire une démarche
très-agréable à l'Empereur & au Clergé
de Constantinople , s'ils avoient voulu
transférer la première Chaire Apostolique
avec laquelle tout l'Episcopat & toutes
les Eglises entretenoient une communion
constante. Les politiques s'entredisoient
alors à Nicée : Nous avons l'occasion la
plus heureuse d'illustrer à jamais le Clergé
de Constantinople par la Primaute. Ni
l'unité de l'Eglise Catholique , ni la visi-
bilité qui est l'effet nécessaire de l'unité,
ne souffriront de ce transport. On peut
faire par choix ce qui pourroit arriver
par une nécessité inévitable. Des peuples
Barbares peuvent se rendre maîtres de
Rome , & y éteindre le Christianisme.
L'idolâtrie dont Rome est encore pleine,
peut reprendre le dessus , & en interdire
l'entrée aux Chrétiens. Un tremblement
de terre peut ruiner Rome comme il
arriva à cette ville de Nicée le jour de la
mort du Sauveur ; ou même engloutir
Rome comme il arriva à la célèbre Her-
culane sous l'Empereur Titus. Ce n'est
ni à Jérusalem , ni au mont de Samarie ,
ni aux sept montagnes de Rome que le



Christianisme est attaché. L'Eglise Catholique peut perdre une ville ou une province : mais elle ne peut perdre ni la Chaire Apostolique ni la Primauté qui montre à tout l'univers un seul Clergé, composé de tous les Clergés, & une seule Eglise composée de toutes les Eglises. Rome va s'obscurcir : & cette Chaire éminente, transplantée dans la première ville, dans la nouvelle Rome, n'en seroit, comme elle l'étoit ci-devant, que plus en place pour être vûe, & pour entretenir toutes les correspondances. Les Peres du Concile n'en sont-ils pas les maîtres, & une sage politique ne le leur conseille-t-elle pas ?

Les Evêques de cette auguste Assemblée pensèrent bien autrement : ils ne cruèrent la chose ni utile, ni juste, ni abandonnée à leur pouvoir. Ils favoient que l'Ordre primitif de la Hiérarchie étoit l'œuvre de l'esprit qui avoit constitué l'Eglise, & que cette prééminence sans laquelle il n'y auroit ni subordination ni unité, ne pouvoit sans doute être anéantie, ni par la caducité des bâtimens, ni par l'invasion d'aucune puissance ennemie : cependant ils ne déplacèrent point ce Siège principal, & le laissèrent toujours uni à la même ville qui avoit été illustrée par la prédica-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

tion & par le sang du premier Apôtre,
puis par la longue succession de tant de
Docteurs presque tous Martirs comme
lui. Ils ne voulurent point séparer la pre-
mière Chaire d'avec le plus grand témoi-
gnage qu'il y eût sur la terre , & ne connu-
rent point d'illustration préférable à celle-
là. Les Peres de Nicée ne se laissèrent pas
ébranler par l'obstination de la plus gran-
de partie du Sénat & du peuple Romain ,
qui en persistant dans l'idolâtrie ou dans la
haine du Christianisme se rendoient indi-
gnes d'avoir chez eux le Chef & le centre
du Ministère Chrétien. Ils ne touchèrent
en rien à cette disposition qui remontoit à
la naissance de l'Eglise. C'eût été exposer
à l'obscurcissement la succession des chefs
de l'Ordre Sacerdotal , dont la ligne &
l'autorité avoit servi depuis trois cens ans
à réprouver toutes les sociétés irrégulières
par la simple connoissance de ce cen-
tre d'unité qu'elles rejettoient.

Le Concile de Nicée ne donna rien à
Rome: il respecta seulement & fit à ja-
mais respecter ce qu'elle avoit reçu. An-
tioche & Alexandrie avoient les seconds
rangs : mais rien ne s'opposa à ce que
Constantinople l'emportât sur ces deux
Sièges. Pourquoi donc n'en fut-il pas de
même de celui de Rome ? Le Concile fit

voir



voir que la Primaute du Siège de S. Pierre avoit un autre fondement que la préeminence passagère de la ville où il étoit placé. Il comprit qu'on répandroit un nuage sur les droits de cette Chaire , en l'introduisant dans la nouvelle Capitale de l'Empire , & qu'il paroîtroit à l'avenir qu'où il n'y auroit plus de première ville , il n'y auroit plus de premier Siège.

On n'ignoroit pas dans l'Eglise , non plus que dans la société civile , que l'institution d'un Chef perpétuel étoit inséparable d'une Compagnie perpétuelle; d'où il suivoit que comme le Sauveur avoit institué le Collège Apostolique , en l'immortalisant par une succession régulière ; il en avoit de même institué le Chef , & que cette Primaute toujours nécessaire au corps devoit comme le corps de l'Ambassade , être perpétuée par la succession. Les Peres du Concile ne maintinrent que mieux cet ordre essentiel par la précaution de ne pas déplacer la ligne de cette succession , & d'en conserver à Rome le privilége.

L'Eglise ne peut perdre ni son gouvernement , ni la Primaute qui fait le lien de son Apostolat. Mais quoiqu'elle puisse perdre Rome , elle ne regarde pas avec indifférence le lieu où réside cette Chaire

Tom. VIII. Part. II. T

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

respectée de tous les siècles. Ici , comme en tout , l'extérieur atteste & maintient la vérité , par son invariable uniformité. La conservation du privilége accordé à Rome a toujours montré & maintenu l'ordre primitif , l'ordre nécessaire , la première place , le centre du Ministère & de toutes les Eglises.

Le Concile Ecuménique laissa donc à tous les siècles suivans le modèle de conduite , & la règle qui les devoit fixer. Quelle main téméraire osera désormais toucher à des bornes si sacrées ? qui pourra se flatter en quittant Rome de trouver ailleurs cette Chaire principale , & la Primauté nécessaire à l'unité ? Quel sera le Clergé , quel le Particulier qu'on doive suivre , quand on voudra bâtrir en rejettant cette pierre fondamentale , à laquelle sont jointes toutes les autres pierres du fondement.

On ne manquera pas de se récrier que ceux qui se sont assis sur cette Chaire n'ont pas , en plus d'une rencontre , montré la modestie & la régularité de saint Pierre , ni du très-grand nombre de ses successeurs.

Objection vaine & qu'on laissera sans réponse. A quelles illusions & à quelles extrémités ne s'est-on pas porté dans la

fausse méthode d'attribuer à l'Eglise, LA DR-
malgré les promesses qui la rendoient MONSTR.
indéfectible; des défauts humains & des
prétentions personnelles?

EVANGEL.

Si depuis l'ancienne idolâtrie il est monté dans l'esprit de l'homme une idée déraisonnable, & pourtant séduisante par ses rapports secrets avec l'amour propre, c'est la liberté que se donna un particulier, puis un second, & ensuite plusieurs autres de réformer l'Eglise, tandis qu'elle avoit son gouvernement; & de régler les articles de la foi tandis que depuis quinze siècles il y avoit d'une part un Apostolat immortel qui ne cessoit de la publier, & d'une autre part un Chartrier indestructible qui justifioit la prédication.

Les sociétés humaines se gardent bien d'abandonner la législation & l'ordre public aux vues des particuliers. Jesus-Christ avoit fait plus que d'établir l'ordre commun dans son Eglise par l'institution d'un Corps de Ministres autorisé, unique, & successif. A ce moyen qui opère naturellement l'indéfectibilité de l'ordre, & la notification immanquable des intentions du Législateur, il avoit ajouté la promesse de ne les abandonner jamais, & d'empêcher l'erreur de prévaloir dans

T ij

LA DE- l'Eglise. " Assurez-vous , leur dit-il , que
MONSTR. „ je serai avec vous tous les jours jusqu'à
EVANGEL. „ la fin des tems. Et voici des hommes
qui viennent dire en face à Jesus-Christ :
Vous n'êtes plus avec vos Envoyés : &
c'est nous qui allons apprendre aux hom-
mes vos intentions.

Le principe de la Réforme a été com-
munément énoncé dans ces termes : Si on
ne réforme pas nos Eglises , nous sommes
en droit & dans l'obligation de les réfor-
mer nous-mêmes. Or il ne faut pas de
moindres pouvoirs pour réformer l'Eglise
que pour l'établir. Nous avons donc le
discernement des doctrines , le pouvoir des
cles , & l'Apostolat.

Pour juger de la valeur d'un pareil
principe , il est peu nécessaire de recourir
à l'évènement : suivons cependant la ré-
gle que Jesus-Christ nous a donnée pour
faire le discernement des mauvais maî-
tres. On doit enfin les reconnoître à leurs
fruits. S'il y a donc une réflexion capa-
ble de ramener à l'unité ceux qui ont pris
part aux suites énormes de cet énorme
principe , c'est de remarquer qu'on ne
s'est si diversement égaré en quittant l'u-
nité , que parce qu'au sortir de l'unité on
ne trouve non plus de règle que d'autorité. Le Christianisme alors est d'une

condition fort inférieure à celle des sociétés humaines : il n'est plus qu'une philosophie contentieuse : au lieu que les sociétés humaines ont un ordre constant & un Ministère immortel , qui arrête l'inquiétude des particuliers.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Les scandales qui se trouvent dans l'unité , ont été prédits. Il est nécessaire qu'il y en ait pour l'exercice des Justes : mais il n'est pas moins nécessaire de demeurer dans l'unité malgré les scandales. Ils sont utiles pour rendre la vérité plus manifeste , & les bonnes mœurs plus précieuses : ils sont donc compensés par de grands profits , & redressés par les ressources , ou les supports sans nombre qui sont dans l'unité , & qui ne sont que là. Les scandales ne deviennent donc jamais un titre pour la quitter. Les dépits & la satire ne nous acquièrent point de droit. Où est l'unité & la patience , là est l'esprit de Jesus-Christ. Au contraire là est l'esprit de l'homme & le principe de toute confusion , où régne l'indépendance & la rejetion du Ministère autorisé pour toujours.

Au lieu de nous occuper plus long-tems de la bigarrure déplorable de ces réformes contradictoires qui ne sont ni la mission ni l'alliance Chrétienne , puis-

T iij

LA DE- qu'elles sont sans succession & sans unité;
MONSTR. arrêtons nos yeux sur la persévérance de
EVANGEL.

tant de grands royaumes dans la communion des Martirs, des fondateurs de nos Eglises, & de la ligne de leurs successeurs. Rappelons-nous l'exemple d'une constante & insigne modération : j'en-tends celle du Clergé de France & de nos Rois dans la discussion des intérêts les plus vifs avec la Cour de Rome. Les a-t'on vû délibérer un instant s'ils renonceroient au saint Siège ? Ils n'ont jamais mis de différence entre renoncer à l'unité Catholique, & renoncer à l'Eglise Chrétienne.

Qu'on dise tant qu'on voudra que nos Rois ont eu plus que bien d'autres des sujets de se plaindre. Mais ils ont fait connoître mieux que les autres, qu'il n'y en a point de se séparer.

Il y a des règles & ils les ont suivies, en rejettant des Décrétales non autorisées & d'autres notoirement supposées ; en réclamant au besoin la doctrine de l'Evangile, les Canons des saints Conciles, les exemples des premiers Fidèles, & des saints Hommes de tous les siècles, les usages & la possession ; ils ont adouci, souvent terminé de grands maux. Ils ont ainsi avec leur Clergé maintenu l'intégrité des droits de l'Episcopat, l'indépen-

dance de leur Couronne , & l'ancienne
règle qui fait le repos des Eglises , & la
sûreté des Etats. Mais ils n'ont pas ac-
quitté un devoir aux dépens d'un autre
devoir : & comme ils ont conservé une
liberté régulière , ils n'ont donné aucune
atteinte ni à l'autorité de la première
Chaire , ni aux liens des Eglises.

Aussi le respect que nous portons à
nos Rois est-il animé par la plus vive
reconnaissance. Ils nous ont appris la
conduite qu'il faut tenir dans la défense
d'un droit légitime , & ils nous ont con-
servé la réalité du Christianisme , en nous
conservant l'unité.

Toutes ces sectes qui ont mis la so-
ciété Chrétienne en pièces pour la per-
fectionner , se sont promptement apper-
çues que l'une renverseroit avec chaleur ,
ce que l'autre s'appliquoit à établir. Elles
sentoient qu'il ne falloit point de mission
pour une œuvre où tout s'entre-détruit :
& la conviction secrète d'un égal dé-
faut d'autorité les disposa presque toutes
à n'osier s'attribuer à part ni une mission
spéciale , ni le salut par exclusion. Elles
n'étoient hardies que contre l'Eglise Ca-
tholique , parce qu'une même impatience
les avoit armées contre sa règle de foi ,
qu'elles traitoient de Tirannie. Mais elles

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Origine du
Toléran-
tisme.

T iiiij

LA DE-
MÔNSTR.
EVANGEL.

se trouvoient timides & déconcertées les unes vis-à-vis des autres. On se voyoit sans conformité comme sans règle. Les confessions étoient incompatibles, & l'on s'entr'excommunioit.

Nous nous y prenons mal , pour nous faire écouter , ont dit plusieurs d'entre les défenseurs des Prétendues Réformes. Nous entr'excommunier , c'est nous reprocher publiquement les uns aux autres de détruire une partie essentielle de la foi. Mais pouvons-nous tout ensemble être les réformateurs de l'Eglise & les destruc-teurs de sa foi ? Si nous sommes si chance-lans ou si divisés dans la doctrine , avec quelle vraisemblance nous dirons-nous Envoyés pour redresser la créance du Genre humain ? Nos querelles nous démentent : & ne pas savoir nos instructions , c'est n'en avoir pas reçu. Baissions donc le ton : ne parlons plus de mission extraordinaire , & tenons-nous-en à une méthode plus prudente , à une façon plus modeste de tourner le principe qui a donné naissance à nos Eglises. Cette méthode consiste à laisser à chacun la liberté d'examiner la doctrine , afin qu'il puisse se réformer lui-même en se déterminant en faveur de l'Eglise où il trouvera la doctrine la plus pure & la meilleure façon d'ensei-

gner. Du principe de notre réforme, il n'y a plus qu'un pas au Tolérantisme universel, si ce n'est la même chose. Car accorder à autrui la liberté de discerner & de choisir une doctrine, c'est lui laisser la liberté de la suivre, ou c'est ne lui rien accorder. Peut-on l'excommunier ensuite sans décider qu'il ruine la foi ; & décider n'est-ce pas dominer ? Notre conduite n'est point d'accord avec notre principe ; il nous incline à la modération, & notre conduite est pleine de hauteur & d'airain. Nos divisions ne sont réparées par aucun air de bienfaisance, ni par aucune règle qui nous rapproche.

Il règne plus de conséquence dans l'Eglise Catholique. Elle a ses opinions, dont on ne parle pas aux Fidèles, & qui n'exercent que ses écoles : mais elle a une règle qui prévient les divisions, & qui fixe la conduite comme la foi. L'objet de la créance universelle se présente partout avec dignité & avec conformité. Quand on sonne l'annonce du Sermon & de la Prière publique à Marseille, à Québec, ou à Ponticheri ; dans tous les continens les Fidèles Catholiques savent comme le Pasteur de quel dogme & de quelle vérité on les occupera. C'est partout le même langage & la même mission. Il y

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.



a une forme de doctrine universellement connue, qui met le Pasteur en règle aussi bien que le peuple.

Le Pasteur renouvelle & perpétue la publication d'une partie de la doctrine commune. Il en tire de quoi faire naître des sentimens & animer les bonnes mœurs. Ses talens peuvent éclairer & toucher: mais c'est d'abord la connaissance de la réalité de sa mission qui persuade. On est convaincu que la parole de vérité est sur les lévres du Pasteur, parce qu'il ne se présente qu'avec les témoignages notoires de l'envoi Apostolique: & d'une autre part, la même règle qui prévient les égaremens du Pasteur, en l'assujettissant à l'étude du dépôt, fait en même-tems la sûreté des Fidèles. Ceux-ci ne demandent non plus les preuves des dogmes, ou de l'Evangile, ou du Ministère, qu'ils ne demandent les preuves de l'acquisition de leur patrimoine ou de l'établissement de leur magistrature. La preuve en seroit aisée: mais à quoi bon prouver ce qu'on ne conteste pas? A quoi bon faire par des paroles une démonstration qui est, disent-ils, toujours subsistante, & qui parle à tous les yeux? Il y a une possession publique. Il y a une perpétuité d'actes & de succession. Il y a enfin une règle, qui est

d'être sûr des intentions d'un Législateur & de l'effet de ses loix , quand ceux à qui il en a donné la dispensation ne sont point révoqués. Il faut avouer que cette confiance sied bien au Ministère qui montre une succession de dix-sept cens ans , & qui fait profession de ne rien dire de lui-même , mais de transmettre ce qu'il a reçu.

Quant à nous autres qui suivons plus nos lumières naturelles que l'autorité , & qui fixons la révélation par la raison , nous ne croyons avoir de droit d'être écoutés qu'autant que l'argumentation nous en donne : & cette autorité que nous sentons bien qui manque à notre Ministère , nous tâchons de la retrouver dans la force de nos sillogismes. Nos Sermons de la sorte deviennent des controverses par l'éternelle discussion du pour & du contre. Nos dogmes conséquemment se diversifient comme nos pensées.

Nous ne connoissons aucun frein. Ni les Théologiens qui vivent , ni ceux qui ont vécu , ni les Peres des premiers siècles , ni les assemblées des Eglises , ni les formules universelles ; rien ne nous subjugue , parce qu'un seul esprit , disons-nous , peut quelquefois mieux voir que tous les esprits.

Cette maxime , qui soumet tout à notre

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

jugement, nous conduit par elle-même, quand elle est seule, à des divisions aussi interminables qu'indécentes. Mais cette liberté deviendra profitable quand elle sera accompagnée d'une règle qui mette la paix parmi nous. Il y a long-tems qu'on en a senti la nécessité.

Le désavantage que nous éprouvons du côté des lumières, nous pouvons le réparer par une condescendance sans bornes pour ceux qui pensent autrement que nous : cette douceur découle naturellement de la liberté que nous laissons à chacun d'examiner & de choisir. Faisons-nous-en un devoir, une maxime de conduite qui nous caractérise. Tolérons ce que nous n'avons pas le pouvoir de condamner ; & n'ayant que celui de nous réformer nous-mêmes, selon nos lumières, gardons-nous, soit de noter les sentimens d'autrui, soit d'excommunier les personnes.

Nous ne ferons pas, il est vrai, un même corps par l'uniformité des dogmes consentis : mais nous montrerons la disposition la plus nécessaire pour entrer en société, qui est de ne pas épouser nos propres sentimens avec chaleur. Le nom de *Tolérans* que nous prendrons, sera entre-nous une annonce de paix, & ne

nous distinguer au dehors que par une modération propre à nous faire aimer.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Sans troubler personne dans le choix de ses opinions , il ne faut que nous résoudre à ne pas établir les nôtres comme nécessaires. Voilà le sûr moyen d'amener toutes les Eglises Réformées à une concorde universelle. Permis de croire Jesus-Christ présent sur l'Autel : permis de ne le pas croire. Permis de le confesser présent dans le Sacrement , & de ne l'y pas adorer. Permis à plus forte raison de l'y croire présent & de l'y adorer.

Liberté de le croire Dieu & co-éternel au Pere : liberté de ne le croire Dieu que par une dénomination d'économie : liberté de confesser sa divinité , sa satisfaction , tous ses mystères , comme vrais & révélés , sans croire tous les esprits obligés à plier leur raison aux mêmes vérités.

En un mot on ne refusera le salut à aucun de ceux qui se disent Chrétiens. Une telle conduite est digne de la charité que le Christianisme inspire : & ce moyen si dégagé des petitesse de l'amour propre n'est-il pas fait pour opérer l'unité ?

Cette invention que l'instituteur du Christianisme n'avoit pas mise en œuvre , n'a pas laissé par une apparence de générosité , & par sa trop grande commodité ,

Effets de
ce système.



d'en imposer à bien des esprits. Le Tolérantisme au premier aspect semble né pour rallentir les haines. Il tourne les sectes belligérantes, sinon à la concorde des sentiments, du moins à la cessation de toute hostilité. Si c'est une erreur, elle est d'autant plus dangereuse qu'elle plaît : en prenant les couleurs de la retenue & de la politesse.

Progrès du
Toléran-
tisme.

Avant que d'en faire l'analyse, disons un mot de ses progrès. Les Sociétés qui se prétendent réformées sont aujourd'hui Tolérantes. La plupart de ceux qui se sont séparés par choix, ou qui persévérent avec leurs familles dans la séparation d'avec l'Eglise Catholique, ne haïssent plus qu'elle : & comme c'est d'elle qu'ils ont reçu ce qu'ils ont de bon, que c'est dans cette Eglise que leurs Peres avoient trouvé la vie, ils la toléreroient elle-même, si elle n'étoit intolérante. C'est là son crime. Ils ne parlent point d'elle tranquillement, parce qu'à leur gré la défense de la foi y est trop entière. Mais ils en usent honorablement avec la multitude des sectes, si divisées & soudivisées qu'elles puissent être, parce qu'ils y trouvent une condescendance réciproque.

Ils embrassent très-communément dans la généralité de leur patience, j'ai presque dit, de leur estime, le Socinianisme

même pour qui Jesus-Christ n'est Dieu qu'en figure. Plusieurs ne trouvent rien d'essentiellement mauvais dans le Mahométisme , où Jesus-Christ est honoré avec une réserve encore plus grande. Ce qui surprend le plus c'est de les voir en bonne intelligence avec le Déïsme pour qui l'alliance Chrétienne est une imposture , & qui n'honore la philosophie de Jesus-Christ que jusqu'à la Croix exclusivement.

Cette double disposition de haine envers l'Eglise Catholique , & de ménagement pour toutes les sectes qui l'ont quittée , se déclare très-particulièrement par le choix des citations qui décorent les écrits des P. Réformés. D'une part ils évitent avec soin de citer les saints Peres , & sur-tout les Peres des quatrième & cinquième siècles : ou ils ne les citent que pour les critiquer. C'est une résolution prise de ne pas inspirer aux Lecteurs une vénération indiscreté pour des écrits dans lesquels la foi actuelle de l'Eglise Catholique se trouve énoncée à chaque page. D'une autre part ils citent , ils compilent avec complaisance les écrits de Pope , de Bayle , & de Montagne ; dont la religion ne les incommode point , & dont ils ne craignent point de faire goûter les

principes. Je ne voudrois pas répondre que le Tolérantisme n'ait fait des prosélytes jusques dans l'Eglise Catholique. Comment se défendre d'un système qui remet la raison dans ses droits , & qui semble concilier tous les partis ?

Nature du
Tolérantisme. Il
ruine ce
que Jesus-
Christ a
établi.

J'avoue que si je n'étois pas Chrétien, je serois Tolérant. Je le serois même étant Chrétien , si le Christianisme étoit sans règle , si l'on devenoit Chrétien comme on devient Philosophe , & si l'Auteur de la foi n'avoit établi pour la fixer , une Législation régulièrement autorisée selon les formes usitées par-tout , ce qui ne laisse lieu à aucune discussion. Mais le Tolérantisme a un défaut : c'est de renverser ce que Jesus-Christ a établi.

Le Sauveur régle & captive le raisonnement humain par la foi. Le Tolérantisme abandonne la foi au raisonnement. Jesus-Christ établit la foi par un Ministère immortel , qu'on ne peut rejeter sans rejeter le Sauveur lui-même. Le Tolérant se passe du Ministère , & du culte extérieur. Il fait plus : il vous permet de vous passer du Ministère , ou de vous en donner un à votre gré. Jesus-Christ avoit tiré les nations des égaremens de l'esprit humain , en les amenant à la confession distincte des mêmes vérités , par la prédication

dication universelle de la même foi , par LA DE-
l'annonce d'une doctrine à suivre non MONSTR.
d'une doctrine à examiner. Sans livrer à
la dispute sa divinité , son incarnation , sa
résurrection , sa médiation , il s'est con-
tenté de produire & de perpétuer les té-
moignages qui doivent garantir l'Apos-
tolat & la prédication jusqu'à la fin. La
foi conduit ainsi la raison par des moyens
conformes à son état , & lui épargne les
suites de sa fragilité. La Réforme au con-
traire & le Tolérantisme rejettent la rai-
son dans son ancienne incertitude , en la
remettant sous sa propre conduite. Au-
tant valoit-il être sans révélation.

Jesus-Christ après avoir fixé pour tou-
jours l'unité de la foi par l'unité du Mi-
nistère , vouloit qu'on s'attendît à con-
fesser hautement cette foi , au péril même
de sa vie. (a) Le Tolérantisme n'oblige
à rien : il ne blâme l'ignorance d'aucunes
vérités : bien moins en demande-t'il l'u-
niforme confession. Il ne s'expose à rien
& trouve chacun orthodoxe , à proportion
qu'on fait taire ses sentimens , ou les mon-
trer avec indifférence. Les vues du To-
lérantisme ne sont donc point celles de
Jesus-Christ.

(a) *Qui me confessus fuerit coram hominibus , confi-
tebor & ego eum coram patre.*

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Mais la célébrité & le nombre de ceux qui s'y rangent, ne sont-ils pas capables de compenser ce désavantage ? Ce sont souvent de très-beaux esprits.

En pré-
sence de la
révéla-
tion, l'es-
prit de
l'homme
n'est rien.

Les plus grands génies deviendroient la risée de l'univers, s'ils vouloient refaire ou interpréter à leur gré les traités de Riswick & de Munster, même en laissant aux autres la liberté de les entendre à l'ancienne façon ; ou s'ils quittaient le Parlement pour se donner à eux-mêmes une petite Magistrature à part, faite exprès pour eux, mais sans ôter aux autres la liberté d'aller à la vieille Justice.

Les hommes les plus célèbres tombent dans un ridicule encore plus grand, quand ils s'ingèrent de nous arranger un autre Christianisme plus raisonnable que le précédent ; sans toucher néanmoins à la liberté d'autrui, & en approuvant gracieusement tous les différens Christianismes nés & à naître.

Ces institutions, concessions, & transactions, sur un traité dont la Puissance législative s'est visiblement réservé la tenue & la promulgation, sont-elles des démarches qui fassent honneur à l'esprit humain ? Elles sont à-peu-près aussi sérieuses & aussi importantes que la Théologie de saint Evremond, qui décide quel-

que part avec plus de gravité que le vin
d'Aï n'en inspire , qu'on réservera la vi-
gueur du gouvernement Episcopal pour
les Etats Monarchiques , & la modestie
du gouvernement Presbytérien pour les
Etats Populaires.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Le Christianisme est-il donc un pays
nouvellement découvert , abandonné au
premier occupant , & où il soit libre à
chaque nouveau débarqué de s'arranger ,
comme il le jugera convenable ? Rien ne
décele mieux l'extrême petitesse de ceux
qui se donnent pour de grands esprits ,
que de vouloir être écoutés , quand il est
notoire que Dieu nous parle , & de se
présenter avec leurs systèmes , quand le
souverain législateur nous adresse le sien
par une publication régulière.

La petitesse n'est pas l'unique défaut
de leur conduite. En se disant Chrétiens ,
ils font profession de recevoir la loi & la
parole de Dieu : mais en grands raison-
neurs ils se réservent la liberté d'en fixer
le sens. Ce qui est une vraie dérision.

Il faut opter. S'il n'y a point de Minis-
tère , il n'y a point de Christianisme : &
c'est une bassesse de se dire Chrétien. Mais
si le Ministère & ses témoignages se sont
perpétués , nous savons les intentions du
Législateur , puisque c'est pour nous les

V ij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

apprendre qu'il ya un Ministère. Qu'est-ce donc au juste que cette liberté d'interpréter l'Evangile par la raison ? qu'est-ce que la protestation que font les Tolérans en ramenant la révélation à leur sens, de laisser aux autres la liberté d'une semblable interprétation , sinon un aveu très-intelligible d'une commune infidélité? C'est une convention de pur intérêt entre gens qui n'ont rien de commun que le mépris de la règle , & qui ménagent les termes par considération pour eux-mêmes. C'est une contenance telle quelle qui sert à cacher le désordre de leurs pensées , & la pitié qu'ils se font les uns aux autres.

Le Tolé-
rantisme
n'est point
la toléran-
ce Chré-
tienne.

Le Tolérantisme que nous venons de voir si plein de foiblesse & de déguisement , commet une dernière injustice en se donnant les couleurs & le nom de la Tolérance Chrétienne , qui est une vertu très-aimable & très-nécessaire , mais que le Tolérantisme détruit par une cruauté très-réelle.

Nous ne parlerons pas ici de la politique des Souverains qui étendent ou qui resserrent la liberté de professer différentes religions dans leurs Etats. Il s'agit de régler notre propre conduite & nos sentimens personnels à l'égard de ceux qui

se sont retirés des Assemblées de l'Eglise Catholique. N'y auroit-il pas un mérite réel à les tolérer tous, même à concevoir qu'ils peuvent demeurer tranquilles dans la voie qu'ils ont choisie, & qu'ils croient bonne? Pourquoi vouloir les alarmer sur leur état? Nous ne voudrions pas toucher à leurs biens. Mais la liberté de leurs pensées ne leur est-elle pas aussi chère? Nous devrions les laisser en paix en faisant comme eux profession d'une tolérance universelle. N'est-ce pas là où nous conduit la douceur Chrétienne qui est bien-faisante envers tous?

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

La douceur Chrétienne & la tolérance Chrétienne, ont également leur principe dans la charité : mais la charité agit fort différemment, & acquitte des devoirs qui se diversifient selon les lieux & les personnes. Nous devons la douceur Chrétienne à tous les hommes, en quelque situation qu'ils se trouvent, & de quelque religion qu'ils soient. Mais nous ne leur devons pas indistinctement la Tolérance. L'une n'est point l'autre : & il est de la dernière conséquence de prendre à cet égard les vraies idées de l'Evangile. Commençons par la douceur Chrétienne. Une des intentions de l'ancienne loi, & de la sévérité Judaique étoit de conser-

La dou-
ceur Chré-
tienne.

V iij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

ver à part le peuple dépositaire des promesses malgré son éloignement pour la vraie justice. C'étoit de le préserver de l'idolâtrie , de l'empêcher de se confondre avec les Gentils par des alliances qui auroient rendu la postérité d'Isaac , & la ligne de Juda méconnoissables. Delà les expulsions , les exhérédations , l'exacte tenue des registres , les châtiments rigoureux contre les infracteurs de la loi ; mais spécialement contre les Israélites vaincus d'idolâtrie.

Ceux qui crient contre la dureté de ces traitemens ne voient ni la profonde ingratitudo de ce peuple indomptable ; ni la sagesse des moyens qui conservoient efficacement le dépôt des promesses , & en empêchoit la dissipation comme celle du peuple même , malgré son empotement pour les licences & pour les superstitions Payennes.

On a vû le châtiment final de leur obstination dans la ruine des dix Tribus persévéramment infidèles ; & la justesse des vues qui régloient le tout , par la conservation spéciale de la tribu de Juda qui avoit les promesses.

Rappellons-nous de plus que dans l'institution de la République des Hébreux , le gouvernement en étoit une

vraie Théocratie. (a) L'Arche portative LA DE-
n'étoit pas seulement le dépôt des loix MONSTR.
de la nation : mais par la posture d'adora-
teurs qu'on avoit donnée aux deux sim-
boles qui accompagoient les deux côtés
du propitiatoire , ou du couvercle de l'Ar-
che , elle étoit le trône du grand Roi , le
trône de l'invisible qui y recevoit les
hommagcs de son peuple & lui faisoit
connoître ses volontés. Les Hébreux pen-
dant quatre cens ans n'eurent point d'autre
Roi que Dieu même : & l'acte d'idolâtrie étoit une véritable rebellion , qui
ruinoit l'ordre public , donnoit consé-
quemment lieu à une juste rigueur , &
faisoit traiter un Idolâtre comme un en-
nemi déclaré. Le zèle de Phinéès reçut
des éloges , & sembloit même donner des
armes aux particuliers contre ceux qui
étoient publiquement Idolâtres.

Mais ni cette séparation d'avec le reste
du genre humain , ni cette manière de
punir de mort les contraventions à la loi ,
ne sont plus l'esprit du Christianisme qui
fait des adorateurs par l'amour du de-
voir , non par la crainte des mauvais traî-
temens. Les Chrétiens ont à vivre avec
tous les hommes ; * & fussent-ils au mi-
lieu des loups , leur douceur doit être ^{* I. Cor. 5.} ^{10.}

(a) Le gouvernement de Dieu.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

invincible : ils font une profession expressive d'aimer les hommes , & leurs ennemis même. Cet esprit est l'ame & le grand objet de la nouvelle alliance. On ne tue point ; on ne maltraite point ceux qu'on aime & qu'on est obligé d'aimer.

C'est sans déroger au principe de cette bienveillance invariable ; c'est sans se soustraire aux supports de la société ; qu'ils évitent avec prudence le commerce de ceux de leurs frères dont les mœurs sont scandaleuses , ou les liaisons nuisibles. L'activité des services ne souffre aucune interruption par cette réserve : & ce fond de bonne volonté qui les rend respectables à leurs ennemis même , ne les abandonne pas quand ils ont à vivre avec des frères ou avec des supérieurs d'une conduite injuste ou irrégulière. Les bons offices ne sont pas toujours en leur pouvoir : mais ils ne seroient plus Chrétiens que de nom ; ils seroient devenu Pharisiens , ou faux zélateurs , si leur zèle étoit meurtrier.

On vit descendre sur Jesus-Christ le symbole de cet esprit de la nouvelle alliance au moment qu'il en fit l'ouverture , c'est-à-dire , à la prédication de son Précurseur. Depuis les jours de Jean-Baptiste les prophéties & la loi ont leur accom-

plissement , puisque le Sauveur promis est l'auteur de la grace & de la vérité : il apporte au genre humain non l'esprit de terreur , qui seul n'établit qu'une justice extérieure ; mais l'esprit de charité qui établit la douceur , la bienveillance , la paix , le règne de Dieu dans les cœurs. Il ne nous sera plus ordonné d'autre violence que celle que nous nous ferons à nous-mêmes pour ravir les vrais biens. Tout ce qui vient ensuite , soit dans les leçons du Sauveur , soit dans les exemples de ses Disciples , inculque d'une façon constante au Chrétien de ne se porter à aucune violence à la vûe des plus grands scandales : de ne point invoquer le feu du Ciel sur ceux même (*a*) qui traversent l'œuvre de Jesus-Christ ; & sur-tout de ne point tirer l'épée pour la défense de la foi contre le Ministère public , (*b*) contre le gouvernement de l'Etat ; mais de regarder comme indissolubles les sermens qui attacheront les Chrétiens , ou à Tibère , quoique payen ; ou à Néron , quoique persécuteur ; ou à Julien , quoiqu'apostat.

Ni la fausse religion ni l'irréligion ne peut servir de titre à un particulier qu'elle

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

(*a*) *Luc. 9. 54. & suiv.*

(*b*) *Joan. 18. 11.*

LA DE- afflige ; pour attenter à la vie d'un autre
MONSTR. particulier , moins encore à la vie d'un
EVANGEL. supérieur. Quand les premiers Chrétiens
se virent poursuivis par des loix injustes
& inhumaines , leurs ressources furent la
prière , la patience , la fuite ; jamais le
schisme , jamais la rébellion , ni les poi-
gnards.

Mais cette douceur qui se laisse mal-
traiter plutôt que de maltraiter personne ;
cette douceur qui a rendu le Christianis-
me vraiment grand aux yeux de toute la
terre , & qui doit rendre les vrais Chré-
tiens aimables à tout ce qui les environne ; n'emporte point avec elle l'obliga-
tion de penser que chacun pourra se sau-
ver dans sa secte , & de négliger la règle
de la vérité pour avoir la paix.

On doit tout sacrifier à la paix hors la
vérité , & la règle qui nous assure la vérité . Mais la règle de la vérité & de l'allian-
ce Chrétienne ; règle à jamais justifiée par
la sage pratique de toutes les sociétés ;
est de reconnoître la législation par les
pouvoirs des Envoyés , & de s'assurer de
la réalité de l'alliance par la perpétruité
d'un seul & même Ministère . Sans cette
règle , la seule propre à maintenir la cer-
titude dans un Corps , l'Apostolat étoit
inutile ; & sans l'Apostolat , l'annonce de

l'Incarnation étoit une tentative super-
flue , puisqu'on annonceroit en vain ce
qui ne pourroit être certifié.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Il paroît cependant , disent les Tolé-
rantistes , que S. Paul a proposé sur ce su-
jet des idées fort différentes de celles des
Catholiques. Il ne veut pas qu'on trouve
mauvais que chacun abonde en son sens :
c'est déjà nous accorder une grande li-
berté , & nous prescrire la loi de la con-
descendance : mais il va beaucoup plus
loin. Il n'exige qu'une chose comme ab-
solument nécessaire de la part de ceux
qui enseignent : c'est qu'ils supposent tous
l'Incarnation du Verbe divin , ou du moins
la Médiation du Sauveur Jesus - Christ.
Voilà le fondement sur lequel il faut que
chacun bâisse. Il souhaite ensuite qu'au
lieu de pailles , de bois , de matériaux
foibles & combustibles , on n'en ajoute
que de bons à l'édifice commencé. Il
avoue que Dieu fera la recherche & le
discernement de tout ce que les Ministres
de la parole auront enseigné ; que tout
ce qu'il y aura de foible dans leur Mi-
nistère sera perdu & mis à néant. Mais
il n'en fera pas de même des auteurs de
ces opinions. Leur personne sera sauvée ,
salvabitur. Et si Dieu les tolère jusqu'à les
sauver , sa conduite ne devient-elle pas la

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

régle de la nôtre ? Nous sommes donc tenus les uns envers les autres à la loi d'une exacte tolérance.

La Tolé-
rance
Chrétien-
ne.

J'avoue que S. Paul prescrit ici la règle de la tolérance Chrétienne : mais envers qui veut-il qu'on l'exerce ? assurément c'est envers ceux qui honorent l'unité , non envers ceux qui la rompent, en rejettant le Ministère & en multipliant les sectes. Il parle de ceux qui enseignoient dans l'Eglise de Corinthe , & qui à la prédication de l'Evangile ajoûtoient déjà quelques opinions ou explications différentes. Il leur avoue que Dieu en éprouvant les imperfections de leurs services pourra épargner leur personne , & leur accorder le salut , parce qu'ils n'ont ni quitté l'Eglise ni rejetté son Ministère. Mais il intimide tous les ouvriers négligens ou amis de leurs propres pensées, en leur faisant bien comprendre que l'œuvre & l'ouvrier même seront mis à l'épreuve , & à une épreuve aussi terrible qu'est celle du feu. De mauvais matériaux tels que le bois , ou le chaume , employés au lieu de pierres , employés pour des matières solides , seront éprouvés & emportés : l'ouvrier lui-même loin d'en recevoir la récompense , courra un très-grand risque de ne pouvoir échapper.



L'intention , l'intérêt , l'amour propre ,
le défaut de charité , tout sera jugé , &
évalué . S'il se sauve , c'est comme on se
sauve en passant au travers du feu.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Saint Paul est si éloigné d'autoriser ces bâsseurs d'Eglises indépendantes , où chacun est sa règle à lui-même , qu'il fait trembler les ouvriers même qui travaillent dans l'unité , en insistant fortement sur la nécessité de travailler de concert sur un seul fondement , & à un même bâtiment : en insistant avec chaleur sur le choix des matériaux les plus solides , & sur la conformité du second travail avec le précédent , tout autre assortiment ne pouvant manquer d'être réprouvé & anéanti .

L'Apôtre en ce même lieu foudroie également & les attachemens trop vifs , par lesquels les Disciples donnoient la préférence à certains maîtres , & la fausse sagesse avec laquelle certains maîtres commençoient à joindre des pensées humaines à la doctrine révélée . Cette philosophie l'allarmoit , & les partialités des fidèles , comme la diversité des opinions , lui paroissoient des commencemens de schisme . Il ramène tout à l'unité , & par l'unité à l'union .

Bien loin donc d'abandonner l'édifice

LA DE.
MONSTR.
EVANGEL.

comme font les Tolérans , à la multiplicité des conducteurs & à la discréption des travailleurs , ils les rappelle sévèrement à la loi d'une seule architecture. " Si „ quelqu'un , dit-il , détruit le temple de „ Dieu , Dieu le détruira .

Nous devons sans doute à tous ceux de nos Frères qui se sont retirés de nos assemblées , ou qui persistent dans le schisme de leurs peres ; la douceur & la bienveillance que nous ne refusons pas même aux Infidèles , ni aux Juifs , ni aux grands pécheurs . Mais quoique nous ne maltraitions ni les Infidèles , ni les Juifs , ni les mauvais Chrétiens ; quoique nous honorions dans le schisme le plus consommé les talens , la probité , & sur-tout le respect que plusieurs y cotiservent pour les premiers Conciles ; nous ne tolérons pas pour cela le renversement de la règle : & en est-il un plus grand que d'admettre la prédication d'un Apostolat immortel sans croire les esprits obligés de s'y soumettre ? est-il un renversement pareil à celui d'abandonner la révélation à la discréption des particuliers , & de reprouver l'ancien Ministère dont la destination connue est d'amener tous les ef-

Ephes. 4. prits à une même foi ; *in unitatem fidei?*
13.

On ne tolère ni dans un édifice la liberté

de bâtir sur deux desseins , ni dans une Légation la liberté de publier des traités qui se contredisent.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

La douceur Chrétienne s'exerce envers ceux qui sont avec nous dans l'Eglise , & envers ceux qui sont sortis d'avec nous. Cette douceur n'excepte personne. Mais la tolérance Chrétienne , que saint Paul autorise & que l'esprit de Dieu commande , ne peut raisonnablement avoir lieu qu'envers ceux qui sont dans la communion du Ministère Apostolique. Elle n'opère point l'unité : mais elle l'entre-tient & la suppose.

Comme la douceur est l'exercice de la bienveillance que le Chrétien porte au genre humain , la tolérance est l'exercice de la modération avec laquelle nous devons souffrir les défauts de la fraternité. Nous espérons le salut des Prédicateurs & des Fidèles qui ne sont qu'un seul corps , qui honorent l'unité , qui honorent le commun Ministère & la prédication universelle. Mais quoique dans la même voie que celle où nous marchons tous ensemble , ce sont des hommes pleins d'infirmités , qui peuvent avoir leurs scrupules , leurs ténèbres , même des opinions erronées. Nous pouvons être plus ou moins allarmés sur les suites de leurs dé-

LA DE- fauts : mais nous avons la paix avec tous
MONSTR. ceux que l'Eglise laisse dans sa commu-
EVANGEL. nion.

Elle a le pouvoir de condamner toute erreur , & de supprimer toute diversité d'opinions dans la doctrine de la foi & des mœurs. Mais nous ne sommes les juges ni de ses raisons , ni de ses délais. Sa patience est le modèle & la mesure de la nôtre : & c'est en elle une prudence pleine de charité de se contenter pendant un tems de montrer à ceux qui se trompent le dépôt de toute vérité , pour les ramener à l'uniformité de l'ancienne doctrine , sans les condamner d'abord avec éclat. De notre part quelle prudence & quelle autorité y auroit-il dans des particuliers à vouloir aller plus vite , ou plus loin qu'elle ?

Tels sont les fondemens de la vraie & nécessaire tolérance. Elle est essentiellement composée des deux vertus dont l'Eglise nous montre l'exemple : je veux dire , d'une grande patience , & d'une grande prudence. Mais quelle patience & quelle réserve montrerons-nous envers ceux qui ne veulent plus être avec nous ? & quelle prudence y auroit-il à tranquiliser ceux qui étant hors de l'unité marchent à l'avanture sous la conduite de

de leur propre esprit ? Rejeter l'annonce du Ministère que Jesus-Christ a adressé à tous les peuples & à tous les siècles, c'est le rejeter lui-même : & ne pas suivre Jesus-Christ c'est marcher dans les ténèbres.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

La tolérance est la vertu de ceux qui marchent ensemble dans la voie lumineuse & connue de tout tems. Ils souffrent mutuellement leurs désauts & leurs légers écarts , parce qu'enfin ils ne quittent point la voie. Mais le Tolérantisme est une illusion pleine d'inhumanité , puisqu'au lieu de troubler ceux qui ne peuvent manquer de s'égarer en prenant des routes différentes ; il les rassure en leur persuadant que toutes routes sont bonnes , & aboutissent au terme du salut.

Les esprits les plus sensés & les plus cultivés par l'usage des précautions qui se prennent dans la Société ; peuvent voir , indépendamment des secours sans nombre qu'ils trouvent dans les livres & dans les autres monumens , que la grande certitude de l'œuvre de notre salut a été attachée par une singulière providence à des moyens immanquables. Ces moyens sont la perpétuité d'un Apostolat toujours visible , & la forme extérieure de l'ancien gouvernement , qui dans l'Eglise comme

Tom. VIII. Part. II. X



LA DE- dans toute autre Société, sert à montrer
MONSTR. les vrais pouvoirs & réprove nettement
EVANGEL. tout ce qui s'en démembre pour se gou-
verner à part. De même aussi que le bon
usage de la raison n'est pas d'ébranler par
des doutes la réalité des établissemens
notoires, mais d'y acquiescer & de nous
en servir ; ce ne peut être que par le plus
grand abus de la raison humaine, qu'on
a osé dire que l'Eglise n'étoit plus, tandis
que nulle puissance ne pouvoit prévaloir
contre elle. C'est un égal travers d'avoir
cru qu'on pouvoit écouter différens Mi-
nistères, ou absolument se passer de tout
Ministère, tandis que le Sauveur en avoit
envoyé un pour tous les lieux, & pour
tous les tems ; n'en avoit envoyé qu'un
& en avoit rendu l'unité toujours recon-
noissable par la subordination, par l'ag-
grégation, & par la succession.

Mais cette visibilité que l'Eglise Ca-
tholique reçoit de son Ministère est-elle
une vérité aussi accessible pour les esprits
bornés, ou peu cultivés, qui font la mul-
titude ?



CHAPITRE IV.

LA DÉMONSTRATION
ÉVANGELIQUE,

*Proportionnée à la capacité du
Peuple.*

Les grands esprits peuvent envisager la religion Chrétienne sous ses différentes faces , & en tirer des preuves dont l'une fera plus d'impression sur un caractère , l'autre sera plus touchante pour un autre. Par-là ils servent la religion & le prochain. Mais quelque reconnoissans que nous devions être de leur travail , nous pourrions excéder en le mettant au-dessus de sa juste valeur. Gardons-nous de perdre de vue le principe important que *les preuves de la religion ne sont point la communication de l'alliance* , & que ni les savans , ni les simples , ni les petits , ni les grands , ne peuvent dans l'ordre commun avoir part aux biens révélés , que par le Ministère porteur de la parole & des Sacremens : parce que

le Christianisme n'est pas seulement une Doctrine qui puisse être enseignée dans des livres ; mais une Alliance qui doit être reçue de la bouche & des mains que Dieu en a rendu dépositaires.

Cette économie tient tous les esprits sur une même ligne. Nul d'eux , dans l'ordre de la révélation , ne sera lui-même sa lumière. Nul d'eux n'entreprendra de se donner pour la lumière des autres. Tous puissent la vérité & les biens de l'alliance dans les moyens établis pour la communiquer : & quiconque osera conduire autrui dans les voies du salut , doit avoir reçu son ordre & montrer sa mission. Si sa mission est arbitraire , il égare au lieu de conduire , parce que celui qui ne peut pas justifier son Ambassade , n'a point de traité valide à présenter.

Cette première règle dont chacun sent la solidité à proportion de sa droiture d'esprit , a un autre avantage : c'est de pouvoir devenir palpable & accessible au plus petit peuple. Essayons de faire voir combien il est aisë aux plus simples , en suivant les usages universellement reçus dans la société ; de connoître nettement les pouvoirs & la perpétuité du Corps d'Envoyés qui nous reconcilie * avec Dieu.

* I. Cor. 5.
20.

À la première maxime , qui est de juger d'une législation par les témoignages rendus aux Envoyés , la Société joint une seconde règle intelligible aux simples , comme aux plus savans , qui est que *le Député d'une Compagnie connue , met autant de certitude dans les affaires qu'il transige , que si le Corps entier s'étoit transporté sur les lieux.*

L'ordre de la Providence a été visiblement de mettre la démonstration de son Evangile à la portée de tous , en l'attachant à des moyens d'usage , & à l'extérieur même de la religion : mais n'appréhendons-nous point que cette preuve ne s'affoiblisse comme l'extérieur ?

Nous sommes accoutumés à voir traiter la religion avec un air de grandeur. La magnificence des Temples , l'éloquence des Prédicateurs , un Clergé nombreux & éclairé , la contenance respectueuse des assemblées Chrétiennes , tout fait sur nous des impressions touchantes. Dépouillons la religion de cette majesté extérieure , & réduisons-la , si l'on veut , à ce qu'elle a de plus simple. Allons la chercher dans les lieux les plus pauvres. C'est pour nous une nécessité de savoir comment elle y fait ses preuves. Ne rougissons ni de l'extérieur , ni des motifs qui

X iij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

326 LE SPECTACLE

LA DE- suffisent dans les voies de Dieu pour
MONSTR. amener à la sainteté les ames qui lui sont
EVANGEL. chères.

Il n'est plus question de livres, parce que nous avons affaire à des gens qui ne lisent tout au plus que leurs prières. Mais ils écoutent comme nous la parole de Dieu, puisque *la foi*, qui est pour eux comme pour nous, *leur vient de la prédication*. Faisons donc voir ici que les droits du Ministère qui leur parle leur sont aussi connus, que les établissements humains dont ils sont le mieux instruits.

Un Prêtre Catholique se présente dans une Paroisse de campagne composée de plusieurs hameaux : il en a rassemblé les habitans pour être mis en possession du gouvernement de cette Eglise peu distinguée, & où tout se ressent de l'éloignement des villes. Il adresse la parole à ceux que son Evêque lui a confiés, & entreprend de les convaincre que sa mission est pour eux aussi salutaire & aussi certaine que s'ils recevoient immédiatement les premiers Envoyés, & Jesus-Christ lui-même.

Puisque c'est là notre objet actuel, & qu'il reste à nous montrer, de même qu'on va le faire voir à ces bonnes gens, que les petits peuvent être aussi claire-

ment instruits de la réalité du Ministère qui les sauve , que les habitans des villes les plus opulentess ; jettons-nous dans la foule des Auditeurs de cet homme qui se dit Envoyé , & spécialement adressé à eux. Ecouteons comment il pourra leur persuader que leur condition se trouve préférable à celle des Sociétés séparées. Entreprendra-t'il de les instruire par des citations de livres ? Ils les entendent peu , ni n'en connoissent le mérite ou l'autorité. Employera-t'il une suite de raisonnemens ? Elle n'a point de prise sur ces sortes d'esprits. Leur traitera-t'il le tout historiquement ? Mais son récit ne portera pas ses preuves avec lui. Je le vois seul. Il n'a rien à leur faire toucher au doigt & à l'œil. Il n'a autour de lui ni témoins , ni répondans , ni monumens. Je tremble pour le troupeau dont le Pasteur est si dénué de tout support. Mais plus les circonstances , où nous le voyons , sont désavantageuses , plus son Discours devient intéressant pour nous. Sachons en l'écoutant , si la religion Catholique lui fournit des témoignages que les plus simples puissent comprendre , & qui doivent raisonnablement les persuader.

328 LE SPECTACLE
LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.
DISCOURS
D'UN CURÉ DE CAMPAGNE

Au jour de sa prise de possession.

MESSIEURS,

Il est aisé de vous dire : *Je suis l'Am-
bassadeur de Jésus-Christ auprès de vous.*
Bien des gens sont venus qui ont tenu ce
langage. Mais on les a rejettés : & si plu-
sieurs venoient à vous , vous ne les rece-
vriez pas indistinctement. Pourquoi donc
me recevez-vous aujourd'hui sans oppo-
sition comme votre Pasteur, comme l'En-
voyé qui a droit de vous conduire dans
les voies du salut ?

Vous en savez les raisons. Mais il y a
pour vous un grand profit à vous les rap-
peller dans un certain ordre , & à vous
entretenir du bonheur de votre condi-
tion. Car si vous êtes sûrs d'avoir un En-
voyé de Dieu qui soit expressément dé-
puté pour vous , vous êtes sûrs d'avoir
part à l'alliance des vrais biens : & com-
me la sûreté de votre état est la pensée
la plus consolante que vous puissiez avoir

dans vos peines , c'est aussi le plus grand trésor que vous puissiez laisser à vos enfants.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Vous avez même un juste besoin d'entendre quelquefois parler des vrais avantages de l'Eglise Catholique où Dieu vous a fait naître. Il ne se trouve que trop souvent des langues ennemis de votre paix & de tout bien , qui semblent prendre à tâche de vous jeter dans le découragement. Qu'avez-vous , disent-elles , qui vous relève au-dessus des autres sociétés Chrétiennes ? Y a-t'il même aucune certitude quelque part que ce puisse être à l'égard de la vie à venir ? Le Pasteur qui vient à vous dans vos solitudes est presque toujours sans talent ou sans zèle , & vous n'êtes pas instruits : ou enfin s'il acquitte les bienfiances de son état , ce n'est toujours qu'un homme . Où a-t'il pris ce qu'il vous débite ? Vous êtes Chrétiens sur sa parole : & ne peut-il pas se tromper comme un autre ? Catholique ou Mahométan , c'est toujours même incertitude.

Non , MES FRERES , votre foi n'est pas incertaine. Vos espérances ne sont point fondées sur les promesses d'un homme. Le Pasteur qui vous annonce la nouvelle du salut , & les récompenses promises à

330 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

la piété ne se présente pas à vous sans pouvoir justifier ses titres. Ce n'est point son savoir qui vous répond de ce qu'il vous annonce, comme ce n'est point son ignorance qui rendra votre état incertain : c'est sa mission qui vous sauve, & vous êtes sûr que sa mission vient de Dieu. Il en a les marques dans tout ce qui l'environne, & dans tout ce qui s'est présenté ailleurs à vos yeux. Il fait partie de l'Ambassade que Jesus-Christ a adressée au genre humain. Par ce Pasteur délégué pour votre Paroisse , vous avez part à l'alliance. Par lui vous êtes vraiment unis à ceux qui vous l'ont envoyé: par eux vous êtes vraiment unis à Dieu même de qui ils ont reçu leurs pouvoirs & l'alliance qu'ils vous apportent. Bien des gens se persuadent que ces choses sont bien éloignées de leurs sens : elles sont très-réellement sous vos yeux & sous vos mains.

Il est vrai que les biens qui vous sont annoncés ne se montrent pas encore. Dieu a créé des biens de différente nature. Il a créé le blé , l'or, & les perles: mais il n'a établi personne pour faire la distribution du blé, de l'or & des perles à qui en voudroit recevoir. Le travail les peut obtenir : souvent la cupidité les en-

léve. Dieu nous détourne d'y attacher notre cœur , parce que ces biens sont passagers : & il nous avertit qu'il nous en réserve de plus parfaits.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

C'est de ces biens durables qu'il a établi l'annonce la plus publique , & l'acquisition la plus sûre. Ces biens sont offerts à tous par une Ambassade répandue d'un bout de la terre à l'autre , & reconnaissables aux Petits comme aux Grands. Mais peut-être les marques de cette commission sont-elles trop spirituelles : elles sont au contraire parfaitement sensibles : elles vous sont aussi familières que les liaisons les plus ordinaires de votre vie.

Je suppose qu'un Prince Etranger , par exemple , un Electeur d'Allemagne ; ou si vous voulez un riche Marchand de Londres , fasse une estime particulière du vin qu'on recueille sur vos côteaux ; ou du safran que vos plaines produisent ; ou de la liqueur qu'on tire de vos oliviers. Vous apprenez que cet homme puissant veut vous engager par un commissionnaire à lui réserver tous les ans ce que vous avez de meilleur. Ce commissionnaire arrive & vous promet un prix toujours supérieur à celui qui vous sera offert par d'autres.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Si son payement n'est point prêt , vous demanderez des répondans ; & lorsque vous serez convaincus de l'arrangement qui régne dans les affaires de l'Etranger , comme de la réalité de la commission & des garans ; vous vous porterez avec plaisir à faire sa provision par préférence . Vous serez flattés d'un dépit sûr & durable .

Mais s'il n'y avoit point de témoignages rendus à l'envoi du commissionnaire ; si au lieu d'un , il s'en présentoit deux ou trois , qui en s'attribuant également la commission , voulussent être livrés sans argent & sans répondans ; vous ne seriez pas disposés à écouter de tels avanturiers , moins encore à leur avancer vos marchandises à crédit .

Vous commencez à voir comment , vous savez raisonner très-juste , & vous précautionner à l'égard des absens qui veulent être en correspondance avec vous .

Choisissons des liens qui vous soient plus chers . Vous n'avez probablement jamais vu le Roi . Plusieurs de vos démarches ont cependant rapport à lui . Vous vous réjouissez de ses prospérités que vous regardez comme les vôtres . Vous priez pour lui : vous êtes fidèles à acquitter les impôts , à obéir à ses ordon-

nances. Vous respectez tout ce qui porte
les marques de son pouvoir , l'Elu , le
Bailli , l'Intendant , le premier Président.
Vous savez que c'est le nom du Roi qui
rend leurs commissions ou leurs jugemens
valides.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Pourquoi , je vous prie , les habitans de Normandie dans leurs procès appellent-ils à Rouen , non à Paris ? Et pourquoi ceux du Forès ou du Berry portent-ils leurs causes à Paris , non à Grenoble ? Ils n'ont point vû les lettres patentes qui établissent les Tribunaux de Rouen , de Grenoble , & de Paris : cependant ils en distinguent les départemens sans méprise , & n'en ont jamais regardé les pouvoirs comme douteux . Ces pouvoirs ne se voient point . La volonté de nos Rois qui ont établi & maintenu ces Compagnies ne se voit point : mais leurs lettres d'établissement ont été vues , & ensuite au lieu de ces lettres , leur succession , leurs bâtimens , leurs actes & les attestations de la Province : voilà des choses qui se voient : celles qui se voient tiennent pour vous la place de celles qui ne se peuvent voir : & comme on ne peut s'y méprendre , elles font votre sûreté .

Allons plus loin. Tous les jours on voit vos attentions & vos liaisons s'éten-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

dre à des évènemens très-éloignés de vous , à des hommes morts il y a plusieurs années , peut-être plusieurs siècles . Leurs noms vous sont connus : vous exécutez avec connoissance leurs volontés : & vous intenteriez procès à qui ne les exécuteroit pas .

Si quelqu'un vous conteste un bien de famille , ou un droit de pâcage , ou vos usages dans la forêt , n'avez-vous pas soin de rappeller aussi-tôt les noms des auteurs & des conservateurs de vos titres ? Vous connoissez le Notaire qui en garde la minute : les armes du Roi qui sont sur sa porte vous font assez entendre qu'on peut lui confier toute sorte d'actes . Vous avez recours dans le besoin au Greffe où est la copie de la transaction passée entre vos anciens Seigneurs & les habitans du lieu . Vous n'ignorez point que c'est Charles le Sage , ou saint Louis , qui en assurant à vos Seigneurs leur juste possession , y a mis une réserve en faveur de votre communauté .

Vous tenez donc par des liens très-réels à des hommes que vous voyez rarement : vous tenez à d'autres que vous ne verrez jamais ; & savez ce qui vous attache à des bienfaiteurs morts il y a plusieurs centaines d'années .

Vous ne vous plaignez pas de ces moyens d'arranger vos affaires. Ils vous sont connus : ils sont très-commodes & très-capables de vous tranquiliser. Or ces moyens si simples sont ceux dont Dieu a fait choix pour vous instruire de votre salut , & pour vous en faciliter l'acquisition. Ils sont de la même notoriété. Il sont encore plus à votre portée : ils sont plus nombreux & plus vivans , plus touchans , plus immanquables.

Les actes qu'on met dans le Greffe d'une Justice , & les pièces qui composent le Sécrétariat d'une Ambassade , courent bien des risques. L'eau , le feu , les voleurs , les vers , & la poussière y peuvent causer bien du dégât. Si les papiers de l'ambassade de Hollande viennent à périr , l'Ambassadeur de Suéde ne les remplacera pas. Si les Chartriers de Flandres avoient été pillés ou brûlés , la Provence & le Languedoc ne les rétabliroient pas en y envoyant des copies de leurs propres Chartriers.

D'ailleurs ceux qui sont chargés de la garde de ces actes exercent un ministère peu animé. Ils se contentent d'en mettre le recueil en ordre & hors d'insulte , puis de les montrer quand ils en sont requis : mais ils n'avertissent personne de

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Inconvénients des actes qui sont le fondement de nos affaires.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

ce qu'ils contiennent , ni de l'intérêt
qu'on y peut prendre ; & quoique ce soit
en eux une sage discrétion de s'en taire,
combien se trouve-t'il de choses dans ces
actes dont on est souvent à plaindre de
n'avoir pas été instruits ?

Enfin il est arrivé plus d'une fois que
des actes qui paroisoient en bonne for-
me , se soient trouvé faux ou altérés.
Voilà les inconvéniens qui accompagnent
nos titres & nos différens moyens de con-
servation.

Nuls in-
convé-
niens dans
les moyens
du salut.

Dans l'affaire de votre salut , ce n'est
pas de même : vous y trouvez tout ce
qui se trouve de commode & de certain
dans les précautions que les hommes
prennent ensemble. Mais les dangers
qu'on peut courir dans les affaires hu-
maines , ne se rencontrent pas dans les
moyens préparés pour assurer votre salut.
Si vous avez à craindre , c'est de votre
part : vos risques sont dans vos résistan-
ces & dans votre mauvaise volonté. Les
porteurs & les actes de l'alliance que
Dieu a faite avec vous , ne peuvent ni vous
manquer , ni vous dire faux.

Les actes
de l'allian-
ce sont
par-tout.

D'abord les actes de l'héritage qui
vous est réservé , sont dispersés par-tout :
ils sont si autentiques & si multipliés ,
qu'ils ne peuvent pas se perdre ou tomber
dans

dans l'oubli. Vous entendrez par-tout publier le même Evangile. Ce sont les mêmes symboles , les mêmes prières , les mêmes sacremens , les mêmes fêtes , les mêmes leçons , les mêmes espérances. Voilà vos titres , & ils ne peuvent s'égarer: c'est l'Eglise universelle qui en a le dépôt.

Ajoûtons que les articles de l'alliance , & tous les actes qui y ont rapport , n'ont pas été confiés à des Gardiens muets , ou uniquement chargés de la commission de les conserver. L'affaire de votre salut a été au contraire recommandée à des Messagers dont le premier devoir est de vous l'annoncer , & dont les fonctions font perpétuellement cette annonce , quand ils ne parleroient pas eux-mêmes. Leur ministère est toujours actif & parlant. Les lieux où ils vous assemblent , la prière commune , & les cérémonies auxquelles ils président , ne laissent personne dans l'ignorance de la vérité. Les premiers d'entr'eux veillent de plus sur le travail des subalternes : & ceux-ci , quoique travaillant dans un espace plus borné , ne laissent rien échapper à leur activité. Les détails sont leur département : ils vont porter la lumière & gagner des cœurs , jusque dans les retraites les plus sauvages.

Tom. VIII. Part. II.

Y

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Les Dépo-
sitaires des
actes ne
peuvent y
toucher ,
ni les lais-
fer igno-
rer.

338 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ils y annoncent l'heureuse nouvelle , & les voies du salut dans l'enfance , dans les principales circonstances de la vie , & dans la maladie . Que deviendroit , surtout , la raison de vos enfans sans les soins du Pasteur ? Elle seroit brute , revêche , intractable . Seroit - ce une raison ?

Vous trouvez au contraire la docilité , la douceur des services , & de nouveaux progrès d'intelligence à mesure que vos familles & vos domestiques apprennent la loi de Dieu , les articles de notre foi , les prières de l'Eglise , le sermon de Jesus-Christ sur la montagne , ses autres discours , & les plus beaux traits de la conduite de ses Saints . Quelquefois de jeunes enfans deviennent votre lumière . En paroissant vous réjouir , tantôt par la lecture & tantôt par le chant , ils deviennent nos vicaires . Ils vous instruisent : & ce qu'ils ont appris de leur Pasteur , devient en eux un frein qui régle l'œil , la main , & tous les désirs . C'est tout ensemble un continual encouragement à tout bien .

Ces secours ne sont point passagers , & cependant on ne s'y borne pas . Les fêtes du Seigneur que le Ministère annonce , sont autant d'instructions réitérées d'année en année , & de semaine en semaine , de manière à persécuter par-

tout l'oubli & l'indifférence. Chaque fête appelle les pauvres comme les riches. Ceux qui ne jugent pas à propos de s'y rendre , en ont du moins entendu le signal. Ils en ont déjà compris le sens: & si les cœurs déréglos ont pris nos Assemblées en haine, c'est parce qu'ils savent qu'elles sont une école de vertu.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Mais ce que nous venons de voir, quoiqu'excellent , ne suffit pas. Les Pasteurs rendent la Société douce & bienfaisante par la prédication des bonnes mœurs , & par tous les motifs de l'espérance Chrétienne. C'est un grand bien: mais il faut beaucoup plus. Il faut qu'ils soient porteurs d'une Alliance vraiment sainte & divine. Il faut qu'ils soient Envoyés & que vous en puissiez être convaincus. Leur annonce est magnifique: mais est-elle certaine dans son origine , & votre Pasteur propre peut-il montrer qu'il ait été chargé par le Corps de l'ancienne Ambassade d'une commission spéciale qui vous l'adressé en particulier ?

De cette sorte recevoir votre Pasteur , sera pour vous la même chose que si vous receviez les Chefs de l'Ambassade ; la même chose que si vous écoutiez les Apôtres & Jesus-Christ lui-même. Vous ne vous offenserez plus alors que les plus

Y ij

éminens en savoir, que ceux qui ont de beaux talens, & de grandes qualités personnelles, tiennent les premiers rangs dans le corps des Ambassadeurs, & qu'ils exercent leurs fonctions dans les habitations les plus peuplées. La chose est dans l'ordre : & si de ce corps il a été détaché un Député revêtu de pouvoirs pour venir dans votre solitude vous faire part de l'Alliance Chrétienne, votre condition est la même que celle des Paroisses les plus distinguées, & les plus instruites.

Votre salut de la sorte ne dépend ni des bonnes, ni des mauvaises qualités du Pasteur, mais de la réalité de sa mission. Commencez seulement par voir d'où il vient, & de quel Corps il fait partie. Nous verrons ensuite si ceux qui l'ont détaché d'entr'eux, sont eux-mêmes l'Ambassade unique & salutaire.

Les usages
de l'Eglise
Catholi-
que sont
les preu-
ves de la
perpétité
de l'Ambas-
sade fa-
litaire.

Jusqu'ici, MES FRERES, je n'ai eu avec vous d'autres liaisons que celles qui unissent les cœurs Catholiques dispersés dans tout l'univers. Mais en ce jour, des hommes dont vous respectez le mérite & le rang, vous ont fait connoître & vous ont régulièrement présenté votre nouveau Pasteur, pour être mis en possession de cette Eglise. La cérémonie ne tend pas seulement à le faire jouir de ce modique

revenu qui doit faire sa subsistance. Cette réception est pour vous-même. Cet acte public, en installant le nouvel Envoyé, fait la liaison de son œuvre, avec celle de ses prédécesseurs. Elle le constitue dans l'exercice de la même mission. J'ai touché successivement les divers instrumens du Ministère public. J'ai reconnu les Livres saints, les Prières communes, le Rituel des Sacremens & des Fêtes, les pratiques & la créance de la Cathédrale de ce diocèse, les pratiques & la créance de tous les diocèses Catholiques. Je me suis engagé en présentant les marques de mon envoi, à perpétuer le même culte & la même foi dont mon Evêque, son Clergé, & son peuple font avec vous une commune & immortelle profession.

De votre part, en recevant le nouvel Envoyé, vous resserrez les liens qui vous attachent à l'Evêque de qui vous l'avez reçu. Mais vous ne pouvez être unis à votre Prélat, que par lui vous ne soyez unis à tout le Clergé de France de qui il tient son Ordination. Par l'Eglise de France dont vous faites partie, vous êtes unis à toutes les Eglises Catholiques dispersées dans tous les continens. Avec tous ces Clergés & ces Eglises vous êtes unis au premier de tous les Pasteurs, à celui

Y iij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

qui fait le lien commun des Eglises , &
dont le siége montre avec la Primauté
la succession du Ministère Apostolique.
Vous êtes dans l'unité , & vous connoî-
sez très-bien cette unité.

Qu'il se présente ici quatre hommes
dont chacun se dise Juge-Commissaire
nommé pour régler avec des Adjoints
les débats de votre Communauté , & qui
tous les quatre s'entrecondamnent. Vous
demanderez à voir leur commission : &
celui qui produira la sienne scellée du
sceau du Parlement , vous le recevrez.
Les trois autres auront beau dire : *il n'y
a plus de Parlement : c'est une Compa-
gnie sans règle : c'est un bâtiment tombé
en ruines. Il suffit que votre Communauté
m'autorise , & j'arrangerai vos affaires
dans la plus parfaite équité.*

Ces discours ne peuvent contenter que
des imprudens. Il n'y a de sûreté qu'à
recevoir celui qui a des pouvoirs régu-
liers , & qui est avoué du Ministère pu-
blic. Il est le seul des quatre dont les ac-
tes subsisteront , & auront leur effet.

Il vous est facile de faire tout d'un
coup le discernement de tous ceux qui se
sont séparés de l'Eglise Catholique , &
qui voudroient vous soumettre à un autre
Ministère , soit en se donnant eux-mêmes

leur mission ; soit en la recevant de vous. LA DE-
Ils n'ont point de pouvoirs , & vous n'en MONSTR.
avez point à leur donner. EVANGEL.

Vous savez très-bien que ce n'est pas
à vous à instituer vos Juges & vos Ma-
gistrats. Ce n'est pas non plus à des par-
ticuliers , ce n'est pas même au Roi de
France qu'il appartient de créer des Plé-
nipotentiaires qui viennent traiter avec
nous de la part de l'Empereur ou du Roi
de Prusse. Que si ce procédé vous paraît
dépourvû de sens dans le règlement des
affaires temporelles entre personnes ab-
sentes ; à plus forte raison ne recevrez-
vous la Parole de vie , les Sacremens ,
l'Alliance Chrétienne , que de ceux qui
produisent les marques reconnaissables
d'une seule & même mission qui vienne
de Dieu. Je dis sur-tout d'une seule : car
comment soutenir la pensée qu'il puisse
y avoir quatre missions ou plus , quand
il est certain qu'il ne peut même y en
avoir deux ?

Vous confessez de bouche l'unité de
ce Ministère répandu par-tout. Vous la
confessez encore par votre conduite ,
lorsque dans vos voyages vous évitez
d'assister aux Assemblées qui rejettent le
Ministère Catholique , & qui se tiennent
séparées. Vous croiriez-vous être séparés

V iiii



LA DE- vous-même en y prenant séance. Vous
MONSTR. les regardez comme autant de branches
EVANGEL. détachées de l'arbre , & qui ne particip-
ant plus à la féve se sont desséchées.

Ces Sociétés connoissent leur schisme: il les inquiète. Elles ne parlent d'autre chose; & croient à force de nous attribuer divers affoiblissements , pouvoir se tranquiliser dans leurs séparations. Pour vous il n'en est pas de même : vous n'avez pas à vous défendre de persévéérer dans l'ancienne unité. Aussi n'arrive-t'il guère dans l'Eglise Catholique d'entretenir les Fidèles de la doctrine & de la conduite de ceux qui ont renoncé à l'Eglise. C'est à ceux-ci à savoir pourquoi ils se sont jettés dans des routes si différentes. Ceux qui suivent le chemin qui a toujours été pratiqué ne sont point en peine de justifier leur choix : & il ne leur faut point d'exhortation pour les engager à y persévéérer. Quel repos pour vous d'être dans la route qui a conduit vos peres au salut , d'être dans la Société universellement répandue par-tout , & où l'on n'a jamais cessé de dire : " Je crois , la sainte Eglise universelle. Je crois , l'Eglise qui est une , sainte , Catholique , que & Apostolique.

La vraie Eglise & votre Eglise sont la

même , puisque la vôtre s'étend à tous les lieux , n'ayant par toute terre qu'un même Clergé , un même centre de réunion , un même Chef , lien de tous les divers membres de ce grand Corps , & marque toujours visible d'une unité qui n'est interrompue ni par les trajets de mer , ni par la diversité des langues , j'ajoute , ni par la durée des tems.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

La vraie Eglise & votre Eglise , sont encore la même par une durée non interrompue , puisque la vôtre , avec tous les avantages précédens , a celui de remonter jusqu'aux premiers successeurs des Apôtres , jusqu'à Jesus-Christ , jusqu'à Dieu lui-même , auteur de la bonne nouvelle.

Tout concourt en effet à vous convaincre que les Pasteurs Catholiques qui n'ont jamais cessé de travailler à l'édifice de votre Eglise , sont les successeurs des Apôtres , que Jesus-Christ qui a envoyé les Apôtres est l'héritier de tout , & que vous êtes appellés à être ses co-héritiers.

Ne vous figurez point que je vous invite à feuilleter des livres , & à faire des recherches difficiles. Il ne vous faut point d'études ni de livres , pour connoître l'unité , ou la correspondance des Baillages des environs avec le Parlement , ni pour

LA DE- savoir que le Parlement d'aujourd'hui,
MONSTR. est celui qui siégeoit les années préce-
EVANGEL. dentes ; celui-là même que nos Rois ont
établi. Il ne vous faut ni livres ni efforts,
pour discerner les Jurisdictions , & les
Juges en qui résident les vrais pouvoirs.

Si de faux Juges , de faux Notaires ,
ont quelquefois trompé le Public , ou
les Particuliers , c'a été en contrefaisant
quelques - unes des formalités d'usage.
Mais ces faux actes , ces entreprises illé-
gitimes , sont promptement démenties ,
parce que ceux qui en sont les auteurs
ne sont point connus. Ils n'ont pas été
reçus dans l'ancien Corps qui a les pou-
voirs. Ils n'ont pas l'aveu des autres per-
sonnes en charge : ils ne jouissent pas de
l'usage des mêmes lieux , & des mêmes
procédés. Tout est contre eux.

N'est-ce pas pour prévenir l'illusion &
les méprises , que tout cet extérieur a été
prescrit ? C'est donc cet extérieur même
qui fait votre sûreté. C'est ainsi que ce
qui est spirituel , & qui ne se voit point
a été rendu visible & certain pour vous
manifester les volontés des Rois de la
terre , & les volontés de Dieu ; pour
vous assurer , soit les biens de cette vie ,
soit ceux de l'autre.

Vous sentez promptement & nettement

ce qui s'éloigne de cet extérieur connu. Celui qui contreferoit les actes de la Magistrature , passeroit aussi-tôt dans votre esprit pour un faussaire ou pour yn séducteur. Celui qui condamneroit la forme de la Justice , la Magistrature établie , & l'autorité publique , vous le regarderiez comme un rebelle: parce que s'il y avoit des plaintes à faire contre les Juges , ce n'est pas à ce Particulier qu'il appartient de les destituer , ni de se mettre en leur place. L'application de cette règle est facile à faire au Ministère de l'Eglise universelle. Rien n'y est livré aux réformes de celui-ci , ou de celui-là : & tout l'extérieur de l'Eglise Catholique doit faire sur vous des impressions encore plus touchantes , des impressions mille fois plus propres que les établissemens civils à vous procurer le repos d'une conduite prudente , quoique sans livres & sans science.

Dites-moi , je vous prie , des Peuples qui n'ont ni la même langue , ni les mêmes coutumes , ni le même intérêt , des Peuples qui sont distans les uns des autres de trois & quatre cens lieues , de milles lieues , de plusieurs milliers de lieues , se sont-ils donné le mot pour avoir la même foi , les mêmes Sacremens , le même

gouvernement? Il faut donc qu'il se soit autrefois répandu parmi eux une Compagnie d'hommes qui leur aient porté la même Doctrine, & qui aient amené ces peuples à penser comme eux. Le Ministère de ces Prédicateurs n'a en effet cessé en aucun tems d'être présent à la mémoire de toutes les Eglises qu'ils ont réunies. Elles les nomment les Apôtres, ou les Envoyés par excellence. Toutes ont continué à célébrer leurs fêtes & leurs travaux, à rendre témoignage aux écrits qu'elles avoient reçus d'eux, & à les lire de semaine en semaine dans leurs Assemblées.

Avant de vous montrer que ces hommes ont été autorisés de Dieu même à faire ces établissemens qui se retrouvent par-tout; assurez-vous encore mieux de l'origine commune de toutes vos Eglises, en vous rappellant non ce que vous avez lû, mais ce que vous avez pû voir.

Commencez par comparer cette Eglise Paroissiale avec les Paroisses voisines, & toutes ces Eglises avec les plus éloignées. Rappellez-vous les objets les plus communs qui se voient dans les vôtres, & dans toutes celles dont vous avez connoissance. Le premier objet qui se montre dans les dehors d'une Paroisse Catho-

lique , c'est la Tour & la Croix. Cette Croix qui est élevée au lieu le plus éminent est l'abrégé de votre foi. C'est la profession très-publique de n'attendre de salut que par le sacrifice de Jesus-Christ.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Le signal de la prière qui se fait fréquemment entendre dans la Tour , est tout ensemble la convocation de toute la famille pour louer le Pere commun , & la confession du besoin continual où nous sommes tous de la grace du Sauveur. Les annonces & les marques que l'Eglise Catholique donne de sa foi , sont les mêmes dans les dehors de ses bâtimens , par-tout où elle est en liberté d'exercer ses usages : même uniformité dans l'intérieur. Entrez dans vos Eglises Paroissiales : entrez dans les Abbaïes anciennes , dans la première Eglise du diocèse , ou dans d'autres Cathédrales : vous y trouverez les mêmes objets & les mêmes instrumens , ici en petit , ailleurs avec un air d'appareil & de grandeur.

Sous les tours & sous les portiques se voient très-communément d'anciennes sculptures qui représentent des Rois , des Seigneurs du lieu , des Princes bienfiteurs ; d'anciens Evêques reconnoissables à leur bonnêt & à leur bâton pastoral , marque uniforme de leur autorité & d'un

350 LE SPECTACLE

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

gouvernement toujours le même partout. Plusieurs de ces sculptures & de ces tours remontent jusqu'aux premiers siècles de notre Monarchie , & font preuve d'onze & de douze cens ans. On y montre les sculptures de nos premiers Rois à côté des tombeaux où reposoient les Saints du premier âge. Quand ces bâtimens auroient été relevés , on fait l'année de leurs différentes dédicaces : on en célèbre la mémoire , & l'on voit par la ressemblance générale de tous ces bâtimens qu'ils n'étoient que des imitations des temples précédens qui périsssoient de vieillesse , & qui approchoient des premiers siècles.

La même ressemblance & les marques de la même foi se voient dans toutes les parties qui les composent. Toute la Religion Catholique se trouve nettement exprimée dans tous les instrumens qui servent aux fonctions du même Ministère , & à l'administration des mêmes Sacremens. Vous en comprenez l'intention , vous en avez été fréquemment instruits , aussi-bien que des noms des fêtes. Ces instrumens & ces noms vous rappellent la vie de Jesus-Christ , ses mystères , sa doctrine , sa mort , sa résurrection , sa médiation.

En sortant des temples , où toute la LA DE-
Religion se retrace à vos yeux , même MONSTR.
sans livres & sans peintures , vous trou-EVANGEL.
vez une dernière leçon dans le lieu con-
sacré à la sépulture de vos familles : c'est
le cimetière , c'est le dortoir : Voilà , di-
tes-vous , où nos Peres se sont endormis.
Leurs corps sont là sans mouvement ,
mais leurs ames sont vivantes : elles at-
tendent en Dieu le grand jour de leur
réunion avec un corps glorieux & dé-
gagé de ses foiblesseſſ.

C'est ainsi que tous les usages de l'E-
glise Catholique sont pour vous avec les
figures peintes un livre toujours ouvert ,
& dont le langage est le même en Por-
tugal , en Hongrie , en Allemagne , en
Pologne , en Amérique , & par-tout.

Même ressemblance des trois Ordres
du Ministère. On ne dit point dans les
Monarchies Catholiques : Nous avons
besoin de conserver le gouvernement
Episcopal , parce qu'il a plus de vigueur
& de dignité. On ne dit point dans les
Républiques Catholiques : Supprimons
le gouvernement des Evêques , & conser-
vons celui des Prêtres , parce que ce der-
nier est plus modeste. On ne délibère
point dans l'Eglise Catholique sur l'ar-
rangement de ce qui a été réglé il y a

dix-sept siècles. La haute estime qu'on faisoit dans toutes les Eglises du Ministère Evangelique , a par-tout disposé le peuple & les Seigneurs à fixer des aumônes perpétuelles pour l'entretien des mêmes bâtimens & de la même œuvre. Tout subfiste : tout se retrouve. Ainsi tout ce que vous voyez dans l'Eglise Catholique vous annonce la même origine , la même foi , & le même esprit.

Telle est la première prédication qui vous a instruits dès l'enfance. Elle a été entendue par les peres de vos peres & par leurs devanciers. Cette prédication a précédé la mienne , & je ne pourrai vous dire que ce que vous avez déjà entendu.

Vous comprenez à présent que ce n'est point sur la parole d'un homme que vous êtes Chrétiens. Cette prédication universelle de tout l'extérieur de l'Eglise , vous instruit indépendamment de moi , & me fait la loi. Je pourrai par mes discours, en vous remettant chaque vérité , chaque mystère devant les yeux , animer les bons sentimens & les bonnes mœurs. Mais je ne pourrai ni rien supprimer , ni rien changer dans ce qui vous a été appris par le simple extérieur de nos Eglises.

Sij'osois vous dire que la résurrection
des

des morts n'est ni concevable ni possible ; si j'osois ne pas vous annoncer l'assemblée du saint jour de Pâques ; vous me diriez que je suis contraire à moi-même , puisque je me suis engagé envers vous à perpétuer dans cette Paroisse les usages de l'Eglise Catholique , & conséquemment à y célébrer la première de toutes ses fêtes , la Résurrection du Sauveur.

LA DE.
MONSTR.
EVANGEL.

Si j'osois dans mes instructions vous dispenser de l'obligation d'aimer Dieu , de l'obligation d'employer tout votre être à lui plaire ; je serois sur le champ réfuté par le premier des Commandemens que vous avez appris. Je serois réfuté par la voix du petit Enfant qui vient à la porte de ce chœur publier à haute voix ces paroles : " Ecoute , ô mon peuple : „ je suis le Seigneur ton Dieu , qui t'a „ affranchi de la servitude. Tu n'auras „ point d'autre Dieu que moi. Tu aimes „ ras le Seigneur ton Dieu de toute ton „ ame , de tout ton cœur , & de toutes „ tes facultés.

Il en sera de même en tout. Je vous instruirai : mais tout m'instruit moi-même. Mon langage a été réglé avant que je fusse avec vous , & mes successeurs l'adresseront à vos petits enfans.

Les mêmes vérités que j'ai trouvé ex-
Tom. VIII. Part. II. Z

LA DE- primées dans le service universel de l'E-
MONSTR. glise , je les ai trouvé peintes ou gravées
EVANGEL. sur les murailles & sur les instrumens du

service. Tout ce que j'ai à vous apprendre ou à vous remettre devant les yeux, je l'ai trouvé dans les collectes ou prières communes que nous récitons tous les Dimanches avec toutes les Eglises, & que les saints Conciles nous enjoignent de vous expliquer pour exciter en vous de saintes affections , & pour laisser dans votre intelligence des motifs puissans de vous bien conduire.

On peut dans les grandes villes entendre des discours plus arrangés : mais on n'y enseigne rien qui puisse mieux que l'Evangile & l'Office de l'Eglise , donner de la droiture à l'esprit & inspirer l'amour du bien.

Arrêtons-nous d'une façon plus particulière sur l'annonce de l'Evangile, parce qu'il égale votre condition à celle des Chrétiens les mieux instruits , & qu'il n'est publié nulle part dans l'Eglise Catholique sans porter avec lui la preuve de sa divinité.

Après que les Apôtres eurent converti les premiers Fidèles parmi des nations inconnues les unes aux autres , ils laissèrent des hommes choisis pour continuer

après eux la même prédication. Depuis ce
tems elle n'a jamais été interrompue , &
la parole de vie qui a d'abord formé l'E-
glise , continue à la former. Mais quoi-
que toute vérité nécessaire se trouvât &
se répétât dans cette prédication générale
qui annonce le Christianisme & qui fait
des Chrétiens ; les premiers Fidèles re-
cueillirent avec soin tout ce qui avoit été
écrit par les Evangélistes & par les saints
Apôtres. Les Eglises qui avoient reçu ,
& qui montroient ces écrits , subsistèrent
encore la plûpart. Elles attestèrent aux
autres qu'elles avoient reçu telle & telle
instruction sur leurs différens besoins.
Les Apôtres étant encore en vie , & par-
courant les Eglises qui avoient reçu leurs
écrits , elles ne pouvoient s'y méprendre.
Lire ces Lettres , c'étoit entendre les
Apôtres même : aussi toutes les Eglises
furent-elles attentives à recueillir tout ce
qui étoit sûrement d'eux , & en faisoient
publiquement la lecture. Delà est venue
la coûtume qui se retrouve par-tout de
lire dans l'assémlée des Fidèles une par-
tie des Epîtres & des Evangiles , afin que
cette lecture venue des hommes Aposto-
liques servît à jamais non-seulement d'in-
struction à tous les Fidèles , mais de règle
à la prédication des Pasteurs. De la sorte

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.



LA DE- il ne leur a jamais été permis de s'en
MONSTR. éloigner, ni possible de le faire impuné-
EVANGEL. ment.

Quand des Docteurs trop livrés aux vains raisonnemens de l'esprit humain, osèrent dire que Jesus-Christ avoit la ressemblance de Dieu , mais qu'il n'étoit qu'une excellente Créature , toutes les Eglises opposèrent à ce blasphème leur créance commune. Leurs députés assemblés par les soins de l'Empereur Constantin, résutèrent cette vaine philosophie par deux moyens également simples & également sûrs. L'un étoit la prédication de leurs Eglises où Jesus-Christ étoit appellé Dieu , honoré , adoré & invoqué comme le Pere. L'autre moyen étoit la lumière des Ecritures Apostoliques qui se lisoient par-tout. Ils y trouvèrent que l'Apôtre saint Thomas avoit appellé Jesus-Christ son Seigneur & son Dieu. L'Evangéliste saint Jean leur avoit appris que la Sageesse , le Verbe qui s'est fait Homme , & qui avoit fait le monde , étoit avant toutes les choses créées ; que le Verbe étoit en Dieu , & qu'il étoit Dieu. Ainsi de la parole prêchée dans toutes les Eglises , & de la même parole conservée dans les Ecrits Apostoliques , fut formé le simbole que vous récitez tous les Dimanches.

Les Eglises dispersées ont toujours eu de la sorte une voie infaillible pour connoître une vérité contestée : c'étoit de rapprocher ce qui étoit cru & publié à cet égard dans chaque Eglise. Voilà la Tradition Apostolique , & celle-ci acqueroit une force invincible en se trouvant d'accord avec les Ecritures Apostoliques.

Voyez à présent la simplicité du moyen qui a été pris pour conserver cette Ecriture qui devoit rendre à jamais notre prédication régulière & invariable.

C'est pour opérer ce grand bien ; c'est pour rendre cette divine Ecriture familière aux Pasteurs , que les assemblées chrétiennes ont toujours commencé & commencent toujours par en faire entendre la lecture. La preuve s'en trouve dans toute l'étendue de la Société Catholique. Elle ne vous ouvrira aucune Eglise distinguée où vous ne trouviez une ou plusieurs tribunes élevées pour y faire à haute voix , vers le public , la publication des Epîtres Apostoliques , & d'une partie de l'Évangile. Ce sont sur-tout les Eglises les plus anciennes où l'on a été le plus fidèle à conserver la tribune d'où se doit faire au peuple l'annonce qui étoit inséparable des assemblées des premiers siècles.

Cette partie des Fêtes Chrétaines pa-

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Z iii



LA DE- roissoit aussi nécessaire que la réception
MONSTR. même des Sacremens de l'Eglise , parce
EVANGEL. que c'est dans l'annonce de la parole
qu'est le germe & l'accroissement de la
foi . Delà est provenue par-tout la sole-
nité de cette annonce .

Ceux d'entre vous qui voyagent l'ont
quelquefois vû faire dans la première
Eglise de la ville Episcopale ou ailleurs .
Je la retracerai aux autres qui ne l'ont
point vû ; & par une seule cérémonie ,
vous jugerez de l'utilité de toutes les
autres .

Dignité &
utilité de
nos céré-
monies .

Le Diacre se détache du Clergé qui
environne l'Autel ; & ayant pris un livre ,
distingué parmi ceux qui sont de service ,
il demande au Président de l'assemblée
sa mission ou l'ordre d'annoncer au Peu-
ple la parole de vie . Demande vraiment
instructive pour vous ! Cérémonie augus-
te , qui vous caractérise en petit la vigi-
lance des Pasteurs sur le dépôt de la foi !
En permettant au Diacre de faire la pu-
blication de la parole Evangelique ; le
Pasteur ou l'Officiant lui rappelle l'inten-
tion de l'Eglise & du Corps des Pasteurs
dont il devient le député . L'Officiant fait
la même chose que s'il lui disoit de leur
part : L'Eglise ne confie sa prédication
qu'à un homme sûr & choisi . Servez-la

dignement & fidélement. Partez : & en ouvrant la bouche pour porter aux fidèles & aux infidèles les paroles de l'Alliance , puiſſe votre cœur être plein de l'esprit de Dieu : Puiſſe votre annonce répandre la joie & animer le goût de la vertu dans tous vos Auditeurs.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Le Diacre se mèt-en marche vers la tribune , précédé d'un nombreux cortége. Il porte le livre élevé , & tous les Assistans s'inclinent profondément sur son passage.

Ce livre ne reçoit pas les seuls témoignages du respect des vivans : il est tout couvert des présens de ceux qui nous ont devancés. De riches bienfaiteurs l'ont orné de lames d'or. Des Reines ont détaché de leur tête les rubis & les diamans dont nous les voyons briller. Cette marche est annoncée en dehors par la musique de la tour. La musique guerrière s'y joint dans les grandes cérémonies. C'est ainsi qu'on annonce les Traités de paix : & le peuple Fidèle fait que ce qu'on lui apporte est l'*heureuse nouvelle*.

Au moment où le Diacre fait l'ouverture du livre , toute l'Assemblée se tient debout , & lui prête un religieux silence.

Quand la publication est faite , soit que le Diacre doive expliquer l'Evangile ,

Z iiii



LA DE- soit qu'il le laisse expliquer à un autre,
MONSTR. alors le Président de l'Assemblée, tout
EVANGEL. le Clergé, & quelques Laïcs représentant le corps du peuple, baisent le livre tour-à-tour. Ils applaudissent à ce qui vient d'être lû, en disant : " J'y crois de „ cœur , & je le confesse de bouche.

Intention de nos cérémonies. A quoi ce cérémonial & ces respects se rapportent-ils ? S'il étoit accordé à chaque Fidèle d'exprimer dans la prière publique les divers mouvemens de son cœur , & de faire entendre ses pensées par autant de paroles , nos Assemblées dégénéreroient en une horrible confusion. L'Eglise s'y prend avec plus de prudence. Loin d'étouffer les sentimens de la piété, elle les excite tant qu'elle peut. Elle souhaite même qu'ils se produisent au-dehors. Mais elle le fait avec ordre & avec dignité.

Elle parle peu elle-même , & nous fait entendre beaucoup plus de choses qu'elle n'en dit chaque jour. Elle nous fait concevoir & méditer un grand nombre de vérités par les différentes parties de son extérieur , où tout a un sens clair , & un rapport net à sa foi.

De même elle se contente de la part des Fidèles d'un simple signe de leur confession , & d'un geste expressif. Qui est-ce

qui n'entend pas ce que les Fidèles déclarent par le baifer de Paix qui précéde la Communion ? Qui est-ce qui n'entend pas l'aveu de leur confiance au sacrifice unique du Sauveur , quand ils s'abaissent devant une Croix ? Ont-ils une autre intention quand ils expriment la pensée de la Croix , par le mouvement de la main qui la figure ? On parle à tout propos , même en se faisant : & comme on salue de la bouche , on salue du chapeau : on salue de la main .

On ne blâma jamais les Hébreux d'avoir orné de lames d'or l'Arche d'alliance . Les accusa-t'on jamais de superstition pour avoir été dans l'usage , en quelque pays qu'ils fussent , de se tourner en priant vers le lieu où étoit l'Arche ? Ce geste rappelloit à leurs obligations , en les occupant de l'Arche & du Livre de la loi qu'elle contenoit . Nos cérémonies de même ne donnent pas la sainteté : mais elles sont tour-à-tour l'avis & l'expression des sentiments qui nous sanctifient . La vénération des Catholiques ne va ni à l'or , ni aux piergeries qui couvrent la Croix ou le livre des Evangiles . Ils savent très-bien que ce qui est contenu dans ce livre est plus précieux que toutes les richesses de la terre .



LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ainsi dès avant que vos Pasteurs vous aient fait aucune instruction , l'extérieur de l'Eglise Catholique vous a déjà appris très-uniformément les principales vérités. Ce que les livres disent , le cérémonial le redit en cent façons , & plus le tout se répète , plus le sens en est arrêté. Il n'y peut être touché par qui que ce soit , qu'on n'entende le cri de la foi qui oppose l'ancienne prédication à la nouveauté.

Mais ce cérémonial si bien entendu , ne vous donne pas seulement d'utiles leçons : il vous offre par-tout preuve sur preuve de la vérité de votre créance. Ces livres des Epîtres , des Actes des Apôtres , & des Evangiles , ont été en tout tems très-proprement écrits , & conservés avec soin dans les anciennes bibliothèques , ou dans le trésor des grandes Eglises. L'Ecriture s'en trouve souvent d'un caractère plus ancien que l'Eglise même où on les met en œuvre. Cependant en quelque pays qu'on trouve cette Ecriture , en quelque langue qu'elle ait été mise , c'est toujours exactement le même livre. Il se retrouve jusques dans ces Sociétés qui se sont très-anciennement détachées de l'Eglise universelle pour se gouverner à leur mode , & qui ont osé

renoncer à la forme d'union dont leurs Peres confessoiient la nécessité , à cette union par laquelle les disciples de Jesus-Christ avoient fait de tous les Pasteurs un seul corps de Pasteurs , & de tous les troupeaux un seul & même troupeau.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ce troupeau avec ses Pasteurs se perpétue jusqu'à la consommation des siècles. Vous êtes fûrs d'être de cet ancien troupeau. Vous en avez la preuve dans la succession & dans l'unité de vos Pasteurs qui n'ont cessé de venir à vous avec la même Ecriture , avec les mêmes Sacremens , les mêmes instrumens , les mêmes symboles , & les mêmes pratiques. Votre Pasteur vous prête son Ministère ; & ce sont réellement les Apôtres dont vous entendez la prédication. Mais leur parole est-elle la parole de Jesus-Christ & de Dieu même ? Il me reste donc à vous montrer que qui écoute les Apôtres & Jesus-Christ écoute le Pere qui a envoyé Jesus-Christ & les Apôtres. La preuve en est devant vous.

Trois siècles de persécution servirent à rendre le témoignage le plus unanime & le plus extraordinaire aux merveilles de Jesus-Christ , & aux œuvres de ses Apôtres , puis de leurs successeurs. Dieu rendoit témoignage à son Fils par des

La mission de Jesus-Christ est divine , & la preuve en est sensible dans l'Eglise Catholique.



LA DE- miracles que toute la terre a vûs , & par
MONSTR. des évènemens aussi notoirement prédis
EVANGEL. que fidélement exécutés. Les hommes ont
ensuite attesté le tout , jusqu'à la perte de
leur liberté , de leur patrie , & de leur
vie. Mais le tems a-t'il rendu pour vous
ce témoignage incertain ? & votre reli-
gion qui est fondée sur ce témoignage
de Dieu seroit-elle devenu incertaine ?

Non , assurément , ni le témoignage
que Dieu a rendu à ses Envoyés , ni les
témoignages que les premiers siècles ont
rendus à l'Evangile , ne sont perdus pour
vous : ces témoignages subsistent : ils sont
sous vos yeux , & l'Eglise Catholique vous
les conserve.

Si vous aviez vécu dans les premiers
tems du Christianisme , vous auriez pu
sans doute être témoins par vous-même ,
ou instruits par le rapport des autres , de
plusieurs faits capables de vous conver-
tir , ou de vous affirmer. Mais la con-
trainte des tems , & la vie cachée des
Chrétiens , auroit dérobé la plûpart des
événemens à votre connoissance. Vous
auriez peut-être évité d'en être instruits ,
pour ne pas courir le risque de devenir
Chrétiens. Au lieu qu'aujourd'hui la con-
fession , & la mort courageuse de tous
ces témoins se trouvent exposés sous les

yeux du genre humain. C'est un corps de témoignages qui se trouvent par-tout , & qui ne peuvent ni se détruire , ni s'obscurer. On fit alors pour vous conserver l'Evangile & ses preuves , ce qui n'a été fait pour conserver aucune histoire , ni pour faire durer le souvenir d'aucun homme quelque célèbre qu'il fût.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Les Fidèles qui virent mourir sous le glaive les saints Apôtres , puis leurs Disciples , & des Martirs de toute condition , de tout âge , & de tout pays ; recueillirent avec respect leur sang , & les débris de leur corps : puis sur le lieu même où ils les avoient enterrés , ils possoient la table du Seigneur. Ils y célébroient au moins une fois dans l'année les saints mystères ; & s'y assembloient quelquefois dans le silence de la nuit pour annoncer la mort du Seigneur , & celle des témoins de la vérité. Ils glorifioient Dieu de la force qu'il donnoit à la parole de l'Evangile , & ils attestoient par cette solemnité à tout l'avenir la confiance & la conviction des Témoins.

Les Mé-
moires des
Martirs
sont la
preuve
subsistante
de la divi-
nité de la
religion.

Les Fidèles n'éregeoient point d'autels aux Martirs. Vous le savez très-bien. Mais le tombeau d'un Confesseur du Christ leur paroissoit l'autel qui lui dût



LA DE- être le plus agréable , comme il étoit aussi
MONSTR. le plus propre à animer leur foi. Ils conti-
EVANGEL. nuèrent à s'y assebler d'année en année
au jour de leur séparation. Quand ils
en avoient la liberté ils bâtissoient à cette
intention une Chapelle ou une salle d'as-
semblée , sur le tombeau même , ou ailleurs
s'ils ne pouvoient faire autrement.
Un mouchoir teint du sang des Martirs ,
un os furtivement soustrait à la vigilance
des persécuteurs , devenoit un mémorial
consolant pour les Fidèles. Quelquefois
dans les rues souterraines où ils avoient ,
comme le petit peuple , la liberté d'en-
terrer leurs morts , ils élargissoient en
manière de salle les caveaux de leurs
Martirs. Tous ces lieux & les fêtes qu'on
y célébroit , prirent par-tout le nom célè-
bre de *Mémoire des Martirs.*

L'Evêque indiquoit chaque fête du Sau-
veur au tombeau d'un tel , ou d'une telle
Martire. Les Fidèles y passoient une par-
tie de la nuit en prières , pour s'entr'édi-
fier par de grands exemples , ou s'y ca-
choient pour se dérober à la persécution.
Ces Mémoires & ces Veilles se multipliè-
rent comme les violences des persécu-
teurs : elles servirent à faire connoître la
vérité en tous lieux , & dans tous les
siècles.

Nous ne connaissons pas à beaucoup près tous les noms de ces illustres Confesseurs , parce que les persécuteurs prenoient quelquefois la précaution de supprimer les Actes juridiques de leur mort , & empêchoient qu'on ne les communiquât aux Chrétiens qui les lisoient dans leurs Assemblées. Mais comme le sang des Martirs a coulé par-tout , il est devenu par-tout une semence de nouveaux Chrétiens. Le Christianisme s'est ainsi étendu & perpétué par-tout avec ses preuves.

Les Fidèles de la grande ville d'Antioche s'assembloient au tombeau de leur Pasteur Ignace ; ceux de Smyrne sur les cendres du vénérable Polycarpe qui avoit souvent entendu raconter les œuvres du Seigneur de la bouche de S. Jean & des autres Disciples. On s'assembloit dans les dehors de Rome sur les tombeaux de Pierre & Paul , de Clément , de Sixte , de Laurent , & d'une infinité d'autres de tout âge & de tout état. La ville la plus illustre a eû les témoignages les plus nombreux.

Rien de si célèbre que les mémoires de Cyprien à Carthage , de Gervais & de Protais à Milan , de Potin , de Blandine , d'Irenée , & de tant d'autres à Vienne &

LA DE- à Lyon : par-tout nous continuons à nous
 MONSTR. assébler auprès des fondateurs de nos
 EVANGEL. Eglises. Il n'y a rien sur la terre ni de si
 universel que ces Mémoires , ni de si sin-
 gulièremenr illustré que ce Témoignage :
 & tout ce qui se fait dans l'Eglise Catho-
 lique en est la suite : c'en est la parfaite
 perpétuité.

Tout l'ex-
 térieur
 fait preuve
 du Marti-
 re, com-
 me le Marti-
 re fait
 preuve des
 œuvres de
 l'Esprit
 faint.

L'autel en bien des lieux a la forme
 d'un tombeau. Par-tout où l'on copie
 fidélement la simple antiquité , le corps
 de cet autel est couvert d'un rideau par
 devant , ou d'un ornement auquel on
 conserve toujours la forme d'un rideau.
 On l'ouroit au jour de la fête pour met-
 tre à découvert l'urne du saint Martin
 qui étoit placée sous l'autel , & qu'on y
 retrouve encore.

Cette coutume si propre à encourager
 les Fidèles à la constance dans les appro-
 ches de la persécution , & à soutenir la
 piété dans tous les siècles , a introduit
 une autre pratique ; savoir , de ne plus
 ériger d'autels sans y placer les restes d'un
 saint Martir , ou de quelque personnage
 distingué par une éminente vertu. Lors-
 que l'autel étoit posé & servoit aux assem-
 blées du peuple fidèle , les corps de ceux
 qu'on honoroit comme les vases de l'Es-
 prit saint , n'étoient plus rangés sous
 l'autel ,

l'autel , parce qu'il étoit occupé. On les LA DE-
plaçoit dans les environs & à côté , ou MONSTR.
dans le fond de l'abside qui terminoit le
bâtimen t. Ils venoient , quoique morts ,
publier leur confiance en celui qui les
ressuscitera. C'est ainsi que l'humble Ge-
neviève est placée derrière l'autel. C'est
la situation du Prélat qui a baptisé Clo-
vis & les François. La plûpart des Fon-
dateurs de toutes les Eglises se retrou-
vent de même auprès de la table où ils
ont rompu le pain de vie. La plûpart
des noms distingués dans chaque diocèse
couronnent l'autel , & attirent tous les
yeux dans le fond des anciennes Cathé-
drales.

Autour de ces autels & de ces tom- Origine
beaux se voient encore les lampes & les des lam-
cierges qui éclairoient les veilles des pre- pes & des
miers Chrétiens. Quand vous entrez dans cierges
nos Cours de Justice , vous trouvez des dans les
habits , des procédés , des manières de Eglises
saluer , des tours de langage qui vous Catholi-
rappellent aux tems éloignés où ces éta- ques.
blissemens ont été faits. De même quand nous entrons dans les Eglises Cathédrales
de Paris , de Lyon , de Milan , de Rome ,
& généralement dans nos Eglises , il sem-
ble , eu égard à nos mœurs , que nous
passions dans un nouveau monde. Nous

Tom. VIII. Part. II. Aa

LA DE- voyons en effet les habits , & nous en-
MONSTR. tendons le langage de ceux dont les cen-
EVANGEL. dres reposent sous l'autel. Les formules
de leurs prières , les instrumens de leur
liturgie , les restes & les marques de leur
supplice , conjointement avec l'œuvre
publique où ils furent d'abord montrés
aux fidèles , & placés à demeure pour les
édifier à jamais , tout est venu jusqu'à
nous de compagnie. Rien n'a été desu-
ni : & la vérité qu'ils attestoient si haute-
ment , vous sentez qu'ils l'attestent dans
les derniers jours comme dans les pre-
miers tems.

Continuez à suivre avec une légère
attention le caractère de la plupart de
vos cérémonies : vous continuerez à y
appercevoir que l'Eglise est née en quel-
que sorte , ou a pris ses premiers accrois-
semens dans les cimetières des Martyrs ;
& que tout ce qui frappe vos sens est un
monument de la vérité.

C'est en fréquentant les Mémoires des
Témoins que l'extérieur de l'Eglise s'est
arrangé. C'est là qu'elle trouvoit ses ri-
chesse en s'y unissant au Chef des fidé-
les morts , & des fidèles vivans. Elle y
fortifioit la foi de ses enfans par de grands
modèles pour les rendre invincibles. Elle
leur offroit les marques de leur confes-

sion , & le puissant secours de la com- LA DE-
munion des Saints dont la mort n'a pû MONSTR.
éteindre la charité , ni discontinue les
prières. EVANGEL.

L'Eglise a transmis à la postérité avec leurs cendres & avec leurs fêtes , le témoignage qu'ils ont rendu par l'effusion de leur sang , aux évènemens qu'ils avoient vus. Le témoignage que l'Esprit saint a rendu à Jesus-Christ , a donc été perpétué à jamais par le témoignage des hommes , & ce témoignage si courageux & si universel a été conservé par tout l'extérieur de l'Eglise.

Les hommes les plus fameux dans l'histoire & dans la conduite des affaires temporelles , sont pour vous comme s'ils n'avoient jamais été. Que je vous parle des pensées de Platon & de Confutius , ou des victoires d'Annibal & de Tamerlan , vous ne connoissez point ces gens-là , & c'est pour vous une très-petite perte. Mais vous vous réjouissez à la naissance du saint Précurseur : vous quittez votre travail pour venir chanter les victoires du Diacre Estienne , des saints Apôtres , & de ceux qui ont confessé dans les tourmens les merveilles de la Prédication Apostolique. C'est à quoi se réduit le savoir des Campagnes , & c'est dans la vé-

Aa ij



LA DE- rité le seul qui vous soit nécessaire , puis-
MONSTR. qu'il fait la sûreté de votre état.
EVANGEL.

Plus vous entendez vos voyages dans les pays Catholiques , plus vous trouvez de monumens de la première Prédication , & de la constance des Témoins . Ceux qui ne voyagent pas les retrouvent suffisamment dans les cérémonies de l'Eglise , qui sont les mêmes à la campagne que dans les villes .

Comme l'Eglise ancienne célébroit la plupart de ses fêtes au tombeau de quelque Martir , les Paroisses s'y transpor-
toient processionnellement sur l'indica-
tion que l'Evêque leur en avoit donnée .

*Les Pro-
cessions.* Cette inclination de l'Assemblée à telle , ou à telle Mémoire , a fixé les noms des bâtimens , qui portèrent ainsi le nom d'un Saint , quoiqu'on n'y adore que Dieu , & cette marche des Paroisses convoquées se retrouve dans la Procession qui précéde encore la célébration de l'Eucharistie .

*Les Éten-
darts.* Le besoin de distinguer les troupeaux dans ces lieux qui avec le tems devinrent d'un grand abord , introduisit les éten-
darts qui marchent encore à votre tête .

*Les Ky-
rielles.* Le récit & le chant des Kyrielles étoit un exercice aisé dans la longueur de la route vers des cimetières , toujours placés hors des villes . L'usage qui en est

venu d'Orient a retenu parmi nous les premiers mots de la formule Gréque, qui est, vous le savez, l'invocation réitérée du secours Divin & la demande des prières des hommes de Dieu.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

L'Eglise n'ignore pas l'avantage que les Fidèles tirent de l'intelligence de ses prières. Elle vous les fait entendre comme l'Evangile, en vous les expliquant par des traductions imprimées & par la bouche de ses Pasteurs, à qui elle recommande cet important devoir dans ses Conciles. Elle vous exhorte à croître tous en science, & elle vous y aide : mais elle ne se détermine pas à changer son langage, ni ses coutumes à la première clammeur de quelque critique, non pas même à la première apparence d'un bien qui pourroit résulter de son changement. Ce bien seroit d'éclairer plus aisément les Fidèles : mais elle y supplée. C'est la fonction perpétuelle de ses Pasteurs ; & l'avantage de parler le langage vulgaire, seroit tomber un autre bien dont elle ne veut pas vous priver.

Votre très-grand bien est que vous soyez sûrs de la sainteté & de l'Apostolitçe de votre Eglise. Le très-grand bien que l'Eglise se propose, est de vous convaincre que votre foi n'est point sortie

Aa iiij

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

de la tête de quelque nouveau venu, mais que vous avez part à l'Alliance promise & apportée sur la terre. Or c'est le bien, c'est l'assurance que l'Eglise Catholique vous procure par la stabilité & par l'uniformité de ses usages.

En vous transmettant de cette sorte le langage des premiers Chrétiens, leurs habits, leurs monumens, leurs fêtes, leurs prières, & leurs pratiques, elle vous a conservé toute l'antiquité, tout le dépôt, la créance & les témoignages.

Ce n'étoit pas assez que les preuves de la foi Catholique fussent dans des livres où les savans les peuvent trouver. Il falloit des preuves populaires. Vous venez de les voir. L'Eglise vous les a conservées dans tout son extérieur : & elles ne convainquent pas seulement les petits ; elles éclairent les savans même. Tel est le fruit inestimable de la persévérance de l'Eglise Catholique dans tous ses usages. Ses pratiques sont toujours les mêmes. Quand elle s'est relâchée de la rigueur ou de l'uniformité de certains règlements, ç'a été pour un besoin pressant : ç'a été par une indulgence prudente. Mais ses dogmes, ses instructions, son esprit sont invariables. Si l'extérieur de l'Eglise Catholique ne change pas,

vous comprenez que la foi qui est exprimée par tout cet extérieur , & qui est publiquement professée chez tant de peuples , change encore moins. Vous avez donc le bonheur d'être dans l'unité des Eglises , d'avoir la succession des Pasteurs Apostoliques , & par eux de tenir à Dieu qui les a chargés de son Alliance avec les hommes.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Ces avantages reconnaissables dans toute l'Eglise Catholique , & dans cette petite Paroisse comme dans les plus grandes , sont pour vous le plus précieux de tous les biens , & le plus grand sujet d'une vive reconnaissance. Ce n'est pas , il est vrai , cet extérieur qui vous sauve : mais il vous atteste la certitude des moyens de faire votre salut.

Le Pasteur qui a été envoyé pour vous servir à cette fin , ne baptise , ni ne remet les péchés en son nom. Les Martyrs qui reposent sous l'autel , ne sont point morts pour vous. Jesus-Christ seul est votre Sauveur : & si vous mourez sans tenir à lui par l'amour , les avantages extérieurs , que vous avez dans l'Eglise Catholique , seront perdus pour vous. Mais ces liens qui vous unissent sensiblement aux Fidèles de tous les siècles , sont par eux-mêmes d'un grand mérite.

A a iiiij



LA DE- Ils sont les marques de la vraie Eglise.
MONSTR. Les autres Sociétés qui ont rompu ces
EVANGEL. liens, ont perdu le droit de se faire écouter. Il y auroit une extrême imprudence à écouter des Pasteurs qui n'ont reçu pour vous aucune commission , & c'est une conduite pleine de bon sens de recevoir ceux qui viennent à vous avec les preuves toujours suffisantes d'une mission qui ne devoit jamais être révoquée.

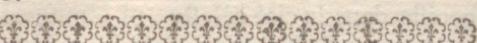
Vous plaidrez-vous à présent , MES FRERES , d'avoir été délaissés à l'écart , & de n'avoir ni connoissance , ni certitude de rien. Vous savez vraiment , ou vous pouvez sans efforts savoir tout le nécessaire. Il s'offre à vous de toute part avant même que j'aie ouvert la bouche pour acquitter mon Ministère. Avec la vérité vous trouvez la certitude dans tout ce qui vous environne , & cette certitude y est plus éclatante que dans les établissements humains , & dans les alliances temporales.

Pour passer une grande partie de vos jours dans la solitude , vous n'en êtes ni plus méprisables , ni réellement plus méprisés. Peu vous importe au reste l'estime des hommes. Vous êtes chers à Dieu : que vous faut-il de plus ? Vous êtes sûrs de n'être ni destitués du droit de bour-

geoisie dans la cité céleste , ni étrangers à l'Alliance ? Mais vous êtes les concitoyens des Saints , & les enfans de la maison de Dieu. Vous êtes sûrs de faire partie de l'édifice bâti , non sur les fondemens chancellans de l'esprit particulier ; mais sur le fondement des Prophètes & des Apôtres , parce que vous ne faites qu'un corps avec leurs successeurs. Vous êtes sûrs conséquemment d'être appuyés sur la maîtresse pierre de l'angle qui est Jesus-Christ.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.





CONCLUSION DU TRAITÉ DE L'HOMME.

ON voit par ce discours , comme par tout ce qui a précédé , qu'à l'égard du salut & des moyens d'y parvenir , Dieu n'a rien laissé à la détermination de l'esprit particulier. Dans cette société qu'il daigne faire avec nous , & dans laquelle tous sont invités d'entrer , il a voulu que la certitude du gouvernement , & des biens offerts à la foi , comme la certitude de l'ordre établi dans toute autre société , fût fondée sur des preuves sensibles , subsistantes , & proportionnées à la capacité de tous. Il ne s'en est point remis à la supériorité du savoir de l'homme. Les talents peuvent servir à l'annonce du salut , & à la propagation de la foi ; mais ils n'en feront point l'examen.

Soit en matière de science , soit en matière de fait , notre savoir n'est utile que quand il est en règle , & la règle est universellement connue. *Nous prenons dans nos raisonnemens ce que Dieu a mis sous le*

*gouvernement de la raison, & à notre por-
tée : mais ce qui dépend de la volonté d'au-
trui, ce qui dépend de la volonté des Lé-
gislateurs, & sur-tout du suprême Légis-
lateur, nous l'apprendrons par des Té-
moins, par des Envoyés, par un Ministère
chargé de nous en instruire.*

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

„Qui des hommes, en effet, peut sa-
„voir ce qui est dans l'homme, si ce
„n'est l'esprit de l'homme qui est en lui;
ou celui à qui il confiera sa pensée? “Nul
„ne connoît de même ce qui est en Dieu,
„si ce n'est l'esprit de Dieu; „ou celui
à qui Dieu révélera ses intentions.

I. Cor. 2.

ii.

Autant ce principe est simple & confor-
me au sens commun, autant l'application
en est simple & intelligible à tous dans la
cause présente. Les monumens des diffé-
rens préparatifs de l'Evangile couvrent la
terre; & toute la Société est régulièrè-
ment instruite, ou du moins avertie de la
commission du Ministère qui nous an-
nonce la bonne Nouvelle: nous n'avons
plus à délibérer sur le procédé qui nous
convient. La part que la raison humaine
peut & doit prendre à l'Alliance qu'on
nous apporte est de voir les preuves écla-
tantes qui environnent le Ministère, &
d'entrer dans l'Alliance, non de la sou-
mettre à son jugement.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL. Ici ce n'est plus comme en Géométrie,
comme dans les Méchaniques , & dans
les beaux Arts : il n'est plus question
d'examiner , de décider , de réformer :
nous n'avons plus de tribunal.

Tous tant que nous sommes nous avons
éprouvé les ténèbres de notre raison &
les bornes qui lui sont prescrites. C'est
son bonheur d'avoir un supplément à sa
foiblesse , & de trouver une règle sûre
pour s'instruire , sur-tout de ce qui dé-
pend , non de sa volonté , mais d'une
décision étrangère. C'est donc son très-
grand bonheur d'avoir à suivre la même
règle pour apprendre les dogmes révélés ;
bien loin d'en vouloir faire le discerne-
ment par elle-même , & de s'en arroger
la vérification. L'Apostolat ne prévient la
raison en lui annonçant tous les jours les
intentions de Dieu dans la forme usuelle
de toutes les législations , que pour lui
épargner des efforts superflus , & de nou-
veaux égaremens.

S'il est donc sorti de la bouche & du
cœur de l'homme , des paroles dépour-
vues de sens , ce sont celles-ci . (a) " Tout
" dogme qui n'a pas été homologué ,
" pour ainsi dire , vérifié & enregistré au
" Parlement suprême de la raison & de

(a) Bayle , *Comment. Philosoph.*

„la lumière naturelle, ne peut qu'être
 „d'une autorité chancellante & fragile
 „comme le verre.

LA DE-
 MONSTR.
 EVANGEL.

Cette maxime est commune aux Réformateurs & aux Incrédules. Ils se donnent tous, & leurs disciples comme eux, pour autant de Juges souverains. Ils ont tous un tribunal sans appel : tous y montent tour-à-tour pour délibérer en règle, si, la raison ouïe, ils toléreront ou supprimeront l'Apostolat de J. C. ; s'ils feront ou ne feront pas l'homologation de l'Evangile.

Quand nous marchons à la lumière des témoignages de la foi, & que nous conformons nos sentimens à la parole de vie qui nous est régulièrement annoncée ; nous honorons Dieu par une confiance éclairée : rien de plus sensé que de nous abandonner à sa conduite & à son plan, qui est de nous exercer par la foi, dans l'attente de la pleine manifestation. Mais quand on nous voit sortir de notre petitesse, & procéder à la révision de la Foi Chrétienne, ou à la suppression du Ministère Catholique, nous montrons plus de suffisance & de ridicule que des avortons de Juges qui feroient un code de loix à leur gré, & casseroient l'ancienne Magistrature.

Si nous pouvons nous avilir encore

LA DE- plus, c'est de quitter les lumières des té-
MONSTR. moignages qui nous éclairent de toute
EVANGEL. part, pour suivre les bluettes de Pope,
de Bayle, & de Montagne. Ces difficul-
tueux discoureurs avouent qu'ils ne savent
eux-mêmes où ils nous mènent : & nous
les prenons pour guides. Non , ce ne
sont pas des guides que nous cherchons :
nous fuyons la lumière : nous nous plai-
sons dans la liberté des voies détournées,
& nous nous croyons autorisés en nous
rencontrant dans la même route avec des
gens d'esprit. Mais que vient faire là leur
esprit ? il est hors de sa sphère. Ont-ils
droit de parler sur ce qu'ils ne savent pas ?
L'Incarnation devient - elle impossible,
parce qu'ils n'y peuvent atteindre ? Et le
Soleil est-il éteint , parce qu'ils ne peuvent
comprendre ni la structure de cet astre , ni
la marche de la lumière ? Leurs ténèbres
nous rendront - elles clair-voyans ? Et
quand nous sommes déconcertés par leurs
doutes jusqu'à ne plus savoir où nous en
sommes , n'est-ce pas en nous le comble
de l'imprudence de nous laisser dire : avan-
cez hardiment , vous n'avez rien à craindre.

Hors de l'Eglise , & dans l'Eglise mê-
me , nous nous appauvrissons à mesure
que nous mettons notre confiance dans
les pensées d'un bel esprit , que nous épou-

sions les vues de l'homme qui en impose par quelque brillant , ou par des sistemes hardis. Nul n'est estimable ou digne d'être écouté en fait de traité public & de dogmes révélés , qu'autant qu'il s'abstient de prendre sa lumière en lui-même. Prenons-la donc avec lui dans les archives de la foi , dans la prédication des Pasteurs , & de tout le culte extérieur ; prédication aussi persévérande que les chaires Episcopales , aussi intelligible que les pratiques , & aussi-bien justifiée que la succession des Ministres ; prédication aussi unique que ce Corps d'Eglises qui n'ont cessé d'être unies pour l'entendre.

Jesús-Christ n'a jamais rien tant inculqué que le concert de ses disciples , & que la stabilité de l'unité. Toutes ses exhortations & tous ses établissements nous ramènent là , parce que c'est dans l'unité qu'il a mis nos supports & notre sûreté. Les saints Apôtres ses confidens & ses interprétés n'ont rien tant condamné que les vues personnelles , que les interprétations de l'esprit particulier. * Ils ont attaqué & poursuivi cet esprit comme le principe des erreurs * & des séparations. * Ils l'ont trouvé dangereux dans ceux même qui en recevant & prêchant l'Evangile , l'altéroient par le mélange d'une vaine philosophie.

LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

* II. Pet.
1. 26.

* Coloff.
2. 8.
* Jud. 19.



LA DE- Cet esprit dès le commencement * de
MONSTR. l'Eglise introduisoit des partialités parmi
EVANGEL. les Fidèles , & flattloit quelques Minis-

* *I. Cor. 3.* tres de la parole par la satisfaction de voir applaudir à leur méthode , & à leurs pensées. S. Paul travailla promptement à étouffer ces premières semences de division. " Il y a parmi vous des jalouſies & des , , disputes , dit-il aux Fidèles de Corinthe : , , L'un dit : Je suis à Paul. L'autre : Je suis à , , Apollo. Mais qui est Paul pour vous au- , , toriser à dire , je suis à lui ? Qui est Apollo , , pour dire je m'attache à ses ſentimens ?

I. Cor. 4. L'Apôtre choifit ainsi les noms les plus respectés dans cette Eglise , pour ne point nommer ceux qui étoient devenu l'objet d'une affection peu prudente : par-là il acquiert & adoucit le droit de réprover toutes ces préventions humaines pour les personnes , pour les méthodes , pour les opinions. Nul esprit particulier ne fera le bonheur des Chrétiens. Il n'y a qu'un langage & qu'une conduite profitables ; c'est d'être à celui qui nous a acquis , & de tenir à lui , non par tel ou par tel , mais par la commune prédication du Ministère qu'il adrefſe à tous , qui a tout reçu , & qui nous livre tout.

Bien loin donc de nous partialiser pour quelque homme que ce soit , nous n'at- tacherons

tacherons pas notre salut à l'un des moyens choisis de Dieu même , par exclusion aux autres. C'est la totalité de ces moyens qui fait notre trésor. Ce n'est point Paul , ni même tous les Ecrivains sacrés mis ensemble qui font notre unique règle , puisque la prédication du Ministère qui a devancé ces saints Ecrits , n'a pas discontinue. Ce n'est point proprement la doctrine d'Apollo , ni la doctrine des Peres qui nous suffit. Ce n'est point Céphas ni ses successeurs qui opèrent en nous la justice. Ils sont tous , selon les différens degrés de leurs départemets , les architectes de cet unique édifice que Dieu chérit. Tous leurs écrits , tous leurs travaux , tous leurs ministères exercés & transmis , toutes les graces personnelles sont ensemble devenu nos biens communs.

Ce qui assure notre état , c'est comme dans les Sociétés Civiles , le concours très-public & très-indissoluble de tous ces moyens qui s'entr'aident à jamais , & se justifient mutuellement aux yeux de tout l'univers : nous les trouvons tout d'un coup & uniquement dans l'Eglise Catholique , dans la Communion des Saints , dans l'unité.

C'est cette immortelle Communion des Saints rendu sensible pour nous fixer ,
Tom. VIII. Part. II. Bb

LA DE- toujours visible par les liens des Eglises,
MONSTR. & anéantie pour ceux qui les rompent ;
EVANGEL. c'est cette unité qui embrasse & nous montre tous nos avantages , en nous donnant en propre la prédication Apostoli- que qu'elle immortalise par l'Ordination ; les Ecritures qu'elle a garanties depuis le premier siècle par une publication journalière ; les Témoignages des Eglises qu'elle conjoint malgré leur dispersion ; la Primaute par laquelle dans toute la durée des âges elle montre le corps de l'E- glise & en unit les membres. C'est en un mot l'unité qui nous met en mains l'Alliance avec les preuves qui la notifient & avec tous les profits qui en dé- coulent : il ne s'en perd aucun , parce que l'unité les recueille tous.

Les leçons d'Apollo n'ont pas été pour la seule Eglise de Corinthe , ni celles de Cyprien pour la seule Eglise de Cartha- ge , ni celles de Bossuët pour la seule Eglise de Meaux. C'est pour l'unité que sont les Prédicateurs de Jesus-Christ & le Chef de la prédication. L'unité a tout dis- cerné , tout acquis , & tout perpétué. C'est donc par cette unité que tout nous ap- appartient en commun : *Omnia vestra sunt , sive Paulus , sive Apollo , sive Cephas.*

Hors de cette unité tout nous échappe ,

ou ce qui nous demeure est sans profit. LA DE-
MONSTR.
EVANGEL.

Hors de la communion des Saints le Christianisme n'est plus que la religion de celui-ci ou de celui-là. C'est une apparence de sagesse : c'est une présomption sans réalité : c'est l'introduction d'une voie nouvelle : c'est la condamnation de celle que Dieu avoit choisie pour toujours.

Dans l'unité au contraire nous ne nous attachons avec chaleur à aucun homme, ni même à aucune école, parce que nous avons beaucoup mieux. Tout est à nous : nous avons l'Eglise entière pour notre école, & pour Maître celui qui a établi l'immortelle transmission de ses volontés une fois notifiées à un collège de Ministers. Nul établissement plus simple, plus sûr, & plus humain. Ce collège s'est acquis comme les besoins de l'Eglise : il subsiste, & par lui l'Eglise est toujours une.

Dans cet unique Temple du Seigneur, avec des imperfections passagères & pré-dites, se trouvera à jamais la parole de vie, la sainteté, & l'immobilité également prédictes.

C'est donc là que la piété fait un profit durable du monde & de la vie ; des scandales & des épreuves ; des maladies & de la mort : c'est là que la piété apprend à user de ce qui passe, & à s'ap-

Bb ij

I. Cor. 2.
12.

LA DE- „ proprier le salut à venir: *Sive mundus,*
 MONSTR. „ *sive vita, sive mors, sive præsentia, sive*
 EVANGEL. „ *futura, omnia vestra sunt.*

Vous tous qui sentez vivement l'extrême insuffisance des noms les plus célèbres, vous ne comprenez pas moins la solidité des avantages de l'unité : pauvres par-tout ailleurs, ici vous devenez héritiers de tout. L'unité vous fait part & des lumières précédentes, & des services actuels, & des profits de tous les pouvoirs spirituels. Par votre tendre attachement à l'unité du Ministère & du dépot, vous acquérez tout ce que l'Eglise possède. " Vous ne mettez plus votre gloire,

* Ibid. „ re dans les hommes. * „ Par leurs raisonnemens ils ne sont devenus ni les confidens du Très-haut, ni les dispensateurs des vrais biens. Ni eux, ni vous à l'égard du salut, vous ne découvrez en vous-même que le besoin d'être aidés: mais dans cette unité, source de toute vérité & de toute certitude, " Tout est „ vraiment à vous, comme vous y êtes „ vous-même à Jesus-Christ, & Jesus- „ Christ à Dieu. *Omnia enim vestra sunt:* vos autem Christi, Christus autem Dei.

F I N.

TABLE
DES MATIÈRES.

SUITE DE LA DEMONSTRATION EVANGELIQUE.

CHAPITRE I. Examen de l'Alliance Chrétienne par la preuve commune de tous les traités, pag. 1

CHAP. II. Les Témoignages rendus au Ministère Evangelique,

19

I. Le Témoignage de l'Esprit, 22

II. Le Témoignage du Baptême, 92

III. Le Témoignage du Sang, 106

OBJECTION, 112

CHAP. III. La perpétruité des Témoignages rendus au Ministère Evangelique, 118

I. La publicité du Ministère Catholique, & de l'Eglise Catholique,

128



TABLE DES MATIERES.

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| II. <i>L'unité du Ministère Catholique ,</i> <i>& de l'Eglise Catholique ,</i> | 238 |
| <i>De la Tolérance Chrétienne ,</i> | 316 |
| C H A P. IV. <i>La Démonstration</i> <i>Evangelique , proportionnée à la</i> <i>capacité du Peuple ,</i> | 323 |
| D I S C O U R S D'U N C U R E' de campagne au jour de sa prise de possession , | 328 |
| C O N C L U S I O N D U T R A I T E' de l'Homme , | 378 |

F I N.



APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monseigneur le Chancelier le huitième Tome du *Spectacle de la Nature*, qui traite de *l'Homme en société avec Dieu*. Il m'a paru que la lecture en seroit utile & agréable au Public. A Paris ce 14 Juin.
1749.

MILLE T.

Pa 731

s

ULB Halle
008 863 024

3



m.e.









LE SPECTACLE
DE
LA NATURE.
TOME HUITIÈME,
Contenant ce qui regarde
L'HOMME EN SOCIÉTÉ
AVEC DIEU.
SECONDE PARTIE.



A LA HAYE,
Chez **CHARLES LE VIER**, Marchand
Libraire.

M. DCC. LII.

